Bulletin de l'autorité des marchés financiers Volume 13 - Numéro 34 25 août 2016







Table des matières

1.1 1.2	Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers Avis et communiqués Réglementation Autres décisions	6
2.	Tribunal administratif des marchés	10
21	financiers Rôle d'audiences	10
	Décisions	
3.	Distribution de produits et services	40=
	financiers	125
	Avis et communiqués	
	Réglementation	
3.4	Autres consultations	
3.4	Retraits aux registres des représentants	
3.5	•	
0.0	inscrits	
3.6	Avis d'audiences	
	Décisions administratives et	
	disciplinaires	
3.8	Autres décisions	
4.	Indemnisation	156
4.1	Avis et communiqués	
	Réglementation	
	Autres consultations	
4.4	Fonds d'indemnisation des services	
	financiers	
4.5	Fonds d'assurance-dépôts	

4.6	Autres décisions	
5.2	Institutions financières Avis et communiqués Réglementation et lignes directrices Autres consultations	163
5.4		
	Sanctions administratives Autres décisions	
6.	Marchés de valeurs et des instruments dérivés	170
6.1 6.2	Avis et communiqués Réglementation et instructions générales	
	Autres consultations	
6.4 6.5	Sanctions administratives pécuniaires Interdictions	
6.6	Placements	
	Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés	
	Offres publiques Information sur les valeurs en	
0.0	circulation	
	Autres décisions	
6.11	Annexes et autres renseignements	
7.	Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et	
	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées	258
7.1	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués	258
7.1 7.2	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité	258
7.1	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et	258
7.1 7.2 7.3	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	258
7.1 7.2 7.3	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations	258
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions	258
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires et	258 264
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires et Contrats publics Avis et communiqués	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 8.2	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires et Contrats publics Avis et communiqués Réglementation	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 8.2	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires et Contrats publics Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 8.2	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires et Contrats publics Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 8.2 8.3	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires et Contrats publics Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 8.2 8.3	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires et Contrats publics Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autorisation de contracter /	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 8.2 8.3 8.4	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires et Contrats publics Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public Autres décisions	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 8.2 8.3 8.4	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires et Contrats publics Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public	
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 8.2 8.3 8.4 8.5 9.	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires et Contrats publics Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public Autres décisions Régimes volontaires d'épargne-retraite Avis et communiqués	264
7.1 7.2 7.3 7.4 7.5 8. 8.1 8.2 8.3 8.4 8.5 9.	organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées Avis et communiqués Réglementation de l'Autorité Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées Autres consultations Autres décisions Entreprises de services monétaires et Contrats publics Avis et communiqués Réglementation Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public Autres décisions Régimes volontaires d'épargne-retraite	264

- 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite
- 9.4 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

Autorité :

Autorité des marchés financiers instituée en vertu de la LAMF Tribunal administratif des marchés financiers

TMF : CSF : ChAD : Chambre de la sécurité financière Chambre de l'assurance de dommages instituée en vertu de la LDPSF Organismes d'autoréglementation et

OAR:

organismes dispensés de reconnaissance à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la surveillance de l'Autorité Organisme canadien de réglementation

OCRCVM:

du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
- 1.2 Réglementation
- 1.3 Autres décisions

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

- 2.1 Rôle d'audiences
- 2.2 Décisions

2.1 **RÔLE D'AUDIENCES**

Tribunal administratif des marchés financiers Québec ...

	NOLE DES ASSIENCES					
N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE	
		25 août 2016	– 14 h 00			
2015-024	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Gisements Pétroliers De Contrôle Britannique Ltée Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Bloomfield et Avocats - McCarthy Tétrault s.e.n.c.r.l., s.r.l.	Lise Girard	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage et demande de levée partielle de blocage	Audience pro forma	
2012-010	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Daniel Poulin et 9169-8993 Québec inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier & Cie Avocats inc.	Lise Girard	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience pro forma	
	Banque Nationale du Canada Partie mise en cause					

			5 AUDILINOLO		
N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE
		25 août 2016	– 14 h 00		
2014-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-Patrice Nadeau, 9206-2629 Québec inc., 9296-1465 Québec inc. et 9254-5011 Québec inc. Parties intimées Caisse Desjardins du Mont-Saint- Bruno, Banque Laurentienne du Canada, Banque Nationale du Canadaa et Belhumeur Syndics inc. Parties mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de levée partielle de l'ordonnance de blocage	Audience pro forma
		1 ^{er} septembre 20	016 – 14 h 00		
2015-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse David Tran, Jacques Paquin et Logiciels HFT Quants inc. Parties intimées Caisse Desjardins de Lévis Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de prolongation de l'ordonnance de blocage	Audience pro forma

0					
N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE
		6 septembre 20	16 – 9 h 30		
2015-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Clément C. Gagnon, Éloïse Gagnon (aussi connue sous le nom de Marie-Éloïse Gagnon), Commandité CGE I inc., Commandité CGE Québec 2011 inc., CGE Capital inc., MEG Capital inc. et Le Centre Financier CGE inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Létourneau Gagné sencrl	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de retrait des droits d'inscription	Conférence préparatoire
	CGE Ressources 2010 s.e.c. et CGE Ressources Québec 2011 s.e.c. Parties mises en cause	Létourneau, Gangné, sencrl			
		8 septembre 20°	16 – 14 h 00		
2016-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Conférence de gestion	Audience pro forma
	Francesco Candido Partie intimée	Woods, s.e.n.c.r.l			

N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE
		8 septembre 20	16 – 14 h 00		
2016-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Lyl Assurances Inc., Louis-Yves Lucien et Charles Tshitundu Mbuyi Parties intimées Maxan Samuel André Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, conditions à l'inscription, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, radiation d'inscription, suspension d'inscription, mesure de redressement et mesure propre au respect de la loi.	Audience pro forma
2015-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Partners Indemnity Insurance Brokers Ltd. et Barry Downs Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Dunton Rainville, Avocats	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, de conditions à l'inscription, d'interdiction d'agir à titre de dirigeant, de mesure de redressement, de mesure propre au respect de la loi	Audience pro forma



		NOLL DE	AUDIENCES					
N° DU DOSSIER	Parties	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE			
	12 septembre 2016 – 9 h 30							
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience au fond			
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats						
	Earl Levett Partie intimée	M ^e Gary Martin						
	Feras Antoon et Mark Wael Antoon Parties intimées	Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.						
	Alain Anawati Partie intimée	Tétreault Renaud Dell'Aquila Markarian						
	John Chatzidakis et Eleni Psicharis Parties intimées	Poupart, Dadour, Touma et Associés						
	Allie Mansour Partie intimée	Lauzon Ménard Avocats						
	Isam Mansour et Mona Kassfy Parties intimées	M ^e Isabelle Lamarche						
	Karl Fallenbaum Partie intimée	M ^e Louis Belleau						
	Craig Levett et Nathalie Bensmihan Parties intimées	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.						

0				1	
N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE
		12 septembre 2	016 – 9 h 30		
2016-011 SUITE	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience au fond
	David Baazov Partie mise en cause Dundee Securities Ltd. Partie mise en cause	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l. Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Industrielle Alliance Partie mise en cause Banque Toronto-Dominion, Financière Banque Nationale, TD Waterhouse Canada Inc., Rbc Direct Investing Inc.,Bmo Ligne D'action Inc., La Banque De Nouvelle-Écosse et Echelon Wealth Partners inc. Parties mises en cause	Waite &Associés			



		NOLL DL	AUDIENCES					
N° DU DOSSIER	Parties	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE			
	13 septembre 2016 – 9 h 30							
2016-011	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience au fond			
	Josh Baazov Partie intimée	Boro, Polnicky, Lighter Avocats						
	Earl Levett Partie intimée	M ^e Gary Martin						
	Feras Antoon et Mark Wael Antoon Parties intimées	Stikeman Elliott s.e.n.c.r.l., s.r.l.						
	Alain Anawati Partie intimée	Tétreault Renaud Dell'Aquila Markarian						
	John Chatzidakis et Eleni Psicharis Parties intimées	Poupart, Dadour, Touma et Associés						
	Allie Mansour Partie intimée	Lauzon Ménard Avocats						
	Isam Mansour et Mona Kassfy Parties intimées	M ^e Isabelle Lamarche						
	Karl Fallenbaum Partie intimée	M ^e Louis Belleau						
	Craig Levett et Nathalie Bensmihan Parties intimées	Fishman Flanz Meland Paquin s.e.n.c.r.l.						

0					
N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE
		13 septembre 2	016 – 9 h 30		
2016-011 SUITE	Amaya Gaming Group inc. Partie mise en cause	Osler, Hoskin & Harcourt	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience au fond
	David Baazov Partie mise en cause Dundee Securities Ltd. Partie mise en cause	Norton Rose Fulbright Canada s.e.n.c.r.l.,s.r.l. Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l.,s.r.l.			
	Industrielle Alliance Partie mise en cause Banque Toronto-Dominion, Financière Banque Nationale, TD Waterhouse Canada Inc., Rbc Direct Investing Inc.,Bmo Ligne D'action Inc., La Banque De Nouvelle-Écosse et Echelon Wealth Partners inc. Parties mises en cause	Waite &Associés			

0	1		71021211020				
N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE		
	14 septembre 2016 – 9 h 30						
2009-041	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Claude St Pierre	Demande de levée partielle de blocage et de mesures de redressement	Audience au fond		
	Mario Dumais, Mario Paquin, Gérald Parkin, Bartelomeo Torino, Richard Tremblay, Serge Belval et 9175-9704 Québec inc. Parties intimées			Demande en levée partielle du Procureur général du Canada pour Agence du revenu du Canada			
	Thinh Tuong Quan (aussi connu sous le nom de Jackie Quan) Partie intimée	M ^e Roland Roy					
	TD Waterhouse et Banque Toronto Dominion Parties mises en cause	Kaufman Laramée, s.e.n.c.r.l.					
	BMO Ligne D'action Inc., RBC Direct Investing, Royal Bank Plaza, Banque Royale Du Canada, Caisse Populaire Desjardins Pierre-Boucher et Courtage Direct Banque Nationale Parties mises en cause						
	Gendarmerie Royale du Canada Partie intervenante	M ^e Hans Gervais					
	Procureur général du Canada pour Agence du revenu du Canada Partie intervenante	Ministère de la Justice du Canada					

		NOLL DE	AUDILINGES		
N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE
		15 septembre 20	016 – 9 h 30		
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Désyrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond
		16 septembre 20	016 – 9 h 30		
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Désyrhée Ostiguy et Daniel	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond
	Dumont Parties intimées	Juliis, Cabillet d'avocats		anigoani	
	Tarties intimees	19 septembre 20	1 016 – 9 h 30		
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Désyrhée Ostiguy et Daniel Dumont	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond
	Parties intimées				
		20 septembre 20	016 – 9 h 30		
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de	Audience au fond
	Désyrhée Ostiguy et Daniel Dumont Parties intimées	Jurilis, Cabinet d'avocats		dirigeant	

NOTE DES NODIENTES					
N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE
		20 septembre 2	016 – 9 h 30		
2016-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Claude St Pierre	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience au fond
	Mario Langlais, 9183-6643 Québec inc. et Gestion Finance Langlais inc. Parties intimées Banque de Montréal et Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne Parties mises en cause	Alepin Gauthier Avocats inc.			Salle 13.07 Palais de justice de Montréal
	Transcommede en edade	21 septembre 2	016 – 9 h 30		
2015-025	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Désyrhée Ostiguy et Daniel Dumont	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Jurilis, Cabinet d'avocats	Lise Girard Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou de dirigeant	Audience au fond
	Parties intimées				

N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE			
	21 septembre 2016 – 9 h 30							
2016-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Claude St Pierre	Contestation d'une décision rendue ex parte	Audience au fond			
	Mario Langlais, 9183-6643 Québec inc. et Gestion Finance Langlais inc. Parties intimées Banque de Montréal et Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Terrebonne	Alepin Gauthier Avocats inc.			Salle 13.07 Palais de justice de Montréal			
	Parties mises en cause							
		28 septembre 20	016 – 9 h 30					
2016-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative	Audience au fond			
	Mylène Fafard Partie intimée							

0								
N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	N ATURE	ÉTAPE			
	29 septembre 2016 – 14 h 00							
2016-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse		Audience pro forma					
	Christopher Minkoff, et 6337741 Canada Inc. Parties intimées	Lex Operandi Services Juridiques Inc.		de dirigeant et mesure de redressement.				
	Groupe Financier Fort Inc. Partie intimée	Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.						
2016-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'imposition d'une pénalité administrative	Audience pro forma			
	Gilles Fiset Partie intimée	Daoust, Boulianne, Parayre Avocats inc.						
		12 octobre 201	16 – 9 h 30					
2016-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Invico Investissements et Retraite Inc. et Marc St-Onge Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription, changement de dirigeant responsable, mesure propre au respect de la loi et suspension	Audience au fond			
	Groupe Financier Invico Inc. Partie mise en cause	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.		d'inscription				

	TOTAL PLO MODILITORS							
N° DU DOSSIER	Parties	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE			
	13 octobre 2016 – 9 h 30							
2016-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable,	Audience au fond			
	Invico Investissements et Retraite Inc. et Marc St-Onge Parties intimées	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l		conditions à l'inscription, changement de dirigeant responsable, mesure propre au respect de la loi et suspension				
	Groupe Financier Invico Inc. Partie mise en cause	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.		d'inscription				
		14 octobre 20°	16 – 9 h 30					
2016-001	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de pénalité administrative, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable,	Audience au fond			
	Invico Investissements et Retraite Inc. et Marc St-Onge Parties intimées	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l		conditions à l'inscription, changement de dirigeant responsable, mesure propre au respect de la loi et suspension				
	Groupe Financier Invico Inc. Partie mise en cause	De Chantal, D'Amour, Fortier, s.e.n.c.r.l.		d'inscription				
		20 octobre 201	6 – 14 h 00					
2015-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, mesure propre au respect de la loi,	Audience pro forma			
	Alliance pour la santé étudiante au Québec Inc., Lev Bukhman et Patrice Allard Parties intimées	McCarthy Tétreault, s.e.n.c.r.l.		pénalité administrative, suspension d'inscription et nomination d'un dirigeant responsable				

N 10							
N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE		
	24 octobre 2016 – 9 h 30						
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond		
	Pierre Gévry Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.		et d'interdiction d'opérations sur valeurs			
	Partie mumee	S.e.n.c.r.i., S.r.i.		Valouto			
	Jean-Claude Vachon Partie intimée						
	Alain Valiquette Partie intimée	Brière et Lebeuf inc.					
	Michel Drolet Partie intimée	Delegatus services juridiques inc.					
		25 octobre 201	16 – 9 h 30				
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond		
	Pierre Gévry Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.		et d'interdiction d'opérations sur valeurs			
	Jean-Claude Vachon Partie intimée						
	Alain Valiquette Partie intimée	Brière et Lebeuf inc.					
	Michel Drolet Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.					

0						
N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	N ATURE	ÉTAPE	
		26 octobre 201	16 – 9 h 30			
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond	
	Pierre Gévry	Borden Ladner Gervais,		et d'interdiction d'opérations sur		
	Partie intimée	s.e.n.c.r.l., s.r.l.		valeurs		
	Jean-Claude Vachon Partie intimée					
	Alain Valiquette Partie intimée	Brière et Lebeuf inc.				
	Michel Drolet	Borden Ladner Gervais.				
	Partie intimée	s.e.n.c.r.l., s.r.l.				
		27 octobre 201	16 – 9 h 30			
2014-052	Autorité des marchés financiers	Contentieux de l'Autorité des	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités	Audience au	
	Partie demanderesse	marchés financiers		administratives, d'interdiction d'agir	fond	
	Pierre Gévry Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.		à titre d'administrateur ou dirigeant et d'interdiction d'opérations sur valeurs		
	Jean-Claude Vachon Partie intimée					
	Alain Valiquette Partie intimée	Brière et Lebeuf inc.				
	Michel Drolet Partie intimée	Borden Ladner Gervais, s.e.n.c.r.l., s.r.l.				

N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	Nature	ÉTAPE	
28 octobre 2016 – 9 h 30						
2014-052	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Jean-Pierre Cristel	Demande d'imposition de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant	Audience au fond	
	Pierre Gévry	Borden Ladner Gervais,		et d'interdiction d'opérations sur		
	Partie intimée	s.e.n.c.r.l., s.r.l.		valeurs		
	Jean-Claude Vachon Partie intimée Alain Valiquette Partie intimée	Brière et Lebeuf inc.				
	r artie iritiriee					
	Michel Drolet	Borden Ladner Gervais,				
	Partie intimée	s.e.n.c.r.l., s.r.l.				
		21 novembre 20)16 – 9 h 30			
2015-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marc Vaillancourt et Stable Capital Advisors Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Thibault, Roy Avocats	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, pénalité administrative, de retrait des droits d'inscription, de refus de dispense et de mesure propre au respect de la loi.	Audience au fond	
		22 novembre 20)16 – 9 h 30			
2015-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, pénalité administrative, de retrait des droits	Audience au fond	
	Marc Vaillancourt et Stable Capital Advisors Inc. Parties intimées	Thibault, Roy Avocats		d'inscription, de refus de dispense et de mesure propre au respect de la loi.		

N° DU	_	_			<u> </u>		
DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	NATURE	ÉTAPE		
23 novembre 2016 – 9 h 30							
2015-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marc Vaillancourt et Stable Capital Advisors Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Thibault, Roy Avocats	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, pénalité administrative, de retrait des droits d'inscription, de refus de dispense et de mesure propre au respect de la loi.	Audience au fond		
		24 novembre 20	016 – 9 h 30				
2015-031	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Marc Vaillancourt et Stable Capital Advisors Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Thibault, Roy Avocats	Lise Girard	Demande de mesure de redressement, pénalité administrative, de retrait des droits d'inscription, de refus de dispense et de mesure propre au respect de la loi.	Audience au fond		
		17 janvier 201					
2016-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Gauthier et Les Assurances Michel Gauthier Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Claude St Pierre	Demande de pénalités administratives, nomination d'un dirigeant responsable, mesure de redressement, suspension d'inscription, mesure propre au respect de la loi, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription et suspension de certificat	Audience au fond		

RÔLE DES AUDIENCES

N° DU DOSSIER	PARTIES	Procureurs	MEMBRE(S)	N ATURE	ÉTAPE	
		18 janvier 201	7 – 9 h 30			
2016-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Gauthier et Les Assurances Michel Gauthier Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Claude St Pierre	Demande de pénalités administratives, nomination d'un dirigeant responsable, mesure de redressement, suspension d'inscription, mesure propre au respect de la loi, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription et suspension de certificat	Audience au fond	
		19 janvier 201	7 – 9 h 30			
2016-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Gauthier et Les Assurances Michel Gauthier Inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve s.e.n.c.r.l.	Claude St Pierre	Demande de pénalités administratives, nomination d'un dirigeant responsable, mesure de redressement, suspension d'inscription, mesure propre au respect de la loi, interdiction d'agir à titre de dirigeant responsable, conditions à l'inscription et suspension de certificat	Audience au fond	

24 août 2016

2.2 DÉCISIONS

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MONTRÉAL

DOSSIER N°: 2014-010

DÉCISION N°: 2014-010-010

DATE: Le 5 août 2016

EN PRÉSENCE DE : Me JEAN-PIERRE CRISTEL

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

c.

GEORGES PIERRE JR

et

MARIE-ESTHER DUMOND

e

SERGE ST- MARTIN

et

INVESTISSEMENTS NUBIA INC.

Parties intimées

Et

BANQUE ING DU CANADA

Partie mise en cause

DÉCISION

PROLONGATION D'ORDONNANCES DE BLOCAGE

[art. 249 et 250, Loi sur les valeurs mobilières (RLRQ, c. V-1.1) et art. 93, Loi sur l'Autorité des marchés financiers (RLRQ, c. A-33.2)]

Veuillez prendre note que le 18 juillet 2016, certaines dispositions législatives¹ sont entrées en vigueur faisant en sorte de changer le nom du Bureau de décision et de révision pour le Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après le « Tribunal »)². La présente décision est rendue en tenant compte de cette nouvelle appellation.

HISTORIQUE

Le 7 mars 2014³, à la suite d'une demande d'audience ex parte de l'Autorité des marchés financiers (l' « Autorité »), le Tribunal a notamment prononcé des ordonnances de blocage, en vertu de l'article 249 de la Loi sur les valeurs mobilières⁴ et des articles 93 et 115.9 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers⁵, à l'encontre de deux des intimés dont les noms apparaissent ci-après et à l'égard de la mise en cause suivante:

INTIMÉS 0

- Georges Pierre Jr (faisant également affaires sous les raisons sociales Gestion financière Nubia, Le Groupe Georges Pierre, Oasis Solutions, Prélèvements Plus, Club Coupons, Club financier Quattro et Services financiers Maestro);
- Marie-Esther Dumond:

MISE EN CAUSE 0

- Banque ING du Canada, ayant une place d'affaires située au 1501, avenue McGill College, 26^e étage, Montréal (Québec) H3A 3N9.
- Les 17 et 18 mars 2014, les intimés Georges Pierre Jr et Marie-Esther Dumond ont respectivement produit, conformément à l'article 115.9 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, un avis de contestation de la décision⁶ du Tribunal rendue ex parte à leur encontre.
- Une audience pro forma s'est tenue le 22 avril 2014. Il fut alors décidé qu'une nouvelle audience pro forma serait nécessaire le 17 juin 2014, afin de tenter de déterminer une date à laquelle le Tribunal puisse entendre, au mérite, la contestation des deux intimés concernant la décision du Tribunal rendue ex parte le 7 mars 2014.
- Le 16 mai 2014, une demande de levée partielle des ordonnances de blocage fut déposée par les intimés Georges Pierre Jr et Marie-Esther Dumond. Un avis

¹ Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015, L.Q. 2016, c.7, art. 171 à 180 par le truchement de l'article 225, al. 1, par. 3.

² Dans les paragraphes subséquents, l'expression « Tribunal » est substituée à l'expression « Bureau », et ce, même lorsque l'on réfère à un fait survenu antérieurement au 18 juillet 2016.

Autorité des marchés financiers c. Investissements Nubia inc., 2014 QCBDR 21.

RLRQ, c. V-1.1.

RLRQ, c. A-33.2.

Préc., note 1.

d'audience fut transmis le jour même aux parties afin de les informer que le Tribunal tiendrait une audience le 27 mai 2014 afin d'entendre au mérite cette demande de levée partielle des ordonnances de blocage.

- [6] Le 4 juin 2014⁷, le Tribunal a rendu une décision accueillant la demande de levée partielle des intimés Georges Pierre Jr et Marie-Esther Dumond afin de leur permettre d'ouvrir un compte bancaire dans une institution financière de leur choix, et ce, afin qu'ils puissent y déposer leurs salaires et allocations familiales et afin qu'ils puissent effectuer à partir de ce compte toutes les opérations bancaires nécessaires pour assurer leur subsistance. Cette autorisation fut assortie des conditions suivantes :
- « Conditions relatives à la levée partielle de blocage à l'encontre des intimés Georges Pierre Jr et Marie-Esther Dumond pour leur permettre d'ouvrir un compte bancaire aux fins précisées dans ladite décision :
 - les montants que Georges Pierre Jr et Marie-Esther Dumond déposeront dans ce compte bancaire ne devront pas avoir été perçus d'une manière qui contrevient aux interdictions que le Bureau a prononcées à l'encontre de Georges Pierre Jr dans sa décision n°2014-010-001;
 - Georges Pierre Jr et Marie-Esther Dumond devront informer l'Autorité du nom de l'institution financière où ils ouvriront ce compte bancaire conjoint et du numéro de ce compte dans un délai de cinq (5) jours de son ouverture;
 - Georges Pierre Jr et Marie-Esther Dumond transmettront à l'employé responsable de l'Autorité une copie des relevés mensuels de ce compte bancaire conjoint dans un délai de cinq (5) jours de la réception des relevés que leur transmettra l'institution financière concernée;
 - Lorsque l'Autorité le jugera nécessaire et sur demande de l'Autorité, Georges Pierre Jr et Marie-Esther Dumond sont tenus de transmettre sans délai à l'Autorité toutes les pièces justificatives qui sont reliées aux opérations effectuées dans ce compte bancaire conjoint;
 - Georges Pierre Jr et Marie-Esther Dumond informeront l'Autorité, dans un délai de trois (3) jours de l'événement, de tout changement d'employeur qui pourrait les affecter en indiquant l'identité du nouvel employeur, son adresse et son numéro de téléphone, le type d'emploi occupé, le salaire, la méthode de rémunération et la date d'entrée en fonction.

Condition relative à l'autorisation, à l'égard des intimés Georges Pierre Jr et Marie-Esther Dumond, de retirer des sommes d'argent de la manière précisée à ladite décision :

- Transmettre des pièces justificatives au Bureau et à l'Autorité dans les dix (10) jours ouvrables de la signification de ladite décision.
- [7] Le 11 septembre 2014, lors d'une audience *pro forma* concernant la contestation des intimés Georges Pierre Jr et Marie-Esther Dumond, leur procureur informa le tribunal que les intimés retiraient leur contestation.

Autorité des marchés financiers c. Pierre, 2014 QCBDR 59.

[8] Le Tribunal a prolongé les ordonnances de blocage le 26 juin 2014⁸, le 14 octobre 2014⁹, le 22 janvier 2015¹⁰, le 7 mai 2015¹¹, le 27 août 2015¹², le 11 décembre 2015¹³ et 14 avril 2016¹⁴.

[9] Le 18 juillet 2016, l'Autorité des marchés financiers a déposé au Tribunal une demande de prolongation des ordonnances de blocage au présent dossier ainsi qu'un avis de présentation pour le 4 août 2016 à la chambre de pratique du Tribunal.

AUDIENCE

- [10] Le 4 août 2016, une audience s'est tenue au siège du Tribunal en présence de la procureure de l'Autorité. Les intimés n'étaient ni présents ni représentés, malgré que la demande susmentionnée de l'Autorité leur ait été signifiée.
- [11] La procureure de l'Autorité a déposé au dossier du Tribunal un courriel de M^e Alain Brophy, procureur des intimés en date du 4 août 2016 dans lequel il indique qu'il n'entend pas contester la demande de prolongation des ordonnances de blocage présentée par l'Autorité.
- [12] La procureure de l'Autorité a plaidé que les motifs ayant justifié le prononcé des ordonnances de blocage initiales dans la présente affaire étaient toujours présents et que l'enquête en son sens large se poursuit. Elle a, en particulier, indiqué que les procédures pénales à l'encontre de l'intimé George Pierre Jr se poursuivent devant la division des affaires criminelles et pénales de la Cour du Québec. À cet égard, elle a précisé que le 17 juin 2016, un nouvel avocat a comparu pour l'intimé Georges Pierre Jr dans le dossier pénal susmentionné qui est lié au présent dossier. Compte tenu de cette situation, la Cour du Québec a décidé de reporter la conférence de gestion initialement prévue le 17 juin 2016 au 9 septembre 2016.
- [13] La procureure de l'Autorité a conclu ses représentations en demandant au Tribunal, dans l'intérêt public, de renouveler les ordonnances de blocage actuellement en vigueur au présent dossier pour une période de 120 jours, et ce, à titre de mesures conservatoires.

ANALYSE

[14] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹⁵ prévoit que l'Autorité peut, en vue ou au cours d'une enquête, demander au Tribunal de prononcer une décision à l'effet d'ordonner à une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession¹⁶.

Autorité des marchés financiers c. Pierre, 2014 QCBDR 64.

⁹ Autorité des marchés financiers c. Pierre. 2014 QCBDR 114.

Autorité des marchés financiers c. Pierre, 2015 QCBDR 9.

¹¹ Autorité des marchés financiers c. Pierre, 2015 QCBDR 61.

Autorité des marchés financiers c. Pierre, 2015 QCBDR 113.

¹³ Autorité des marchés financiers c. Pierre, 2015 QCBDR 157.

¹⁴ Autorité des marchés financiers c. Pierre, 2016 QCBDR 42.

Préc., note 4.

¹⁶ Id., art. 249 (1°).

- [15] De même, le Tribunal peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle¹⁷. Enfin, le Tribunal peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle¹⁸.
- [16] Une telle ordonnance est en vigueur pour une période de 120 jours renouvelable. Le 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Tribunal peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister.
- [17] Lors de l'audience du 4 août 2016, dont l'objectif était d'entendre au mérite la demande de prolongation de l'Autorité, les intimés n'étaient ni présents ni représentés, et ce, malgré le fait que cette demande leur ait été dûment signifiée.
- [18] Par ailleurs, la procureure de l'Autorité a déposé au dossier du Tribunal un courriel du procureur des intimés, en date du 4 août 2016, dans lequel il lui indique qu'il n'entend pas contester la demande de prolongation des ordonnances de blocage présentée par l'Autorité.
- [19] Le Tribunal prend donc acte du fait que les intimés ne s'opposent pas à la demande de prolongation des ordonnances de blocage actuellement en vigueur au présent dossier.
- [20] D'autre part, le Tribunal a noté que la procureure de l'Autorité a plaidé que les motifs initiaux ayant justifié l'émission de ces ordonnances de blocage sont toujours présents et que l'enquête à l'encontre des intimés se poursuit.
- [21] Par conséquent, le Tribunal est prêt, à titre de mesures conservatoires destinées à protéger l'intérêt public, à prolonger les ordonnances de blocage actuellement en vigueur au présent dossier pour une période de 120 jours, renouvelable.

DISPOSITIF

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*¹⁹ et du 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières*²⁰ :

ACCUEILLE la demande de prolongation des ordonnances de blocage de l'Autorité des marchés financiers au présent dossier;

PROLONGE les ordonnances de blocage prononcées le 7 mars 2014²¹, telles que

¹⁷ Id., art. 249 (2°).

¹⁸ *Id.*, art. 249 (3°).

Préc., note 5.

Préc., note 4.

renouvelées depuis, pour une période de 120 jours commençant le **25 août 2016** et se terminant le **22 décembre 2016** de la manière suivante, et ce, à moins qu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

ORDONNE à Georges Jr Pierre, faisant également affaires sous les raisons sociales apparaissant ci-après, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'il a en dépôt ou dont il a la garde ou le contrôle, notamment les fonds, titres ou autres biens qu'il a déposés auprès de la mise en cause, la Banque ING du Canada, succursale située au 1501, avenue McGill College, 26^e étage, Montréal (Québec) H3A 3N9, dans le compte portant le numéro [...] :

- Gestion financière Nubia;
- Le Groupe Georges Pierre;
- Oasis Solutions:
- Prélèvements Plus;
- Club Coupons;
- Club financier Quattro; et
- Services financiers Maestro;

ORDONNE à Marie-Esther Dumond de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle auprès de la mise en cause, la Banque ING du Canada, succursale située au 1501, avenue McGill College, 26^e étage, Montréal (Québec) H3A 3N9, dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à la Banque ING du Canada, ayant une place d'affaires située au 1501, avenue McGill College, 26^e étage, Montréal (Québec) H3A 3N9 de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Georges Jr Pierre, notamment dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à la Banque ING du Canada, ayant une place d'affaires située au 1501, avenue McGill College, 26^e étage, Montréal (Québec) H3A 3N9 de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Marie-Esther Dumond dans le compte portant le numéro [...].

²¹ Préc., note 1.

La présente décision ne doit pas être interprétée comme empêchant l'exécution de la décision rendue par le Tribunal le 4 juin 2014²² et qui accorda, à certaines conditions, une levée partielle de blocage à l'égard des intimés Georges Pierre Jr et Marie-Esther Dumond.

M^e Jean-Pierre Cristel, vice-président

M^e Marie-Michelle Côté (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) Procureure de l'Autorité des marchés financiers, demanderesse

Date d'audience: 4 août 2016

25 août 2016 - Vol. 13, n° 34

Préc., note 5.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF **DES MARCHÉS FINANCIERS**

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MONTRÉAL

DOSSIER N°: 2014-041

DÉCISION N°: 2014-041-001

DATE: 9 août 2016

EN PRÉSENCE DE : Me JEAN-PIERRE CRISTEL

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

JEAN-PAUL LAVOIE

Partie intimée

DÉCISION

DEMANDE D'INTERDICTION D'OPÉRATIONS SUR VALEURS ET D'AGIR À TITRE DE CONSEILLER [art. 265 et 266, Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1, art. 93 et 94, Loi sur l'Autorité des marchés financiers, RLRQ, c. A-33.2]

[1] Veuillez prendre note que le 18 juillet 2016, certaines dispositions législatives sont entrées en vigueur faisant en sorte de changer le nom du Bureau de décision et de révision pour le Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après le « Tribunal »)². La présente décision sera rendue avec la nouvelle appellation.

HISTORIQUE DU DOSSIER

- [2] Le 23 septembre 2014, l'Autorité des marchés financiers (« Autorité ») a déposé au Tribunal une demande à l'encontre des intimés SuperDirectories inc., J. Luc (Luke) Lalonde et Jean-Paul Lavoie, en vue d'obtenir l'imposition de pénalités administratives ainsi que l'émission d'ordonnances d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'agir à titre de conseiller à l'encontre de ceux-ci.
- [3] Cette demande était formulée en vertu des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité* des marchés financiers³ ainsi que des articles 265, 266 et 273.1 de la *Loi sur les* valeurs mobilières⁴.
- [4] À la suite du dépôt de cette demande, une audience *pro forma* s'est tenue le 2 octobre 2014. Subséquemment, le dossier a été remis *pro forma* à plusieurs reprises. Le 23 mars 2015, une conférence préparatoire a eu lieu au siège du Tribunal.
- [5] À la suite de l'audience *pro forma* du 8 juin 2016, les dates des 19, 20, 21, 22, 26 et 27 janvier 2015 furent retenues pour entendre au mérite la demande de l'Autorité. La date du 15 septembre 2015 fut également réservée pour permettre au procureur de l'intimé Jean-Paul Lavoie de présenter une demande de disjonction d'instance pour son client.
- [6] Le 15 septembre 2015, seule la procureure de l'Autorité était présente à l'audience. Elle a alors informé le Tribunal du décès de l'intimé J. Luc (Luke) Lalonde à la suite de quoi, le Tribunal a fixé au 6 novembre 2015 une conférence préparatoire dans le cadre de la présente affaire. Cette conférence préparatoire fut subséquemment remise au 11 décembre 2015 à la demande de toutes les parties.
- [7] Le 11 décembre 2015, la procureure de l'Autorité a informé le Tribunal de son intention de présenter une demande amendée excluant les intimés J. Luc (Luke) Lalonde, alors décédé, et SuperDirectories inc., dont l'existence juridique avait alors à toutes fins pratiques cessé. Le Tribunal a alors convié la demanderesse et l'intimé Jean-Paul Lavoie à une conférence préparatoire le 19 janvier 2016 et a retenu les dates du 26 et 27 janvier 2016 afin d'entendre au mérite la demande amendée de l'Autorité.
- [8] À la suite d'une demande de remise du procureur de l'intimé Jean-Paul Lavoie, la conférence préparatoire susmentionnée fut annulée et l'audition au mérite de la

¹ Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015, L.Q. 2016, c.7, art. 171 à 180 par le truchement de l'article 225, al. 1, par. 3.

² Dans les paragraphes subséquents, l'expression « Tribunal » est substituée à l'expression « Bureau », et ce, même lorsque l'on réfère à un fait survenu antérieurement au 18 juillet 2016.

³ RLRQ, c. A-33.2.

⁴ RLRQ, c. V-1.1.

demande amendée de l'Autorité fut remise au 5 février 2016. Cette audience fut subséquemment remise au 26 février 2016 à la demande des parties.

[9] Le 25 février 2016, l'Autorité a déposé une demande amendée visant exclusivement l'intimé Jean-Paul Lavoie. Cette demande amendée ne vise plus que le prononcé d'ordonnances d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'agir à titre de conseiller à l'encontre de l'intimé. La demande amendée de l'Autorité est attachée à la présente décision

AUDIENCE

- [10] Le 26 février 2016, une audience s'est tenue au siège du Tribunal en présence de la procureure de l'Autorité et du procureur de l'intimé Jean-Paul Lavoie.
- [11] La procureure de l'Autorité a fait témoigner Céline Beaulieu, une personne qui a acheté des actions de SuperDirectories inc. Le procureur de l'intimé Jean-Paul Lavoie a, pour sa part, fait témoigner son client.

Argumentation de la procureure de l'Autorité

- [12] La procureure de l'Autorité allègue que la preuve démontre que Céline Beaulieu a été amenée à investir auprès de SuperDirectories inc. par son naturopathe, l'intimé Jean-Paul Lavoie, en qui elle avait confiance et qui l'aurait convaincu que c'était un bon placement.
- [13] Selon la procureure de l'Autorité, la preuve établit que Céline Beaulieu a acheté à plusieurs reprises, entre 2006 et 2010, des actions de SuperDirectories inc.⁵ dont le président, unique administrateur et seul employé fut J. Luc (Luke) Lalonde, aujourd'hui décédé.
- [14] Bien que SuperDirectories inc. fut constituée en 1999 en vertu de la législation de l'État du Delaware, qu'elle a eu son siège dans l'État de New York et qu'elle a bénéficié du statut d'émetteur auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, cette société pas plus que J. Luc (Luke) Lalonde n'ont jamais été inscrits, ni n'ont déposé de prospectus auprès de l'Autorité⁶.
- [15] Par conséquent, selon la procureure de l'Autorité, vendre des actions de SuperDirectories inc. auprès d'investisseurs du Québec était tout aussi illicite que de les rechercher ou de les solliciter, et ce en vertu des articles 1, 5, 11 et 148 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.
- [16] La procureure de l'Autorité a indiqué que l'intimé Jean-Paul Lavoie ne détient pas et n'a jamais détenu une inscription auprès de l'Autorité en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁷. Elle a soutenu que la preuve démontre que celui-ci a procédé à un placement illicite d'actions de SuperDirectories inc. auprès de Céline Beaulieu et qu'il a

⁵ Pièces D-22 et D-23 déposées par l'Autorité.

Pièces D-1, D-2, D-3, D-5 et D-7 déposées par l'Autorité.

Pièce D-6 déposée par l'Autorité

aussi illégalement agi à titre de courtier en valeurs mobilières en jouant un rôle d'intermédiaire entre Céline Beaulieu et SuperDirectories inc.

[17] La procureure de l'Autorité a conclu ses représentations en citant une jurisprudence qu'elle considère pertinente et en demandant au Tribunal de prononcer, à l'encontre de l'intimé Jean-Paul Lavoie, des ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'agir à titre de conseiller, et ce conformément aux articles 265 et 266 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. À cet égard, la procureure de l'Autorité a précisé que ce dossier avait évolué considérablement depuis le décès de l'intimé J. Luc (Luke) Lalonde et que l'Autorité ne requiert pas de pénalité administrative, en vertu de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, à l'endroit de l'intimé Jean-Paul Lavoie.

Argumentation du procureur de l'intimé Jean-Paul Lavoie

- [18] Pour le procureur de l'intimé Jean-Paul Lavoie, il est clair que dans la présente affaire des infractions ont été commises à la Loi sur les valeurs mobilières par SuperDirectories inc. et par J. Luc (Luke) Lalonde de même que par les personnes qui l'ont assisté dans l'organisation de plusieurs réunions destinées à solliciter des investisseurs au Québec, lesquelles personnes ne font curieusement pas aujourd'hui l'objet de procédure de la part de l'Autorité.
- [19] Quant à son client, Jean-Paul Lavoie, il est au même titre que Céline Beaulieu une victime dans la présente affaire et il n'a jamais travaillé pour SuperDirectories inc. ou agi comme intermédiaire de quelque manière que ce soit pour cette entreprise, qui aujourd'hui n'existe plus et dont le président et unique administrateur, J. Luc (Luke) Lalonde, est aujourd'hui décédé.
- [20] À cet égard, le procureur de l'intimé Jean-Paul Lavoie a produit en preuve une déclaration écrite⁹ de J. Luc (Luke) Lalonde, datée du 22 septembre 2014, dans laquelle celui-ci confirme que l'intimé Jean-Paul Lavoie n'est relié d'aucune façon à la société SuperDirectories inc. Il a aussi expliqué que le nom de l'intimé Jean-Paul Lavoie avait été inscrit sans son consentement dans un document que J. Luc (Luke) Lalonde avait fait parvenir aux actionnaires de SuperDirectories inc. le 5 juin 2013¹⁰.
- [21] Le procureur de l'intimé Jean-Paul Lavoie a souligné que la preuve révèle que son client vend des produits naturels depuis 20 ans et que Céline Beaulieu est une cliente et une amie de celui-ci qui a commencé à fréquenter son magasin en 1999-2000¹¹. Lors de ces visites, son client et Céline Beaulieu ont souvent eu des

Lors de son témoignage durant l'audience, l'intimé Jean-Paul Lavoie a indiqué avoir aussi acheté des actions de SuperDirectories inc. à la suite d'une réunion organisée par Bernard Royer, dans un hôtel de Ste-Foy, et des activités illicites de sollicitation et de placement effectuées au Québec par cette société de même que son président J. Luc (Luke) Lalonde.

Pièce I-1 déposée par le procureur de l'intimé Jean-Paul Lavoie.

Pièce D-10 déposée par l'Autorité, page 2, et témoignage de l'intimé Jean-Paul Lavoie lors de l'audience.

Céline Beaulieu a mentionné durant son témoignage lors de l'audience qu'elle continuait de fréquenter le magasin de produits naturels de l'intimé Jean-Paul Lavoie et à consulter celui-ci plusieurs fois par année dans le domaine de la santé pour sa fille et pour elle-même.

discussions à caractère général sur plusieurs sujets dont l'économie. Il a indiqué que c'est lors d'une de ces visites de Céline Beaulieu à la boutique de naturopathie de son client, vers 2003-2004, que la société SuperDirectories inc. a été mentionnée dans le cadre d'une conversation générale dont l'objectif n'avait rien à voir avec une démarche de sollicitation ou de vente d'actions de cette société de la part de son client 12.

[22] Le procureur de l'intimé Jean-Paul Lavoie a rappelé que la preuve démontre que ce n'est que le 1^{er} mai 2006 que Céline Beaulieu a décidé de souscrire¹³ pour la première fois à des actions de SuperDirectories inc., et ce, après que celle-ci ait assisté à une réunion¹⁴ tenue peu de temps avant dans un local de Bernard Royer situé sur le Boulevard LeBourgneuf à Québec en présence d'associés¹⁵ de J. Luc (Luke) Lalonde et de plus d'une centaine d'autres investisseurs potentiels¹⁶. Il a souligné que cette réunion avait pour objectif spécifique d'intéresser des épargnants à investir dans SuperDirectories inc.

[23] Le procureur de l'intimé Jean-Paul Lavoie a rappelé que son client n'a pas assisté à cette rencontre et qu'il n'en a jamais organisée, qu'il n'a jamais remis quelque document que ce soit concernant SuperDirectories inc. à Céline Beaulieu, qu'il ne lui a jamais parlé de rendement concernant cette entreprise, qu'il n'a jamais reçu quelque paiement que ce soit de Céline Beaulieu qui était relié à l'achat d'actions de cette entreprise, qu'il ne lui a jamais remis de certificat d'actions de cette entreprise et qu'il n'a jamais signé quelque document que ce soit relié à cette entreprise.

[24] Le procureur de l'intimé Jean-Luc Lavoie a souligné que la preuve de l'Autorité repose essentiellement sur le témoignage contradictoire et imprécis d'une seule et unique personne, Céline Beaulieu, qui n'a d'ailleurs fait état que d'une conversation avec son client « autour de 2003-2004 » durant laquelle SuperDirectories inc. aurait été mentionné, soit plus de 2 ans avant qu'elle n'achète des actions de cette entreprise pour la première fois.

[25] Le procureur de l'intimé Jean-Paul Lavoie a conclu ses représentations en plaidant que son client n'a pas enfreint les dispositions de la *Loi sur les valeurs mobilières* et en demandant au Tribunal de rejeter les conclusions recherchées par la demande l'Autorité à l'encontre de celui-ci.

ANALYSE

[26] Dans la présente affaire, l'Autorité allègue que l'intimé Jean-Paul Lavoie a exercé illicitement l'activité de courtier ou de conseiller en valeurs mobilières et qu'il a

¹² Témoignage de Céline Beaulieu lors de l'audience.

Pièce D-22 déposée par l'Autorité.

¹⁴ Témoignage de Céline Beaulieu durant l'audience.

En particulier, Bernard Royer (réf. pièce D-26 déposée par l'Autorité) et Michel Desjardins (réf. Pièce D-38 déposée par l'Autorité, page 33). Voir aussi le témoignage de Céline Beaulieu lors de l'audience

¹⁶ Pièce D-38 déposée par l'Autorité, page 34.

aussi effectué des placements illégaux, le tout contrairement aux dispositions des articles 11 et 148 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

[27] L'Autorité a d'abord établi que l'intimé Jean-Paul Lavoie n'a jamais été inscrit à quelque titre que ce soit en vertu de la *Loi sur les valeurs mobilières* 17.

[28] Par ailleurs, le Tribunal note que la preuve d'activités illégales de la part de l'intimé repose essentiellement sur le témoignage de Céline Beaulieu, une épargnante qui a acheté à plusieurs reprises des actions de la société SuperDirectories inc. 18. À cet égard, la preuve révèle que Céline Beaulieu a souscrit à des actions de SuperDirectories inc. la première fois le 1^{er} mai 2006¹⁹.

[29] Le témoignage de Céline Beaulieu a été recueilli de deux manières. Elle fut d'abord convoquée par l'Autorité dans le cadre de l'enquête et interrogée par un enquêteur de cet organisme le 13 juin 2011. La transcription de cet interrogatoire fut déposée lors de l'audience par la procureure de l'Autorité²⁰. D'autre part, l'Autorité a fait témoigner Céline Beaulieu durant l'audience et, à cette occasion, celle-ci a été contre-interrogée par le procureur de l'intimé Jean-Paul Lavoie.

[30] Compte tenu que Céline Beaulieu est le seul témoin de l'Autorité et que les allégations d'activités illicites de la part de l'intimé qui sont contenues dans la demande amendée de l'Autorité reposent essentiellement sur le témoignage de Céline Beaulieu, le Tribunal a procédé à une analyse détaillée de son témoignage et a, en particulier, noté ce qui suit :

 Céline Beaulieu - tant dans son interrogatoire par un enquêteur de l'Autorité le 13 juin 2011 que durant l'audience - a été incapable d'indiquer la date précise à laquelle l'intimé Jean-Paul Lavoie lui aurait parlé de SuperDirectories inc. Tout au plus, a-t-elle mentionné « vers 2003-2004 », soit 2 à 3 ans avant qu'elle achète pour la première fois - le 1^{er} mai 2006 - des actions de SuperDirectories inc.²¹ en signant un document intitulé « Subscription Agreement » sur lequel apparaît son nom et celui de J. Luc (Luke) Lalonde, à titre de président de cette compagnie. Le nom de l'intimé Jean-Paul Lavoie n'apparaît d'aucune manière sur ce document de même que sur aucun autre document présenté en preuve par l'Autorité qui soit spécifiquement relié aux actions de SuperDirectories inc. achetées par Céline Beaulieu. Par ailleurs, durant son témoignage lors de l'audience, Céline Beaulieu a bien expliqué que le sujet de SuperDirectories inc. avait été abordé dans le cadre d'une conversation très générale avec l'intimé Jean-Paul Lavoie; conversation durant laquelle plusieurs autres sujets furent discutés, dont principalement des questions reliées à sa santé et aux produits naturels vendus au magasin de l'intimé Jean-Paul Lavoie;

Pièce D-6 déposée par l'Autorité.

Pièces D-22 et D-23 déposées par l'Autorité.

Pièce D-22 déposée par l'Autorité, première page.

²⁰ Pièce D-38 déposée par l'Autorité.

²¹ Pièce D-22 déposée par l'Autorité, première page.

Lors de son témoignage durant l'audience, Céline Beaulieu a explicitement affirmé que l'intimé Jean-Paul Lavoie ne lui a jamais fourni de renseignements financiers concernant SuperDirectories et ne lui a jamais demandé ou suggéré d'acheter des actions. Au contraire, Céline Beaulieu a affirmé que c'est elle qui lui a exprimé un intérêt à rechercher des formes d'investissements potentielles car, a-t-elle alors expliqué, « j'avais un peu d'argent et pourquoi pas tenter ma chance ». La conversation générale qu'elle avait avec l'intimé Jean-Paul Lavoie sur le thème principal de la santé aurait alors inopinément dévié vers le sujet de SuperDirectories inc., entreprise dans laquelle l'intimé Jean-Paul Lavoie avait déjà acheté des actions;

- Céline Beaulieu a affirmé durant son témoignage lors de l'audience qu'il est vraisemblable et logique qu'elle a acheté ses premières actions de SuperDirectories inc. après avoir assisté, avec d'autres investisseurs potentiels, à une réunion tenue dans les bureaux de Bernard Royer à Québec en présence de celui-ci et de Michel Desjardins. Céline Beaulieu a spécifiquement mentionné que durant cette réunion on avait exposé les qualités du moteur de recherche Internet développé par SuperDirectories inc. de même que son potentiel. Par ailleurs, dans son interrogatoire du 13 juin 2011, Céline Beaulieu a précisé à l'enquêteur de l'Autorité que « facilement 150 » personnes assistaient à cette réunion. D'autre part, la signature de Bernard Royer apparaît sur deux documents présentés en preuve par l'Autorité dont un document intitulé « Souscription », lequel est relié à la souscription d'actions de SuperDirectories inc. par un investisseur. Dans ce document Bernard Royer accepte cette souscription de 10 000 actions de SuperDirectories inc. au nom de cette société²². Durant son témoignage lors de l'audience. Céline Beaulieu a spécifiquement affirmé avoir parlé à quelques reprises à J. Luc (Luke) Lalonde, lequel était alors le président de SuperDirectories inc. À cet égard, le Tribunal souligne que sur les trois documents présentés en preuve par l'Autorité concernant la souscription d'actions de SuperDirectories inc. par Céline Beaulieu, le nom de « Luke Lalonde » apparaît chaque fois comme représentant de cette entreprise²³ et responsable de l'acceptation de ces souscriptions d'actions;
- Quant au paiement de ces actions alors que Céline Beaulieu répondait le 13 juin 2011 « oui » à la question suivante de l'enquêteur de l'Autorité « O.K. C'est à lui (Jean-Paul Lavoie) que vous avez donné les montants d'argent? » durant son témoignage lors de l'audience elle a explicitement affirmé avoir remis ces paiements notamment sous la forme de chèques et de traites bancaires à Bernard Royer à son bureau du Boulevard LeBourgneuf à Québec. Par ailleurs, l'Autorité n'a présenté en preuve aucune copie de ces chèques et traites bancaires, aucun document bancaire n'attestant que des sommes d'argent

²² Pièce D-26 déposée par l'Autorité.

Pièce D-22 déposée par l'Autorité.

appartenant à Céline Beaulieu ou à son commerce de restauration auraient été utilisées pour payer des actions de SuperDirectories inc. et aucune preuve documentaire à l'effet que des paiements - sous quelque forme que ce soit - auraient transité de Céline Beaulieu vers SuperDirectories inc. par l'intermédiaire de l'intimé Jean-Paul Lavoie;

- Durant son interrogatoire par l'enquêteur de l'Autorité le 13 juin 2011, Céline Beaulieu a indiqué qu'elle anticipait un rendement de « 2 à 3 fois ce que j'avais mis » en achetant des actions de SuperDirectories inc. Or, dans son témoignage lors de l'audience, Céline Beaulieu a affirmé explicitement que l'intimé Jean-Paul Lavoie ne lui « a jamais parlé de rendement », dans la conversation qu'elle avait eu avec lui concernant SuperDirectories inc.;
- Céline Beaulieu s'est contredite durant son interrogatoire par l'enquêteur de l'Autorité le 13 juin 2011 lorsqu'elle a répondu « oui, oui » à la question de l'enquêteur « C'est lui (Jean-Paul Lavoie) qui vous a remis vos certificats d'actions (de SuperDirectories inc.)? », alors que précédemment elle lui avait confirmé que c'était l'agent de transfert « Transfer Online » qui lui avait fait parvenir ces certificats d'actions. Lors de son témoignage durant l'audience, Céline Beaulieu a clairement expliqué au Tribunal que tous ces certificats d'actions de SuperDirectories inc. lui furent envoyés par Transfer Online et non par l'intimé Jean-Luc Lavoie. Céline Beaulieu a alors indiqué qu'elle avait encore en sa possession l'enveloppe provenant de « Transfer Online » qui contenait les certificats d'actions de SuperDirectories inc. transmis par cet agent de transfert;
- Durant son interrogatoire du 13 juin 2011 par un enquêteur de l'Autorité, Céline Beaulieu a affirmé que SuperDirectories inc. était alors bien loin dans ses pensées parce que son père était décédé il y a un mois et que sa mère était à l'hôpital avec de sérieux problèmes de santé. Elle a alors aussi affirmé à l'enquêteur qu'elle se sentait « comme une criminelle ». Durant son témoignage lors de l'audience, elle a répété qu'à cause de la façon dont l'enquêteur de l'Autorité lui avait parlé durant son interrogatoire du 13 juin 2011, elle se sentait à ce moment « comme une coupable de quelque chose et je me demandais quoi, là » et que cela avait pu influencer la nature des réponses qu'elle avait alors fournies à l'enquêteur.
- [31] Par ailleurs, le procureur de l'intimé Jean-Paul Lavoie a fait témoigner son client et le Tribunal note que celui-ci a livré un témoignage franc et dépourvu de contradictions durant lequel il a, notamment, expliqué :
 - Vendre des produits naturels depuis une vingtaine d'années dans sa boutique de Sillery, un des quartiers de la ville de Québec, et avoir connu Céline Beaulieu durant la période 1999-2000. Il a précisé qu'ils sont devenus par la suite des amis et que lors des visites de celle-ci à son magasin, ils avaient souvent des conversations portant sur des sujets très variés;

 Avoir eu ont eu une conversation à son magasin de produits naturels avec Céline Beaulieu, vers 2003-2004, durant laquelle le sujet de SuperDiriectories inc. a été incidemment abordé. Il a précisé que ce sujet fut discuté d'une manière très accessoire avec plusieurs autres sujets, le tout dans le cadre d'une conversation dont le thème principal était la santé de Céline Beaulieu et l'achat de produits naturels;

- Que dans le cadre de cette visite à son magasin, Céline Beaulieu qui a un conseiller financier la conseillant notamment pour des placements reliés à des fonds communs de placement et à son REER aurait alors abordé le sujet de ses placements. La conversation a alors bifurqué sur SuperDirectories inc. dont il avait acheté des actions vers 2003 à la suite d'une réunion organisée par Bernard Royer dans un hôtel de Ste-Foy, durant laquelle J. Luc (Luke) Lalonde et Michel Desjardins étaient aussi présents. Cette réunion, à laquelle participèrent une dizaine d'épargnants, avait pour but d'expliquer les caractéristiques et le potentiel du moteur de recherche Internet alors en développement par SuperDirectories inc. et d'attirer des investissements dans cette entreprise. J. Luc (Luke) Lalonde avait alors expliqué aux participants qu'il possédait toutes les autorisations requises pour les solliciter;
- Qu'il acheté des actions de SuperDirectories inc. en signant lors de cette réunion un formulaire de souscription d'actions accompagné d'un chèque pour un montant correspondant au prix de ces actions. Jean-Paul Lavoie a indiqué n'avoir jamais tiré aucun rendement de son investissement d'environ 13 000 \$ dans SuperDirectories inc. qu'il considère maintenant comme perdu et comme marginalement important pour lui;
- Qu'il n'a jamais incité ou conseillé à Céline Beaulieu d'acheter des actions de SuperDirectories inc., ne lui a jamais fourni de documentation concernant cette entreprise et ne lui a jamais parlé de rendement ni évoqué de chiffres reliés à sa performance financière. Il lui aurait simplement dit que si elle voulait en savoir davantage sur SuperDirectories inc., elle n'avait qu'à assister à une des réunions organisées par Bernard Royer, ce qu'elle fit plusieurs années plus tard de son propre chef sans qu'il soit d'aucune manière présent;
- N'avoir jamais été un mandataire, employé, représentant ou intermédiaire de quelque manière que ce soit de SuperDirectories inc., ni jamais avoir conseillé à une personne d'acheter des actions de cette entreprise. À cet égard, il a déposé un document²⁴ signé par feu J. Luc (Luke) Lalonde, daté du 22 septembre 2014, dans lequel celui-ci écrit que :
 - « Je, Luke Lalonde, president de la cie. SuperDirectories Inc. confirme par la présente que Jean-Paul Lavoie n'est pas relie avec SuperDirectories Inc. d'aucune façon. »

²⁴ Pièce I-1 déposée par le procureur de l'intimé.

 Avoir téléphoné à J. Luc (Luke) Lalonde après avoir été informé des allégations de l'Autorité à son endroit et lui avoir demandé de lui fournir un document attestant qu'il n'avait jamais été associé de quelque manière que ce soit à SuperDirectories inc., ce que J. Luc (Luke) Lalonde, maintenant décédé, a alors accepté de faire en lui faisant parvenir le document susmentionné;

- Les circonstances dans lesquelles son nom s'est retrouvé, sans son consentement, sur un document²⁵ que J. Luc (Luke) Lalonde a fait parvenir aux actionnaires de SuperDirectories inc. et qui porte la date du 5 juin 2013. À cet égard, il a expliqué avoir demandé à J. Luc (Luke) Lalonde de corriger immédiatement cette situation dès qu'il en fut informé. Il a par ailleurs précisé avec franchise avoir, à deux reprises, informé des personnes sur la procédure générale à suivre pour ouvrir un compte de courtage à la Banque Nationale, mais ce, sans jamais les inciter de quelque manière que ce soit à acheter des actions de SuperDirectories inc. ou d'une autre société;
- Que Céline Beaulieu ne lui a jamais donné d'argent, sous quelque forme que ce soit, afin d'acheter des actions de SuperDirectories inc.
- [32] Après avoir dûment considéré l'ensemble de la preuve, argumentation et jurisprudence présentées par les parties, le Tribunal est d'avis qu'il n'existe pas de preuve prépondérante à l'effet que l'intimé Jean-Paul Lavoie a enfreint les articles 11 et 148 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.
- [33] Par conséquent, le Tribunal en vient à la conclusion qu'il n'y a pas lieu d'émettre à son endroit les ordonnances demandées par l'Autorité.

DISPOSITIF

[34] **POUR CES MOTIFS**, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 93 et 94 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* :

REJETTE les conclusions recherchées par la demande amendée de l'Autorité à l'encontre de l'intimé Jean-Paul Lavoie.

M^e Jean-Pierre Cristel, vice-président

Me Annie Fortin (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) Procureure de l'Autorité des marchés financiers, partie demanderesse

²⁵ Pièce D-10 déposée par l'Autorité, page 2.

PAGE: 11 2014-041-001

M^e Vital Julien Procureur de Jean-Paul Lavoie, partie intimée

Date d'audience : 26 février 2016

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MONTRÉAL

DOSSIER N°: 2015-020

DÉCISION N°: 2015-020-008

DATE: Le 12 août 2016

EN PRÉSENCE DE : M° JEAN-PIERRE CRISTEL

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

C

FRANCIS BEAUCHAMP

et

9282-0877 QUÉBEC INC.

et

BEAUCHAMP GESTION ET CONSTRUCTION INC.

et

RENÉE MORIER

et

SYLVAIN MILETTE

et

RAYMOND MORIER

et

MARIE FENEZ

et

ALAIN BEAUCHAMP

et

JEANNE BRULÉ

et

GESTION BRULÉ-BEAUCHAMP ET FILS INC.

Parties intimées

CAISSE DESJARDINS DE JOLIETTE

2015-020-008 PAGE : 2

et

INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.

et

DESJARDINS VALEURS MOBILIÈRES

et

BANQUE NATIONALE DU CANADA

et

RBC DOMINION SECURITIES

ef

RBC DIRECT INVESTING

Parties mises en cause

DÉCISION

PROLONGATION D'ORDONNANCES DE BLOCAGE

[art. 93, Loi sur l'Autorité des marchés financiers, RLRQ, c. A-33.2 et art. 249 et 250, Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1]

[1] Veuillez prendre note que le 18 juillet 2016, certaines dispositions législatives sont entrées en vigueur faisant en sorte de changer le nom du Bureau de décision et de

Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015, L.Q. 2016, c.7, art. 171 à 180 par le truchement de l'article 225, al. 1, par. 3.

2015-020-008 PAGE : 3

révision pour le Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après le « Tribunal »)². La présente décision est rendue en tenant compte de cette nouvelle appellation.

HISTORIQUE DU DOSSIER

- [2] L'Autorité des marchés financiers (l'« *Autorité* ») a, le 21 août 2015, saisi le Tribunal d'une demande d'audience *ex parte* visant à obtenir les conclusions suivantes :
 - des ordonnances d'interdiction d'opérations sur valeurs, à l'encontre des intimés Francis Beauchamp, Alain Beauchamp, Jeanne Brulé, Renée Morier, Sylvain Milette, Raymond Morier et Marie Fenez;
 - des ordonnances de blocage à l'encontre des intimés et des mises en cause au présent dossier.
- [1] Le 25 août 2015, le Tribunal a tenu une audience *ex parte* afin d'entendre la demande de l'Autorité.
- [2] Le 26 août 2015, le Tribunal a accueilli la demande amendée de l'Autorité et a rendu une décision³ mentionnant que les motifs détaillés suivraient. Le 4 septembre 2015, le Tribunal a rendu les motifs détaillés à l'appui de sa décision rendue le 26 août dernier⁴.
- [3] Le 8 septembre 2015, les intimés Francis Beauchamp, 9282-0877 Québec inc. et Beauchamp Gestion et Construction inc. ont déposé une demande intitulée « Requête en levée et en levée partielle d'ordonnances de blocage ».
- [4] Le 10 septembre 2015, une audience s'est tenue relativement à cette dernière demande. Les parties concernées ont soumis au Tribunal une entente.
- [5] Le 11 septembre 2015, le Tribunal a rendu une décision⁵ entérinant l'entente intervenue entre l'Autorité et les intimés Francis Beauchamp, 9282-0877 Québec inc. et Beauchamp Gestion et Construction inc., dont les conclusions sont les suivantes :
 - « **ORDONNE** la levée partielle des ordonnances de blocage prononcées le 26 août 2015 aux seules fins :
 - de permettre à Francis Beauchamp d'ouvrir un nouveau compte bancaire aux conditions suivantes :
 - a. Francis Beauchamp devra transmettre par courriel à l'Autorité, à l'adresse courriel suivante : xavier.saint-pierre@lautorite.qc.ca, les documents d'ouverture du compte bancaire auprès d'une institution bancaire, et ce, dans les 48 heures de l'ouverture du compte bancaire;

Dans les paragraphes subséquents, l'expression « Tribunal » est substituée à l'expression « Bureau », et ce, même lorsque l'on réfère à un fait survenu antérieurement au 18 juillet 2016.

³ Autorité des marchés financiers c. Beauchamp, 2015 QCBDR 115.

⁴ Autorité des marchés financiers c. Beauchamp, 2015 QCBDR 115 (motifs détaillés).

⁵ Autorité des marchés financiers c. Beauchamp, 2015 QCBDR 120.

2015-020-008 PAGE: 4

b. Francis Beauchamp devra transmettre par courriel à l'Autorité, à l'adresse suivante : xavier.saint-pierre@lautorite.qc.ca, une copie des relevés du compte bancaire ouvert auprès de l'institution financière, et ce, à chaque lundi (au plus tard à 17h00) suivant la fin d'un mois;

- c. Francis Beauchamp devra transmettre, à la demande de l'Autorité, par courriel à l'Autorité, à l'adresse courriel suivante : xavier.saintpierre@lautorite.qc.ca, les pièces justificatives (dépôts et retraits) de chacune des transactions effectuées dans son compte bancaire, et ce, dans les 48 heures de la réception de la demande de l'Autorité;
- d. Francis Beauchamp devra aviser l'Autorité, par courriel, à l'adresse courriel suivante : xavier.saint-pierre@lautorite.gc.ca, de tous changements quant à ses sources de revenus et dépenses mensuelles énumérés aux paragraphes 14 à 16 de la demande intitulée « Requête en levée et en levée partielle d'ordonnances de blocage », et ce dans les 48 heures de la survenance du changement en question;
- de soustraire du blocage le compte bancaire n° 815-00026-205323 auprès de la Caisse populaire Desjardins de Joliette, ayant une succursale située au 575, rue Notre-Dame, Joliette, Québec, J6E 3H8 et appartenant à 9282-0877 Québec inc., et ce, conditionnellement au respect par les requérants des engagements souscrits dans l'entente ci-jointe.
- de permettre, exclusivement tout dépôt, dans l'ensemble des comptes de Francis Beauchamp, 9282-0877 Québec inc. et Beauchamp Gestion et Construction inc., et ce, aux conditions suivantes:
 - a. Francis Beauchamp, 9282-0877 Québec inc. et Beauchamp Gestion et Construction inc. devront transmettre par courriel à l'Autorité, à l'adresse suivante : xavier.saint-pierre@lautorite.qc.ca, une copie des relevés des comptes bancaires faisant état des dépôts et les pièces justificatives en lien avec ces dépôts, et ce, à chaque lundi (au plus tard à 17h00) suivant la fin d'un mois. »6
- Le 15 septembre 2015, les intimés Alain Beauchamp, Jeanne Brulé et Gestion Brulé-Beauchamp et fils inc. ont déposé une demande intitulée « Requête des intimés, Alain Beauchamp, Jeanne Brulé et Gestion Brulé-Beauchamp et fils inc. afin d'obtenir mainlevée de l'ordonnance de blocage partiellement ou en totalité concernant leurs comptes bancaires et pour ordonnance ».
- Le 17 septembre 2015, lors de l'audience, les parties concernées ont déposé une entente et à cette même date, le Tribunal a rendu une décision entérinant l'entente intervenue entre l'Autorité et les intimés Alain Beauchamp, Jeanne Brulé et Gestion Brulé-Beauchamp et fils inc.
- Le 17 mai 2016, le Tribunal a été saisi de deux demandes de levée partielle des ordonnances de blocage à l'égard de Francis Beauchamp. À la suite d'une audience

Autorité des marchés financiers c. Beauchamp, 2015 QCBDR 124.

2015-020-008 PAGE : 5

tenue le 19 mai 2016, le Tribunal a, le 25 mai 2016, rendu deux décisions accordant des levées des ordonnances de blocage afin de permette spécifiquement la vente d'un véhicule⁸ et d'un immeuble⁹ appartenant à Francis Beauchamp.

- [9] Le 11 décembre 2015¹⁰ et le 1^{er} avril 2016¹¹, le Tribunal a prolongé les ordonnances de blocage pour des périodes de 120 jours renouvelables.
- [10] Le 19 juillet 2016, l'Autorité a déposé au Tribunal une demande de prolongation des ordonnances de blocage en vigueur au présent dossier accompagnée d'un avis de présentation pour la chambre de pratique du 4 août 2016. À cette date, la date de l'audience ayant pour objectif d'entendre au mérite cette demande de l'Autorité a été fixée au 12 août 2016.

AUDIENCE

- [11] L'audience du 12 août 2016 s'est tenue au siège du Tribunal en présence de la procureure de l'Autorité. Bien qu'ils aient dûment reçu signification de la demande de l'Autorité, les intimés et les mis en causes visés par cette demande n'étaient ni présents, ni représentés.
- [12] La procureure de l'Autorité a toutefois informé le Tribunal que cet organisme a reçu, le 28 juillet 2016, un courriel du procureur des intimés Alain Beauchamp, Jeanne Brûlé et Gestion Brûlé-Beauchamp et fils inc. rappelant que ses clients ne contestaient pas les ordonnances de blocage les concernant et a déposé une copie de cette lettre durant l'audience.
- [13] Elle a aussi informé le Tribunal que l'Autorité a reçu, le 8 août 2016, un courriel du procureur des intimés Renée Morier et Sylvain Milette l'informant que ses clients ne contestent pas la présente demande de l'Autorité.
- [14] La procureure de l'Autorité a indiqué que l'enquête dans le cadre de la présente affaire se poursuit et que 42 constats d'infractions de nature pénale ont été déposés à l'encontre des intimés, à l'exception de la compagnie 9282-0877 Québec inc., de la compagnie Beauchamp gestion et construction inc. et de la compagnie Gestion Brûlé-Beauchamp et fils inc. À cet égard, elle a informé le Tribunal qu'une conférence de gestion doit se tenir le 6 septembre 2016.
- [15] La procureure de l'Autorité a souligné que les motifs initiaux, ayant justifié l'émission des ordonnances de blocage par le Tribunal dans le présent dossier, sont toujours présents.
- [16] Elle a conclu ses représentations en plaidant qu'il est dans l'intérêt public que le Tribunal prolonge les ordonnances de blocage actuellement en vigueur au présent dossier, et ce, pour une période de 120 jours, renouvelable.

⁸ Autorité des marchés financiers c. Beauchamp, 2016 QCBDR 61.

⁹ Autorité des marchés financiers c. Beauchamp, 2016 QCBDR 60

¹⁰ Autorité des marchés financiers c. Beauchamp, 2015 QCBDR 159.

¹¹ Autorité des marchés financiers c. Beauchamp, 2016 QCBDR 36...

2015-020-008 PAGE : 6

ANALYSE

[17] L'article 249 de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹² prévoit que l'Autorité peut demander au Tribunal d'ordonner à une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête de ne pas se départir de fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession¹³.

- [18] De même, le Tribunal peut rendre une ordonnance à l'encontre d'une personne qui fait ou ferait l'objet d'une enquête afin qu'elle ne puisse pas retirer de fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle¹⁴. Enfin, le Tribunal peut ordonner à toute personne de ne pas se départir des fonds, titres ou autres biens dont elle a le dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle¹⁵.
- [19] Le 2^e alinéa de l'article 250 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoit que le Tribunal peut prolonger une ordonnance de blocage si les personnes intéressées ne manifestent pas leur intention de se faire entendre ou si elles n'arrivent pas à établir que les motifs de l'ordonnance de blocage initiale ont cessé d'exister¹⁶.
- [20] À l'occasion d'une demande de prolongation de blocage, le Tribunal se penche sur la présence des motifs initiaux ayant justifié l'ordonnance de blocage. Le fardeau d'établir que les motifs initiaux ont cessé d'exister repose sur les intimés.
- [21] À cet égard, la procureure de l'Autorité a indiqué que les motifs initiaux qui ont justifié l'émission d'ordonnances de blocage dans la présente affaire existent toujours et que l'enquête se poursuit. Elle a rappelé que les intimés qui sont des personnes physiques font actuellement l'objet de 42 constats d'infractions et que les procédures pénales se poursuivent devant la Chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec.
- [22] Par ailleurs, cinq des intimés ont informé l'Autorité par l'entremise de leurs procureurs qu'ils ne s'opposaient pas à la présente demande de l'Autorité. Quant aux autres intimés, ils n'étaient ni présents, ni représentés lors de l'audience et n'ont donc pas démontré que les motifs initiaux qui ont justifié l'émission d'ordonnances de blocage à leur encontre ont cessé d'exister.
- [23] Par conséquent, le Tribunal est d'avis qu'il est dans l'intérêt public de prolonger, à titre de mesures conservatoires, les ordonnances de blocage en vigueur dans le présent dossier, et ce, pour une période additionnelle de 120 jours, renouvelable.

DISPOSITIF

¹² RLRQ, c. V-1.1.

¹³ *Id.*, art. 249 (1°).

¹⁴ *Id.*, art. 249 (2°).

¹⁵ *Id.*, art. 249 (3°).

¹⁶ *Id.*, art. 250, 2^e al.

2015-020-008 PAGE: 7

POUR CES MOTIFS, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 249 et 250 de la Loi sur les valeurs mobilières 17 et de l'article 93 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers¹⁸ :

ACCUEILLE la demande de prolongation des ordonnances de blocage présentée par l'Autorité dans le cadre du présent dossier;

PROLONGE les ordonnances de blocage prononcées le 26 août 2015, dont les motifs détaillés ont été rendus le 4 septembre 2015, pour une période de 120 jours commençant le 17 août 2016 et se terminant le 14 décembre 2016 de la manière suivante, et ce, à moins gu'elles ne soient modifiées ou abrogées avant l'échéance de ce terme :

ORDONNE à Francis Beauchamp de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'il a en sa possession;

ORDONNE à Francis Beauchamp, de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, dont notamment auprès de la mise en cause, Caisse Desjardins de Joliette, ayant son domicile situé au 575, rue Notre-Dame, Joliette, Québec, J6E 3H8, notamment dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à la mise en cause, Caisse Desjardins de Joliette, ayant son domicile situé au 575, rue Notre-Dame, Joliette, Québec, J6E 3H8, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Francis Beauchamp, notamment dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à Francis Beauchamp de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, dont notamment auprès de la mise en cause, Valeurs mobilières Desjardins, ayant une succursale située au 1170, rue Peel, bureau 105, Montréal, Québec, H3B 0A9, notamment dans le compte portant le numéro [...] et dans le compte portant le numéro [...]:

ORDONNE à la mise en cause, Valeurs mobilières Desjardins, ayant son domicile situé au 1170, rue Peel, bureau 105, Montréal, Québec, H3B 0A9, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Francis Beauchamp, notamment dans le compte portant le numéro [...] et dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à Francis Beauchamp de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, dont notamment auprès de la mise en cause, Investia Services Financiers inc.,

RLRQ, c. A-33.2.

2015-020-008 PAGE : 8

ayant une succursale située au 6700, boul. Pierre-Bertrand, bureau 300, Québec, Québec, G2J 0B4, notamment dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à la mise en cause, Investia Services Financiers inc., ayant son domicile situé au 6700, boul. Pierre-Bertrand, bureau 300, Québec, Québec, G2J 0B4, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Francis Beauchamp, notamment dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à Beauchamp Gestion et Construction Inc. de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, dont notamment auprès de la mise en cause, Caisse populaire de Joliette, ayant une succursale située au 575, rue Notre-Dame, Joliette, Québec, J6E 3H8, notamment dans le compte portant le numéro 815-00026-204938;

ORDONNE à la mise en cause, Caisse populaire Desjardins de Joliette, ayant son domicile situé au 575, rue Notre-Dame, Joliette, Québec, J6E 3H8, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Beauchamp Gestion et Construction inc., notamment dans le compte portant le numéro 815-00026-204938;

ORDONNE à 9282-0877 Québec inc. de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui;

ORDONNE à Alain Beauchamp de ne pas se départir, directement ou indirectement, de la motocyclette de marque Harley Davidson, modèle FLHTC dont le numéro d'identification est 5HD1MALA9EB855902;

ORDONNE à Alain Beauchamp de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, dont notamment auprès de la mise en cause, Valeurs mobilières Desjardins, ayant une succursale située au 1170 rue Peel, bureau 105, Montréal, Québec, H3B 0A9, notamment dans le compte portant le numéro [...] et dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à la mise en cause, Valeurs mobilières Desjardins, ayant son domicile situé au 1170, rue Peel, bureau 105, Montréal, Québec, H3B 0A9, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Alain Beauchamp, notamment dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à Jeanne Brulé de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, dont notamment auprès de la mise en cause, Valeurs mobilières Desjardins, ayant une succursale située au 1170, rue Peel, bureau 105, Montréal, Québec, H3B 0A9, notamment dans le compte portant le numéro [...] et dans le compte portant le numéro [...];

2015-020-008 PAGE: 9

ORDONNE à la mise en cause, Valeurs mobilières Desjardins, ayant son domicile situé au 1170, rue Peel, bureau 105, Montréal, Québec, H3B 0A9, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Jeanne Brulé, notamment dans le compte portant le numéro [...] et dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à Alain Beauchamp et Jeanne Brulé de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, dont notamment auprès de la mise en cause, Caisse populaire Desjardins de Joliette, ayant une succursale située au 575, rue Notre-Dame, Joliette, Québec, J6E 3H8, notamment dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à la mise en cause, Caisse populaire Desjardins de Joliette, ayant son domicile situé au 575, rue Notre-Dame, Joliette, Québec, J6E 3H8, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Alain Beauchamp et Jeanne Brulé, notamment dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à Gestion Brulé-Beauchamp et fils inc. de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui:

ORDONNE à Renée Morier et Sylvain Milette, de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, dont notamment auprès de la mise en cause, Banque Nationale du Canada, ayant une succursale située au 1452, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, J3V 5J2, notamment dans le compte portant le [...];

ORDONNE à la mise en cause, Banque Nationale du Canada, ayant son domicile situé au 1452, rue Roberval, Saint-Bruno-de-Montarville, Québec, J3V 5J2, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Renée Morier et Sylvain Milette, notamment dans le compte portant le numéro [...]:

ORDONNE à Raymond Morier de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'il a en sa possession;

ORDONNE à Raymond Morier de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, dont notamment auprès de la mise en cause, RBC Direct Investing, ayant une place d'affaire au 1, Place Ville-Marie, 2e étage, aile ouest, Montréal, Québec, H3C 3A9, notamment dans les comptes portant les numéros [...], [...], [...] et [...];

ORDONNE à la mise en cause, RBC Direct Investing, ayant une place d'affaires au 1, Place Ville-Marie, 2e étage, aile ouest, Montréal, Québec, H3C 3A9, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Raymond Morier, notamment dans les comptes portant les numéros [...], [...], [...] et [...];

2015-020-008 PAGE : 10

ORDONNE à Raymond Morier, de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, dont notamment auprès de la mise en cause, RBC Dominion Securities, ayant une succursale située au une place d'affaires au 1, Place Ville-Marie, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 4R8, notamment dans les comptes portant les numéros [...], [...] et [...];

ORDONNE à la mise en cause, RBC Dominion Securities, ayant une place d'affaires au 1, Place Ville-Marie, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 4R8, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Raymond Morier, notamment dans les comptes portant les numéros [...], [...] et [...];

ORDONNE à Marie Fenez de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en sa possession;

ORDONNE à Marie Fenez de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, dont notamment auprès de la mise en cause, RBC Direct Investing, ayant une place d'affaire d'affaires au 1, Place Ville-Marie, 2e étage, aile ouest, Montréal, Québec, H3C 3A9, notamment dans les comptes portant les numéros [...] et [...];

ORDONNE à la mise en cause, RBC Direct Investing, ayant une place d'affaires au 1, Place Ville-Marie, 2e étage, aile ouest, Montréal, Québec, H3C 3A9, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Marie Fenez, notamment dans les comptes portant les numéros [...] et [...];

ORDONNE à Marie Fenez, de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, dont notamment auprès de la mise en cause, RBC Dominion Securities, ayant une place d'affaires au 1, Place Ville-Marie, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 4R8, notamment dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à la mise en cause, RBC Dominion Securities, ayant une place d'affaires au 1, Place Ville-Marie, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 4R8, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Marie Fenez, notamment dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à Raymond Morier et Marie Fenez de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, dont notamment auprès de la mise en cause, RBC Direct Investing, ayant une place d'affaires au 1, Place Ville-Marie, 2e étage, aile ouest, Montréal, Québec, H3C 3A9, notamment dans le compte numéro [...];

ORDONNE à la mise en cause, RBC Direct Investing, ayant une place d'affaires au 1, Place Ville-Marie, 2e étage, aile ouest, Montréal, Québec, H3C 3A9, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en

2015-020-008 PAGE : 11

dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Raymond Morier et Marie Fenez, notamment dans le compte numéro [...];

ORDONNE à Raymond Morier et Marie Fenez de ne pas retirer des fonds, titres ou autres biens des mains d'une autre personne qui les a en dépôt ou qui en a la garde ou le contrôle pour lui, dont notamment auprès de la mise en cause, RBC Dominion Securities, ayant une place d'affaires au 1, Place Ville-Marie, bureau 300, Montréal, Québec, H3B 4R8, notamment dans le compte portant le numéro [...];

ORDONNE à la mise en cause, RBC Dominion Securities, ayant une place d'affaires au 1, Place Ville-Marie – Bureau 300, Montréal, Québec, H3B 4R8, de ne pas se départir, directement ou indirectement, des fonds, titres ou autres biens qu'elle a en dépôt, ou dont elle a la garde ou le contrôle pour Raymond Morier et Marie Fenez, notamment dans le compte portant le numéro [...].

La présente décision ne doit pas être interprétée comme empêchant l'exécution des décisions rendues les 11¹⁹ et 17²⁰ septembre 2015 accordant des levées de blocage à l'égard des intimés Francis Beauchamp, 9282-0877 Québec inc. et Beauchamp Gestion et Construction inc. et des intimés Alain Beauchamp, Jeanne Brulée, Gestion Brulé-Beauchamp et fils inc.

M^e Jean-Pierre Cristel, vice-président

M^e Camille Rochon-Lamy (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 12 août 2016

Autorité des marchés financiers c. Beauchamp, préc., note 5.

Autorité des marchés financiers c. Beauchamp, préc., note 7.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF **DES MARCHÉS FINANCIERS**

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MONTRÉAL

DOSSIER N°: 2014-029

DÉCISION N°: 2014-029-009

DATE: Le 15 août 2016

EN PRÉSENCE DE : M° CLAUDE ST PIERRE

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

DONALD MURPHY

DIANE BEAUCHAMP

SERVICES FINANCIERS D.D.A. et ASSOCIÉS INC.

COMPTAB-FISC INC. (antérieurement connu sous le nom de Les Services Financiers Donald Murphy et Associés inc.)

Parties intimées

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, personne morale légalement constituée ayant une place d'affaires au 8595, rue Hochelaga, Montréal (Québec), H1L 2M2 et

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS SYNDIC INC., ès qualité de syndic à la faillite de Donald Murphy, personne morale ayant une place d'affaire au 2360, boul. Marie-Victorin, bureau 200, Longueuil (Québec) J4G 1B5

Parties mises en cause

ORDONNANCES DE RESTITUTION ET DE LEVÉE DE BLOCAGE

[art. 115.3 et 115.9, Loi sur la distribution de produits et services financiers, RLRQ, c. D-9.2 et art. 93 et 115.14, Loi sur l'Autorité des marchés financiers, RLRQ, c. A-33.2]

M^e Ève Demers (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) Procureure de l'Autorité des marchés financiers

Date d'audience : 11 août 2016

DÉCISION

[1] Veuillez prendre note que le 18 juillet 2016, certaines dispositions législatives¹ sont entrées en vigueur faisant en sorte de changer le nom du Bureau de décision et de révision pour le Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après le « Tribunal »)². La présente décision est rendue en tenant compte de cette nouvelle appellation.

L'HISTORIQUE DU DOSSIER

- [2] Le 20 juin 2014³, le Tribunal a accueilli une demande *ex parte* de l'Autorité des marchés financiers (l' « *Autorité* ») dans le présent dossier, en prononçant un ensemble d'ordonnances et notamment des ordonnances de blocage à l'encontre des intimés et à l'égard de la mise en cause.
- [3] Les ordonnances susmentionnées furent rendues en vertu des articles 93, 94 et 115.9, *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*⁴ et des articles 115, 115.3 et 115.9 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*⁵.
- [4] Le 26 juin 2014, les intimés Diane Murphy et Les Services financiers Donald Murphy et Associés inc. ont transmis au Tribunal, par l'entremise de leur procureur, un avis de contestation de sa décision du 20 juin 2014. Pour y donner suite, une audience *pro forma* a eu lieu au siège du Tribunal le 2 juillet 2014, afin de déterminer une date pour entendre au mérite cette contestation, laquelle fut fixée au 23 juillet 2014.
- [5] Le 23 juillet 2014, le procureur de ces intimés a retiré sa demande de contestation et a présenté une demande en levée partielle des ordonnances de blocage pour les intimées Diane Beauchamp et Les Services Financiers Donald Murphy et associés inc. Le 14 août 2014⁶, le Tribunal a levé partiellement les ordonnances de blocage pour donner suite à cette demande, et ce, de la manière suivante :
 - « **LÈVE** partiellement l'ordonnance de blocage n° 2014-029-001 qu'il a prononcées le 20 juin 2014, à l'égard des comptes énumérés ci-après :
 - le compte personnel de Diane Beauchamp [...], détenu auprès de la mise-en-cause Banque Laurentienne du Canada, sise au 8595, rue Hochelaga, Montréal (Québec), H1L 2M2;

Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015, L.Q. 2016, c. 7, art. 171 à 180 et 225, al. 1, par. 3°.

² Dans les paragraphes subséquents, l'expression « Tribunal » est substituée à l'expression « Bureau », et ce, même lorsque l'on réfère à un fait survenu antérieurement au 18 juillet 2016.

³ Autorité des marchés financiers c. Murphy, 2014 QCBDR 67.

⁴ RLRQ, c. A-33.2.

⁵ RLRQ, c. D-9.2.

⁶ Autorité des marchés financiers c. Beauchamp, 2014 QCBDR 88.

 le compte commercial de la société Les services financiers Donald Murphy et associés inc. n° 049578-3 01, détenu auprès de la mise-en-cause Banque Laurentienne du Canada, sise au 8595, rue Hochelaga, Montréal (Québec), H1L 2M2;

 le compte commercial de la société Les services financiers Donald Murphy et associés inc. n° 049578-3 02, détenu auprès de la mise-en-cause Banque Laurentienne du Canada, sise au 8595, rue Hochelaga, Montréal (Québec), H1L 2M2.

[47] La présente décision de levée partielle de blocage est accordée aux conditions suivantes :

- Donald Murphy ou la société Services financiers D.D.A. et associés inc. n'auront, en aucun temps et de quelque manière que ce soit, accès aux comptes qui font l'objet de la présente décision, que ce soit pour y effectuer un dépôt, un retrait ou toute autre transaction;
- Diane Beauchamp s'engagera auprès de l'Autorité à ne pas donner accès à Donald Murphy ou à la société Services financiers D.D.A. et associés inc., en aucun temps et de quelque manière que ce soit, à l'un des comptes qui font l'objet de la présente décision.
- aucune carte bancaire émise pour accéder aux comptes faisant l'objet de la présente décision ne pourra être confiée à Donald Murphy et aucun numéro d'identification personnel, identifiant ou mot de passe permettant de négocier à ces comptes avec une telle carte ne pourra être communiqué à Donald Murphy. Diane Beauchamp aura par conséquent le devoir procéder au changement de ces informations dans les 3 jours suivant la signification de la présente décision. »⁷

[Référence omise]

[6] Les ordonnances de blocage au présent dossier, telles qu'elles furent prononcées initialement par la décision du 20 juin 2014⁸ et modifiées par la décision de levée partielle de blocage du 14 août 2014⁹, furent par la suite prolongées aux dates suivantes :

- le 10 octobre 2014¹⁰;
- le 30 janvier 2015¹¹;

⁷ *Id.*, 11-12.

⁸ Autorité des marchés financiers c. Murphy, précitée, note 3.

Autorité des marchés financiers c. Beauchamp, précitée, note 6.

¹⁰ Autorité des marchés financiers c. Murphy, 2014 QCBDR 115.

¹¹ Autorité des marchés financiers c. Murphy, 2015 QCBDR 16.

- le 13 mai 2015¹²;
- le 11 août 2015¹³;
- le 15 décembre 2015¹⁴; et
- le 28 avril 2016¹⁵.

[7] Le 22 juillet 2016, l'Autorité a déposé une demande, présentable à la chambre de pratique du 11 août 2016, visant à obtenir la restitution des sommes détenues par l'intimé Donald Murphy dans le compte bancaire qu'il a ouvert auprès de la Banque Laurentienne du Canada et qui fait l'objet de l'ordonnance de blocage. L'audience au fond sur la demande a procédé à cette date. Cette demande a fait l'objet d'amendements au cours de l'audience.

LA DEMANDE

[8] Le Tribunal reproduit ci-après les allégations de la demande de l'Autorité, telle qu'elle fut amendée cours de l'audience du 11 août 2016 :

I. INTRODUCTION

Amendé

1. Par la présente demande, l'Autorité des marchés financiers (ci-après l' « Autorité ») demande au Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après le « Tribunal ») de prononcer une ordonnance [...] de restitution et de levée de blocages initialement obtenue le 20 juin 2014 aux termes de la décision n° 2014-029-001, tel qu'il appert du dossier du tribunal:

II. LES PARTIES

- L'Autorité des marchés financiers (I' « Autorité ») est l'organisme chargé notamment de l'administration de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, RLRQ, c. D-9.2 (la « LDPSF ») et exerce les fonctions qui y sont prévues conformément à l'article 7 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, RLRQ c. A-33.2 (la « LAMF »);
- 3. Donald Murphy a été titulaire d'un certificat de l'Autorité portant le numéro 124708 lui permettant d'agir dans la discipline de l'assurance de personnes, tel qu'il appert d'une copie de l'attestation de droit de pratique de Donald Murphy produite comme pièce D-1;
- 4. Services financiers D.D.A & Associés inc. (« D.D.A. ») est une personne morale légalement constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions du Québec* dont les activités économiques sont celles de sociétés d'investissement et services financiers ;

¹² Autorité des marchés financiers c. Murphy, 2015 QCBDR 64.

¹³ Autorité des marchés financiers c. Murphy, 2015 QCBDR 112.

¹⁴ Autorité des marchés financiers c. Murphy, 2015 QCBDR 161.

¹⁵ Autorité des marchés financiers c. Murphy, 2016 QCBDR 49.

 Donald Murphy est le président et premier actionnaire de D.D.A., tel qu'il appert de l'état du renseignement d'une personne morale au registre des entreprises (« REQ ») produit comme pièce D-2;

- D.D.A. est un cabinet détenant une inscription auprès de l'Autorité, portant le numéro 502222, lui permettant d'agir dans la discipline de l'assurance de personnes, tel qu'il appert d'une copie de l'attestation de droit de pratique de D.D.A. produite comme pièce D-3;
- 7. Donald Murphy était le seul représentant rattaché au cabinet D.D.A. et agit à titre de dirigeant responsable du cabinet;
- 8. Les Services financiers Donald Murphy & Associés inc. (« SFDM »), maintenant connu sous la raison sociale Comptab-Fisc inc., est une compagnie légalement constituée dont la principale activité est : autres, services de comptabilité et de tenue de livres services de comptabilité et tenue de livres, tel qu'il appert du REQ produit comme pièce D-4;
- 9. Diane Beauchamp, conjointe de Donald Murphy, agit à titre de présidente et d'actionnaire majoritaire de SFDM;

III. LES FAITS

- Le 17 juin 2014, l'Autorité saisissait le Tribunal d'une demande d'ordonnance de blocage, de suspension du certificat de Donald Murphy, de suspension de l'inscription du cabinet D.D.A. et d'une ordonnance de remise des dossiers clients, livres et autres registres du cabinet D.D.A.;
- 11. Au soutien de cette demande, l'Autorité mentionnait notamment les faits suivants :
 - a. Le ou vers le 28 février 2014, Donald Murphy s'est présenté chez sa cliente, J-A C. afin de lui proposer un placement;
 - b. Le placement proposé par Donald Murphy en était un à rendement garanti auprès de La Capitale Assurances générales inc. (« La Capitale »), offrant des rendements dont les taux d'intérêts variaient entre 4 % la première année et 9 % la cinquième année;
 - c. Donald Murphy avait également représenté à sa cliente, J-A C. que les intérêts se cumulaient à l'abri de l'impôt et qu'elle pourrait racheter le placement à l'expiration des trois (3) premières années;
 - d. La cliente J-A C. a alors remis à Donald Murphy un chèque au montant de 50 000 \$ afin de procéder à l'investissement qu'il lui avait proposé auprès de La Capitale;
 - e. Le chèque remis par J-A C. était libellé à l'ordre personnel de Donald Murphy, à sa demande, ce dernier lui ayant représenté que ce serait plus facile et plus rapide de

procéder de cette façon, tel qu'il appert d'une copie du chèque produite comme pièce D-5;

- f. Le chèque remis par la cliente J-A C. fut débité de son compte personnel le même jour, tel qu'il appert d'un extrait du relevé bancaire de la cliente produit comme pièce D-6;
- g. N'ayant eu aucun document à cette occasion, J-A C. a effectué un suivi auprès de Donald Murphy au cours des mois de mars et avril afin d'obtenir une confirmation de son placement;
- h. Ce n'est que le 5 juin 2014 que Donald Murphy s'est présenté au domicile de J-A C. afin de lui remettre sa confirmation de placement auprès de La Capitale, tel qu'il appert d'une copie du document remis par Murphy produite comme **pièce D-7**;
- i. Ayant des doutes sur l'intégrité du document remis le même jour par Donald Murphy, notamment en raison d'erreur d'adresse et de date du placement, J-A C. a contacté le service à la clientèle de La Capitale, où elle a été informée que le numéro de client indiqué sur le document n'est pas un numéro de La Capitale, que le numéro de contrat indiqué ne correspond pas à ceux utilisés par La Capitale et que le numéro de compte inscrit existe, mais au nom d'un autre client;
- j. Lorsque J-A C. a confronté Donald Murphy à ce sujet le ou vers le 9 juin 2014, ce dernier lui a mentionné qu'il y avait des erreurs de la part de La Capitale, avant de lui admettre qu'il s'était « fait pogner les culottes à terre »;
- k. L'enquête de l'Autorité a révélé que Donald Murphy a échangé le chèque remis par J-A C. contre une traite bancaire de la Banque Nationale, tel qu'il appert d'une copie de la traite bancaire produite comme pièce D-8;
- I. Cette traite bancaire a été déposée au compte bancaire détenu par Donald Murphy auprès de la Banque Laurentienne, portant le numéro de transit [...] et le numéro de compte [...], et la somme a été utilisée en partie pour les bénéfices personnels de Murphy, tel qu'il appert d'une copie du formulaire d'ouverture de compte et d'une copie du relevé des transactions produites en liasse comme pièce D-9;
- 12. En date du 20 juin 2014, le Tribunal a notamment prononcé *ex parte* des ordonnances de blocage à l'intention des parties intimées visant leurs comptes bancaires détenus auprès de la mise en cause Banque Laurentienne du Canda, et ce, en vertu de l'article 115.3 LDPSF, tel qu'il appert d'une copie de la décision n° 2014-029-001 produite comme **pièce D-10**;
- 13. Le 14 août 2014, le Bureau rendait une décision sur une demande de levée partielle d'ordonnance de blocage aux termes de la décision n° 2014-029-002, tel qu'il appert d'une copie de la décision produite comme **pièce D-11**;

14. Ces ordonnances de blocage ont par la suite été prolongées, la dernière prolongation de blocage ayant été prononcée en date du 28 avril 2016 aux termes de la décision n° 2014-029-008, tel qu'il appert de ladite décision produite comme **pièce D-12**;

- 15. Les ordonnances de blocage visées par la présente viennent à échéance le 31 août 2016:
- 16. En date du 31 mars 2015, l'Autorité a signifié à Donald Murphy un constat d'infraction contenant deux (2) chefs d'accusation relativement aux faits constatés dans le cadre de son enquête;
- 17. L'Autorité reprochait à Donald Murphy d'avoir fourni des informations fausses ou trompeuses à l'occasion d'activités régies par la LDPSF, en contravention avec l'article 469.1 de la LDPSF et d'avoir agi comme représentant en assurance de personnes sans être titulaire d'un certificat délivré à cette fin par l'Autorité, en contravention avec l'article 12 de la LDPSF:
- 18. Le 24 mai 2016, Donald Murphy plaidait coupable aux deux (2) chefs d'accusation portés contre lui;
- 19. À la même date, l'honorable Eric Downs, alors juge à la Cour du Québec, relatait notamment les faits mentionnés à la présente et condamnait monsieur Murphy à des amendes de 100 000 \$ sur chacun des deux (2) chefs, le tout tel qu'il appert du jugement rendu par l'honorable Eric Downs, produit comme **pièce D-13**;
- 20. Finalement, en date du 29 décembre 2015, l'Autorité signifiait à Donald Murphy une procédure introductive d'instance visant à obtenir la condamnation de ce dernier et de D.D.A. au remboursement de la somme de 50 000 \$ avec intérêts et indemnité additionnelle, tel qu'il appert d'une copie de la demande introductive d'instance produite comme **pièce D-14**:
- 21. Cette demande faisait suite à l'indemnisation de J-A C. par la Direction de l'indemnisation de l'Autorité des marchés financiers par la décision 2015-IND-0014, tel qu'il appert d'une copie de ladite décision et de la preuve de paiement produites en liasse comme **pièce D-15**;
- 22. En considération du paiement effectué à J-A C., l'Autorité est subrogée tant légalement en vertu de l'article 277 de la LDPSF que conventionnellement dans les droits de J-A C., tel qu'il appert d'une copie de la subrogation conventionnelle produite comme **pièce D-16**;
- 23. Le 27 juin 2016, la greffière spéciale M^e Stéphanie Breton prononçait un jugement donnant acte à l'acquiescement total à la demande et condamnant Donald Murphy et D.D.A. à payer à la demanderesse la somme de 50 000 \$ avec intérêts et l'indemnité additionnelle à compter de la mise en demeure, tel qu'il appert d'une copie du jugement produit comme **pièce D-17**;

24. Me Breton suspendait également l'exécution du jugement jusqu'à ce que le syndic Jean Fortin & Associés syndic inc. soit libéré de la faillite du défendeur Murphy, laquelle est antérieure aux faits énoncés à la présente, tel qu'il appert de la recherche effectuée dans le Registre des dossiers de faillite et d'insolvabilité produite comme **pièce D-18**;

IV. LE DROIT

- 25. L'article 115.9 de la LDPSF donne des pouvoirs de redressement au Tribunal, en lui permettant de rendre diverses ordonnances dans l'intérêt public, notamment d'ordonner à une personne de remettre à l'Autorité les montants obtenus à la suite d'un manguement à la Loi;
- 26. Cet article se lit comme suit :
 - « 115.9. Par suite d'un manquement à une obligation prévue par la présente loi, l'Autorité peut demander au Bureau de décision et de révision de rendre, afin de corriger la situation ou de priver un représentant, un cabinet ou toute autre personne ou entité des gains réalisés à l'occasion de ce manquement, une ou plusieurs des ordonnances suivantes:

(...)

- 7° <u>enjoindre à un représentant, à un cabinet, de même qu'à toute autre personne ou entité de remettre à l'Autorité les montants obtenus par suite de ce manquement.</u> » (Nos soulignements.)
- 27. Cet article, et plus particulièrement le paragraphe 7, répond à un besoin de prévoir des pouvoirs de redressement clairement définis pour le Tribunal, notamment de lui permettre de corriger une situation ou de priver une personne des gains réalisés à la suite d'un manquement à la Loi;
- 28. À sa face même, cet article et le paragraphe précité pose deux (2) conditions préalables, à savoir :
 - a. Démontrer un manquement à une obligation prévue par la LDPSF ou ses règlements;
 - b. Démontrer que des montants ont été obtenus suite à ces manquements;
- 29. Il appert des décisions énoncées précédemment que Donald Murphy a contrevenu à la LDPSF;
- 30. En ce qui concerne la deuxième condition, l'Autorité soumet que le stratagème mis de l'avant par Donald Murphy, reconnu par le Tribunal en 2014 et par la Cour du Québec, chambre criminelle et pénale en 2016, fait en sorte que les sommes détenues dans le compte bancaire portant le numéro de transit [...] et le numéro de compte [...] détenu auprès de la Banque Laurentienne du Canada ont été acquises à la suite des contraventions à la LDPSF:

31. Par conséquent, il est dans l'intérêt public que le Tribunal prononce les ordonnances recherchées, notamment afin d'empêcher Donald Murphy de profiter des montants obtenus suite à des contraventions à la LDPSF:

V. <u>LES ORDONNANCES RECHERCHÉES</u>

- 32. Afin de permettre à la LDPSF d'atteindre son but et d'éviter que Donald Murphy puisse bénéficier des montants obtenus en contravention avec la Loi, l'Autorité demande au Tribunal de prononcer certaines ordonnances;
- 33. Compte tenu de ce qui précède, l'Autorité demande au Tribunal d'ordonner à la Banque Laurentienne du Canada de lui remettre les sommes détenues dans le compte bancaire portant le numéro de transit [...] et le numéro de compte [...], représentant les sommes obtenues à la suite des manquements commis par Murphy;
- 34. Ces sommes seront remises au Fonds pour l'éducation et la saine gouvernance (« FESG ») de l'Autorité;

Amendé

- 35. En date des présentes, le solde bancaire du compte personnel de Donald Murphy, portant le numéro de transit [...] et le numéro de compte [...], était de 2 272,59 \$, le tout tel qu'il appert du relevé émis par la Banque Laurentienne du Canada et produit comme pièce [...] <u>D-19</u>;
- 36. L'enquête de l'Autorité étant terminée et aucune autre victime n'ayant été identifiée, l'Autorité demande au Tribunal de lever les blocages prononcés le 20 juin 2014 sur tous biens et actifs des intimés;

L'AUDIENCE

- [9] L'audience du 11 août 2016 s'est déroulée en présence de la procureure de l'Autorité. Les autres parties, bien que dûment avisées de la tenue de celle-ci, n'étaient ni présentes ni représentées. Il appert que Donald Murphy et sa conjointe ont fait parvenir un courriel indiquant qu'ils ne s'opposaient pas à la levée des blocages requise par l'Autorité¹⁶.
- [10] La procureure de l'Autorité a alors fait entendre le témoigne d'un enquêteur qui travaille au service des enquêtes de cet organisme. Ce dernier a témoigné des faits qui sont énumérés tout au long de la demande de l'Autorité et il a également déposé en preuve à l'appui de ses dires toutes les pièces qui sont énumérées dans la même demande.
- [11] Selon un relevé du compte de Donald Murphy, intimé, auprès de la Banque Laurentienne¹⁷, il appert qu'il y reste actuellement 2 272,59 \$, seul reliquat du montant de 50 000 \$ qui a été détourné des mains de la victime par cet intimé. Il ajoute que le

¹⁶ Pièce D-20.

¹⁷ Pièce D-19.

reste a été dilapidé par ce dernier. L'enquêteur a également indiqué au Tribunal que son enquête ne lui a pas permis de trouver d'autres victimes.

- [12] Après la clôture de sa preuve, la procureure de l'Autorité a ensuite demandé à la présente instance d'accueillir la demande de sa cliente et de prononcer l'ordonnance de restitution et l'ordonnance de levée de blocage demandées. Elle a, jurisprudence à l'appui¹⁸, soumis au Tribunal que la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*¹⁹ était une loi d'ordre public qui devait être interprétée de façon libérale.
- [13] Elle a ensuite soumis que Donald Murphy avait commis un manquement à la susdite loi et que, ce faisant, il avait obtenu un important montant d'argent. Cela donne ouverture, a-t-elle plaidé, à l'application de l'article 115.9 (7°) de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, disposition en vertu de laquelle l'Autorité a introduit sa demande.
- [14] Selon cette disposition, il faut démontrer un manquement à ce texte de loi et démontrer que des montants ont été obtenus du fait de ce manquement²⁰. Cette procureure plaide également que la jurisprudence a développé cinq critères, qui ne sont pas exhaustifs, qui justifient que soient prononcée une telle ordonnance de restitution²¹. Elle décrit ensuite ces critères.
- [15] Elle demande au Tribunal d'accueillir la demande de restitution de l'Autorité et de prononcer également une décision levant les blocages visant les personnes intimées. Il s'agit, déclare-t-elle, de priver Donald Murphy des gains qu'il a obtenus illégalement, tout en prononçant une décision dont l'effet sera dissuasif.

L'ANALYSE

[16] Dans le présent dossier, le Tribunal a, le 20 juin 2014, prononcé des ordonnances de blocage, d'interdiction d'opération sur valeurs, de suspension d'inscription et de certificat, de conformité à la loi et des mesures propres à assurer le respect de la loi²², le tout à l'encontre des personnes intimées au présent dossier. Le tout avait été prononcé au motif que Donald Murphy avait proposé à une de ses clientes un placement pour un montant de 50 000 \$.

Id., art. 115.9. Par suite d'un manquement à une obligation prévue par la présente loi, l'Autorité peut demander au Bureau de décision et de révision de rendre, afin de corriger la situation ou de priver un représentant, un cabinet ou toute autre personne ou entité des gains réalisés à l'occasion de ce manquement, une ou plusieurs des ordonnances suivantes:

Formule Pontiac Buick GMC inc. c. Bureau des service financiers, 2004 QCCS 7239; Marston c. Autorité des marchés financiers, 2007 QCCQ 14913

Précitée, note 5.

^{7°} enjoindre à un représentant, à un cabinet, de même qu'à toute autre personne ou entité de remettre à l'Autorité les montants obtenus par suite de ce manquement.

Autorité des marchés financiers c. Production Action Motivation inc., 2010 QCBDRVM 1.

²² Autorité des marchés financiers c. Murphy, précitée, note 3.

[17] Or, s'est-il avéré, ce placement était bidon et le fruit de celui-ci s'est rapidement retrouvé dans le compte de banque personnel de cet intimé. Le montant de 50 000 \$ qu'il avait ainsi obtenu n'a servi qu'à couvrir ses dépenses personnelles, d'où la décision du Tribunal du 20 juin 2014. À la suite de l'enquête de l'Autorité, cette dernière a engagé des poursuites pénales à l'encontre de Donald Murphy.

- [18] Celui-ci a, le 24 mai 2016, plaidé coupable aux deux chefs d'accusation logés contre lui, à savoir avoir fourni des informations fausses ou trompeuses à l'occasion d'activités régies par la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*, et d'avoir agi comme représentant en assurances sans être titulaire d'un certificat délivré à cette fin par l'Autorité.
- [19] Suite au plaidoyer de culpabilité de Donald Murphy, la Chambre criminelle et pénale de la Cour du Québec l'a condamné à des amendes de 100 000 \$ pour chacun des deux chefs d'accusation²³. La preuve présentée en audience a aussi permis de constater que l'Autorité a introduit une procédure devant la Cour supérieure du Québec visant à obtenir le remboursement par Donald Murphy d'une somme de 50 000 \$.
- [20] Le tout fait suite au remboursement par le Fonds d'indemnisation d'un montant de 50 000 \$ à la victime de Donald Murphy et au fait qu'à la suite de ladite indemnisation, l'Autorité est dorénavant subrogée dans tous les droits de cette victime²⁴. Le 27 juin 2016, la greffière spéciale de la Cour supérieure a, à la suite de l'acquiescement total de Donald Murphy à la demande de l'Autorité, donné acte audit acquiescement, condamnant l'intimé à payer un montant de 50 000 \$ à l'Autorité²⁵.
- [21] En matière de restitution, le Tribunal a rendu quelques précédents décrivant les critères justifiant le prononcé d'une telle ordonnance. On en retrouve l'expression dans la décision *Production Action Motivation inc.*²⁶ :
 - [47] Le Bureau cite ici favorablement les facteurs développés par la jurisprudence pour justifier que soit prononcée une ordonnance de restitution :
 - 1° le montant a été obtenu à la suite d'une contravention à la Loi:
 - 2° le caractère sérieux de la conduite reprochée, de la contravention à la Loi et le fait que des épargnants aient été lourdement affectés:

Autorité des marchés financiers c. Donald Murphy, C.Q. (Ch. crim. et pén.), Montréal, n° 500-61-406761-156, 24 mai 2016, j. Downs, 9 pages.

Précitée, note 21.

Loi sur la distribution de produits et services financiers, précitée, note 5, art. 277. L'Autorité est subrogée dans tous les droits d'une victime qu'elle indemnise jusqu'à concurrence du montant de l'indemnité versée. Les sommes ainsi recouvrées sont versées au Fonds.

Autorité des marchés financiers c. Donald Murphy et Services financiers D.D.A. et associés inc., C.S. (Ch. civ.), Montréal, n° 500-17-092060-154, 27 juin 2016, g. Breton, 2 pages.

3° à savoir si la somme obtenue par celui qui a contrevenu à la Loi peut être comptabilisée d'une manière raisonnable;

- 4° à savoir si les personnes qui sont victimes des pertes sont susceptibles de corriger cette situation; et
- 5° l'effet dissuasif d'une ordonnance de restitution sur le responsable et sur les autres participants du marché. »²⁷

[référence omise]

- [22] La jurisprudence nous rappelle également que le principe essentiel de la restitution est le remboursement des gains réalisés en contravention des lois et règlement, en défaisant des transactions et en obligeant des personnes fautives à remettre à l'Autorité les sommes acquises malhonnêtement²⁸.
- [23] Comme l'a déjà écrit le Tribunal, « il serait choquant de permettre à une personne ayant été déclarée coupable d'infraction à la Loi sur les valeurs mobilières d'utiliser l'argent recueilli illégalement pour effectuer le paiement des amendes imposées en raison de ces contraventions. Les ordonnances d'aliénation et de restitution contribuent à générer un effet dissuasif à la commission d'infractions à la Loi sur les valeurs mobilières, puisqu'une personne sera privée des gains réalisés »²⁹.
- [24] Dans le présent dossier, l'Autorité a, par preuve prépondérante, convaincu le Tribunal des manquements qui ont été commis par Donald Murphy, le tout d'ailleurs confirmé par les procédures engagées à son encontre du fait de la commission de ces gestes illégaux et des conclusions auxquelles elles ont mené. Le Tribunal a également été convaincu que les sommes réclamées à Donald Murphy résultent de ces manquements.
- [25] Il considère de plus que les blocages et autres décisions qu'il a prononcés, les plaidoyers de culpabilité de Donald Murphy devant la Cour du Québec, la décision de la Cour supérieure ordonnant un remboursement de 50 000 \$ plaident en faveur d'une décision favorable à la demanderesse. À cela s'ajoutent l'état du droit en matière de restitution et le fait que les parties intimées ont été informées des demandes de l'Autorité, mais qu'elles ont choisi de ne pas s'y opposer.
- [26] Il appert également que la demanderesse est subrogée aux droits de la victime, depuis que cette dernière s'est vue remboursée par le Fonds d'indemnisation, et, qu'enfin, la mesure demandée dissuadera l'intimé de pouvoir conserver les sommes qu'il a recueillies illégalement, si minime qu'en soit le reliquat. Il est également espéré que les autres participants du marché seront incités à ne pas suivre les traces de Donald Murphy, en constatant que dans son cas, le jeu n'en valait vraiment pas la

²⁷ *Id.*, par. 47.

²⁶ *Id.*, par. 19 et 22.

²⁹ Autorité des marchés financiers c. Production Action Motivation inc. 2010 QCBDRVM 107, par. 21.

chandelle.

[27] Le tout fait que le Tribunal ne peut qu'accueillir la demande de l'Autorité et prononcer l'ordonnance de restitution demandée, pour tous les motifs évoqués plus haut dans le présent texte. Quant à la demande de levée de blocage, elle s'inscrit tout naturellement dans la foulée de la première demande. Ce blocage se termine le 31 août 2016 et l'enquête de l'Autorité est naturellement terminée, le contenu restant dans le compte de Donald Murphy auprès de la Banque Laurentienne devant être remis à l'Autorité.

[28] Alors, le blocage n'aura plus sa raison d'être, que ce soit à l'égard de Donald Murphy, de sa société ainsi que des autres parties intimées au présent dossier. Le Tribunal est donc prêt à accueillir également cette dernière demande et prononcer la levée de blocage requise.

LA DÉCISION

[29] Le Tribunal administratif des marchés financiers a pris connaissance de la demande qui lui a été adressée par l'Autorité des marchés financiers à l'effet de prononcer des ordonnances de restitution et de levée de blocage dans le présent dossier. Il a entendu le témoignage de l'enquêteur à l'emploi de cet organisme et pris connaissance des documents qu'il a déposés à l'appui de ses dires.

[30] Il a entendu l'argumentation de la procureure de la demanderesse et pris connaissance de la doctrine et de la jurisprudence à l'appui de celle-ci. Il est maintenant prêt à prononcer sa décision, pour les motifs évoqués plus haut dans la présente décision, le tout en vertu des articles 93 et 115.14 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³⁰ et des articles 115.3 et 115.9 de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers*³¹.

PAR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS :

ACCUEILLE la demande amendée de l'Autorité des marchés financiers, demanderesse en l'instance;

Ordonnance de restitution, en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers* et de l'article 115.9 (7°) de la *Loi sur la distribution de produits et services financiers* :

ORDONNE à la Banque Laurentienne du Canada, sise au 8595, rue Hochelaga, Montréal (Québec), H1L 2M2, de remettre à l'Autorité des marchés financiers les sommes détenues dans le compte bancaire ouvert auprès de cette institution par

Précitée, note 4.

Précitée, note 5.

Donald Murphy, intimé en l'instance, qui porte le numéro de transit [...] et le numéro de compte [...];

ORDONNANCE DE LEVÉE DE BLOCAGE, EN VERTU DES ARTICLES 93 ET 115.14 DE LA LOI SUR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS ET DE L'ARTICLE 115.3 DE LA LOI SUR LA DISTRIBUTION DE PRODUITS ET SERVICES FINANCIERS :

LÈVE les ordonnances de blocages qu'il a prononcées dans le présent dossier le 20 juin 2014³², telles qu'elles ont été renouvelées depuis³³, et qui visent les biens et actifs de Donald Murphy, Diane Beauchamp, Services financiers D.D.A & Associés inc. et Comptab-Fisc inc., antérieurement connue sous le nom Services financiers Donald Murphy & Associés inc., intimés en l'instance.

Fait à Montréal, le 15 août 2016.

(S) Claude St Pierre

Me Claude St Pierre, vice-président

Précitée, note 3.

Précitées, note 10 à 15.

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DES MARCHÉS FINANCIERS

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MONTRÉAL

DOSSIER N°: 2014-043

DÉCISION N°: 2014-043-004

DATE: Le 16 août 2016

EN PRÉSENCE DE : M° JEAN-PIERRE CRISTEL

AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Partie demanderesse

C.

LUC FILIATREAULT

et

BRUNO MARTEL

et

STÉPHANIE BENOIT

et

RAINER BUSCH

et

ANDRÉ COURTEMANCHE

et

PIERRE DONALDSON

et

A. MICHEL LAVIGNE

et

MICHEL LOZEAU

et

COLETTE ROY

et

PIERRE LÉGARÉ

Parties intimées

DÉCISION

PÉNALITÉS ADMINISTRATIVES

[art. 187, 188, 189, 189.1 et 273.1, Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1, art. 93, Loi sur l'Autorité des marchés financiers, RLRQ, c. A-33.2]

[1] Veuillez prendre note que le 18 juillet 2016, certaines dispositions législatives sont entrées en vigueur faisant en sorte de changer le nom du Bureau de décision et de révision pour le Tribunal administratif des marchés financiers (ci-après le « Tribunal »)². La présente décision est rendue avec cette nouvelle appellation.

HISTORIQUE DU DOSSIER

- [2] Le 26 septembre 2014, l'Autorité des marchés financiers (« Autorité ») a saisi le Tribunal d'une demande d'imposition de pénalités administrative à l'encontre des intimés Luc Filiatreault, Bruno Martel, Stéphanie Benoit, Rainer Busch, André Courtemanche, Pierre Donaldson, A. Michel Lavigne, Michel Lozeau, Colette Roy et Pierre Légaré.
- [3] Cette demande est formulée en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*³ ainsi que de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁴ pour des contraventions reprochées aux articles 187, 188, 189, 189.1 de cette loi.
- [4] Le 11 novembre 2014, l'Autorité a demandé au Tribunal d'être autorisé à signifier la demande susmentionnée aux intimés Rainer Busch et Michel Lozeau par des modes spéciaux de signification, ce qui fut autorisé le 12 novembre 2014⁵.
- [5] Par la suite, des audiences *pro forma* se sont tenues au siège du Tribunal les 8 et 22 janvier 2015 ainsi que le 12 février 2015.
- [6] À la suite de ces audiences, il fut décidé de procéder à l'audition au mérite de la demande de l'Autorité du 21 au 25 septembre 2015 ainsi que les 28 et 29 septembre 2015.
- [7] Une demande de remise fut toutefois subséquemment présentée avec le consentement de toutes les parties et le Tribunal a reporté l'audition au mérite de la demande de l'Autorité les 4, 7, 8, 9, 10, 14, 18 décembre 2015 tout en ajoutant deux journées d'audience supplémentaires les 14 et 15 janvier 2016.

AUDIENCE

- [8] L'audience des 4, 7, 8, 9, 10, 14, 18 décembre 2015 et 14, 15 janvier 2016 s'est tenue au siège du Tribunal en présence des procureures de l'Autorité et des procureurs des intimés.
- [9] Au cours de l'audience, les procureures de l'Autorité ont fait témoigner deux enquêteurs œuvrant au sein de cet organisme. De plus, elles ont fait témoigner Jane

Loi concernant principalement la mise en oeuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 26 mars 2015, L.Q. 2016, c.7, art. 171 à 180 par le truchement de l'article 225, al. 1, par. 3.

² Dans les paragraphes subséquents, l'expression « Tribunal » est substituée à l'expression « Bureau », et ce, même lorsque l'on réfère à un fait survenu antérieurement au 18 juillet 2016.

³ RLRQ, c. A-33.2.

⁴ RLRQ, c. V-1.1.

Autorité des marchés financiers c. Busch, 2014 QCBDR 147 (rectifiée le 13 novembre 2014 par la décision 2014-043-003); Autorité des marchés financiers c. Lozeau, 2014 QCBDR 148 (rectifiée le 13 novembre 2014 par la décision 2014-043-003).

Mowat (une spécialiste en fusion et acquisition mandatée par la compagnie Open Text au moment des faits reprochés aux intimés dans la présente affaire), Peter Scott Munro (le PDG⁶ de la banque d'investissement Pagemill dont les services furent retenus par Nstein Technologies inc. (ci-après « NSTEIN ») après la réception d'une offre verbale d'acquisition provenant d'un représentant d'Open Text Corporation (ci-après « Open Text ») de même que l'intimé Pierre Légaré.

[10] Pour leur part, les procureurs des intimés (hormis l'intimé Pierre Légaré) ont fait témoigner les intimés Luc Filiatreault, Colette Roy, Michel Lavigne, Michel Lozeau, Pierre Donaldson et André Courtemanche.

Entente intervenue entre l'intimé Pierre Légaré et l'Autorité

- [11] Le 4 décembre 2016, les procureures de l'Autorité et celle de l'intimé Pierre Légaré ont informé le Tribunal qu'une entente était intervenue entre ces deux parties.
- [12] Les procureures de l'Autorité ont déposé un affidavit de l'intimé Pierre Légaré ainsi qu'un document intitulé « Entente et proposition commune sur sanction visant l'intimé Pierre Légaré ». Le Tribunal reproduit ci-après le contenu de ce dernier document :

«

ENTENTE ET PROPOSITION COMMUNE SUR SANCTION VISANT L'INTIMÉ PIERRE LÉGARÉ

ATTENDU QUE l'Autorité des marchés financiers (ci-après l'« **Autorité** ») a pour mandat, notamment, d'assurer la protection des investisseurs, de favoriser le bon fonctionnement du marché des valeurs mobilières et de prendre toute mesure prévue à la *Loi sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c V-1.1 (ci-après « **LVM** »);

ATTENDU QUE Nstein Technologies inc. (ci-après « **Nstein** ») est un émetteur assujetti dont les titres se transigent, à tout moment pertinent, sur la Bourse TSX-V sous le symbole boursier EIN;

ATTENDU QUE Gestionnaire-Conseil M. L. inc. (ci-après « **Gestion** ») est une société privée dont Pierre Légaré, intimé au présent dossier, est le président, administrateur, secrétaire et actionnaire unique;

ATTENDU QUE l'intimé Pierre Légaré (ci-après « **Légaré** ») est comptable et s'occupe de la comptabilité de 9059-8640 Québec inc., la compagnie de gestion de l'intimé Luc Filiatreault;

⁶ Président directeur général.

Pièce D-95 déposée par l'Autorité.

ATTENDU QUE l'intimé Luc Filiatreault est, à tout moment pertinent, le président et chef de la direction ainsi que membre du conseil d'administration de Nstein;

ATTENDU QUE, entre la fin du mois de janvier 2010 et le 18 février 2010, Luc Filiatreault informe Légaré qu'il se peut bien qu'il retombe encore sur le marché de l'emploi et que la société Nstein est à la recherche d'un acquéreur potentiel (ci-après l' « **Information** »);

ATTENDU QUE l'Information constitue une information privilégiée au sens de l'article 5 de la LVM;

ATTENDU QUE les 18 et 19 février 2010, Légaré transige, tant personnellement que via Gestion, sur le titre de Nstein alors qu'il est en possession de l'Information:

ATTENDU QUE le manquement à la LVM reproché à Légaré est d'avoir transigé sur le titre Nstein les 18 et 19 février 2010 alors qu'il est en possession d'information privilégiée concernant un émetteur assujetti, en contravention à l'article 187 de la LVM (le « Manquement »), et que Légaré admet avoir commis le Manquement;

ATTENDU QUE, en lien avec ce Manquement, l'intimé Légaré réalise un profit de l'ordre de 15 765\$:

ATTENDU QUE l'Autorité peut, en vertu de l'article 93 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c A-33.2 (ci-après « **LAMF** »), s'adresser au Bureau de décision et de révision (ci-après « **BDR** ») afin d'exercer les fonctions et pouvoirs prévus par les dispositions de la LVM;

ATTENDU QUE l'Autorité peut s'adresser au BDR, en vertu de l'article 273.1 de la LVM, afin d'obtenir l'imposition d'une pénalité administrative vu le défaut de respecter les dispositions de la LVM;

ATTENDU QUE l'Autorité a signifié à Légaré, le 29 septembre 2014, une Demande d'imposition de pénalités administratives en vertu de l'article 93 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers, RLRQ, c. A-33.2 et des articles 187, 188, 189 et 273.1 de la Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1 datée du 24 septembre 2014 (la « **Demande de l'Autorité des marchés financiers** »)

ATTENDU QUE les parties désirent, suite à la signification de la *Demande de l'Autorité des marchés financiers*, conclure une entente visant le règlement du présent dossier et soumettre une proposition commune sur sanction;

ATTENDU QUE l'intimé Légaré accepte, de son plein gré, sans promesse, sans menace ni pression de qui que ce soit, suite aux explications de son avocat(e) concernant les implications des admissions formulées à la présente Entente et proposition commune sur sanction (ci-après l' « **Entente** ») de conclure l'Entente;

LES PARTIES CONVIENNENT DE CE QUI SUIT :

- 1. Le préambule fait partie des présentes et doit présider à son interprétation;
- 2. L'intimé Pierre Légaré admet les faits allégués aux paragraphes 3, 4, 5, 8, 11, 12, 37, 39, 40, 42, 43, 44 et 48 la *Demande de l'Autorité des marchés financiers* produite au présent dossier du BDR, ajoutant ce qui suit;
- 3. L'intimé Légaré admet avoir reçu l'Information de la part de Luc Filiatreault entre la fin du mois de janvier 2010 et le 18 février 2010 et que l'Information, laquelle était privilégiée au moment de la réception, a influencé de manière déterminante sa décision d'acquérir 51 500 actions (31 500 actions personnellement et 20 000 actions via Gestion) de Nstein les 18 et 19 février 2010 au coût unitaire de 0,33\$;
- 4. L'intimé Légaré admet avoir transigé les 18 et 19 février 2010, tant personnellement que via Gestion, sur les titres de Nstein alors qu'il est en possession d'information privilégiée, le tout en contravention à l'article 187 de la LVM;
- 5. L'intimé Légaré admet avoir vendus, le 22 février, soit personnellement, soit par l'entremise de Gestion, ses 51 500 actions de Nstein à un prix unitaire majoré, soit au prix de 0.64\$, réalisant ainsi un profit de 15 765\$;
- 6. L'intimé Légaré consent, en vertu de l'Entente et dès l'approbation par le BDR des termes et conditions de l'Entente, le cas échéant, à payer à l'Autorité une pénalité administrative de vingt-trois mille cinq cents dollars (23 500 \$) et ce, conformément à l'article 273.1 de la Loi sur les valeurs mobilières;
- 7. L'intimé Légaré consent à payer à l'Autorité et à transmettre à cette dernière la totalité des sommes dues, soit vingt-trois mille cinq cents dollars (23 500 \$), payable dans les dix (10) jours de la date de la décision à rendre par le BDR entérinant l'Entente, le cas échéant;
- 8. L'intimé Légaré consent à ce que le BDR lui impose, par une Décision à être rendue dans le présent dossier, de payer à l'Autorité les pénalités administratives décrites aux présentes;
- 9. L'intimé Légaré consent au dépôt devant le BDR de la totalité des pièces communiquées par l'Autorité dans le cadre du présent dossier et en admet l'authenticité et la véracité;
- 10. L'intimé Légaré consent au dépôt du document intitulé « Affidavit détaillé de Pierre Légaré », dont copie est annexée aux présentes, dans le cadre de l'audience prévue au présent dossier et en admet l'authenticité et la véracité à titre de témoignage écrit;
- 11. L'intimé Légaré et l'Autorité reconnaissent que la présente Entente est conclue conformément à l'intérêt public;

12. L'intimé est conscient que le BDR n'est pas tenu d'accepter et d'entériner l'Entente:

- 13. Les parties reconnaissent que la présente transaction ne peut être utilisée qu'aux fins de la présente instance et à aucune autre fin quelle qu'elle soit, incluant toute procédure pénale;
- 14. L'intimé Légaré, reconnait avoir lu les clauses de la présente Entente, reconnait en avoir compris la portée et s'en déclare satisfait;
- 15. L'intimé Légaré, reconnait avoir bénéficié des conseils d'un(e) avocat(e) en lien avec la *Demande de l'Autorité des marchés financiers* et la présente Entente avant de signer l'Entente;
- 16. Les parties conviennent de ne faire aucune déclaration publique incompatible avec les termes et conditions de l'Entente;

EN FOI DE QUOI, LES PARTIES ONT SIGNÉ.

Québec, le 3 décembre 2015

(S) Original signé
Pierre Légaré

Montréal, le 4 décembre 2015

(S) Original signé
Contentieux de l'Autorité des marchés financiers

(M^e Stéphanie Jolin et M^e Marianna Ferraro) »

- [13] Les procureures de l'Autorité ont expliqué que l'intimé Pierre Légaré est le comptable de l'intimé Luc Filiatreault de même que de sa compagnie de gestion depuis plus de 22 ans et que les documents susmentionnés font notamment état des admissions suivantes de la part de l'intimé Pierre Légaré:
 - qu'il a obtenu de l'intimé Luc Filiatreault, alors le PDG⁸ et un initié⁹ de la compagnie Nstein Technologies inc. (ci-après « NSTEIN »)¹⁰, de l'information privilégiée¹¹ concernant cette compagnie entre la fin du mois de janvier 2010 et le 18 février 2010;

⁹ Au sens de l'article 89 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, préc., note 4.

⁸ Président directeur général

Un émetteur assujetti au Québec en vertu de l'article 68 de la Loi sur les valeurs mobilière, préc., note 4

¹¹ Au sens de l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, préc., note 4.

• que cette information concerne le fait que la compagnie NSTEIN était alors à la recherche d'un acquéreur potentiel et que, par conséquent, l'intimé Luc Filiatreault pourrait se retrouver bientôt sur le marché de l'emploi;

- que sur la foi de cette information inconnue du public, l'intimé Pierre Légaré a acheté les jeudi 18 février et vendredi 19 février 2010, personnellement et par l'entremise de sa société de gestion Gestionnaire-Conseil M.L. inc., 51 500 actions de NSTEIN au prix de 0.33 \$ l'action et a illicitement réalisé un profit de 15 765 \$ en vendant ces actions le lundi 22 février 2010, soit peu après l'annonce publique¹² à cette même date de l'acquisition de NSTEIN par la compagnie Open Text au prix de 0.65 \$ l'action;
- qu'il a enfreint les articles 187 et 189 de la *Loi sur les valeurs mobilières* ¹³ en effectuant les transactions susmentionnées sur le titre de NSTEIN.
- [14] Les procureures de l'Autorité ont fait part au Tribunal de la collaboration offerte par l'intimé Pierre Légaré durant l'enquête et ont indiqué que celui-ci a accepté, dans le cadre de l'entente susmentionnée, de payer une pénalité administrative de 23 500 \$, soit une somme représentant 150% des profits qu'il aurait illégalement réalisés en transigeant sur le titre de NSTEIN alors qu'il était en possession d'information privilégiée concernant cet émetteur assujetti. Les procureures de l'Autorité ont conclu en demandant respectueusement au Tribunal d'imposer, dans l'intérêt public, à l'intimé Pierre Légaré le paiement de cette pénalité administrative.
- [15] La procureure de l'intimé Pierre Légaré a fait part au Tribunal de la bonne foi de son client qui, a-t-elle souligné, regrette son geste et n'a aucun antécédent judiciaire ou disciplinaire. Elle a indiqué au Tribunal que son client lui a demandé de négocier une entente avec l'Autorité dès qu'il a compris qu'il avait commis une infraction à la *Loi sur les valeurs mobilières* en transigeant sur la base d'information privilégiée.
- [16] La procureure de l'intimé Pierre Légaré a, de plus, mentionné au Tribunal que son client lui a affirmé : (i) qu'il avait la ferme intention de veiller à ce que ses futures transactions en valeurs mobilières respectent la loi, et (ii) que son erreur servirait d'exemple pour tous les autres intervenants sur le marché. Elle a conclu en demandant respectueusement au Tribunal d'imposer à son client la pénalité administrative suggérée, dans l'entente négociée avec l'Autorité, en soulignant son caractère dissuasif tant pour son client que pour l'ensemble des intervenants au sein de la place financière du Québec.

Position de l'Autorité

[17] La demande déposée par l'Autorité dans la présente affaire comporte deux volets distincts.

Pièce D-79 déposée par l'Autorité.

¹³ Préc., note 4.

Premier volet de la demande de l'Autorité

[18] Dans le premier volet de sa demande, l'Autorité allègue que l'intimé Luc Filiatreault - alors qu'il était PDG de NSTEIN - a communiqué à son comptable l'intimé Pierre Légaré, entre la fin du mois de janvier 2010 et le 18 février 2010, de l'information privilégiée reliée à cet émetteur assujetti et que, ce faisant, il a enfreint l'article 188¹⁴ de la *Loi sur les valeurs mobilières*¹⁵. Pour les procureures de l'Autorité, il s'agit d'un cas classique de « tuyautage », communément appelé « tipping » dans le monde anglophone.

- [19] Quant à l'intimé Pierre Légaré, il aurait transigé sur le titre de NSTEIN alors qu'il était en possession de cette information privilégiée et aurait ainsi enfreint les articles 187 et 189 de la *Loi sur les valeurs mobilières* 16.
- [20] L'intimé Pierre Légaré ayant avoué dans un affidavit¹⁷, dans l'entente susmentionnée conclue avec l'Autorité et dans son témoignage lors de l'audience tous les faits qui lui sont reprochés dans la présente affaire, il est évident pour les procureures de l'Autorité que le Tribunal doit considérer qu'une preuve prépondérante existe à l'effet que l'intimé Luc Filiatreault a enfreint l'article 188¹⁸ de la *Loi sur les valeurs mobilières*. À cet égard, elles ont plaidé que l'intimé Pierre Légaré n'a aucun intérêt à mentir quant à ses communications avec l'intimé Luc Filiatreault, un client de longue date, et ce, d'autant plus que l'intimé Pierre Légaré s'expose à une pénalité administrative du Tribunal de même qu'à des sanctions potentielles de la part de son ordre professionnel.
- [21] Les procureures de l'Autorité ont rappelé que l'intimé Luc Filiatreault a admis, lors de son témoignage durant l'audience, avoir transmis à l'intimé Pierre Légaré le 3 février 2010 alors que NSTEIN avait déjà accepté et dûment signé la lettre d'intention d'Open Text datée du 1^{er} février 2010 ¹⁹ un courriel²⁰ dans lequel il écrit qu'il « est possible que je devienne disponible à compter du mois de mai... Si tu entends parler de projets du genre que je pourrais aimer...fais moi signe! ». Le fait que l'intimé Pierre Légaré a fait parvenir à l'intimé Luc Filiatreault les 17 et 18 février 2010 de l'information concernant une opportunité potentielle d'emploi et lui a spécifiquement écrit « Compte tenu de ce que tu m'as dit l'autre jour concernant ta situation chez NSTEIN, est-ce que c'est un dossier qui pourrait t'intéresser? »²¹, ne fait que renforcer selon les procureures de l'Autorité la valeur probante de son témoignage.

Par le truchement de l'article 187.

¹⁵ Préc., note 4.

¹⁶ la

Pièce D-95 déposée par l'Autorité.

¹⁸ Par le truchement de l'article 187.

¹⁹ Pièce D-68 déposée par l'Autorité.

Pièce I-57 déposée par les procureurs des intimés (hormis l'intimé Pierre Légaré).

²¹ Pièces I-58 et I-59 déposées par les procureurs des intimés (hormis l'intimé Pierre Légaré).

Second volet de la demande de l'Autorité

[22] Dans le second volet de sa demande, l'Autorité allègue que tous les intimés dans la présente affaire, sauf l'intimé Pierre Légaré, étaient - au moment des faits reprochés - des administrateurs et/ou des dirigeants de NSTEIN, un émetteur assujetti en vertu de l'article 68 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

- [23] Ces intimés étaient donc des initiés au sens de l'article 89 de cette loi.
- [24] Les procureures de l'Autorité ont ainsi allégué qu'en adoptant et en signant la résolution²² datée du 4 janvier 2010 du Conseil d'administration de NSTEIN émettant 1 200 000 options d'achat d'actions de cette société alors qu'ils étaient en possession d'information privilégiée, les intimés membres de ce Conseil d'administration ont enfreint l'article 187 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.
- [25] Cette information privilégiée, inconnue du public, serait reliée au fait que NSTEIN devait alors être vendue au plus offrant et, en particulier, au fait que le PDG de NSTEIN, l'intimé Luc Filiatreault, avait reçu les 27 et 28 novembre 2009 une proposition verbale de la compagnie Open Text²³, un acheteur potentiel très sérieux, visant l'acquisition de toutes les actions de NSTEIN avec une prime établie dans une fourchette de 80% à 100% par rapport au cours de la valeur des actions de NSTEIN à cette date. Selon les procureures de l'Autorité, la preuve démontre que tous les membres du Conseil d'administration de NSTEIN furent informés par l'intimé Luc Filiatreault, le 4 décembre 2009²⁴, de cette offre verbale d'acquisition. De plus tous les gestes subséquents posés par le Conseil d'administration de NSTEIN démontrent, selon les procureures de l'Autorité, que cette proposition d'Open Text fut très sérieusement considérée, et ce, au point qu'elle fut formellement acceptée le 21 février 2010 et publiquement annoncée le 22 février 2010²⁵.
- [26] Pour ce qui a trait aux intimés qui ont reçus et acceptés les options d'achat d'actions octroyées et émises par la résolution du 4 janvier 2010 du Conseil d'administration de NSTEIN, les procureures de l'Autorité allèguent qu'ils ont enfreint, à titre d'initiés, les articles 187 et 189.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Ces intimés sont les dirigeants suivants de NSTEIN : (i) Luc Filiatreault²⁶, le PDG, (ii) Bruno Martel, le Chef de la direction financière, et (iii) Stéphanie Benoit, la Directrice des services juridiques et secrétaire corporative.
- [27] Les procureures de l'Autorité ont plaidé que ce type d'opération par laquelle le conseil d'administration d'un émetteur assujetti octroi à des dirigeants des options d'achat d'actions de cette entreprise à un prix d'exercice au marché alors qu'ils savent qu'une offre d'achat impliquant une forte prime pour ces actions et inconnue du public est susceptible à court terme de se concrétiser constitue une opération classique de

²² Pièce D-47 déposée par l'Autorité.

²³ Pièces D-18 et D-86 déposées par l'Autorité.

²⁴ Pièce D-86 déposée par l'Autorité.

²⁵ Pièces D-79. D-83 et D-86 déposées par l'Autorité.

²⁶ L'intimé Luc Filiatreault était aussi un membre du Conseil d'administration de NSTEIN.

« Spring Loading » : une pratique délétère et illégale qui mine gravement la confiance des investisseurs de même que l'intégrité des marchés financiers.

- [28] De plus, les procureures de l'Autorité ont souligné que cette opération s'est déroulée en pleine période d'interdiction d'opération sur les valeurs mobilières de cet émetteur assujetti (« blackout »), et ce, telle que prévue par l'article 4.7.2 du Code d'éthique de NSTEIN²⁷. Elles ont rappelé que durant cette période d'interdiction, aucun initié de NSTEIN ne pouvait transiger sur les titres de cet émetteur assujetti, et ce, parce que ses états financiers pour la période se terminant le 31 décembre 2009 n'avaient pas encore été rendu public et que ceux-ci contenaient des informations importantes, inconnues du public et manifestement reconnues par l'émetteur lui-même comme étant privilégiées au sens de l'article 5 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.
- [29] Pour les procureurs de l'Autorité, le fait que des options d'achat d'actions aient été octroyées à trois intimés dirigeants de NSTEIN au même moment soit le 4 janvier 2010 et par la même résolution du Conseil d'administration que des options accordées à d'autres employés de cet émetteur assujetti ne change rien au caractère illégal de cette opération, laquelle ne saurait être considérée comme « nécessaire dans le cours des affaires » au sens du dernier alinéa de l'article 187 de la Loi sur les valeurs mobilières.
- [30] À cet, égard, les procureures de l'Autorité ont souligné la distinction importante qui existe entre les mots « nécessaire » et « utile », distinction que le législateur a, selon elles, fait à dessein lorsqu'il a adopté le texte du dernier alinéa de l'article 187. Elles ont plaidé que l'article 187 constitue le pivot de la *Loi sur les valeurs mobilières* en matière d'usage d'information privilégiée et soutenu qu'une interprétation étroite du mot « nécessaire » est essentielle afin de respecter l'esprit de la loi et empêcher les abus à l'endroit du public investisseur. Les procureures de l'Autorité ont affirmé que si les dirigeants initiés d'émetteurs assujetti pouvaient exploiter une interprétation du mot « nécessaire » leur permettant de bénéficier d'informations privilégiées à travers des opérations de « Spring Loading », la confiance des investisseurs s'en trouverait gravement affectée.

Conclusions recherchées

- [31] Les procureures de l'Autorité ont cité de la jurisprudence à l'appui de leur argumentation et souligné l'absence complète de repentir de la part des intimés, à l'exception de Pierre Légaré. Elles ont conclu en demandant au Tribunal d'imposer en vertu de l'article 273.1 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et dans l'intérêt public aux intimés, sauf Pierre Légaré²⁸, les pénalités administratives réclamées dans la demande de l'Autorité.
- [32] À cet égard, elles ont précisé que la pénalité administrative de 180 000 \$

²⁷ Pièce D-84 déposée par l'Autorité.

Voir le paragraphe 14 de la présente décision pour ce qui a trait à la pénalité administrative demandée par l'Autorité à l'encontre de l'intimé Pierre Légaré.

réclamée à l'encontre de l'intimé Luc Filiatreault - alors PDG de NSTEIN, membre de son Conseil d'administration et bénéficiaire de 200 000 options accordées par la résolution du 4 janvier 2010 de ce Conseil d'administration - se justifiait comme suit : (i) 144 000 \$ représentant le double du profit brut de 72 000 \$ qu'il a réalisé par la compensation des 200 000 options susmentionnées lors de l'acquisition de NSTEIN par Open Text par voie de fusion²⁹, (ii) 20 000 \$, soit une pénalité administrative réclamée à tous les administrateurs de NSTEIN ayant autorisé l'octroi de 1 200 000 d'options d'achat d'actions le 4 janvier 2010 alors qu'ils étaient en possession d'informations privilégiées, et (iii) 16 000 \$, représentant le profit réalisé par l'intimé Pierre Légaré grâce à l'information privilégiée fournie par l'intimé Luc Filiatreault.

- [33] Pour ce qui a trait à la pénalité administrative de 72 000 \$ réclamée à l'intimé Bruno Martel, les procureures de l'Autorité ont expliqué que cette pénalité correspond au double du profit brut de 36 000 \$ qu'il a réalisé par la compensation des 100 000 options accordées par le Conseil d'administration de NSTEIN le 4 janvier 2010 lors de l'acquisition de cette entreprise par Open Text par voie de fusion³⁰. Il en est de même pour la pénalité de 36 000 \$ réclamée à l'intimée Stéphanie Benoit qui correspond au double du profit brut de 18 000 \$ qu'elle a réalisé par la compensation des 50 000 options accordées par le Conseil d'administration de NSTEIN le 4 janvier 2010 lors de l'acquisition de NSTEIN par Open Text par voie de fusion³¹.
- [34] Enfin, les procureures de l'Autorité ont indiqué que les pénalités administratives réclamées aux administrateurs de NSTEIN totalisent 150 000 \$, soit 20 000 \$ pour chacun des 7 administrateurs, à l'exception de l'intimé Pierre Donaldson à qui il est réclamé 30 000 \$ à cause de son statut de président du Conseil d'administration et de son implication particulière dans la présente affaire. Cette somme, ont-elles précisé, représente environ 35% de la bonification de 432 000 \$32 illégalement consentie par les administrateurs de NSTEIN aux treize bénéficiaires des 1 200 000 options d'achat d'actions susmentionnées.

Position des intimés (à l'exception de l'intimé Pierre Légaré)

Argumentation réfutant le second volet de la demande de l'Autorité

- [35] Pour ce qui a trait au second volet de la demande de l'Autorité, les procureurs des intimés ont essentiellement articulé la défense de leurs clients autour de quatre moyens de contestation.
- [36] Ainsi, les procureurs des intimés ont d'abord plaidé que leurs clients n'ont effectué aucune opération sur les titres de NSTEIN.
- [37] À cet égard, ils ont plaidé que l'opération d'octroyer ces options fut réalisée non

²⁹ Pièce D-83 déposée par l'Autorité (pages 4, 6 et 18).

Pièce D-83 déposée par l'Autorité (pages 4, 6 et 18).

Pièce D-83 déposée par l'Autorité (pages 4, 6 et 18).

^{32 0.65 \$ (}prix offert par Open Text pour les actions de NSTEIN) moins 0.29 \$ (prix payé pour les actions de NSTEIN en vertu des options accordées) = 0.36 \$ X 1 200 000 options = 432 000 \$

pas par les intimés administrateurs de NSTEIN mais exclusivement par l'émetteur assujetti NSTEIN, lequel avait une personnalité juridique distincte de celles de ses administrateurs. Quant aux intimés à qui furent octroyés ces options - soit les intimés Luc Filiatreault, Bruno Martel et Stéphanie Benoit - leurs procureurs ont notamment plaidé qu'ils n'ont jamais exercé ces options parce que celles-ci furent annulées dans le cadre de l'acquisition de NSTEIN par Open Text.

- [38] Par la suite, les procureurs des intimés ont plaidé, comme second argument de défense, que la décision d'octroyer des options d'achat d'actions de NSTEIN précédait toute discussion avec Open Text. Ils ont ainsi soutenu que la décision d'octroyer les options d'achat susmentionnées a été prise lors de la réunion du Conseil d'administration de NSTEIN qui s'est tenue le 12 novembre 2009 alors que les intimés ne détenaient aucune information privilégiée.
- [39] Si toutefois le Tribunal en venait à la conclusion que la décision d'octroyer des options d'achat d'actions de NSTEIN n'avait pas eu lieu avant l'expression d'intérêt préliminaire d'Open Text pour l'acquisition de NSTEIN, les procureurs des intimés ont plaidé subsidiairement et comme troisième moyen de défense que cet octroi était « nécessaire » dans le cours des affaires de NSTEIN, et ce, tel que prévu au dernier alinéa de l'article 187 de la *Loi sur les valeurs mobilières*.
- [40] À cet égard, les procureurs des intimés ont expliqué que le contrat d'engagement du nouveau vice-président, Marten den Haring, daté du 2 novembre 2009, prévoyait que NSTEIN devait lui octroyer 225 000 options d'achat d'actions de cet émetteur assujetti. Ils ont ainsi soutenu qu'en jumelant l'octroi d'options aux membres de la direction et à certains employés avec l'octroi des 225 000 options accordées à Marten den Haring, la direction de NSTEIN voulait limiter la divulgation publique au nombre total d'options octroyées, soit 1 200 000, sans avoir à fournir le nombre d'options accordées à chaque individu³³. « Vu les sensibilités de chacun, il n'était évidemment pas souhaitable de divulguer l'octroi individuel reçu» 34.
- [41] Par ailleurs, si le Tribunal en venait à la conclusion que (i) la décision d'octroyer des options d'achat d'actions de NSTEIN n'avait pas eu lieu avant l'expression d'intérêt préliminaire d'Open Text pour l'acquisition de NSTEIN et (ii) que cet octroi n'était pas « nécessaire » dans le cours des affaires de NSTEIN, les procureurs des intimés ont plaidé subsidiairement et comme quatrième moyen de défense que le 4 janvier 2010, leurs clients ne détenaient aucune information privilégiée au sens de l'article 5 de la Loi sur les valeurs mobilières.
- [42] À cet égard, les procureurs des intimés ont notamment soutenu que : (i) l'expression verbale et préliminaire d'intérêt de la part d' Open Text, les 27 et 28 novembre 2009, ne constituait pas une offre verbale d'achat de NSTEIN par Open Text, (ii) les intimés administrateurs n'étaient pas enthousiasmés par l'expression verbale

Pièce D-36 déposée par l'Autorité.

Paragraphe 229 du plan d'argumentation des procureurs des intimés (hormis Pierre Légaré).

d'intérêt d'Open Text, (iii) l'entente de confidentialité³⁵ conclue entre NSTEIN et Open Text le 2 décembre 2009 n'était pas un indicateur que les discussions entre les parties étaient sérieuses, (iv) le 4 janvier 2010 - date de la résolution³⁶ du Conseil d'administration octroyant 1 200 000 d'options d'achat d'actions de NSTEIN à des dirigeants et employés - les discussions entre NSTEIN et Open Text étaient encore au stade embryonnaire, et que (v) le 4 janvier 2010, NSTEIN explorait plusieurs possibilités autre que son acquisition par Open Text.

[43] Enfin, les procureurs des intimés ont plaidé que les intimés membres du Conseil d'administration n'ont reçu aucun avantage, pécuniaire ou autre, en raison de l'octroi de 1 200 000 d'options d'achat d'actions qui leur est reproché dans le cadre de la présente affaire.

Argumentation réfutant le premier volet de la demande de l'Autorité

[44] Par ailleurs, pour ce qui a trait au premier volet de la demande de l'Autorité, i.e. l'infraction de « tuyautage » alléguée à l'encontre de l'intimé Luc Filiatreault, ses procureurs ont essentiellement plaidé que l'information transmise par celui-ci à l'intimé Pierre Légaré était trop limitée pour constituer de l'information privilégiée au sens de la Loi sur les valeurs mobilières. Par conséquent, ses procureurs ont soutenu que l'article 188 ne saurait recevoir d'application à son égard, et ce, même s'il est admis que l'intimé Luc Filiatreault était un initié de NSTEIN au moment des faits qui lui sont reprochés dans la présente affaire.

Conclusions recherchées

[45] Les procureurs des intimés, hormis l'intimé Pierre Légaré, ont cité de la jurisprudence à l'appui de leur argumentation et ont conclu en demandant au Tribunal d'accueillir les moyens de défense présentés par les intimés et de rejeter l'ensemble de la demande de l'Autorité à l'égard de leurs clients.

ANALYSE

[46] L'enquête de l'Autorité à l'égard des intimés dans le présent dossier tire son origine³⁷ de l'affaire reliée aux illicites activités de l'informaticien Dominic Côté, à l'égard de qui le Tribunal a rendu une décision le 1^{er} février 2010³⁸. Subséquemment poursuivi en vertu d'infractions de nature pénales, Dominic Côté fut par la suite condamné à verser une amende de plus de 1.3 million de dollars pour usage illégal d'informations privilégiées³⁹.

[47] Afin de donner à la présente affaire une perspective historique appropriée par rapport à l'affaire Dominic Côté, le Tribunal rappelle que:

³⁵ Pièces D-22 et D-86 déposées par l'Autorité, page 3.

³⁶ Pièce D-47 déposée par l'Autorité.

Pages 48 à 55 de la transcription de l'audience du 4 décembre 2015, témoignage de l'enquêteur de l'Autorité Pierre Hamelin.

Autorité des marchés financiers c. Dominic Côté. 2010 QCBDRVM 8.

Autorité des marchés financiers c. Dominic Côté, 2012 QCBDRVM 56, paragraphe 6.

 Dominic Côté était un informaticien œuvrant au sein du cabinet juridique Ogilvy Renault. Ce cabinet avait notamment pour client NSTEIN⁴⁰ et il a offert à cet émetteur assujetti divers services juridiques, dont certains étaient reliés à la démarche entreprise les 27 et 28 novembre 2009⁴¹ par Open Text en vue de faire l'acquisition de NSTEIN;

- À l'insu des avocats œuvrant au sein du cabinet juridique susmentionné, Dominic Côté a utilisé pendant plusieurs années des informations privilégiées contenues dans leurs dossiers informatisés, et ce, afin d'effectuer illégalement des transactions boursières reliées aux titres de leurs sociétés clientes. Dominic Côté réalisa ainsi plus de 500 000 \$ en gains illicites au dépend du public investisseur;
- Plus spécifiquement, il appert du témoignage de l'enquêteur de l'Autorité fourni durant l'audience reliée à la présente affaire que Dominic Côté a acquis - entre le 7 décembre 2009 et le 2 février 2010 - 507 500 actions de NSTEIN et qu'il réalisa 163 000 \$ de profits illicites lorsque l'acquisition de NSTEIN par Open Text par la voie d'une fusion fut annoncée publiquement le 22 février 2010 et se finalisa en avril 2010⁴²:
- Comme Dominic Côté était sous enquête de l'Autorité lorsqu'il effectua les transactions susmentionnées sur le titre de NSTEIN, il s'ensuivit que l'Autorité accorda une attention toute spéciale à l'ensemble des opérations réalisées sur les titres de NSTEIN durant cette période et, en particulier, à l'octroi de 1 200 000 d'options d'achat d'actions à certains dirigeants et employés de NSTEIN qui fut annoncé publiquement le 5 janvier 2010⁴³;
- Compte tenu du modus operandi utilisé par Dominic Côté, il appert que l'annonce de l'octroi des 1 200 000 options susmentionnées éveilla les soupçons de l'Autorité et l'incita à ouvrir une enquête spécifique dans le dossier NSTEIN, laquelle a abouti à la demande et aux conclusions recherchées par l'Autorité dans la présente affaire.
- [48] La demande de l'Autorité dans le cadre de la présente affaire comporte deux volets distincts.

Premier volet de la demande de l'Autorité

[49] Dans le premier volet, l'Autorité allègue que l'intimé Luc Filiatreault - alors qu'il était le PGD de NSTEIN et donc un initié⁴⁴ de cet émetteur assujetti⁴⁵ - a transmis entre

⁴⁰ Pièce D-86, page 12, déposée par l'Autorité.

Pièce D-83, page 11 et pièce D-86, page 2, déposées par l'Autorité.

Page 50 de la transcription de l'audience du 4 décembre 2015, témoignage de l'enquêteur de l'Autorité Pierre Hamelin et pièce D-83, pages 4 et 13, de même que pièce D-86, page 10, déposées par l'Autorité.

Pièce D-48 déposée par l'Autorité.

⁴⁴ Article 89 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, préc., note 4.

⁴⁵ Article 68 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, préc., note 4.

la fin janvier 2010 et le 18 février 2010 de l'information privilégiée concernant NSTEIN à son comptable, l'intimé Pierre Légaré, et que celui-ci a par la suite illégalement transigé sur le titre de NSTEIN, le tout en réalisant un illicite profit.

[50] Le Tribunal rappelle la séquence particulière des transactions reprochées à l'intimé Pierre Légaré sur le titre de NSTEIN. Il appert de la preuve que celui-ci a d'abord acheté - à la fois personnellement et par l'entremise de sa société de gestion - 51 500 actions⁴⁶ de NSTEIN au prix de 0.33 \$ l'action les jeudi 18 février et vendredi 19 février 2010, soit les deux derniers jours ouvrables du marché avant l'annonce publique de l'acquisition de NSTEIN par Open Text le lundi 22 février 2010⁴⁷. Par la suite, l'intimé Pierre Légaré a vendu ces 51 500 actions au prix de 0.64 \$ l'action le 22 février 2010, soit le jour même où l'acquisition de NSTEIN par Open Text fut publiquement annoncée, et il a ainsi réalisé un bénéfice de 15 765 \$ avec une extraordinaire rapidité⁴⁸.

[51] Le Tribunal est d'avis qu'une telle « séquence gagnante » avait, en soi, de quoi faire sourciller l'Autorité. Si on y ajoute les circonstances particulières de l'affaire Dominic Côté, on comprend encore mieux pourquoi l'Autorité, à titre de régulateur de marché, s'est fait un devoir de scruter chacune des transactions effectuées sur les titres de NSTEIN et, en particulier, les transactions mentionnées dans le cadre de la présente affaire.

[52] Le Tribunal constate que cet examen de l'Autorité s'est notamment conclu par les aveux de l'intimé Pierre Légaré à l'effet que le succès de sa « séquence gagnante » de transactions sur le titre de NSTEIN n'était pas le fruit du hasard mais bien la résultante d'informations privilégiées obtenues de l'intimé Luc Filiatreault.

[53] Le Tribunal note que les aveux explicites et détaillés de l'intimé Pierre Légaré sont dûment consignés dans un affidavit⁴⁹ déposé en preuve, dans une entente avec l'Autorité dont le contenu est reproduit au paragraphe 12 de la présente décision et dans son témoignage, lors de l'audience, le 9 décembre 2015. Ces aveux sont essentiellement à l'effet que :

- « Entre la fin du mois de janvier 2010 et le 18 février 2010, j'ai discuté avec Luc Filiatreault (« la Conversation »)⁵⁰;
- « Luc Filiatreault m'a alors dit lors de la Conversation <u>qu'il se peut bien qu'il</u> retombe encore sur le marché de l'emploi »⁵¹;
- « Lors de la Conversation, Luc Filiatreault m'a également dit : « on va tâter le marché pour trouver un acquéreur » pour Nstein »⁵².

⁴⁶ Soit 31500 actions personnellement et 20000 actions via sa société de gestion, paragraphe 3 de l'affidavit de Pierre Légaré, pièce D-95 déposée par l'Autorité.

⁴⁷ Pièce D-79 déposée par l'Autorité.

⁴⁸ Pièces D-76 et D-77 déposées par l'Autorité.

⁴⁹ Pièce D-95 déposée par l'Autorité.

Pièce D-95 déposée par l'Autorité, paragraphe 4.

⁵¹ Pièce D-95 déposée par l'Autorité, paragraphe 5.

[Soulignement ajouté]

[54] Quant à la position de l'intimé Luc Filiatreault, le Tribunal note qu'il a commencé par nier avoir communiqué ces informations inconnues du public à l'intimé Pierre Légaré, et ce, lors deux interrogatoires tenus dans le cadre de l'enquête de l'Autorité sur les transactions reliées aux titres de NSTEIN⁵³.

[55] Puis, lors de l'audience, ses procureurs ont informé le Tribunal qu'ils avaient découverts un échange de courriels⁵⁴ pertinents et révélateurs entre leur client et l'intimé Pierre Légaré. Ainsi, dans un de ces courriels, daté du 3 février 2010⁵⁵ et portant la signature de l'intimé Luc Filiatreault à titre de PDG de NSTEIN, le Tribunal note que celui-ci a écrit à l'intimé Pierre Légaré :

« Je ne suis sûr de rien encore mais <u>il est possible que je devienne disponible à compter du mois de mai...</u> Si tu entends parler de projets du genre que je pourrais aimer...fais moi signe! »

[Soulignement ajouté]

[56] Lors du contre-interrogatoire de l'intimé Pierre Légaré, les procureurs de l'intimé Luc Filiatreault ont tenté de lui faire dire que la seule information que Luc Filiatreault lui avait transmise concernant NSTEIN était celle contenue dans le courriel du 3 février 2010 susmentionné et qu'aucun échange verbal n'était survenu entre lui et leur client concernant NSTEIN. Le Tribunal note que l'intimé Pierre Légaré a alors confirmé avoir reçu et écrit les courriels déposés par les procureurs de l'intimé Luc Filiatreault et il a, par la suite, fermement réaffirmé :

« \dots j'ai vraiment le souvenir, dans le cadre d'une <u>conversation téléphonique</u> d'avoir eu cette information-là. » 56

[Soulignement ajouté]

[57] Par ailleurs, le Tribunal note qu'un courriel du 17 février 2010⁵⁷ - provenant de l'intimé Pierre Légaré et adressé à l'intimé Luc Filiatreault - confirme les aveux de Pierre Légaré à l'effet qu'il a obtenu de l'information privilégiée concernant NSTEIN dans le cadre d'une conversation téléphonique avec Luc Filiatreault et renforce d'une manière générale le caractère probant de la preuve qu'il a fourni en indiquant, en particulier, ce qui suit:

« Tu as probablement entendu parler de la version PC du IPAD développée par une firme de Rimouski. Les gens en financement de notre bureau ont été mis au courant que ces gens de Rimouski étaient à la recherche d'un investisseur privé (pour la 1ere ronde) à la hauteur de 1M\$. Compte tenu de ce que tu m'as dit l'autre jour

⁵² Pièce D-95 déposée par l'Autorité, paragraphe 6.

⁵³ Pièces D-91 et D-93 déposées par l'Autorité.

Pièces I-57, I-58 et I-59 déposées par les procureurs de l'intimé Luc Filiatreault.

⁵⁵ Pièce I-57 déposée par les procureurs de l'intimé Luc Filiatreault.

Transcription de l'audience du 9 décembre 2015, page 84, témoignage de l'intimé Pierre Légaré.

⁵⁷ Pièce I-58 déposée par les procureurs de l'intimé Luc Filiatreault.

<u>concernant ta situation chez NStein,</u> est-ce que c'est un dossier qui pourrait t'intéresser ? »

[Soulignement ajouté]

[58] Les procureurs des intimés ont par la suite plaidé que l'information transmise par l'intimé Luc Filiatreault à l'intimé Pierre Légaré ne constituait pas de l'information privilégiée au sens de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Le Tribunal n'est pas de cet avis et rappelle d'abord que l'article 5 de cette loi définit l'information privilégiée de la manière suivante :

« Toute information encore inconnue du public et susceptible d'affecter la décision d'un investisseur raisonnable »

- [59] Or, les aveux susmentionnés ont mis en preuve le fait que l'intimé Luc Filiatreault, le PDG de NSTEIN et donc un initié de cet émetteur assujetti⁵⁸, a divulgué à l'intimé Pierre Légaré de l'information qui, de l'avis du Tribunal, était inconnue du public et susceptible d'affecter la décision d'un investisseur raisonnable.
- [60] Le Tribunal souligne que la preuve révèle que c'est seulement le 22 février 2010 que le public investisseur fut informé de l'acquisition de NSTEIN par Open Text⁵⁹. Le fait que « entre la fin du mois de janvier 2010 et le 18 février 2010 » la direction de NSTEIN ait été à la recherche d'un acquéreur potentiel⁶⁰ et le fait que le PDG de cette entreprise indique alors qu'il croît possible qu'il redevienne disponible en mai 2010, sont des informations stratégiques qui étaient à ce moment inconnues du public. Chacune de ces informations était, de l'avis du Tribunal, susceptible d'affecter la décision d'un investisseur raisonnable. Mises ensemble ces informations étaient, de l'avis du Tribunal, encore plus susceptibles d'affecter la décision d'un investisseur raisonnable.
- [61] Par ailleurs, le Tribunal constate que l'intimé Pierre Légaré a avoué avoir exécuté les transactions sur le titre de NSTEIN qui lui sont reprochées, sur la seule base de ces informations inconnues du public. Il a aussi admis avoir illégalement réalisé le 22 février 2010 un profit de 15 567 \$ soit un gain de près 100% sur son

Il n'est pas contesté par les intimés que, durant la période des faits reprochés dans la présente affaire, NSTEIN était un émetteur assujetti et que l'intimé Luc Filiatreault était un initié au sens des articles 68 et 89 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, préc., note 4.

Pièce D-79 déposée par l'Autorité.

La preuve révèle que, durant cette période, NSTEIN a reçu une première lettre d'intention confidentielle d'Open Text le 20 janvier 2010, laquelle fut bonifiée par une seconde lettre d'intention confidentielle d'Open Text reçue le 27 janvier 2010. Cette seconde lettre d'intention fut acceptée par NSTEIN le 29 janvier 2010 et dûment signée par son PDG, l'intimé Luc Filiatreault le même jour. Pour une raison technique, une nouvelle version de la lettre d'intention du 27 février 2010 d'Open Text fut préparée et datée du 1^{er} février 2010 et les deux parties y ont apposé leurs signatures. L'intimé Luc Filiatreault y a apposé sa signature, à titre de PDG de NSTEIN, le 2 février 2010 (Pièces D-55, D-61, D-66 et D-68 déposées par l'Autorité). Le Tribunal rappelle que c'est le 3 février 2010 que l'intimé Luc Filiatreault a transmis à l'intimé Luc Légaré le courriel qui est mentionné au paragraphe 55 de la présente décision (Voir la séquence chronologique des évènements pertinents qui est présentée au paragraphe 75 de la présente décision).

investissement des 18 et 19 février 2010 dans NSTEIN - le tout au dépend du public investisseur.

- [62] À cet égard, le Tribunal rappelle que les articles 187, 188 et 189 de la *Loi sur les valeurs mobilières* prévoient que :
 - « 187. L'initié à l'égard d'un émetteur assujetti qui dispose d'une information privilégiée reliée aux titres de cet émetteur ne peut réaliser aucune opération sur ces titres ni changer un intérêt financier dans un instrument financier lié, sauf dans les cas suivants s'il peut démontrer que:
 - 1° il est fondé à croire l'information connue du public ou de l'autre partie;
 - 2° il se prévaut d'un plan automatique de réinvestissement de dividendes, de souscription d'actions ou d'un autre plan automatique établi par l'émetteur assujetti, selon des modalités arrêtées par écrit avant qu'il n'ait eu connaissance de cette information;
 - 3° il y est tenu en vertu d'un contrat, dont les modalités sont arrêtées par écrit, conclu avant qu'il n'ait eu connaissance de cette information.

Dans le cas prévu au paragraphe 1° du premier alinéa, l'initié ne peut réaliser aucune opération sur les titres si l'autre partie à l'opération est l'émetteur assujetti et que cette opération n'est pas nécessaire dans le cours des affaires de l'émetteur.

- **188.** La personne visée à l'article 187 ne peut non plus communiquer cette information ou recommander à une personne d'effectuer une opération sur les titres de l'émetteur à l'égard duquel elle est initiée, sauf dans les cas suivants:
- 1° elle est fondée à croire l'information connue du public ou de l'autre partie;
- 2° elle doit communiquer l'information dans le cours des affaires, rien ne la fondant à croire qu'elle sera exploitée ou communiquée en infraction aux articles 187, 189 et 189.1 ou au présent article.
- **189.** Les interdictions portées aux articles 187 et 188 sont étendues aux personnes suivantes:
- 1° les dirigeants et les administrateurs visés au chapitre IV du titre III ;
- 2° les sociétés qui appartiennent au même groupe que l'émetteur assujetti;
- 3° le gestionnaire de fonds d'investissement ou la personne chargée de lui fournir des conseils financiers ou de placer ses actions ou parts, ainsi que toute personne qui est initiée à l'égard de l'une de ces personnes ;
- 4° toute personne qui dispose d'une information privilégiée à l'occasion des rapports qu'elle entretient avec l'émetteur assujetti ou du travail qu'elle accomplit pour lui, dans ses fonctions ou dans le cadre d'activités commerciales ou professionnelles;
- 5° toute personne qui dispose d'une information privilégiée provenant, à sa connaissance, d'un initié ou d'une personne visée au présent article;
- 6° toute personne qui dispose d'une information privilégiée, qu'elle connaît comme telle, concernant un émetteur assujetti;

7° toute personne avec qui l'émetteur assujetti, un initié à l'égard de celui-ci ou une personne visée au présent article a des liens. »

- [63] De plus, l'article 273.1 de la Loi sur les valeurs mobilières prévoit que :
 - « 273.1. Le Tribunal administratif des marchés financiers, après l'établissement de faits portés à sa connaissance qui démontrent qu'une personne a, par son acte ou son omission, contrevenu ou aidé à l'accomplissement d'une telle contravention à une disposition de la présente loi ou d'un règlement pris en application de celle-ci, peut imposer à cette personne une pénalité administrative et en faire percevoir le paiement par l'Autorité.

Le montant de cette pénalité ne peut, en aucun cas, excéder 2 000 000 \$ pour chaque contravention. »

- [64] Le Tribunal ne réitèrera jamais assez l'importance qu'il accorde à sanctionner l'usage illégal d'informations privilégiées et comme il le soulignait dans *AMF* c. *Caiolet*⁶¹:
 - « [...] <u>ce manquement est assurément une des infractions les plus sérieuses qui sont contenues dans la Loi sur les valeurs mobilières</u>. C'est un manquement contre lequel le Bureau entend sévir sévèrement.

[...]

Cet acte est un bris de confiance qui vient saper les fondements sur lesquels reposent les marchés de capitaux. »

[Soulignement ajouté]

- [65] Le Tribunal souligne l'importance fondamentale de maintenir la confiance des investisseurs dans le fonctionnement équitable des marchés et la nécessité d'intervenir fermement pour protéger cet élément essentiel à sa continuité même. Les évènements qui ont affecté les principaux marchés financiers du monde en 2007 et en 2008 interpellent tous ceux qui auraient encore un doute quant à la possibilité que des marchés cessent de fonctionner lorsqu'un bris de confiance survient⁶².
- [66] Or, dans la présente affaire, la preuve démontre d'une manière prépondérante que l'intimé Luc Filiatreault en transmettant de l'information privilégiée à son comptable l'intimé Pierre Légaré a enfreint les articles 187 et 188 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et a ainsi fait fi de dispositions fondamentales mises en place par le législateur pour protéger les épargnants et assurer l'intégrité des marchés boursiers.
- [67] Au moment où il a commis l'infraction susmentionnée, l'intimé Luc Filiatreault

-

⁶¹ 2010 QCBDRVM 12, p. 11.

À cet égard, le Tribunal invite les sceptiques et les intéressés à une lecture attentive du Final Report of the National Commission on the Causes of the Financial and Economic Crisis in the United States (*The Financial Crisis Inquiry Report*, Official Government Edition, January 2011, ISBN 978-0-16-087727-8). Les effets dévastateurs d'une perte de confiance dans certains marchés y sont abondamment décrits. À cet égard, le Tribunal souligne que certains de ces effets se font encore sentir aujourd'hui.

occupait l'importante fonction de PDG de NSTEIN, un émetteur assujetti. L'intimé Luc Filiatreault n'a fait preuve d'aucun repentir. Par conséquent, le Tribunal considère que la pénalité administrative demandée par l'Autorité à l'encontre de l'intimé Luc Filiatreault pour cette infraction — soit une somme de 16 000 \$ représentant essentiellement le profit réalisé par l'intimé Pierre Légaré grâce à l'information privilégie qu'il a reçue - est appropriée, et ce, à titre de mesure dissuasive tant pour lui que par tous les autres intervenants sur le marché.

[68] Pour ce qui a trait à l'intimé Pierre Légaré, celui-ci a avoué avoir transigé illicitement des actions de NSTEIN sur la base d'informations privilégiées reçues de l'intimé Luc Filiatreault. L'intimé Pierre Légaré a donc enfreint les articles 187 et 189 de la *Loi sur les valeurs mobilières*⁶³. Compte tenu de la franchise dont l'intimé Pierre Légaré a fait preuve et du repentir qu'il a exprimé, le Tribunal est prêt à lui imposer - à titre de mesure dissuasive - la pénalité administrative recommandée dans l'entente qu'il a conclue avec l'Autorité, soit une somme de 23 000 \$ représentant 150% des profits qu'il a illégalement réalisés lors des transactions qui lui sont reprochées dans la présente affaire.

Second volet de la demande de l'Autorité

[69] Dans le second volet de sa demande, l'Autorité allègue d'abord que les membres du Conseil d'administration de NSTEIN - soit les intimés Luc Filiatreault, Pierre Donaldson, Rainer Busch, André Coutemanche, A. Michel Lavigne, Michel Lozeau et Colette Roy - ont enfreint la *Loi sur les valeurs mobilières* en autorisant⁶⁴ le 4 janvier 2010 l'octroi, à certains dirigeants et employés, de 1 200 000 options d'achat d'actions de NSTEIN au prix d'exercice de 0.29 \$ l'action, et ce, alors qu'ils étaient en possession d'information privilégiée, soit que NSTEIN était à vendre au plus offrant et était alors engagé dans un processus de recherche d'offres supérieures à l'offre verbale d'acquisition de NSTEIN par Open Text⁶⁵ présentée par le principal dirigeant d'Open Text les 27 et 28 novembre 2009⁶⁶.

[70] L'Autorité allègue ensuite que certains dirigeants de NSTEIN - soit les intimés Luc Filiatreault⁶⁷, Bruno Martel⁶⁸ et Stéphanie Benoit⁶⁹ - ont accepté de recevoir une

Résolution du Conseil d'administration de NSTEIN datée du 4 janvier 2010 (Pièce D-47 déposée par l'Autorité).

⁶³ Préc., note 4.

Le 27 novembre 2009, une rencontre s'est tenue entre l'intimée Luc Filiatreault, alors PDG de NSTEIN, et Thomas Jenkins, principal dirigeant d'Open Text, durant laquelle l'acquisition de NSTEIN par Open Text fut une première fois évoquée par Thomas Jenkins (Pièce D-18 déposée par l'Autorité), Le 28 novembre 2009, Thomas Jenkins a communiqué avec l'intimé Luc Filiatreault et lui a présenté une proposition verbale visant une acquisition éventuelle de NSTEIN par Open Text en mentionnant une prime probable de 80 % à 100% par rapport au cours des actions de NSTEIN qui se situait alors entre 0.30 \$ et 0.35 \$ l'action (Pièce D-86 déposée par l'Autorité, page 2).

Le 22 février 2010, l'acquisition de toutes les actions de NSTEIN par Open Text fut publiquement annoncée, et ce, au prix de 0,65 \$ l'action (Pièce D-79 déposée par l'Autorité).

⁶⁷ Président directeur général (« PDG ») de NSTEIN.

⁶⁸ Chef de la direction financière de NSTEIN.

PAGE: 22 2014-043-004

partie de ces options d'achat d'actions⁷⁰ alors qu'ils étaient en possession de l'information privilégiée susmentionnée et que, de plus, ils ont reçu - à la suite de l'acquisition de NSTEIN par Open Text⁷¹ - une compensation financière en espèces équivalente à l'exercice de leurs options au prix de souscription de 0.29 \$ l'action et à la vente de ces actions au prix de 0.65 \$ l'action⁷². Cette compensation financière représente donc, selon l'Autorité, un profit net pour ces intimés qui résulte de l'exploitation d'information privilégiée⁷³.

- Les procureures de l'Autorité ont utilisé l'expression « Spring Loading » pour illustrer le modus operandi dont aurait fait usage les intimés susmentionnés i.e. une opération que la jurisprudence américaine a défini de la manière suivante dans Desimone v. Barrows⁷⁴:
 - « The practice of « spring loading » stock options involves making market-value options at a time when the company possesses, but has not yet released, favorable, material non-public information that will likely increase the stock price when disclosed."
- Dans la langue de Molière, il s'agit essentiellement d'une opération financière « amorcée » par les dirigeants d'un émetteur assujetti en possession d'information privilégiée et qui consiste à émettre des options permettant d'acheter des actions de cet émetteur au prix du marché, et ce, alors qu'ils savent fort bien que le prix de ces actions est susceptible de s'accroître considérablement lorsque cette information privilégiée. sera dans un avenir relativement proche, publiquement divulguée.
- Le Tribunal rappelle que l'esprit et la lettre de la Loi sur les valeurs mobilières consacre le principe fondamental de l'égalité de tous les investisseurs en termes de possession d'information lorsque vient le temps d'effectuer des transactions sur les titres d'émetteurs assujettis. Le Tribunal a souligné dans Autorité des marchés financiers c. Côté⁷⁵, que :
 - « [15] L'usage illégal d'informations privilégiées est une infraction grave qui est grandement réprouvée dans le monde des valeurs mobilières. En commettant ce geste, les contrevenants à la loi viennent court-circuiter le bon fonctionnement du marché en utilisant une ou des informations qui sont connues d'eux seuls. Ces

Directrice des affaires iuridiques et secrétaire corporative de NSTEIN.

L'intimé Luc Filiatreault a recu 200 000 options de NSTEIN, l'intimé Bruno martel a recu 100 000 options de NSTEIN et l'intimée Stéphanie Benoit a recu 50 000 options de NSTEIN (Pièce D-47 déposée par l'Autorité).

Pièce D-83 déposée par l'Autorité, pages 4, 6 et 18.

L'intimé Luc Filiatreaul a donc reçu une compensation financière de 72 000 \$, l'intimé Bruno Martel a pour sa part reçu une compensation financière de 36 000 \$, et l'intimée Stéphanie Benoit en a reçu une de 18 000 \$.

Le tout contrairement à l'article 189.1 de la Loi sur les valeurs mobilières, préc., note 4.

Desimone v. Barrows, 924 A.2d 908, 918 (Del. Ch 2007) p. 7 (Onglet 31 des notes et autorités déposées par les procureures de l'Autorité).

²⁰¹⁰ QCBDRVM 8.

personnes créent un déséquilibre entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas.

[16] Les premiers se servent des informations connues d'eux seuls pour négocier sur des titres alors que les seconds, ignorant tout ce que les premiers connaissent, ne peuvent en profiter et voient d'autres personnes qu'eux empocher des profits ou éviter des pertes, sans toujours comprendre pourquoi les choses se passent comme elles se passent.

[17] Le fonctionnement harmonieux des marchés de valeurs mobilières suppose l'égalité de tous devant ceux-ci. En d'autres mots, les participants du marché devraient pouvoir négocier alors qu'ils sont tous en possession des mêmes informations et qu'ils peuvent alors prendre des décisions d'investissement éclairées.

[18] Négocier des titres en se servant d'une information privilégiée vient rompre le fondement du principe de l'égalité de tous devant les marchés. La personne qui le fait, empoche un profit ou évite de subir une perte parce qu'il a appris des choses sur une société qui sont encore inconnues du public. Mais la loi interdit expressément ce genre de comportement puisqu'il est estimé que le fait d'utiliser une information privilégiée crée un avantage indu pour celui qui en profite.

[19] La pire conséquence d'un tel usage est qu'il mine la confiance dans les marchés financiers. Lorsqu'est apprise la commission d'une infraction de cette nature, le public perd confiance dans les marchés; il sent qu'il a été floué et que les profits qu'il escomptait faire ont plutôt été dirigés vers ceux qui l'ont joué. Cette situation est néfaste et il est important que les autorités financières sévissent adéquatement lorsque ces cas surviennent. »⁷⁶

[Soulignement ajouté]

[74] Le législateur a établi ce principe d'équité dans l'utilisation de l'information à des fins d'investissement dans des émetteurs assujettis parce qu'il est essentiel au maintien de la confiance du public dans le fonctionnement des marchés financiers. Saper ce principe fondamental en effectuant des opérations visant essentiellement à le contourner équivaut, de l'avis du Tribunal, à rien de moins que de tenter de « scier la branche » sur laquelle repose l'économie de marché contemporaine. À cet égard, le Tribunal rappelle que l'Histoire économique récente nous enseigne que les conséquences de l'affaiblissement de ce principe fondamental peuvent être catastrophiques pour l'intérêt public⁷⁷.

[75] Dans le cadre de la présente affaire, le Tribunal retient particulièrement de la preuve qui lui a été présentée les évènements clefs suivants, lesquels sont présentés par ordre chronologique afin d'en faciliter l'analyse :

⁷⁶ *Id.*, paragraphes 15 à 19.

⁷⁷ Voir la note 62.

 La crise financière affectant les principaux marchés internationaux depuis septembre 2008 a provoqué un ralentissement économique mondial et a entraîné une chute considérable des revenus de NSTEIN, lesquels proviennent principalement de l'industrie des médias⁷⁸. NSTEIN a dès lors éprouvé des difficultés financières importantes qui furent ainsi décrites par l'intimé Luc Filiatreault, alors PDG de NSTEIN⁷⁹:

« ...

- R- ... en deux mille huit (2008) Lehman Brothers qui ont fait faillite, là ?
- Q- Oui.
- R- On a perdu toutes nos commandes, nous autres, après ça, là. Fait que là, je me suis... t'sais, d'un trimestre à l'autre, <u>les ventes sont tombées à zéro, fait que les actions, y ont... y ont pouf, y ont plongé, O.K. ?</u>
- Q- O.K
- R- Et ça, c'était le quatrième trimestre deux mille huit (2008), oui, c'est ça, et tous les clients avec qui on était en discussion, parce que nos clients, c'étaient des journaux, les médias, les grands journaux, là, pas les petits journaux locaux, mais les grands journaux, New York Times, Wall Street Journal, Washington Post, Philadelphie Tribune, etc., etc...
- Q- Qui.
- R- ... ils nous ont tous, toute la gang, j'ai fait le tour, ils nous ont tous dit « Écoute, tout est gelé, nous autre, là, c'est stop, là. On ne bouge plus, il y a plus aucun projet qui se passe de aucun, nulle part, rien. »
- Q- O.K.
- R- Fait que les ventes ont tombé à nil. Bon, Dieu merci, on avait un peu d'argent en banque, on a pu survivre un bout de temps, on a congédié des employés. Au début, on sait pas si ça va durer un mois, deux mois ou si ça va vraiment repartir, puis on n'a pas congédié tout le monde du jour au lendemain, mais petit à petit, on s'est aperçu de ça...

<u>Fait que le quatrième trimestre deux mille huit (2008) a été une</u> catastrophe totale.

... »

[Soulignement ajouté]

Pièce D-86 présentée par l'Autorité, page 2

Pièce D-93, pages 12 à 14 (Interrogatoire en cours d'enquête de l'intimé Luc Filiatrault le 31 janvier 2013).

NSTEIN a alors subi des pertes financières significatives et en prévoyait d'autres⁸⁰, et ce, tel que décrit dans le rapport confidentiel de NSTEIN intitulé « Stratégie 2009-2011 », daté du 21 janvier 2009⁸¹, que l'intimé Luc Filiatreault, à titre de PDG de NSTEIN, présenta au Conseil d'administration de cette entreprise. Parmi les solutions envisagées dans ce document, on retrouve une liste d'entreprises susceptibles d'être intéressées à faire l'acquisition de NSTEIN⁸², dont la société Open Text⁸³;

- Le 9 novembre 2009, le PDG de NSTEIN, l'intimé Luc Filiatreault dans le but d'organiser une rencontre au plus haut niveau avec Open Text a communiqué directement avec Jane Mowat⁸⁴ qui depuis 2003 travaillait quasi-exclusivement sur les projets de fusion & acquisition d'Open Text. Jane Mowat avait, en particulier, le mandat de conduire des négociations avec les compagnies ciblées par Open Text dans le cadre de ses nombreux projets d'acquisition. Jane Mowat se rapporte alors hiérarchiquement directement à Thomas Jenkins qui occupait les fonctions de « Executive Chairman and Chief Strategy Officer » d'Open Text. Thomas Jenkins était alors le principal dirigeant d'Open Text;
- Le 12 novembre 2009, le Conseil d'administration de NSTEIN a tenu une réunion. Tous les membres de ce conseil d'administration, soit les intimés Luc Filiatreault, Pierre Donaldson, Michel Lozeau, Rainer Busch, André Courtemanche, A. Michel Lavigne et Colette Roy, étaient présents ou ont participé par téléphone. Les intimés Bruno Martel, Chef de la direction financière, et Stéphanie Benoit, Directrice des affaires juridiques et secrétaire corporatif, étaient aussi présents. L'item 7 du procès-verbal de cette réunion se lit comme suit 85:

Le 12 novembre 2009, NSTEIN diffuse d'ailleurs un communiqué de presse annonçant ses résultats financier pour le troisième trimestre de 2009 (Pièce D-101 déposée par l'Autorité). Dans ce document, NSTEIN rapporte notamment que :

[«] Les revenus de Nstein pour le troisième trimestre 2009 se sont chiffrés à 4,6M\$, en baisse de 17% comparativement à 5,6M\$ un an plus tôt. La Société a affiché une perte avant frais financiers, impôts sur les bénéfices, amortissements, perte de change et frais de restructuration (BAIIA) de 823 915\$, pratiquement inchangée par rapport à un BAIIA négatif de \$18 202\$ pour le troisième trimestre 2008. La perte nette s'est établie à 1 298 145\$ ou 0,025\$ par action, comparativement à une perte nette de 1 056 073\$ ou 0,021\$ par action pour la même période de l'année précédente. »

⁽Soulignement ajouté)

Pièce D-16 déposée par l'Autorité (3^e document). Il convient de rappeler que la date du 21 janvier 2008 apparaissant sur ce document fut corrigée pour le 21 janvier 2009 avec le consentement des parties.

Alors que l'action de NSTEIN valait 0.99 \$ le 2 avril 2008, son prix ne s'établissait plus qu'à 0.57 \$ le 30 septembre 2008 et à 0.315 \$ le 9 novembre 2009 (Pièce D-94 déposée par l'Autorité).

Pièce D-16 déposée par l'Autorité, 3^e document (« NSTEIN – Stratégie 2009-2011, page 21).

Pièce D-96 déposée par l'Autorité et témoignage de Jane Mowat lors de l'audience du 4 décembre 2015

Pièce D-17 déposée par l'Autorité.

PAGE: 26 2014-043-004

« RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE RÉGIE D'ENTREPRISE ET DE NOMINATION

Le Président du Comité des ressources humaines et de régie d'entreprise et de nomination rapporte que le Comité a tenu une réunion visant notamment à recommander l'embauche de Marten den Haring pour joindre les rangs de la société à titre de vice-président exécutif, marketing et stratégie de produit et l'octroi d'options à ce dernier.

Les membres du Comité ont également tenu une discussion sur une proposition d'octroi d'options d'achat d'actions aux membres de la direction et à certains employés, et il a été convenu que le président et chef de la direction86 allait soumettre une nouvelle proposition pour approbation au Conseil tenant compte des commentaires apportés par les membres du Comité. »

[Soulignement ajouté]

Le Tribunal note que le Conseil d'administration de NSTEIN ne prend alors ni la décision d'embaucher Marten den Haring, ni la décision d'octroyer des options d'achat d'actions aux membres de la direction et à certains employés de NSTEIN.

Le 27 novembre 2009, l'intimé Luc Filiatreaul et le « Chief of Technology Officer » de NSTEIN⁸⁷ ont rencontré plusieurs représentants d'Open Text, dont Jane Mowat et Thomas Jenkins. Dans le cadre de cette rencontre qui se déroule dans les bureaux d'Open Text à Waterloo en Ontario. l'intimé Luc Filiatreault et Thomas Jenkins ont tenu une réunion en tête-à-tête. Le principal dirigeant d'Open Text, Thomas Jenkins, a alors abordé avec le PDG de NSTEIN, l'intimé Luc Filiatreault, le sujet de l'acquisition potentielle de NSTEIN par Open Text. L'intimé Luc Filiatreault a communiqué le jour même par courriel avec l'intimé Pierre Donaldson, Président du Conseil d'administration de NSTEIN, et lui a alors écrit ce qui suit :

« Salut Pierre

Jean-Michel et moi venons de voir Tom Jenkins + une douzaine de ses principaux gars.

Nous avons fait un hit majeur!

<u>Je crois que nous devrions recevoir une offre d'achat de Tom passablement</u> rapidement (2 à 3 semaines)

Ils viennent la semaine prochaine pour voir Bruno⁸⁸ et creuser quelques chiffres.

. . .

L'intimé Luc Filiatreault.

Jean Michel Texier.

L'intimé Bruno Martel qui était alors le Chef de la direction financière de NSTEIN.

Comment aimerais tu que je la joue ? »89

« Il dit qu'il est prêt a mettre une bonne prime ...

<u>Arrangeons cela comme on voudras mais cela ne dépassera pas 50 ou 60 cennes »</u>90

- « ... Au pire ca pourrais faire monter les encheres et créer de la demande pour le stock » $^{\rm 91}$
- « ... Ca serait le fun d'avoir un bid war. » 92

[Soulignement ajouté]

- Le 28 novembre 2009, Thomas Jenkins a communiqué avec l'intimé Luc Filiatreault et lui a présenté une proposition verbale visant une acquisition éventuelle de NSTEIN par Open Text en mentionnant une prime probable de 80 à 100% par rapport au cours des actions de NSTEIN alors en vigueur, lequel variait entre 0.30 \$ et 0.35 \$ l'action⁹³. Le jour même, l'intimé Luc Filiatreault a parlé de cette offre verbale à l'intimé Pierre Donaldson, Président du Conseil d'administration de NSTEIN de même qu'aux intimés Bruno Martel, Chef de la direction financière, et Stéphanie Benoit, Directrice des affaires juridiques et secrétaire corporative. De plus, entre le 28 novembre et le 4 décembre 2009, l'intimé Luc Filiatreault a discuté et analysé l'offre verbale d'Open Text à de nombreuse reprises avec les intimés Pierre Donaldson et Bruno Martel afin de couvrir toutes les opportunités et convenir des suites à y donner⁹⁴;
- Le 29 novembre 2009, Jane Mowat a transmis à l'intimé Luc Filiatreault un projet d'entente de confidentialité dans laquelle Open Text s'engage à garder confidentielle toute information divulguée par NSTEIN dans le cadre des discussions et échanges d'informations reliées à une acquisition éventuelle de NSTEIN par Open Text⁹⁵:
- Le 1^{er} décembre 2009, Jane Mowat a fait parvenir un courriel à l'intimé Luc Filiatreault contenant une série de questions de nature financière reliées au projet d'acquisition de NSTEIN par Open Text⁹⁶;
- Le 2 décembre 2009, une entente de confidentialité entre NSTEIN et Open Text a été conclue. Ce document fut signé par l'intimé Luc Filiatreault, à titre de PDG

Pièce D-18 déposée par l'Autorité (courriel du 27 novembre 2009 à 14:35:37).

Pièce D-18 déposée par l'Autorité (courriel du 27 novembre 2009 à 14:48:11). Le 27 novembre 2009 le titre de NSTEIN a clôturé à 0.33 \$ l'action (Pièce D-94 déposée par l'Autorité). Le prix final offert par Open Text pour l'acquisition de NSTEIN fut de 0.65 \$ l'action (Pièce D-83 déposée par l'Autorité).

Pièce D-18 déposée par l'Autorité (courriel du 27 novembre 2009 à 15:16:57).

Pièce D-18 déposée par l'Autorité (courriel du 27 novembre 2009 à 16:54).

Pièces D-83 déposée par l'Autorité, page 11, et Pièce D-86 déposée par l'Autorité, page 2.

Pièce D-86 déposée par l'Autorité, page 2.

Pièces D-20, D-21 et D-22 déposées par l'Autorité.

Pièce D-24 déposée par l'Autorité, courriel de Jane Mowat du 1^{er} décembre 2009 à 19:13:08.

de NSTEIN. Cette entente de confidentialité fut préalablement révisée par les conseillers juridiques de NSTEIN au sein du cabinet juridique Ogilvy Renaud. Peu après la signature de cette entente de confidentialité, une conférence téléphonique a eu lieu le 2 décembre 2009 entre les intimés Luc Filiatreault et Bruno Martel de NSTEIN et des représentants d'Open Text dont Jane Mowat⁹⁷. Il fut alors décidé d'utiliser le nom de code « Blakes » pour désigner le projet d'acquisition de NSTEIN par Open Text⁹⁸. Par la suite, soit le 2 décembre 2009 en fin de journée, l'intimé Luc Filiatreault, à titre de PDG de NSTEIN, a convoqué par courriel les membres du conseil d'administration de cette société à une réunion « dans les plus brefs délais » ⁹⁹;

- Le 4 décembre 2009, à la suite de la convocation susmentionnée de l'intimé Luc Filiatreault, une conférence téléphonique s'est tenue entre tous les intimés membres du Conseil d'administration de NSTEIN. Une discussion concernant l'offre verbale d'acquisition de NSTEIN par Open Text a alors eu lieu. Toutefois, comme cette conférence téléphonique aurait été considérée par ses participants comme une « discussion informelle », aucune note, ni procès-verbal de cette réunion n'auraient été préparées¹⁰⁰. Le jour même, l'intimé Pierre Donaldson, Président du Conseil d'administration de NSTEIN, a communiqué avec Scott Monro qui occupait alors le poste de « Managing Director » de la banque d'investissement Pagemill Partners (ci-après « Pagemill »)¹⁰¹;
- Le 5 décembre 2009 à 07:57, l'intimé Pierre Donaldson, Président du Conseil d'administration de NSTEIN, a informé par courriel ses partenaires du fonds de capital de risque John Lewis Albright (ci-après « JLA Ventures») - qui possède alors environ 14% des actions de NSTEIN¹⁰² - notamment de ce qui suit :

« <u>We received a verbal offer for Nstein from Opentext (Tom Jenkins) for .60</u>¹⁰³ We are not pleased with the price but it is still a premium of 100% on the current value. I would like to use Scott M. 104 to shop it around. He knows the company and the potential buyers very well. »

[Soulignement ajouté]

Pièce D-86 déposée par l'Autorité, page 3.

Pièce D-24 déposée par l'Autorité, courriel du 2 Décembre 2009 à 08:35 de l'intimé Luc Filiatreault à Jane Mowat.

⁹⁹ Pièce D-23 déposée par l'Autorité (premier document) et pièce D-86 déposée par l'Autorité, page 3.

Pièce D-86 déposée par l'Autorité, page 3.

Pièce D-26 déposée par l'Autorité, courriel de l'intimé Pierre Donaldson du 4 décembre 2009 à 15:37.

Dont le coût d'acquisition moyen des actions de NSTEIN était de 0.88\$ l'action (Témoignage de l'intimé Pierre Donaldson lors de l'audience du 18 décembre 2015, page 22, et Pièce I-51 déposée par les procureurs des intimés).

^{103 0.60 \$} par action de NSTEIN.

¹⁰⁴ Scott Monro, « Managing Director » de Pagemill.

 Le 5 décembre 2009 à 13:21, Scott Munro a transmis à l'intimé Luc Filiatreault un projet de lettre d'entente, concernant les services de Pagemill à titre de conseiller financier de NSTEIN, qui contient le paragraphe suivant :

« Success Fees : Upon consummation of a Sale Transaction with Open Text Corporation, Pagemill shall be due a Success Fee equal to US\$ 300,000 plus seven and 1/2 percent (7.5%) of the Aggregate Value of the Sale Transaction above \$30 million CND. »¹⁰⁵

[Soulignement ajouté]

- Le 6 décembre 2009 à 07:34:29, l'intimé Pierre Donaldson, Président du Conseil d'administration de NSTEIN, a transmis par courriel¹⁰⁶ ses observations sur le projet de lettre d'entente susmentionnée concernant les services de Pagemill et, dans un courriel envoyé le même jour à 07:46 à ses partenaires de JLA Ventures, il a notamment affirmé que 107:
 - « Right now we have an offer at \$30M. »108

[Soulignement ajouté]

- Le 7 décembre 2009, NSTEIN a formellement retenu les services de Pagemill en signant une version finale de sa lettre d'engagement. Les signataires de ce document sont l'intimé Pierre Donaldson pour NSTEIN et Scott Monro de Pagemill¹⁰⁹. Pagemill a résumé comme suit le mandat qui lui avait alors été accordé par NSTEIN¹¹⁰:
 - « Pagemill Partners was engaged on December 7, 2009 to lead a sell side process based on the catalyst event (and fiduciary duties) produced by inbound unsolicited interest from Open Text.

Our mandate was to reach out to the market and determine if there was interest from other parties in acquiring the Company."

[Soulignement ajouté]

• Le 8 décembre 2009, l'intimé Luc Filiatreault et Jane Mowat ont échangé des

¹⁰⁵ Pièce D-27 déposée par l'Autorité, page 2.

¹⁰⁶ Pièce D-27 déposée par l'Autorité.

¹⁰⁷ Pièce D-28 déposée par l'Autorité.

¹⁰⁸ Pièce D-28 déposée par l'Autorité.

¹⁰⁹ Pièce D-29 déposée par l'Autorité.

Pièce D-71 déposée par l'Autorité (Rapport confidentiel de Pagemill du 28 janvier 2010 intitulé « Nstein Board of Director's Update », page 2).

PAGE: 30 2014-043-004

courriels en vue de planifier pour le 18 décembre 2009 une rencontre additionnelle de travail reliée au projet d'acquisition de NSTEIN par Open Text¹¹¹:

- Le 9 décembre 2009, l'intimé Luc Filiatreault a transmis un courriel 112 aux intimés membres du Conseil d'administration de NSTEIN dont l'objet est intitulé « Update Nstein vs Blakes... »¹¹³ et qui contient notamment l'information suivante :
 - « Nous avons embauché Pagemill pour explorer les autres options »
 - « La documentation initiale est déjà complétée. Si certains désirent l'obtenir faites-moi signe »
 - « Les appels pour valider l'intérêt d'une quinzaine de partie commencent cette semaine (Google, Oracle, Autonomy, EMC, etc...) »
 - « Nous poursuivons les discussions avec Blakes mais tentons de gagner du temps pour que Pagemill puisse avancer les autres options »
 - « Je vous ferai un update dès que se présentera quelque chose de significatif »

[Soulignement ajouté]

 Le vendredi 11 décembre 2009, Jane Mowat a fait parvenir par courriel à l'intimé Luc Filiatreault un projet d'ordre du jour pour la rencontre de travail prévue le 18 décembre 2009 dans le cadre du projet d'acquisition de NSTEIN par Open Text¹¹⁴. Le jour même, l'intimé Luc Filiatreault, PDG de NSTEIN, a fait parvenir à l'intimée Stéphanie Benoit, Directrice des affaires juridiques et secrétaire corporative de NSTEIN, un courriel intitulé « Pour la résolution pour les options » qui contient un tableau incluant notamment les informations suivantes :

	Nouvel octroi
Luc Filiatreault	-
Bruno Martel	100 000
Louis Mousseau	100 000
Frédéric Brabant	120 000
Jean Michel Texier	50 000
Marten den Haring	225 000
Dave Marcheterre	50 000

Pièce D-30 déposée par l'Autorité.

Pièce D-31 déposée par l'Autorité.

Le Tribunal rappelle que « Blakes » est le mot de code retenu par NSTEIN et Open Text pour désigner le projet d'acquisition de NSTEIN par Open Text (voir note 98).

Pièce D-33 déposée par l'Autorité.

¹¹⁵ Pièce D-35 déposée par l'Autorité.

PAGE: 31 2014-043-004

Isabelle Desjardins	50 000
Alexandre Gonthier	50 000
Jean François Martin	75 000
Stéphanie Benoit	50 000
Mathieu Weber	50 000
Eric William	75 000
TOTAL	1 000 000

Peu après avoir reçu ce courriel, l'intimée Stéphanie Benoit a fait parvenir le même jour, soit le vendredi 11 décembre 2009, un courriel à l'intimé Pierre Donaldson, Président du Conseil d'administration de NSTEIN, et à l'intimé Michel Lozeau, membre du Conseil d'administration de NSTEIN, dont l'objet était « Nstein - Résolutions (octrois d'options) » et dans lequel elle a notamment écrit 116

« Je sollicite des instructions du Conseil en ce qui concerne le nombre d'options à octroyer, le cas échéant, à Luc¹¹⁷.

Luc souhaite faire circuler les résolutions écrites des administrateurs pour signature dès que possible.»

[Soulignement ajouté]

- Le dimanche 13 décembre 2009, l'intimé Luc Filiatreault a transmis un courriel¹¹⁸ à l'intimé Pierre Donaldson dans lequel il indique notamment ce qui suit :
 - « Scott¹¹⁹ m'a fait parvenir un court rapport vendredi¹²⁰. Rien encore. Surtout des boites vocales à ce jour. »
 - « Pour la questions des options. Je voulais profiter de l'arrivée de Marten 121 ou nous sommes obligés de publier le nombre d'options que nous lui donnons pour faire l'octroi dont nous avions parlé longuement au dernier CA. J'ai demandé à Stéphanie de préparer une résolution pour ce faire."

[Soulignement ajouté]

¹¹⁶ Pièce D-35 déposée par l'Autorité.

¹¹⁷ L'intimé Luc Filiatreault.

¹¹⁸ Pièce D-36 déposée par l'Autorité.

¹¹⁹ Scott Monro, « Managing Director » de Pagemill.

¹²⁰ Le 11 décembre 2009.

¹²¹ Marten den Haring.

PAGE: 32 2014-043-004

 Le 16 décembre 2009, Pagemill a - dans le cadre de son mandat susmentionné présenté son premier rapport hebdomadaire écrit à NSTEIN¹²² dans lequel il est notamment indiqué que :

- « Pagemill identified 30 strategic and financial targets with Luc and Bruno and we have contacted all of the identified targets
 - Many targets have confirmed that they are reviewing and 3 targets have declined
- Pagemill continues to follow up with all the targets »

Ce rapport indique toutefois que seule la société Open Text is « In Meetings » avec NSTEIN;

- La même journée, soit le 16 décembre 2009, Jane Mowat a informé par courriel Thomas Jenkins, « Executive Chairman » de Open Text, que l'intimé Filiatreault avait communiqué avec elle par téléphone à la fin de la journée afin de donner son accord à l'ordre du jour de la rencontre de travail prévue le 18 décembre 2009 mais aussi pour lui demander de reporter cette rencontre « in the New year when they can do a better job for meeting with us »¹²³;
- Le 17 décembre 2009, l'intimé Pierre Donaldson a fait parvenir un courriel à l'intimée Stéphanie Benoit dans lequel il indique que lui et l'intimé Michel Lozeau approuvent le tableau d'octroi d'options d'achat d'actions qu'elle leur a fait parvenir en octroyant, en plus, 200 000 options à l'intimé Luc Filiatreault¹²⁴. L'intimé Stéphanie Benoit a demandé la même journée par courriel à l'intimé Bruno Martel quel serait le prix d'exercice de ces options. Celui-ci lui a répondu quelques minutes plus tard, par courriel, qu'il ne le savait pas et qu'il « faut voir quand on veut octroyer/annoncer » 125. La même journée, soit le 17 décembre 2009, l'intimé Luc Filiatreault a communiqué par courriel avec Jane Mowat pour proposer que la rencontre de travail prévue le 18 décembre 2009 entre NSTEIN et Open Text se tienne plutôt dans la première semaine de janvier 2010. Il a fait parvenir un courriel comportant un message similaire directement à Thomas Jenkins, « Executive Chairman » de Open Text, le vendredi 18 décembre 2009¹²⁶;
- Le 23 décembre 2009, une entente de confidentialité fut signée entre NSTEIN et JMI Management. Peu de temps après la signature de cette entente, un appel conférence aurait eu lieu entre l'intimé Luc Filiatreault et des représentants de

Pièce D-71 déposée par l'Autorité.

¹²³ Pièce D-97 déposée par l'Autorité.

¹²⁴ Pièce D-40 déposée par l'Autorité.

¹²⁵ Pièce D-41 déposée par l'Autorité.

¹²⁶ Pièce D-42 déposée par l'Autorité.

cette société¹²⁷. Le même jour, Pagemill a présenté son second rapport hebdomadaire écrit à NSTEIN¹²⁸. Ce rapport indique que seules les sociétés Open Text et JMI Management sont « In Meetings » avec NSTEIN:

- Le 29 décembre 2009, soit deux jours avant la fin de l'exercice financier de NSTEIN, une période d'interdiction de transactions (« Blackout ») débute en vertu de l'article 4.7.2 du « Code d'éthique » de NSTEIN¹²⁹. Cette période d'interdiction de transactions sur les valeurs mobilières de NSTEIN s'étend aux initiés de cet émetteur assujetti et à « toute Personne ayant une relation spéciale » avec NSTEIN. Cette période d'interdiction devait normalement se terminer 2 jours après la publication des états financiers annuels vérifiés pour la période se terminant le 31 décembre 2009. Ces états financiers ne seront toutefois jamais publiés par NSTEIN en raison de son acquisition par Open Text le ou vers le 1^{er} avril 2010¹³⁰;
- Le lundi 4 janvier 2010, l'intimé Luc Filiatreault et Jane Mowat ont décidé de tenir le 12 janvier 2010 la réunion de travail relié au projet d'acquisition de NSTEIN par Open Text qui avait été initialement prévue le 18 décembre 2009 131. À cet égard, dans un courriel adressé à Jane Mowat le 4 janvier 2010, l'intimé Luc Filiatreault a précisé :

« There will be no need to play games around the objective of the meeting. the team will have been briefed on the situation. »

[Soulignement ajouté]

Par ailleurs, le même jour soit le 4 janvier 2010, l'intimée Stéphanie Benoit a transmis par courriel et pour signature à tous les membres du Conseil d'administration de NSTEIN¹³², soit les intimés Luc Filiatreault, Pierre Donaldson, Michel Lozeau, Rainer Busch, André Courtemanche, A. Michel Lavigne et Colette Roy, un document d'une page portant la date du 4 janvier 2010 et intitulé « <u>RÉSOLUTIONS DES ADMINISTRATEURS</u> » 133. Ce document inclut deux résolutions. La première est intitulé « EMBAUCHE D'UN VICE-PRÉSIDENT » et concerne la décision d'embaucher Marten den Haring. La seconde est intitulée « OCTROIS D'OPTIONS » et octroie les options d'achat d'actions de NSTEIN suivantes au prix d'exercice de 0.29 \$ l'action, soit le cours de fermeture de

Pièce D-86 déposée par l'Autorité, page 5.

¹²⁸ Pièce D-72 déposée par l'Autorité.

¹²⁹ Pièce D-84 déposée par l'Autorité.

Pièce D-83 déposée par l'Autorité, page 4.

Pièce D-45 déposée par l'Autorité.

¹³² Pièce D-47 déposée par l'Autorité.

¹³³ Pièce D-47 déposée par l'Autorité.

PAGE: 34 2014-043-004

l'action de NSTEIN sur le marché boursier le dernier jour de transactions précédant l'octroi de ces options 134 :

	Nouvel octroi
Luc Filiatreault	200 000
Bruno Martel	100 000
Louis Mousseau	100 000
Frédéric Brabant	120 000
Jean Michel Texier	50 000
Marten den Haring	225 000
Dave Marcheterre	50 000
Isabelle Desjardins	50 000
Alexandre Gonthier	50 000
Jean François Martin	75 000
Stéphanie Benoit	50 000
Mathieu Weber	50 000
Eric William	75 000
TOTAL	1 200 000

L'intimée Stéphanie Benoit a de plus indiqué dans son courriel du 4 janvier 2010 aux intimés membre du Conseil d'administration de NSTEIN : « Nous comptons diffuser le communiqué de presse demain. ». Par ailleurs, le 4 janvier 2010, l'intimé Luc Filiatreault a transmis un courriel à l'intimé Bruno Martel en lui demandant de faire publier ce communiqué de presse le 5 janvier 2010 et en lui indiquant, en particulier:

« ...je veux procéder avant que Blakes 135 n'ait trop avancé »

[Soulignement ajouté]

Le 5 janvier 2010, l'intimée Stéphanie Benoit a fait parvenir aux intimés Luc Filiatreault et Bruno Martel un courriel leur confirmant que tous les membres du Conseil d'administration de NSTEIN - soit les intimés Luc Filiatreault, Pierre Donaldson, Michel Lozeau, Rainer Busch, André Courtemanche, A. Michel Lavigne et Colette Roy - lui avaient fait parvenir une copie dûment signée du

Soit le 31 décembre 2009 (Pièce D-94 déposée par l'Autorité).

Le Tribunal rappelle que « Blakes » est le mot de code retenu par NSTEIN et Open Text pour désigner le projet d'acquisition de NSTEIN par Open Text. (voir note 98).

PAGE: 35 2014-043-004

document incluant les résolutions susmentionnées 136. Par ailleurs, le 5 janvier 2010, NSTEIN a publié un communiqué de presse¹³⁷ dans lequel était notamment annoncé « l'octroi de 1 200 000 options d'achat d'actions en faveur de certains dirigeants et employés de la Société »;

Le 6 janvier 2010, Jane Mowat a fait parvenir un courriel à l'intimé Luc Filiatreault relativement à la réunion de travail prévue le 12 janvier 2010 dans le cadre du projet d'acquisition de NSTEIN par Open Text. Dans ce courriel, elle semble s'interroger sur la légalité de cet octroi d'options d'achat d'actions de NSTEIN en lui demandant spécifiquement s'il était habituel que ce soit fait avant la publication des états financiers vérifiés pour la période se terminant en fin d'année 138:

> « ...can you comment on the option grant - is this typical that this would be done before year end results etc...»

[Soulignement ajouté]

L'intimé Luc Filiatreault lui a alors fourni des explications par téléphone et Jane Mowat, le même jour, a transmis un courriel à Thomas Jenkins, « Executive Chairman » d'Open Text, dans lequel elle a notamment écrit ce qui suit:

« 2. The date to issue stock options was supposedly inked prior to us starting discussions. Nstein decided to fix a date for options and with a new exec coming in it made sense to them as most of the team's options are under water to issue to all as it could cause some discontent with a new exec getting new options. »

[Soulignement ajouté]

À cet égard, le Tribunal note d'abord que le 4 janvier 2010 - date de la résolution du Conseil d'administration de NSTEIN octroyant 1 200 000 options d'achat d'action de NSTEIN aux intimés Luc Filiatreault, Bruno Martel et Stéphanie Benoit de même qu'à un certain nombre d'employés de cet émetteur assujetti est une date incluse dans la période d'interdiction de transactions (« Blackout ») sur les valeurs mobilières de NSTEIN établie en vertu du paragraphe 4.7.2 du « Code d'éthique » de cet émetteur assujetti. Cette période de « Blackout » a débuté le 29 décembre 2009, soit deux jours avant la fin de l'exercice financier de NSTEIN et devait normalement se terminer 2 jours après la publication des états financiers annuels vérifiés pour la période se terminant le 31 décembre

Pièce D-47 déposée par l'Autorité.

¹³⁷ Pièce D-48 déposée par l'Autorité.

¹³⁸ Pièce D-51 déposée par l'Autorité.

2009. Ces états financiers ne seront toutefois jamais publiés par NSTEIN en raison de son acquisition par Open Text le ou vers le 1^{er} avril 2010¹³⁹.

Le Tribunal note ensuite que la preuve ne révèle l'existence d'aucune résolution du Conseil d'administration de NSTEIN autorisant l'octroi des options d'achat d'actions susmentionnées avant celle datée du 4 Janvier 2010. De plus, la preuve ne révèle l'existence d'aucune résolution du Conseil d'administration de NSTEIN antérieure au 4 janvier 2010 qui aurait décidé que le 4 janvier 2010 serait la date à laquelle la résolution d'octroi de ces options devait être adoptée.

- Le 12 janvier 2010, les représentants de NSTEIN et d'Open Text ont tenu une réunion de travail dans le cadre du projet d'acquisition de NSTEIN par Open Text. À la suite de cette rencontre, l'intimé Luc Filiatreault a transmis, le jour même, un courriel à Thomas Jenkins et à Jane Mowat d'Open Text dans lequel il a notamment indiqué ce qui suit¹⁴⁰:
 - « Your team was in today and I must say that we really felt great mindshare in the room. There was a big WOW as we went through the materials that we had prepared.

The combination of our technology ... with your huge client base ... creates a huge opportunity...

. . .

Our two teams really saw eye to eye and saw that we can be the corner stone of your next billion \$ of sales.

I hope now that we can get quickly around the next phase which will be a lot less interesting where we will have to play the "evaluation game". I know that you have constraints on the multiple you can offer for a company but I truly think that the story around Nstein will definitely be focused on the large growth that we can bring and not on the past sales that we have performed.»

[Soulignement ajouté]

 Le 20 janvier 2010, Open Text a fait parvenir à la direction de NSTEIN une lettre d'intention¹⁴¹ visant à acquérir la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de NSTEIN au prix de 0.52 \$ l'action, ce qui représentait une prime de 73% sur le cours de l'action de NSTEIN qui a clôturé à 0.30 \$ le 19 janvier

Pièce D-83 déposée par l'Autorité, page 4.

¹⁴⁰ Pièce D-53 déposée par l'Autorité.

¹⁴¹ Pièce D-55 déposée par l'Autorité.

PAGE: 37 2014-043-004

2010¹⁴². Durant cette journée Thomas Jenkins s'est aussi entretenu par téléphone avec l'intimé Luc Filiatreault, à la suite de quoi celui-ci a transmis un courriel aux intimés membres du Conseil d'administration de NSTEIN, de même qu'aux intimés Bruno Martel et Stéphanie Benoit, dans leguel il mentionne notamment que Thomas Jenkins lui « a indiqué qu'il y avait de la marge de manœuvre pour augmenter ce prix »¹⁴³:

- Le 27 janvier 2010, Open Text a fait parvenir à la direction de NSTEIN une nouvelle lettre d'intention¹⁴⁴ visant à acquérir la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de NSTEIN au prix de 0.65\$ l'action, ce qui représentait une prime de 106% sur le cours de l'action de NSTEIN qui a clôturé à 0.32 \$ le 26 janvier 2010¹⁴⁵. Cette lettre d'intention expirait le 29 janvier 2010 à 17:00:
- Le 29 janvier 2010, les intimés membres du Conseil d'administration de NSTEIN ont approuvé lors d'une réunion spéciale de ce comité¹⁴⁶ une résolution approuvant la lettre d'intention du 27 janvier 2010 d'Open Text et autorisant l'intimé Luc Filiatreault à signer cette lettre d'intention au nom de NSTEIN. Cette résolution autorisait de plus l'intimé Luc Filiatreaul à :
 - « ... poser tout geste nécessaires ou requis pour donner suite à la lettre d'intention signée, incluant la négociation et la préparation d'un contrat d'acquisition, d'un projet de communiqué de presse, ainsi que tout autre document se rapportant à la transaction. »

[Soulignement ajouté]

Pour une raison technique, une nouvelle version de la lettre d'intention du 27 janvier 2010 d'Open Text fut préparée et datée du 1er février 2010 et les deux parties y ont apposé leurs signatures. L'intimé Luc Filiatreault y a apposé sa signature le 2 février 2010 à 09:25 ¹⁴⁷.

- Le 3 février 2010, l'intimé Luc Filiatreault a fait parvenir un courriel 48 à l'intimé Pierre Légaré dans lequel, il lui a notamment écrit :
 - « Je ne suis sûr de rien encore mais <u>il est possible que je devienne disponible</u> à compter du mois de mai... Si tu entends parler de projets du genre que je pourrais aimer...fais moi signe! »

¹⁴² Pièce D-94 déposée par l'Autorité.

¹⁴³ Pièce D-54 déposée par l'Autorité.

Pièces D-61 et D-67 déposées par l'Autorité.

¹⁴⁵ Pièce D-94 déposée par l'Autorité.

Pièce D-66 déposée par L'Autorité, dernier document.

Pièces D-68 déposée par l'Autorité.

Pièce I-57 déposée par les procureurs de l'intimé Luc Filiatreault (voir le paragraphe 55 de la présente décision).

PAGE: 38 2014-043-004

[Soulignement ajouté]

Le 17 février 2010, l'intimé Pierre Légaré a transmis à l'intimé un courriel 149 à l'intimé Luc Filiatreault un courriel dans leguel il lui a écrit :

> « Tu as probablement entendu parler de la version PC du IPAD développée par une firme de Rimouski. Les gens en financement de notre bureau ont été mis au courant que ces gens de Rimouski étaient à la recherche d'un investisseur privé (pour la 1ere ronde) à la hauteur de 1M\$. Compte tenu de ce que tu m'as dit l'autre jour concernant ta situation chez NStein, est-ce que c'est un dossier qui pourrait t'intéresser? »

[Soulignement ajouté]

- Le jeudi 18 février 2010, l'intimé Pierre Légaré a fait parvenir par courriel à l'intimé Luc Filiatreault de l'information complémentaire reliée à un emploi potentiel pour l'intimé Luc Filiatreault¹⁵⁰. Le jeudi 18 février 2010 et le vendredi 19 février 2010, l'intimé Pierre Légaré a acheté - personnellement et par l'entremise de sa société de gestion Gestionnaire-Conseil M.L. inc. - 51 500 actions de NSTEIN au prix de 0.33 \$ l'action¹⁵¹;
- Le dimanche 21 février 2010, le Conseil d'administration de NSTEIN composé des intimés Luc Filiatreault, Pierre Donaldson, Michel Lozeau, Rainer Busch, André Courtemanche, A. Michel Lavigne et Colette Roy - s'est réuni¹⁵². Les intimés Bruno Martel. Chef de la direction financière, et Stéphanie Benoit, Directrice des affaires juridiques et secrétaire corporatif, étaient aussi présents. Lors de cette réunion, le Conseil d'administration fut notamment informé que Pagemill avait présenté un rapport final confidentiel portant la date du 19 février 2010 et concluant que l'offre d'acquisition de NSTEIN présentée par Open Text est équitable¹⁵³. Le Conseil d'administration de NSTEIN a par la suite approuvé le contrat d'acquisition correspondant à cette transaction et a autorisé l'intimé Luc Filiatreault, à titre de PDG, à signer ce contrat au nom de NSTEIN, ce qui fut fait le lendemain¹⁵⁴. Le Conseil d'administration de NSTEIN a aussi approuvé le communiqué de presse devant être diffusé le lundi 22 février 2010 pour annoncer publiquement l'acquisition de NSTEIN par Open Text¹⁵⁵;
- Le lundi 22 février 2010. l'intimé Pierre Légaré a vendu les 51 500 actions de NSTEIN qu'il avait acquises les 18 et 19 février 2010, et ce, peu de temps après

Pièce I-58 déposée par les procureurs de l'intimé Luc Filiatreault.(voir le paragraphe 57 de la présente décision).

Pièce I-59 déposée par les procureurs de l'intimé Luc Filiatreault.

¹⁵¹ Pièce D-95 déposée par l'Autorité.

¹⁵² Pièce D-78 déposée par l'Autorité (denier document).

¹⁵³ Pièces D-75 et D-78 déposées par l'Autorité.

¹⁵⁴ Pièce D-86 déposée par l'Autorité, page 10.

¹⁵⁵ Pièce D-79 déposée par l'Autorité

2014-043-004 PAGE : 39

la diffusion du communiqué de presse susmentionné. Il a alors réalisé un profit de 15 765 \$ ¹⁵⁶;

- Le 4 mars 2010, les actionnaires de NSTEIN furent convoqués à une assemblée générale extraordinaire ayant pour but d'approuver l'acquisition de NSTEIN par Open Text¹⁵⁷;
- Le 1^{er} avril 2010 les actionnaires de NSTEIN se sont réunis en assemblée générale extraordinaire et ont approuvé l'acquisition de NSTEIN par Open Text, le tout par la voie d'une convention de fusion qui entra en vigueur à cette même date¹⁵⁸:
- Le ou vers le 1^{er} avril 2010, conformément à l'entente d'acquisition¹⁵⁹ de NSTEIN par Open Text (négociée par l'intimé Luc Filiatreault et approuvée par le Conseil d'administration de NSTEIN¹⁶⁰), les options d'achat d'actions de NSTEIN au prix d'exercice de 0.29 \$ (octroyées le 4 janvier 2010 par le Conseil d'administration de NSTEIN¹⁶¹ aux intimés Luc Filiatreault, Bruno Martel et Stéphanie Benoit) furent alors effectivement rachetées au prix unitaire de 0.65 \$. Ce faisant, l'intimé Luc Filiatreault a réalisé un profit brut de 72 000 \$, l'intimé Bruno Martel a fait un profit brut de 36 000 \$ et l'intimé Stéphanie Benoit en a réalisé un de 18 000 \$¹⁶².

[76] À la lumière des éléments de preuve présentés par les parties dans le cadre de la présente affaire et, en particulier, de ceux qui sont décrits dans le paragraphe précédent, le Tribunal est d'avis qu'une preuve prépondérante existe à l'effet que les membres du Conseil d'administration de NSTEIN - soit les intimés Luc Filiatreault, Pierre Donaldson, Michel Lozeau, Rainer Busch, André Courtemanche, A. Michel Lavigne et Colette Roy - étaient en possession d'informations privilégiées lorsqu'ils ont signé la résolution de ce conseil d'administration datée du 4 janvier 2010 octroyant 1 200 000 options d'achat d'actions de NSTEIN au prix d'exercice de 0.29 \$ l'action aux intimés Luc Filiatreault, Bruno Martel et Stéphanie Benoit - des dirigeants de NSTEIN - de même qu'à certains autres employés de cet émetteur assujetti.

[77] À cet égard, le Tribunal souligne d'abord: (i) l'importance stratégique de la transaction d'acquisition proposée par Open Text sur les activités et sur l'existence même de NSTEIN, (ii) la grande crédibilité de la société Open Text et de son principal dirigeant Thomas Jenkins sur la place financière, et (iii) le fait qu'Open Text et Thomas Jenkins avaient à leur palmarès depuis plusieurs années de nombreuses acquisitions.

¹⁵⁶ Pièce D-95 déposée par l'Autorité.

¹⁵⁷ Pièce D-83 déposée par l'Autorité.

Pièce D-83 déposée par l'Autorité, page 4 de la circulaire de sollicitation de procuration de la direction de NSTEIN.

Pièce D-83 déposée par l'Autorité, pages 6 (« Régime d'options d'achat d'actions ») et page 18 (notamment les sous-paragraphes ii et iv).

Pièces D-66 et D-78 déposées par l'Autorité

¹⁶¹ Pièce D-47 déposée par l'Autorité.

Pièces D-80, D-81 et D-82 déposées par l'Autorité.

PAGE: 40 2014-043-004

[78] Le Tribunal souligne aussi que la preuve démontre que c'est l'intimé Luc Filiatreaut, à titre de PDG de NSTEIN, qui a lui-même sollicité une rencontre avec la direction d'Open Text le 9 novembre 2009 et que, dans son propre rapport confidentiel du 21 janvier 2009 au Conseil d'administration de NSTEIN, on retrouve Open Text sur la liste 163 des entreprises jugées suffisamment sérieuses et capables de faire l'acquisition de NSTEIN; « se faire acheter » par une autre société étant alors une des solutions contemplées pour résoudre les difficultés financières importantes rencontrées par NSTEIN.

- Le Tribunal rappelle qu'en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, constitue une information privilégiée « toute information encore inconnue du public et susceptible d'affecter la décision d'un investisseur raisonnable » 164.
- Et, de l'avis du Tribunal, l'ensemble de la preuve démontre d'une manière prépondérante que lorsqu'ils ont signé la résolution du 4 janvier 2010 octroyant les 1 200 000 options d'achat d'actions susmentionnée les intimés membres du Conseil d'administration de NSTEIN étaient en possession de beaucoup d'information de cette nature et, en particulier, d'informations - inconnues du public - reliées à la proposition verbale d'acquisition de NSTEIN par Open Text présentée directement à l'intimé Luc Filiatreault les 27 et 28 novembre 2009 par Thomas Jenkins, alors par le principal dirigeant d'Open Text, et des démarches subséquentes fort sérieuses entreprises par la direction de NSTEIN pour donner suite à cette proposition.
- [81] Les faits mis en preuve démontrent bien que le 4 janvier 2010, le processus d'acquisition de NSTEIN par Open Text, initié les 27 et 28 novembre 2009, était loin d'être encore embryonnaire comme le prétendent les procureurs des intimés. Le Tribunal est d'avis que si les informations privilégiées connues des intimés le 4 janvier 2010¹⁶⁵ - mais inconnues du public - avaient alors été divulguées, elles auraient été susceptibles d'affecter la décision d'un investisseur raisonnable.
- Par ailleurs, le Tribunal note que la résolution du Conseil d'administration datée du 4 janvier 2010 octroyant 1 200 000 options d'achat d'actions à des dirigeants et employés de NSTEIN, fut signée par tous ses intimés membres 166 alors qu'une période d'interdiction de transactions sur les valeurs mobilières de NSTEIN (« Blackout ») prévue par le « Code d'éthique » et le règlement interne de cet émetteur assujetti était en vigueur depuis le 29 décembre 2009 pour tous ses initiés et employés.
- [83] À cet égard, le Tribunal rappelle ce qui suit. Les politiques relatives aux transactions d'initiés, que les émetteurs assujettis adoptent, ont notamment pour but de faire comprendre à leurs initiés ce que représente une information privilégiée et les

Parmi les entreprises incluses sur cette liste : IBM, Microsoft, Oracle, Bloomberg, Dow Jones, Adobe et Standard & Poor's. Voir la pièce D-16 déposée par l'Autorité, page 21.

Article 5 de la Loi sur les valeurs mobilières, préc., note 4.

Voir en particulier le paragraphe 75 de la présente décision.

¹⁶⁶ Incluant le PDG de NSTEIN, l'intimé Luc Filiatreault, qui était alors aussi membre du Conseil d'administration de cet émetteur assujetti.

PAGE: 41 2014-043-004

sensibiliser aux conséquences sévères qui peuvent survenir en cas de manquement aux articles 187, 188, 189 et 189.1 de la Loi sur les valeurs mobilières. Ces politiques relatives aux transactions d'initiés ont aussi pour but de protéger les émetteurs assujettis qui les adoptent. Ainsi, un émetteur assujetti établit une période d'interdiction générale de transaction sur ses valeurs mobilières par ses initiés et employés durant une période où il détient de l'information privilégiée, ce qui est le cas dès la fin d'un exercice financier intermédiaire ou annuel lorsque les états financiers correspondants ne sont pas encore publiquement divulgués.

- NSTEIN étant une personne morale donc non-physique elle acquiert de l'information et prend des décisions importantes¹⁶⁷ par l'entremise de l'instance décisionnelle prévue par sa loi constitutive et son règlement interne, en l'occurrence son Conseil d'administration qui était composé des intimés Luc Filiatreault, Pierre Donaldson, Michel Lozeau, Rainer Busch, André Courtemanche, A. Michel Lavigne et Colette Roy au moment des faits reprochés dans la présente affaire.
- [85] Ces intimés sont, en raison de leur statut d'administrateurs, des initiés 168 de NSTEIN qui par ailleurs est un émetteur assujetti 169 aux dispositions de la *Loi sur les* valeurs mobilières.
- [86] Ainsi, lorsque le Conseil d'administration de NSTEIN adopte la résolution datée du 4 janvier 2010 émettant 1 200 000 d'options d'achat d'actions 170 de NSTEIN, le Tribunal est d'avis que ses membres initiés - signataires de cette résolution - réalisent une opération sur les titres de cet émetteur assujetti alors qu'ils sont en possession d'informations privilégiées. Par ailleurs, les intimés Luc Filiatreault, Bruno Martel et Stéphanie Benoit - qui acceptent et reçoivent une partie de ces options d'achat d'actions - sont aussi, de l'avis du Tribunal, des initiés 171 de NSTEIN en possession d'informations privilégiées réalisant des opérations sur les titres de cet émetteur assujetti¹⁷² Dans les deux cas, le Tribunal est d'avis qu'il s'agit d'infractions aux dispositions de l'article 187 de la Loi sur les valeurs mobilières.
- Les procureurs des intimés ont argumenté que l'opération d'octroyer les options susmentionnées fut réalisée non pas par les intimés administrateurs de NSTEIN mais exclusivement par l'émetteur assujetti NSTEIN, lequel a une personnalité juridique distincte de celles de ses administrateurs.

Notamment pour ce qui a trait à l'octroi et émission d'options d'achat de ses actions.

Article 89 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, préc., note 4.

Article 68 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, préc., note 4.

Les options d'achat d'actions sont des valeurs mobilières reconnues comme telle dans le commerce et par conséquent sont assujetties aux dispositions de la Loi sur les valeurs mobilières (article 1 de cette loi).

Le Tribunal considère que les intimés Bruno Martel, Chef de la direction financière, et Stéphanie Benoît, Directrice des affaires juridiques et secrétaire corporative, sont des dirigeants de NSTEIN et donc des initiés en vertu de l'article 89 de la Loi sur les valeurs mobilières. Par ailleurs, le Tribunal rappelle que les obligations de l'article 187 sont étendues à toutes les personnes visées par l'article 189 de la Loi sur les valeurs mobilières, préc., note 4.

Pièce D-86 déposée par l'Autorité, page 11.

PAGE: 42 2014-043-004

À cet égard, le Tribunal souligne que l'article 273.1 de la Loi sur les valeurs mobilières prévoit l'imposition d'une pénalité administrative à l'encontre d'une personne qui a contrevenu à la loi ou aidé l'auteur principal – ici la société NSTEIN - à l'accomplissement d'une telle contravention. De surcroît, le Tribunal indique qu'il tient pour responsables de cette opération sur les titres de NSTEIN les intimés - membres de son Conseil d'administration - et que l'intérêt public ne saurait tolérer un seul instant que des personnes physiques utilisent avec succès le voile corporatif pour contourner les obligations fondamentales de l'article 187 de la Loi sur les valeurs mobilières aux fins de bafouer le régime d'usage équitable de l'information que le législateur a établi¹⁷³.

- Les procureurs des intimés ont aussi plaidé que leurs clients Luc Filiatreault, Bruno Martel et Stéphanie Benoit, à qui furent octroyées le 4 janvier 2010 une partie des options d'achat d'actions susmentionnées, ne les ont jamais exercées parce que celles-ci furent annulées dans le cadre de l'acquisition de NSTEIN par Open Text.
- À cet égard, le Tribunal souligne qu'il faut compléter cette simpliste explication par la divulgation qu'en contrepartie de cette annulation, ces intimés ont commodément reçu - en vertu des dispositions de l'accord d'acquisition de NSTEIN par Open Text négociées par l'intimé Luc Filiatreault et approuvées par les intimés membres du Conseil d'administration de NSTEIN¹⁷⁴ - un paiement compensatoire équivalent à ce qu'ils auraient obtenu si ces options d'achat d'actions avaient été exercées au prix de 0.29\$ l'action et si les actions ainsi acquises avaient été immédiatement revendues ou rachetées au prix de 0.65 \$ l'action¹⁷⁵, le tout en réalisant un gain sur la base d'une plus-value de près de 125% du cours du titre de NSTEIN.
- Le Tribunal constate ainsi que les intimés Luc Filiatreault, Bruno Martel et Stéphanie Benoit (initiés de NSTEIN en possession d'information privilégiée le 4 janvier 2010) ont tiré ensemble un bénéfice financier de 126 000 \$176 des options d'achat d'actions qui leurs furent octroyées le 4 janvier 2010 par les intimés membres du Conseil d'administration de NSTEIN (eux aussi initiés et en possession d'information privilégiée), et ce, sans avoir même eu à faire l'effort de les exercer. Le Tribunal note que l'intimé Luc Filiatreault, qui en plus d'être le PDG de NSTEIN était aussi un membre de son Conseil d'administration, n'a pas hésité à signer la résolution du 4 janvier 2010 qui amorçait cette profitable opération 177, dont il était par ailleurs un important bénéficiaire.

 $^{^{173}\,}$ Voir les paragraphes 73 et 74 de la présente décision.

Pièces D-66 et D-78 déposées par l'Autorité.

Pièce D-83 déposée par l'Autorité, page 18.

L'intimé Luc Filiatreault, PDG de NSTEIN, a reçu 72 000 \$. L'intimé Bruno Martel, Chef de la direction financière de NSTEIN, a recu 36 000 \$. L'intimée Stéphanie benoit, Directrice des affaires juridiques et secrétaire corporative, a reçu 18 000 \$.

¹⁷⁷ Voir les paragraphes 71 et 72 de la présente décision.

2014-043-004 **PAGE: 43**

[92] Le Tribunal rappelle que, pour renforcer le régime d'équité pour tous les investisseurs en matière d'usage d'information qui est établi, en particulier, par les articles 187, 188 et 189 de la Loi sur les valeurs mobilières, le législateur a aussi adopté l'article 189.1 qui stipule clairement que :

189.1. Toute personne à qui il est interdit de réaliser une opération sur les titres d'un émetteur assujetti ou de changer un intérêt financier dans un instrument financier lié par l'effet des articles 187 ou 189 ne peut exploiter l'information privilégiée d'aucune autre manière, à moins qu'elle ne soit fondée à croire l'information connue du public. Elle ne peut notamment effectuer d'opérations sur des options ou sur d'autres dérivés au sens de la Loi sur les instruments dérivés (chapitre I-14.01) portant sur les titres de l'émetteur. Elle ne peut non plus effectuer d'opérations sur les titres d'un autre émetteur, sur des options ou sur d'autres dérivés au sens de la Loi sur les instruments dérivés ou sur des contrats à terme portant sur un indice boursier, dès lors que leur cours est susceptible de répercuter les fluctuations des titres de l'émetteur.

[Soulignement ajouté]

Par conséquent, de l'avis du Tribunal une preuve prépondérante existe que les intimés Luc Filiatreault, Bruno Martel et Stéphanie Benoit, des personnes à qui il était interdit de réaliser des opérations sur les titres de NSTEIN ou de changer un intérêt financier dans un instrument lié par l'effet des articles 187 et 189 de la Loi sur les valeurs mobilières, ont exploité de l'information privilégiée en récoltant les bénéfices financiers susmentionnées 178 et ont ainsi enfreint les dispositions de l'article 189.1 de cette loi.

[94] Les procureurs des intimés ont soutenu que la décision d'accorder 1 200 000 options d'achat d'actions de NSTEIN à certains de ses dirigeants et employés avait été prise lors d'une réunion de son Conseil d'administration tenue le 12 novembre 2009. soit avant que le principal dirigeant d'Open Text, Thomas Jenkins, transmette sa proposition verbale d'acquisition de NSTEIN les 27 et 28 novembre 2009 à l'intimé Luc Filiatreault et donc avant que les intimés membres du Conseil d'administration n'acquièrent cette information privilégiée, inconnue du public investisseur.

[95] À cet égard, le Tribunal indique qu'il est d'avis qu'une preuve prépondérante existe à l'effet que la décision d'émettre les 1 200 000 options d'achat d'actions susmentionnées fut prise lors de l'adoption de la résolution du 4 janvier 2010 du Conseil d'administration de NSTEIN et non lors de sa réunion du 12 novembre 2009. Le Tribunal rappelle que le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration de NSTEIN qui s'est tenu le 12 novembre 2009 établit clairement à son item 7, ci-après reproduit, que le Conseil d'administration de NSTEIN n'a alors pris, ni la décision d'embaucher Marten den Haring, ni la décision d'octroyer des options d'achat d'actions aux membres de la direction et à certains employés de NSTEIN¹⁷⁹:

¹⁷⁸ Voir les paragraphes 90 et 91 de la présente décision.

¹⁷⁹ Pièce D-17 déposée par l'Autorité.

2014-043-004 **PAGE: 44**

«7. RAPPORT DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET DE RÉGIE D'ENTREPRISE ET DE NOMINATION

Le Président du Comité des ressources humaines et de régie d'entreprise et de nomination rapporte que le Comité a tenu une réunion visant notamment à recommander l'embauche de Marten den Haring pour joindre les rangs de la société à titre de vice-président exécutif, marketing et stratégie de produit et l'octroi d'options à ce dernier.

Les membres du Comité ont également tenu une discussion sur une proposition d'octroi d'options d'achat d'actions aux membres de la direction et à certains employés, et il a été convenu que le président de chef de la direction 180 allait soumettre une nouvelle proposition pour approbation au Conseil tenant compte des commentaires apportés par les membres du Comité. »

[Soulignement ajouté]

De plus, le Tribunal souligne que durant l'audience il a questionné l'intimé Pierre Donaldson, alors Président du Conseil d'administration de NSTEIN, quant à la contradiction flagrante qui existait entre son témoignage et le contenu de l'item 7 du procès-verbal susmentionnée. Le Tribunal a alors reçu l'explication suivante 181:

> La réunion du conseil d'administration du douze (12) novembre deux mille neuf (2009).

R:

Q: Je viens de vous entendre, là, est-ce que j'ai bien compris, vous avez dit que le conseil d'administration aurait approuvé l'émission. l'octroi d'options à des employés ?

R: Oui.

Q: Regardez l'item 7, là, paragraphe 2. Je lis ce qui est écrit, et on ne parle pas d'approbation. « Il a été convenu... » c'est écrit :

> Il a été convenu que le président et chef de la direction allait soumettre une nouvelle proposition pour approbation au conseil tenant compte des commentaires apportés par les membres du comité.

C'est ce que je lis. Donc, je ne vois pas, ici, je ne lis pas que le conseil d'administration de Nstein a approuvé quelque option que ce soit.

. . .

L'intimé Luc Filiatreault.

Témoignage de l'intimé Pierre Donaldson durant l'audience du 18 décembre 2015, pages 67, 68 et 69 de la transcription.

2014-043-004 PAGE : 45

R: Oui, oui, mais c'est ça, le douze (12), on approuve l'enveloppe.

O.K.? Bien là, selon, là, je vous le dis, là, selon ma...

Q: Votre compréhension?

R: Ma compréhension des faits, là.

Q: Mais vous admettez que ce n'est pas exactement ce qui est écrit là?

R: Si, je lis comme vous, là, <u>je suis obligé de vous donner raison,</u> là. Mais c'est ça. »

[Soulignement ajouté]

[97] Enfin, le Tribunal souligne que le contenu de la résolution du 4 janvier 2010 du Conseil d'administration est explicite¹⁸² et que la preuve ne révèle l'existence d'aucune résolution du Conseil d'administration de NSTEIN autorisant l'octroi des options d'achat d'actions susmentionnées avant celle datée du 4 Janvier 2010. De plus, la preuve ne révèle l'existence d'aucune résolution du Conseil d'administration de NSTEIN antérieure au 4 janvier 2010 qui aurait décidé que le 4 janvier 2010 serait la date à laquelle la résolution d'octroi de ces options devait être adoptée.

[98] Les procureurs des intimés ont plaidé que les intimés membres du Conseil d'administration de NSTEIN n'avaient reçu aucun avantage pécuniaire ou autre en raison de l'octroi de ces options d'achat d'actions¹⁸³.

[99] À cet égard, le Tribunal rappelle que l'intimé Luc Filiatreault est un des membres du Conseil d'administration de NSTEIN, qu'il a signé la résolution datée du 4 janvier 2010 octroyant ces 1 2 00 000 options d'achat d'actions et qu'il en a reçues et acceptées 200 000. De plus, c'est le Conseil d'administration qui l'a mandaté, à titre de PDG de NSTEIN, pour négocier l'acquisition de cet émetteur assujetti par Open Text, dans laquelle était prévue le mécanisme qui lui a permis d'encaisser - à titre de compensation pour ses options - la somme de 72 000 \$, le ou vers le 1^{er} avril 2010, lorsque l'acquisition de NSTEIN par Open Text fut complétée.

[100] Par ailleurs, le Tribunal souligne qu'il n'est pas requis de démontrer qu'un intimé a bénéficié d'une infraction à la *Loi sur les valeurs mobilières* pour qu'il en soit trouvé responsable. De plus, le Tribunal rappelle que la principale victime d'infractions reliées à l'usage illégal d'informations privilégiées est la crédibilité même du marché lorsque le public investisseur réalise qu'il a été berné en prenant des décisions d'investissements sur la base d'informations qui ne correspondaient pas à la réalité, et ce, alors qu'il constate que des initiés ont réalisés des profits en utilisant des informations stratégiques tenues secrètes du public.

[101] Les procureurs des intimés ont prétendu que l'octroi de 225 000 options d'achat d'actions de NSTEIN à Marten den Haring, par les intimés membres du Conseil d'administration, était dispensé de l'application des obligations prévues à l'article 187 de

Pièce D-47 déposée par l'Autorité et paragraphe 75 de la présente décision.

Plan d'argumentation des procureurs des intimés, page 87, Section J.

2014-043-004 PAGE : 46

la *Loi sur les valeurs mobilières* parce que découlant d'un contrat conclu avant que ces intimés n'aient eu connaissance d'informations privilégiées, et ce, en vertu du sous-paragraphe 187 (3°).

[102] À cet égard, le Tribunal rappelle que, dans la présente affaire, la preuve démontre d'une manière prépondérante que la décision de NSTEIN d'embaucher Marten den Haring fut prise seulement le 4 janvier 2010 par une résolution du Conseil d'administration à cet effet¹⁸⁴, soit au moment où ses membres¹⁸⁵ disposaient - de l'avis du Tribunal - d'un nombre considérable d'informations privilégiées. L'embauche de Marten den Haring ne fut donc pas conclue avant le 4 janvier 2010 et le Conseil d'administration de NSTEIN aurait pu ne jamais y donner suite, et ce, en dépit de l'existence d'une lettre d'intention ou d'un projet de contrat.

[103] La preuve démontre l'existence d'une « Letter of Intent of offering to Marten Haring » non-signée datée du 9 octobre 2009¹⁸⁶ et d'un document intitulé « Contract of Employement »¹⁸⁷ portant la date manuscrite du 2 novembre 2009 et uniquement la signature de l'intimé Luc Filiatreault (celle de Marten den Haring est absente du document présenté en preuve). Ces deux documents indiquent que la date du début de l'emploi de Marten den Haring devait être le 1^{er} janvier 2010¹⁸⁸. Or, dans les faits, ce n'est que le 4 janvier 2010 que le Conseil d'administration de NSTEIN a décidé par l'adoption de deux résolutions : (i) de son embauche et, (ii) de lui octroyer des options d'achat d'actions.

[104] De plus, le Tribunal souligne que le prix d'exercice (0.29 \$ l'action) des options d'achat d'actions accordées à Marten den Haring par la résolution du 4 janvier 2010 du Conseil d'administration de NSTEIN¹⁸⁹ diffère de celui qui était prévu dans la « Letter of Intent of offering to Marten Haring » du 9 octobre 2009¹⁹⁰ et dans le document intitulé « Contract of Employement »¹⁹¹ portant la date manuscrite du 2 novembre 2009.

[105] Dans la « Letter of Intent of offering to Marten Haring » susmentionnée, le mécanisme de détermination du prix des options d'actat d'actions se lisait comme suit :

"Award of 225 000 stock options which have a vesting period of 3 years (1/12 of the options are acquired every quarter). The strike price of the options will be determined 2 days after the publications of the quarterly results following the signature of an employment contract."

[Soulignement ajouté]

Pièce D-47 déposée par l'Autorité.

Soit les intimés Luc Filiatreault, Pierre Donaldson, Michel Lozeau, Rainer Busch, André Courtemanche, A. Michel Lavigne et Colette Roy.

Pièce I-42 déposée par les procureurs des intimés, page 8 (laquelle ne porte aucune signature).

Pièce I-76 déposée par les procureurs des intimés, clause 3.3.

Pièce I-42 déposée par les procureurs des intimés, page 8, et Pièce I-76 déposée par les procureurs des intimés, clause 1.3.

Pièce D-47 déposée par l'Autorité.

Pièce I-42 déposée par les procureurs des intimés, page 8 (laquelle ne porte aucune signature).

Pièce I-76 déposée par les procureurs des intimés, clause 3.3.

PAGE: 47 2014-043-004

[106] Dans le « Contract of Employement » susmentionné on retrouve ce qui suit :

« 3.3 Options.

Subject to the approval of the Board of Directors, the Employee will be granted the option to buy 225,000 shares of the share capital of the Company at a strike price equal to the closing price of the 2nd day following the release of the quarterly financial statements following the Effective Date, said options vesting 1/12th on the last day of a quarter during a 12-quarter period (3 years).

[Soulignement ajouté]

[107] Or les états financiers de NSTEIN pour la période de référence mentionnée dans ces deux clauses ne furent jamais publiquement divulgués.

[108] Force est donc pour le Tribunal de constater que le Conseil d'administration a établi, par ses deux résolutions datées du 4 janvier 2010, des conditions d'emploi pour Marten den Haring dont les termes divergeaient au moins de deux manières importantes par rapport à ceux contenus dans la lettre d'intention et le projet de contrat susmentionnés.

[109] Par conséquent, de l'avis du Tribunal, on ne saurait conclure que le contrat de travail de Marten den Haring, incluant un droit d'obtenir des options d'achat de NSTEIN à des conditions particulières, a été « conclu » - au sens de l'article 187 de la Loi sur les valeurs mobilières - avant que les intimés membres du Conseil d'administration de NSTEIN ne soient informés de la proposition verbale d'acquisition de cet émetteur assujetti par Open Text, laquelle fut présentée les 27 et 28 novembre 2009 par le principal dirigeant d'Open Text, et des démarches subséquentes fort sérieuses entreprises par la direction de NSTEIN pour donner suite à cette proposition.

- [110] Le Tribunal est donc d'avis qu'une preuve prépondérante existe à l'effet que l'exception contenue au paragraphe 187 (3°) ne reçoit pas application à l'égard des 225 000 options d'achat d'actions de NSTEIN accordées à Marten den Haring.
- [111] Les procureurs des intimés ont subsidiairement plaidé que l'octroi de 1 200 000 options d'achat d'actions de NSTEIN était « nécessaire dans le cours des affaires » de cet émetteur assujetti et que, par conséquent, cette opération était dispensée par le biais de l'exception prévue au paragraphe 187 (1°) et par l'effet du dernier alinéa de cet article de la Loi sur les valeurs mobilières.
- [112] À cet égard, les procureurs des intimés ont expliqué qu'en jumelant l'octroi d'options aux membres de la direction et à certains employés clés avec l'octroi des 225 000 options accordées à Marten den Haring, la direction de NSTEIN voulait limiter la divulgation publique au nombre total des options octroyées, soit 1 200 000, donc

2014-043-004 PAGE : 48

sans avoir à fournir le nombre d'options accordées à chaque individu¹⁹², et ce, afin de ménager les sensibilités de chacune de ces personnes.

- [113] Dans leur plan d'argumentation, les procureurs des intimés expliquent le cœur de cette argumentation de la manière suivante: « Vu les sensibilités de chacun, il n'était évidemment pas souhaitable de divulguer l'octroi individuel reçu» 193.
- [114] Le Tribunal rappelle d'abord que le législateur a écrit le mot « nécessaire » dans le dernier alinéa de l'article 187 de la *Loi sur les valeurs mobilières* et non le mot « souhaitable » utilisé par les procureurs des intimés pour décrire la nature et le motif de l'opération financière qu'ils considèrent dispensée de l'application d'un des articles les plus fondamentaux de cette loi.
- [115] Le Tribunal indique ensuite que, dans le cadre de l'application de l'article 187 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, il ne considère pas le mot « souhaitable » ni le mot « utile » comme des synonymes du mot « nécessaire ».
- [116] Par ailleurs, dans le cas d'espèce qui nous concerne, le Tribunal ne peut considérer comme « nécessaire » une opération que les procureurs des intimés décrivent et que la preuve révèle, au mieux, comme étant essentiellement un paravent destiné à ménager les égos et les susceptibilités de certains employés de NSTEIN en occultant la divulgation publique du nombre d'options que chacun avait reçues.
- [117] Le ménagement des égos et des sensibilités des employés et des dirigeants d'émetteurs assujettis est-il plus important que le maintien d'un régime d'équité pour tous les investisseurs dans l'usage d'informations reliées aux émetteurs assujettis ? Le Tribunal répond à cette question par la négative en considérant, avant toute chose, l'intérêt public.
- [118] À cet égard, le Tribunal est d'avis que s'il devait considérer une telle opération « comme nécessaire dans le cours des affaires » d'un émetteur assujetti, il ouvrirait la porte à ce qui pourrait être une multitude de stratagèmes de même nature dont les effets délétères serait de contourner l'application d'une obligation de la *Loi sur les valeurs mobilières* qui constitue l'assise même du régime d'équité en matière d'utilisation d'information mis en place par le législateur. Les conséquences d'une telle décision serait, de l'avis du Tribunal, rien de moins que désastreuse et le Tribunal n'est donc pas prêt à suivre cette voie.
- [119] Enfin, la preuve ne révèle pas l'existence d'un plan automatique, adopté avant les 27 et 28 novembre 2009¹⁹⁴ et prévoyant l'octroi d'un nombre précis d'options d'achat d'actions de NSTEIN le 4 janvier 2010 à tous les dirigeants et autres employés visés par la résolution du 4 janvier 2010 du Conseil d'administration de NSTEIN. On ne

¹⁹² Pièce D-36 déposée par l'Autorité.

Paragraphe 229 du plan d'argumentation des procureurs des intimés (hormis Pierre Légaré).

Dates durant lesquelles Thomas Jenkins, le principal dirigeant d'Open Text, présenta à l'intimé Luc Filiatreault, alors PDG de NSTEIN, son offre verbale reliée à l'acquisition de NSTEIN par Open Text.

PAGE: 49 2014-043-004

saurait donc, de l'avis du Tribunal, évoquer avec succès dans la présente affaire la dispense prévue au paragraphe 187 (2°) de la Loi sur les valeurs mobilières.

- [120] Le Tribunal a dûment noté que les intimés Luc Filiatreault. Pierre Donaldson. Michel Lozeau, Rainer Busch, André Courtemanche, A. Michel Lavigne, Colette Roy, Bruno Martel et Stéphanie Benoit n'ont fait preuve d'aucun repentir pour ce qui a trait aux infractions qui leur sont reprochées dans la présente affaire, lesquelles sont parmi les plus graves prévues à la Loi sur les valeurs mobilières. Qui plus est, ils ne reconnaissent même pas avoir commis ces infractions ce qui est particulièrement sérieux dans le cas de personnes ayant occupé les fonctions d'administrateurs et de dirigeants au sein d'émetteurs assujettis.
- [121] Le Tribunal est très préoccupé par cette situation, car s'il y a un groupe de personnes qui doit faire preuve d'un grand souci de respecter la Loi sur les valeurs mobilières et, en particulier, ses dispositions concernant l'usage d'information privilégiée, ce sont les administrateurs et dirigeants d'émetteurs assujettis qui, de par la nature stratégique de leurs fonctions, sont au cœur des activités de ces entreprises et ont accès à une quantité considérable d'informations de cette nature.
- [122] Le Tribunal souligne que la performance a une valeur fort relative si elle est dépourvue d'éthique. Pour le système financier, en particulier, l'absence d'éthique est un véritable poison qui mine la confiance des investisseurs.
- [123] Compte tenu de leur rôle phare au sein d'une économie de marché, les administrateurs et dirigeants d'entreprises - en cas de doute concernant la légalité ou même l'éthique d'une opération financière - devraient toujours opter pour la prudence et pour le respect des principes fondamentaux d'équité défendus par la loi, et ce, parce que les conséguences d'une infraction - notamment à la Loi sur les valeurs mobilières sont souvent très lourdes à de nombreux égard, tant pour eux que pour l'entreprise qui les emploie que pour le public investisseur qui - à force d'entendre parler d'abus répétitifs dans les médias contemporains très efficaces à relayer la nouvelle - finit par douter de l'intégrité même de l'ensemble du système financier.
- [124] Par ailleurs, au-delà du simple respect de la lettre de la loi, ces administrateurs et dirigeants de même que ceux qui les nomment devraient sérieusement réfléchir à ce que serait un environnement financier dans lequel les règles d'éthique se dégraderaient au point où la confiance n'existerait plus à aucun niveau. L'exemple doit venir d'en haut et cet exemple doit être le bon.
- [125] Compte tenu de la nature particulièrement grave des infractions dont le Tribunal tient responsables les intimés Luc Filiatreault, Pierre Donaldson, Michel Lozeau, Rainer Busch, André Courtemanche, A. Michel Lavigne, Colette Roy, Bruno Martel et Stéphanie Benoit, de leur absence complète de repentir et des postes stratégiques de direction qu'ils ont occupés durant la période des faits reprochés, le Tribunal estime qu'il est essentiel de prendre des mesures appropriées pour protéger le public investisseur et assurer l'intégrité des marchés.

PAGE: 50 2014-043-004

[126] A cet égard, le Tribunal est d'avis que - dans l'intérêt public - des mesures dissuasives doivent être prises afin d'inciter les intimés susmentionnés à ne pas commettre à nouveau les infractions qui leur sont reprochées dans la présente affaire et afin de faire passer un message clair à l'ensemble des intervenants sur la place financière à l'effet que ces infractions sont inacceptables et ne seront pas tolérées.

[127] Compte tenu de ce qui précède et après avoir tenu compte de l'argumentation et de la jurisprudence présentées par les parties, le Tribunal est d'avis que les pénalités administratives demandés par l'Autorité¹⁹⁵ - conformément à l'article 273.1 de la *Loi sur* les valeurs mobilières - sont raisonnables, notamment eu égard à la gravité des gestes posés, à l'ampleur des sommes en jeux et aux responsabilités importantes exercées par les intimés.

[128] Par ailleurs, le Tribunal a pris note des aveux de l'intimé Pierre Légaré à l'égard des infractions qui lui sont reprochés, du repentir qu'il a exprimé et de la collaboration dont il a fait preuve dans la présente affaire et, en conséquence, est prêt à lui imposer la pénalité administrative recommandée dans l'entente qu'il a conclue avec l'Autorité 196.

[129] En résumé, après avoir dûment considéré l'ensemble de l'argumentation et de la documentation présenté par les parties, le Tribunal considère prépondérante la preuve présentée par l'Autorité et appropriées les mesures demandées par celle-ci à l'encontre des intimés.

DISPOSITIF

POUR CES MOTIFS, dans l'intérêt public, le Tribunal administratif des marchés financiers, en vertu des articles 187, 188, 189, 189.1 et 273.1 de la Loi sur les valeurs mobilières¹⁹⁷ et de l'article 93 de la Loi sur l'Autorité des marchés financiers¹⁹⁸ :

IMPOSE à l'intimé Luc Filiatreault une pénalité administrative de 180 000 \$:

IMPOSE à l'intimé Bruno Martel une pénalité administrative de 72 000 \$;

IMPOSE à l'intimée Stéphanie Benoit une pénalité administrative de 36 000 \$;

IMPOSE à l'intimé Pierre Donaldson une pénalité administrative de 30 000 \$;

IMPOSE à l'intimé Rainer Busch une pénalité administrative de 20 000 \$;

IMPOSE à l'intimé Michel Lozeau une pénalité administrative de 20 000 \$:

IMPOSE à l'intimé A. Michel Lavigne une pénalité administrative de 20 000 \$;

IMPOSE à l'intimée Colette Roy une pénalité administrative de 20 000 \$;

IMPOSE à l'intimé André Courtemanche une pénalité administrative de 20 000 \$;

¹⁹⁵ Voir les paragraphes 31 à 34 et 67 de la présente décision.

¹⁹⁶ Voir le paragraphe 67 de la présente décision.

Préc., note 4.

¹⁹⁸ Préc., note 3.

2014-043-004 PAGE: 51

IMPOSE à l'intimé Pierre Légaré une pénalité administrative de 23 500 \$, payable dans les dix jours de la présente décision;

AUTORISE l'Autorité des marchés financiers à percevoir les pénalités administratives susmentionnées.

Me Jean-Pierre Cristel, vice-président

Me Stéphanie Jolin et Me Marianna Ferraro (Contentieux de l'Autorité des marchés financiers) Procureur de l'Autorité des marchés financiers, partie demanderesse

M^e Stéphanie Lapierre et M^e Brandon Farber (Fasken Martineau DuMoulin s.e.n.c.r.l.)

Procureur de Luc Filiatreault, Bruno Martel, Stéphanie Benoit, Rainer Busch, André Courtemanche, Pierre Donaldson, A. Michel Lavigne, Michel Lozeau et Colette Roy, parties intimées

M^e Audrey Létourneau (Létourneau Gagné Avocats) Procureure de Pierre Légaré, partie intimée

Dates de l'audience : 4, 7, 8, 9, 10, 14 et 18 décembre 2015 et 14 et 15 janvier 2016

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
- 3.2 Réglementation
- 3.3 Autres consultations
- 3.4 Retraits aux registres des représentants
- 3.5 Modifications aux registres des inscrits
- 3.6 Avis d'audiences
- 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
- 3.8 Autres décisions

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 **RETRAITS AUX REGISTRES DES REPRÉSENTANTS**

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ABBAS	BASSAM	SCOTIA SECURITIES INC./PLACEMENTS SCOTIA INC.	2016-07-04
AIT ABDESSELAM	TAHAR	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-22
ALEXANDER	DUSTIN	BMO INVESTMENTS INC./BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-07-04
ALLARD	PIERRE	PFSL INVESTMENTS CANADA LTD.	2016-08-05
AZZOUNI	YOSEF	BMO INVESTMENTS INC./BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-08-01
BEAUDIN	GENEVIÈVE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-25
BEAUDOIN	FRANÇOIS	EXCEL PRIVATE WEALTH INC.	2016-07-18
BEAUDRY	KARINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-08-02
BEAULÉ	PIERRE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-19
BECKERS	JONATHAN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-16
BÉLISLE	JANICK	INVESTORS GROUP FINANCIAL SERVICES INC./ SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2016-07-01
BERGERON	SÉBASTIEN	INVESTORS GROUP FINANCIAL SERVICES INC./ SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2016-07-01
BERGERON	MANON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-18
BERRO	SARA	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-07-04
BERTRAND	MARIO	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-06-30
BERUBE	ERIC	CABN PLACEMENTS INC./CABN INVESTMENTS INC.	2016-07-29
BLOUIN	RENÉE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-06-30
BOISROND	MARIE- CHRISTINA	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-07-26
BOLDUC	ANNY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL	2016-07-01

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
		SERVICES FIRM INC.	
BOUCHARD	MARTINE	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2016-07-31
BOUCHER	CELINE	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2016-07-02
BOUCHER	PIERRE-LUC	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-21
BOURDON	YOURI	BEAUDOIN, RIGOLT & ASSOCIÉS INC.	2016-07-26
BOURGEOIS	INGRID	BMO INVESTMENTS INC./BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-08-10
BOZZO	MASSIMO	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-08-08
BRISEBOIS	RAYMOND	INVESTIA FINANCIAL SERVICES INC. / INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2016-08-01
BRUNO	MICHELINA	BMO INVESTMENTS INC./BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-08-10
CALLA	CATHY	CIBC SECURITIES INC./PLACEMENTS CIBC INC.	2016-06-30
CARON	HÉLÈNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-08-06
CARYDIA	CHRISTIAN	BEAUDOIN, RIGOLT & ASSOCIÉS INC.	2016-07-14
CHAN WING	SENG DENIS	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-27
CHARBONNEAU	JACINTHE	LBC FINANCIAL SERVICES INC./BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2016-07-06
CHATELAIN	NINA YANICK MARIE	BMO Nesbitt Burns Inc.	2016-08-09
CHEN	JIE	QUADRUS INVESTMENT SERVICES LTD./SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2016-07-08
CHEN	SSU YING	CIBC SECURITIES INC./PLACEMENTS CIBC INC.	2016-07-31
CHOUINARD	MATHIEU	CORPORATION FIERA CAPITAL / FIERA CAPITAL CORPORATION	2016-07-12
CITTÉ	YANN	LOMBARD ODIER & CIE (CANADA), SOCIÉTÉ EN COMMMANDITE	2016-07-05
CONSOLANTE	MICHAEL	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-07-04
COTÉ	EMILE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-06-30
COURCHESNE	LOUIS	EXCEL PRIVATE WEALTH INC.	2016-07-25
CYR	DONALD	INVESTORS GROUP FINANCIAL SERVICES INC./ SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2016-07-01

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
CYR	DANIS	PFSL INVESTMENTS CANADA LTD.	2016-08-02
CYR-PARADIS	MAYANE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-22
DAKPOGAN	DAMIEN	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-27
DE BONIS	PAUL	BMO INVESTMENTS INC./BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-07-26
DE MONTIGNY	DIANE	CIBC SECURITIES INC./PLACEMENTS CIBC INC.	2016-07-29
DESHAIES	LOUIS- PHILIPPE	INVESTORS GROUP FINANCIAL SERVICES INC./ SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2016-07-01
DI BATTISTA	BRUNO	MONTRUSCO BOLTON INVESTMENTS INC./PLACEMENTS MONTRUSCO BOLTON INC.	2016-07-15
DIALLO	FATIMATOU	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-08-09
DION	VANESSA	CIBC SECURITIES INC./PLACEMENTS CIBC INC.	2016-07-21
DIONNE	FRANCINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-21
DORÉ	MARIE PAULE	BEAUDOIN, RIGOLT & ASSOCIÉS INC.	2016-07-22
DROUIN	LYNDA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-06-30
DUBOIS	JEANNY	CIBC SECURITIES INC./PLACEMENTS CIBC INC.	2016-07-29
DUMONT	LYNE	SUN LIFE FINANCIAL INVESTMENT SERVICES (CANADA) INC./PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2016-07-01
DUPONT	ERIC	CORPORATION FIERA CAPITAL / FIERA CAPITAL CORPORATION	2016-07-20
DUQUETTE	SYLVIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-18
DUSSAULT	MIRIANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-14
DUVAL	BYANKA	INVESTORS GROUP FINANCIAL SERVICES INC./ SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2016-07-04
EFIMOVA	VALERIA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-12
EL JAAFARI	JIHANE	SCOTIA SECURITIES INC./PLACEMENTS SCOTIA INC.	2016-07-14

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
FAILLE	CAROLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-08-06
FAUCHER- THERRIEN	JESSY	CIBC SECURITIES INC./PLACEMENTS CIBC INC.	2016-07-28
FAVREAU	CAROLE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-31
FILATO	GIULIA ANGELINA	BMO INVESTMENTS INC./BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-08-10
FONG	MAY	HSBC INVESTMENT FUNDS (CANADA) INC./FONDS D'INVESTISSEMENT HSBC (CANADA) INC.	2016-07-12
FORTIN	MARIE- CLAUDE	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-07-15
FOUQUETTE	FRANCINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-15
GAGNON	MELISSA	INVESTORS GROUP FINANCIAL SERVICES INC./ SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2016-07-01
GAGNON	JONATHAN	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2016-08-08
GAUTHIER	YAN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-26
GAUTHIER RIVARD	KEVEN	BEAUDOIN, RIGOLT & ASSOCIÉS INC.	2016-07-15
GENOIS	NATHALIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-23
GERVAIS	SÉBASTIEN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-08-11
GIGUÈRE	LISE	INVESTIA FINANCIAL SERVICES INC. / INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2016-08-05
GIRARD	CELINE	BMO INVESTMENTS INC./BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-07-29
GOUIGAH	KAHINA	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2016-07-11
GRONDIN	MANON	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-22
GROU	ALEXANDRE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-08-05
GUIDOIN	MIREILLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-01
GUILBEAULT	SYLVIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS	2016-07-31

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
		INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	
GUINDON	JACQUES	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-01
HALLALI	NABIL	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-08-01
HAMOUD	HASSAN	INVESTORS GROUP FINANCIAL SERVICES INC./ SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2016-08-03
HARTY	MAUREEN	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-08-01
HOULE	DANIELLE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-08-08
HUDON	CHRISTIAN	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC./DESJARDINS FINANCIAL SECURITY INVESTMENTS INC.	2016-08-12
ISABELLE-DUBÉ	KENNY	PFSL INVESTMENTS CANADA LTD.	2016-08-02
JAUFFRET	JULIEN MARIE ALAIN	Placements Manuvie incorporée	2016-08-10
JERBI	HAJER	LBC FINANCIAL SERVICES INC./BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2016-06-30
JOMPHE	NATHALIE	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-06-20
JOUAYED	LINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-22
JOURDAIN- MELANCON	AUDREY	QUADRUS INVESTMENT SERVICES LTD./SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2016-08-01
KECHAYAN	ALEXANDRE ROBERT	SUN LIFE FINANCIAL INVESTMENT SERVICES (CANADA) INC./PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2016-08-07
KERKENI	ZIAD	LBC FINANCIAL SERVICES INC./BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2016-06-10
KEYORK	LEVON	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-08-09
KLEIN	MOSHE	C.S.T. CONSULTANTS INC./CONSULTANTS C.S.T. INC.	2016-07-19
KOFFI	NANCY	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2016-07-29
KROON	KAREN	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2016-08-01
KYER	AMANDA	INVESTORS GROUP FINANCIAL SERVICES INC./ SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2016-07-18
LABBÉ	ALINE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-31
L'ABBÉ	FRANCIS	SCOTIA SECURITIES INC./PLACEMENTS SCOTIA INC.	2016-07-18

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date
			d'interruption
LABONTÉ	SARAH	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-11
LABRIE	NATHALIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-20
LACHANCE	KARINE	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2016-07-21
LACOURSIERE	ANNE-MARIE	BMO INVESTMENTS INC./BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-07-11
LAFOREST	GUYLAINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-08-01
LAJEUNESSE	MARTIN	MICA CAPITAL INC.	2016-07-20
LAMONTAGNE	JOHANNE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-15
LANGEVIN	CHRISTIAN	GE ASSET MANAGEMENT CANADA COMPANY / SOCIÉTÉ DE GESTION DE PLACEMENTS GE CANADA	2016-07-01
LAO	FREDA	SCOTIA SECURITIES INC./PLACEMENTS SCOTIA INC.	2016-07-04
LASSEY	THOMAS	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-11
LAVIGNE	ANNE-MARIE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-14
LAVOIE	ALAIN	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-08-02
LAVOIE	DANIEL	GE ASSET MANAGEMENT CANADA COMPANY / SOCIÉTÉ DE GESTION DE PLACEMENTS GE CANADA	2016-07-01
LEFEBVRE	CARL	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-07-12
LEFEBVRE HAMELIN	JESSYCA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-15
LEHOUILLIER	FRANÇOIS	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-07-18
LEHOUILLIER	MARIE-JOSÉE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-17
LEMAY	FRANCINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-06
LEPAGE	EDITH	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-22
LEPORE	ALEXANDRA	BMO INVESTMENTS INC./BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-08-10

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
LETOURNEAU	RENE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-15
LIU	XIAO QING	QUADRUS INVESTMENT SERVICES LTD./SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2016-07-07
MARCOTTE	LILLY	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE INVESTISSEMENTS INC./DESJARDINS FINANCIAL SECURITY INVESTMENTS INC.	2016-08-05
MARCOUX	BRIGITTE	BMO INVESTMENTS INC./BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-08-10
MARSI	STEPHEN	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-07-12
MBOCK MBOCK	CHARLY GABRIEL	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2016-08-05
MC LEAN	STEEVE	INVESTIA FINANCIAL SERVICES INC. / INVESTIA SERVICES FINANCIERS INC.	2016-08-04
MCCORMICK PAYNE	CAROL	QUADRUS INVESTMENT SERVICES LTD./SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2016-07-27
MCLEOD	PETER	QUADRUS INVESTMENT SERVICES LTD./SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2016-07-11
MEHAILIA	SAMYR	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-15
MEUNIER	GUYLAINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-30
MINTOR	ROMEL	SUN LIFE FINANCIAL INVESTMENT SERVICES (CANADA) INC./PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2016-06-30
MOHTAJOLFAZL	OULDOUZ	CIBC SECURITIES INC./PLACEMENTS CIBC INC.	2016-07-21
MOUSSA	MOHAMAD	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-07-04
MURO	TRACY	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-07-11
NACES	JUNELYN	HERITAGE EDUCATION FUNDS INC./FONDS D'EDUCATION HERITAGE INC.	2016-07-01
NDOKI	FRÉDÉRIQUE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-04
OMAN	DAVID	SUN LIFE FINANCIAL INVESTMENT SERVICES (CANADA) INC./PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2016-08-01
ONG	VERONICA	QUADRUS INVESTMENT SERVICES LTD./SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2016-07-29

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
O'REILLY	PETER	PICTET ASSET MANAGEMENT INC. / PICTET GESTION D'ACTIFS INC.	2016-07-07
OUIMET	FRANÇIS	LBC FINANCIAL SERVICES INC./BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2016-06-03
OULDALI	WALID	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-07-23
PAP	DENIS	Valeurs Mobilières PEAK inc.	2016-08-19
PINARD	CHANTAL	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-22
PITRE	JOANNE	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2016-07-19
PLAMONDON	GINETTE	SUN LIFE FINANCIAL INVESTMENT SERVICES (CANADA) INC./PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2016-06-28
PLOURDE	MARTINE	LBC FINANCIAL SERVICES INC./BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2016-07-01
PONGNON	NATACHA	SUN LIFE FINANCIAL INVESTMENT SERVICES (CANADA) INC./PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2016-07-13
RACINE	HELENE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-21
RICHARD- DAVIAULT	GENEVIÈVE	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2016-06-30
ROLL	ROBERT	TWMG INC.	2016-07-05
ROSONINA	KRYSTELLE	BMO INVESTMENTS INC./BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-07-10
ROUSSO	GABRIELA	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-07-31
ROY	CAROLE	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-31
RUBA	SONIA	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-01
RUBANO	SYLVIA	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2016-07-14
SAMPER	MIGUEL	BEAUDOIN, RIGOLT & ASSOCIÉS INC.	2016-07-26
SARACINO	MARK	MANULIFE SECURITIES INVESTMENT SERVICES INC.	2016-07-19
SEARLES	MONICA	ROYAL MUTUAL FUNDS INC./FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2016-07-31
SENE	FATIMATOU	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-08-10
SIEDLECKI	JAKUB	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-29
SIMARD	PHILIPPE	BEAUDOIN, RIGOLT & ASSOCIÉS INC.	2016-07-26

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
STEIN	MARC	SUN LIFE FINANCIAL INVESTMENT SERVICES (CANADA) INC./PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2016-08-01
ST-LOUIS	OLIVIER	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-07-11
STONE	CHARLES	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-15
ST-PIERRE	JESSICA	CIBC SECURITIES INC./PLACEMENTS CIBC INC.	2016-08-05
TAILLON	ANDRE	WHITEHAVEN SECURITIES INC. / VALEURS MOBILIERES WHITEHAVEN INC.	2016-07-14
TANSERY	PHETTOULA	PFSL INVESTMENTS CANADA LTD.	2016-07-14
TAYLOR	JUNE	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-07-01
TÊTU	DAVID	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-15
TOMLINSON	BLAKE	INVESTORS GROUP FINANCIAL SERVICES INC./ SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2016-07-07
TOSI	ASSUNTA	BMO INVESTMENTS INC./BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-08-10
TOUSIGNANT- JOSEPH	DOMINIQUE	BMO INVESTMENTS INC./BMO INVESTISSEMENTS INC.	2016-07-16
TOUTANT	LOUIS-MAXIM	INVESTORS GROUP FINANCIAL SERVICES INC./ SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	2016-07-04
TRAORÉ	MARIÈME	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC./NATIONAL BANK INVESTMENTS INC.	2016-06-30
TREMBLAY	SAMUEL	GESTION UNIVERSITAS INC./UNIVERSITAS MANAGEMENT INC.	2016-08-08
TRUDEAU	LUCIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-06-30
TURCOT	VALÉRIE	SCOTIA SECURITIES INC./PLACEMENTS SCOTIA INC.	2016-07-26
VALLÉE	NICOLAS	PFSL INVESTMENTS CANADA LTD.	2016-07-15
VALOIS	NADINE	TD INVESTMENT SERVICES INC. / SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2016-07-22
VERHEYDEN	MARIE- FRANCE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC./DESJARDINS FINANCIAL SERVICES FIRM INC.	2016-07-01
VILLENEUVE	GABRIEL	QUADRUS INVESTMENT SERVICES LTD./SERVICES D'INVESTISSEMENT QUADRUS LTEE.	2016-07-06

Conseillers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
GAGNE	MARTIN	FLEMING GESTION D'ACTIFS (CANADA) INC./FLEMING ASSET MANAGEMENT (CANADA) INC.	2016-06-30

3.5 **MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS**

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
BLACKROCK ASSET MANAGEMENT CANADA LIMITED/GESTION D'ACTIFS BLACKROCK CANADA LIMITEE	Munoz	Marion	2016-07-29
GESTION D'ACTIFS SECTORIELS INC. / SECTORAL ASSET MANAGEMENT INC.	Errunza	Vihang	2016-07-07
INNOCAP INVESTMENT MANAGEMENT INC./GESTION DE PLACEMENTS INNOCAP INC.	Billot	Alexandre	2016-07-13
INVESTORS GROUP FINANCIAL SERVICES INC./ SERVICES FINANCIERS GROUPE INVESTORS INC.	Wissanji	Noornawaz	2016-07-07
LA CAPITALE, SERVICES CONSEILS INC.	Chouinard	Guy	2016-02-22
METRIC ASSET MANAGEMENT LIMITED PARTNERSHIP / SOCIETE EN COMMANDITE GESTION D'ACTIFS METRIQUES	Roy	Sylvain	2016-07-18
NATIONAL BANK TRUST INC./TRUST BANQUE NATIONALE INC.	Coulombe	Gerard	2016-08-01
PRESIMA INC.	Smith	lan	2016-08-01

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
PRESIMA INC.	Smith	lan	2016-08-01
INNOCAP INVESTMENT MANAGEMENT INC./GESTION DE PLACEMENTS INNOCAP INC.	Billot	Alexandre	2016-07-13

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
GESTION D'ACTIFS SECTORIELS INC. / SECTORAL ASSET MANAGEMENT INC.	Errunza	Vihang	2016-07-07
BAKER GILMORE & ASSOCIES INC. / BAKER GILMORE & ASSOCIATES INC.	Moisan Girard	Michele	2016-07-15
BLACKROCK ASSET MANAGEMENT CANADA LIMITED/GESTION D'ACTIFS BLACKROCK CANADA LIMITEE	Munoz	Marion	2016-07-29
NATIONAL BANK TRUST INC./TRUST BANQUE NATIONALE INC.	Coulombe	Gerard	2016-08-01
LOMBARD ODIER & CIE (CANADA), SOCIETE EN COMMMANDITE	Desbiens	Luc	2016-07-04
FLEMING GESTION D'ACTIFS (CANADA) INC./FLEMING ASSET MANAGEMENT (CANADA) INC.	Grinberg	Jorge	2016-06-30
METRIC ASSET MANAGEMENT LIMITED PARTNERSHIP / SOCIETE EN COMMANDITE GESTION D'ACTIFS METRIQUES	Roy	Sylvain	2016-07-18

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
BAKER GILMORE & ASSOCIÉS INC. / BAKER GILMORE & ASSOCIATES INC.	Moisan Girard	Michele	2016-07-15
BLACKROCK ASSET MANAGEMENT CANADA LIMITED/GESTION D'ACTIFS BLACKROCK CANADA LIMITÉE	Munoz	Marion	2016-07-29
DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC. / DESJARDINS INVESTMENTS INC.	Chaput	François	2016-07-13
DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC. / DESJARDINS INVESTMENTS INC.	Picard	Chantale	2016-07-13

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
GESTION D'ACTIFS SECTORIELS INC. / SECTORAL ASSET MANAGEMENT INC.	Errunza	Vihang	2016-07-07
INNOCAP INVESTMENT MANAGEMENT INC./GESTION DE PLACEMENTS INNOCAP INC.	Billot	Alexandre	2016-07-13
LOMBARD ODIER & CIE (CANADA), SOCIÉTÉ EN COMMMANDITE	Desbiens	Luc	2016-07-04
METRIC ASSET MANAGEMENT LIMITED PARTNERSHIP / SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GESTION D'ACTIFS METRIQUES	Roy	Sylvain	2016-07-18
NATIONAL BANK TRUST INC./TRUST BANQUE NATIONALE INC.	Coulombe	Gerard	2016-08-01
PRESIMA INC.	Smith	lan	2016-08-01

3.5.2 Les cessations d'activités

Aucune information.

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
COLLINS BARROW TORONTO CORPORATE FINANCE INC.	Klosler	Rhonda	2016-07-21
DUNCAN ROSS ASSOCIATES LTD. / DUNCAN ROSS ASSOCIÉS LTÉE	Mohammad-Roshani	Parisa	2016-07-15
FOYSTON, GORDON & PAYNE INC.	Fisher	Frederick	2016-08-02
INNOCAP INVESTMENT MANAGEMENT INC./GESTION DE PLACEMENTS INNOCAP INC.	Schwebel	Arnaud	2016-07-28
UBS ASSET MANAGEMENT (CANADA) INC.	Squires	David	2016-07-21

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
UBS INVESTMENT MANAGEMENT CANADA INC. / GESTION DES PLACEMENTS UBS CANADA INC.	Tamblyn	Bryan	2016-07-06

Conseillers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
BAKER GILMORE & ASSOCIÉS INC. / BAKER GILMORE & ASSOCIATES INC.	Stoddart	Warren	2016-08-10
BRIDGEWATER ASSOCIATES, LP	Rubinstein	Jonathan	2016-07-13
DUNCAN ROSS ASSOCIATES LTD. / DUNCAN ROSS ASSOCIÉS LTÉE	Mohammad-Roshani	Parisa	2016-07-15
FOYSTON, GORDON & PAYNE INC.	Fisher	Frederick	2016-08-02
GESTION FERIQUE	Bédard	Yves R	2016-07-11
INNOCAP INVESTMENT MANAGEMENT INC./GESTION DE PLACEMENTS INNOCAP INC.	Schwebel	Arnaud	2016-07-28
UBS ASSET MANAGEMENT (CANADA) INC.	Squires	David	2016-07-21
UBS INVESTMENT MANAGEMENT CANADA INC. / GESTION DES PLACEMENTS UBS CANADA INC.	Tamblyn	Bryan	2016-07-06

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
BAKER GILMORE & ASSOCIÉS INC. / BAKER GILMORE & ASSOCIATES INC.	Stoddart	Warren	2016-08-10
BRIDGEWATER ASSOCIATES, LP	Rubinstein	Jonathan	2016-07-13

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date
DESJARDINS SOCIÉTÉ DE PLACEMENT INC. / DESJARDINS INVESTMENTS INC.	Toulouse	Pauline	2016-07-26
DUNCAN ROSS ASSOCIATES LTD. / DUNCAN ROSS ASSOCIÉS LTÉE	Mohammad-Roshani	Parisa	2016-07-15
FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (F.T.Q.)	Bolduc	Denis	2016-07-15
FOYSTON, GORDON & PAYNE INC.	Fisher	Frederick	2016-08-02
GESTION FERIQUE	Bédard	Yves R	2016-07-11
GESTIONNAIRE DE FONDS D'INVESTISSEMENT, PERSONNE DÉSIGNÉE RESPONSABLE	Choinière	Stéphanie	2016-07-21
INNOCAP INVESTMENT MANAGEMENT INC./GESTION DE PLACEMENTS INNOCAP INC.	Schwebel	Arnaud	2016-07-28
NGAM CANADA LP	Nikolakakos	Evagelia	2016-08-11
UBS ASSET MANAGEMENT (CANADA) INC.	Squires	David	2016-07-21

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
602059	CABINET DE SERVICES FINANCIERS CONSULTA INC.	Léonie St-Pierre Dionne	Assurance de personnes Planification financière	2016-08-18
602060	JULIE BLACKBURN SERVICES FINANCIERS INC.	Julie Blackburn	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-08-18
602064	STRATÉGICA SERVICES FINANCIERS INC.	Marie-Andrée Linteau-Lapierre	Assurance de personnes Assurance collective de personnes	2016-08-19
602065	GROUPE FINANCIER HÉRITAGE ED INC.	Christian Bergeron	Assurance de personnes	2016-08-19
			25 août	2016 - Vol. 13, n° 34

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
602066	6785743 CANADA INC.	Nicolas Anstis	Assurance de personnes	2016-08-22
602067	GEXEL FINANCE INC.	Michèle Lato	Assurance de personnes	2016-08-22
602068	S.A.M. ASSURANCES INC.	Samy Marier Latreille	Assurance de dommages	2016-08-23

3.6 **AVIS D'AUDIENCES**

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) SEPTEMBRE 2016

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Sébastien Durand, expert en sinistre (5A) Certificat n° 154809 Et Martin Charbonneau, expert en sinistre en assurance de dommages des particuliers Certificat n° 174347		Me Patrick de Niverville, président M. Marcel Cabana, membre M. Pierre David, membre	12 et 13 septembre 2016 09h30	Chambre de l'assurance de dommages – Montréal	• 1 chef pour avoir ne pas avoir tenu compte des limites de ses compétences en exerçant de manière exclusive des activités qui relèvent de l'expertise en règlement de sinistres, et ce, à temps plein, alors que sa certification ne lui permettait de le faire que de manière exceptionnelle et accessoire à l'exercice de ses activités d'agent en assurance de dommages des particuliers avec mention E (articles 13, 16 et 46 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, articles 2, 17 et 37(1) du Code de déontologie des représentants en assurance de dommages, article 28 du Règlement sur l'exercice des activités des représentants (RLRQ c. D-9.2, r. 10), article 6 du Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant (RLRQ c. D-9.2, r. 7) et la section VII de l'Avis relatif à l'application du Règlement sur l'exercice des activités des représentants (R.R.Q., c. 9.2, r. 10). Martin Charbonneau • 1 chef pour avoir permis à Sébastien Durand d'exercer de manière exclusive des activités qui relèvent de l'expertise en règlement de sinistres, et ce, à temps plein, alors que sa	Audition sur culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) SEPTEMBRE 2016

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
					certification ne lui permettait de le faire que de manière exceptionnelle et accessoire à l'exercice de ses activités d'agent en assurance de dommages des particuliers avec mention E, le tout en sa qualité de chef d'équipe en indemnisation (articles 13, 84 et 85 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers, les articles 2, 58(1) et 58(14) du Code de déontologie des experts en sinistre, article 28 du Règlement sur l'exercice des activités des représentants (RLRQ c. D-9.2, r. 10), article 6 du Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant (RLRQ c. D-9.2, r. 7) et la section VII de l'Avis relatif à l'application du Règlement sur l'exercice des activités des représentants (R.R.Q., c. 9.2, r. 10).	
Claude Bernard, expert en sinistre (5A) Certificat n° 10267	Plainte n° 2016-01-02(E)	M ^e Patrick de Niverville, président M ^{me} Élaine Savard, membre M ^{me} Paule Émond, membre	e 14, 15 et 16 septembre 2016	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	 2 chefs pour avoir fait défaut d'agir avec professionnalisme et/ou pour ne pas avoir eu une conduite empreinte d'objectivité, de modération et de dignité (article 16 de la Loi sur la distribution de produits et services financiers et articles 1, 2, 20, 21, 27, 40 et 58(13) du Code de déontologie des experts en sinistre); 1 chef pour avoir fait signer à un client des intérêts à un taux déraisonnable de 18% plus le taux préférentiel des banques, soit un taux supérieur à celui de 6% fixé conformément à l'article 28 de la Loi sur le ministère du Revenu (L.R.Q., c. M-31), devenue la Loi sur l'administration fiscale (LRQ c. A-6.002) 	Audition sur culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) SEPTEMBRE 2016

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	N	ature de la plainte	Type d'audition
					•	(articles 42 et 58 du Code de déontologie des experts en sinistre); 1 chef pour avoir agi avec négligence en n'ayant pas une tenue de dossier que l'on est en droit de s'attendre de la part d'un expert en règlement de sinistres, en n'indiquant pas dans sa feuille de travail suffisamment de détails quant au travail qu'il a effectué notamment au sujet des listes de contenu et de l'administration du dossier (articles 16 et 139 de la Loi sur la distribution des produits et services financiers, articles 10 et 58(1) du Code de déontologie des experts en sinistre et articles 12 et 21 du Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et la société autonome (RLRQ c. D-9.2, r. 2).	
Parnell-Adler Jacob, inactif et sans mode d'exercice comme courtier en assurance de dommages des particuliers (4B) Certificat nº 152354	Plainte n° 2016-03-01(C)	M ^e Patrick de Niverville, président M. Serge Meloche, membre M ^{me} Nadia Ndi, membre	19 septembre 2016	Chambre de l'assurance de dommages - Montréal	•	4 chefs pour ne pas avoir agi avec intégrité en réclamant à son employeur des montants totalisant la somme de 1 068,65 \$ pour des dépenses n'ayant pas été engagées (article 16 de la <i>Loi sur la distribution de produits et services financiers</i> et articles 9, 37(1) et 37(7) du <i>Code de déontologie des représentants en assurance de dommages</i>).	Audition sur culpabilité
Stéphane Guay, inactif et sans mode d'exercice comme expert en sinistre	Plainte n° 2015-12-05(E)	M ^e Patrick de Niverville, président	27 septembre 2016	Chambre de l'assurance de dommages -	•	6 chefs pour avoir agi comme expert en sinistre dans des dossiers en assurance de dommages des entreprises, une catégorie de discipline pour laquelle il n'était pas autorisé à	Audition sur culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) SEPTEMBRE 2016

N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
	M. Mario Joannette, membre M. Yvan Roy, membre		Montréal	 agir (article 13 de la Loi sur la distribution des produits et services financiers, articles 2 et 26 du Code de déontologie des experts en sinistre, et article 10 du Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant); 1 chef pour avoir posé seul des actes professionnels qui n'étaient pas autorisés au cours de sa période probatoire de stagiaire en expertise de sinistres en assurance des entreprises, et ce, sans la supervision immédiate de son maître de stage (articles 2 et 26 du Code de déontologie des experts en sinistre, (RLRQ c. 9.2, r. 4) et 32(4) du 	
	N° du dossier	Joannette, membre M. Yvan Roy,	M. Mario Joannette, membre M. Yvan Roy,	M. Mario Montréal Joannette, membre M. Yvan Roy,	M. Mario Joannette, membre Montréal Montréal Joannette, membre Montréal Joannette, membre Montréal Joannette, membre Montréal Agir (article 13 de la Loi sur la distribution des produits et services financiers, articles 2 et 26 du Code de déontologie des experts en sinistre, et article 10 du Règlement relatif à la délivrance et au renouvellement du certificat de représentant); Montréal Agir (article 13 de la Loi sur la distribution des produits et services financiers, articles 2 et 26 du Code de déontologie des experts en

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) - Septembre 2016

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
CHRISTIAN TURCOTTE 194980	CD00-1019	M ^e Janine Kean, Présidente M ^{me} Monique Puech M. Bruno Therrien, Pl. Fin.	1 ^{er} septembre 2016 à 09h30	300, Léo-	Falsification ou contrefaçon de signature Conflits d'intérêts Informations incomplètes, non objectives ou inexactes (explications, déclarations, représentations ou renseignements)	Autre

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – Septembre 2016

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
MICHEL TREMBLAY 133082	CD00-1172	M ^e Janine Kean, Présidente M. Stéphane Prévost, A.V.C.	6 septembre 2016 à 09h30 7 septembre 2016 à 09h30 8 septembre 2016 à 09h30	sécurité financière 300, Léo- Pariseau, Montréal	Avoir fait signer un document en blanc à son client Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité	Culpabilité
RÉJEAN TALBOT 131874	CD00-1134	M ^e Alain Gélinas, Président M ^{me} Dyan Chevrier, A.V.A., Pl. Fin. M. Marc Binette, Pl. Fin.	9 septembre 2016 à 09h30	Tribunal administratif du Travail - Québec (CLP) 900, Place d'Youville, Québec (Québec) G1R 3P7	Appropriation de fonds pour fins personnelles Falsification ou contrefaçon de documents Utilisation de faux documents	Culpabilité
LIGAYA JARVINIA QUIZON 128173	CD00-1147	M ^e Alain Gélinas, Président M ^{me} Dyan Chevrier, A.V.A., Pl. Fin. M ^{me} Dominique Vaillancourt	12 septembre 2016 à 09h30 13 septembre 2016 à 09h30 14 septembre 2016 à 09h30 15 septembre 2016 à 09h30	sécurité financière 300, Léo- Pariseau, Montréal	Conflits d'intérêts Avoir fait signer un document en blanc Assurer la confidentialité des renseignements Avoir autorisé une personne à exercer dans des disciplines sans détenir le certificat requis	Culpabilité
MICHEL AUCLAIR 166694	CD00-1177	M ^e François Folot Président		Montréal (salle à déterminer)	Entrave au travail des organismes d'autoréglementation	Culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – Septembre 2016

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
		M ^{me} Gisèle Balthazard, A.V.A. M. Benoît Bergeron, A.V.A., Pl. Fin.				
MICHEL TOUSIGNANT 132719	CD00-1161	M ^e Janine Kean, Présidente M. Robert Chamberland, A.V.A. M. Pierre Masson, A.V.A., Pl. Fin.		Tribunal administratif du travail (CRT) 900 boul. René- Lévesque Est, 5° étage, Québec (Québec) G1R 6C9	Absence de préavis de remplacement Absence ABF ou analyse de besoins financiers non conforme	Culpabilité
JEAN RONDEAU 129421	CD00-1176	M ^e Janine Kean, Présidente M. Benoît Bergeron, A.V.A., Pl. Fin. M, Shirtaz Dhanji, A.V.A., Pl. Fin.	22 septembre 2016 à 09h30			Culpabilité
DAVID HARRISSON 116165	CD00-1160	M ^e Claude Mageau, Président M. Serge	26 septembre 2016 à 09h30 27 septembre	250 avenue du	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité, honnêteté, loyauté, compétence, professionnalisme, bonne foi et équité	Culpabilité

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) - Septembre 2016

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
			2016 à 09h30	G4W 3N4	Non-convenance	
		Therrien, Pl. Fin. 2	M. Bruno 28 septembre			
			29 septembre 2016 à 09h30			
			30 septembre 2016 à 09h30			

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 Autorité

Veuillez noter que les décisions administratives rendues par l'Autorité des marchés financiers à l'égard d'un cabinet, représentant autonome ou société autonome sont publiées sous forme de tableau à la section 3.8.4 de ce Bulletin.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Tribunal administratif des marchés financiers (anciennement « Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières » et « Bureau de décision et de révision ») sont publiées à la section 2.2 du Bulletin.

3.7.3 OAR

Veuillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

Charles Colas

(Décision sur sanction prononcée le 13 juin 2016 par le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière)

Veuillez prendre note que la décision sur sanction prononcée le 13 juin 2016 à l'encontre de M. Charles Colas par le comité de discipline de la Chambre de la sécurité financière dans le dossier n° CD00-0974, et qui a été publiée à la section 3.7.3.1 du bulletin du 7 juillet 2016 (vol. 13, n° 27, p. 398), a fait l'objet d'une ordonnance de sursis d'exécution de sanction. Cette ordonnance, prononcée par la Cour du Québec le 20 juin 2016 dans le cadre du dossier d'appel n° 500-80-033245-169, suspend la sanction de radiation prononcée par le comité de discipline.

Fait le 25 août 2016.

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

Aucune information.

3.7.3.3 OCRCVM

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

3.8.1 Dispenses

Aucune information.

3.8.2 Exercice d'une autre activité

Aucune information.

3.8.3 Approbation d'un projet d'entente de partage de commissions, approbation d'une prise de position importante, emprunt ou remboursement autorisés

Aucune information.

3.8.4 Autres

Décisions administratives rendues à l'égard d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome

Selon les articles 115.2 et 146.1 de la *Loi sur la distribution des produits et services financiers*, RLRQ, c. D-9 (la « Loi ») l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut suspendre l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome, l'assortir de restrictions ou de conditions ou lui imposer une sanction administrative pécuniaire pour un montant qui ne peut excéder 5 000 \$ pour chaque contravention lorsque ceux-ci ne respectent pas les dispositions prévues aux articles 81, 82, 83, 103.1, 128, 135 et 136 de la Loi ou ne se conforme pas à une obligation de dépôt de documents prévue à la Loi ou à l'un de ses règlements.

L'Autorité peut également radier l'inscription d'un cabinet, d'un représentant autonome ou d'une société autonome lorsqu'il y a contravention aux articles 82 et 128 de la Loi ainsi qu'aux articles 81, 83, 103.1, 135 ou 136 de cette même Loi, lorsqu'il s'agit de récidives dans ces derniers cas.

Le tableau ci-joint contient les décisions administratives rendues par l'Autorité à l'encontre de cabinets, représentants autonomes et sociétés autonomes ayant fait défaut de respecter certaines exigences relatives à leur inscription.

Au moment de cette publication, il est possible que leur situation soit déjà corrigée. Il est également possible de vérifier si un cabinet, représentant autonome ou société autonome est inscrit auprès de l'Autorité en consultant le *Registre des entreprises et individus autorisés à exercer* disponible sur son site Web en cliquant sur le lien suivant :

http://www.lautorite.qc.ca/fr/registre-entreprise-individu-fr-pro.html

Vous pouvez également vous adresser au Centre d'information de l'Autorité aux coordonnées suivantes :

Québec : 418 525-0337 Montréal : 514 395-0337

Autres régions : 1 877 525-0337

Site Web: www.lautorite.qc.ca

Manquements	Code
Ne pas avoir maintenu une assurance de responsabilité conforme aux règlements	А
Ne pas avoir complété le maintien annuel de son inscription	В
Ne pas avoir versé les droits annuels prévus aux règlements	С
Ne pas avoir de représentant rattaché	D

Disciplines ou catégories de discipline	Code
Assurance de personnes	1
Assurance collective de personnes	2
Assurance de dommages (Agents)	3
Assurance de dommages (Courtiers)	4
Expertise en règlement de sinistres	5
Planification financière	6
Courtage en épargne collective	7611
Courtage en plans de bourses d'études	7615

La liste ci-dessous indique le numéro de client du cabinet, représentant autonome ou société autonome concerné, son nom, le numéro de la décision rendue par l'Autorité, le manquement reproché, la discipline ou la catégorie de discipline concernée par le manquement, la nature de la décision et la date de la décision.

Numéro de client	Nom de la personne morale	Numéro de décision	Manquements et Disciplines ou catégories de discipline	Nature de la décision	Date de la décision
2000918321	Mariana lacob	2016-CI-1041259	D/1	Radiation	2016-07-29
3000451644	Assurances et services financiers Fidem inc.	2016-CI-1041400	A-C / 1-4	Radiation	2016-08-01

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
- 4.2 Réglementation
- 4.3 Autres consultations
- 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
- 4.5 Fonds d'assurance-dépôts
- 4.6 Autres décisions

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

4.2 RÉGLEMENTATION

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

4.5 FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS

4.6 AUTRES DÉCISIONS

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
- 5.2 Réglementation et lignes directrices
- 5.3 Autres consultations
- 5.4 Modifications aux registres de permis des assureurs, des sociétés de fiducie et sociétés d'épargne et des statuts des coopératives de services financiers
- 5.5 Sanctions administratives
- 5.6 Autres décisions

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

5.4 MODIFICATIONS AUX REGISTRES DE PERMIS DES ASSUREURS, DES SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE ET DES STATUTS DES COOPÉRATIVES DE SERVICES FINANCIERS

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

5.6 AUTRES DÉCISIONS



Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
- 6.2 Réglementation et instructions générales
- 6.3 Autres consultations
- 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
- 6.5 Interdictions
- 6.6 Placements
- 6.7 Agréments et autorisations de mise en marché de dérivés
- 6.8 Offres publiques
- 6.9 Information sur les valeurs en circulation
- 6.10 Autres décisions
- 6.11 Annexes et autres renseignements

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

6.4 Sanctions administratives pécuniaires

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM.

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

décision imposé	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
-----------------	----------	--------------	---------------------	-------------------

6.4.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 Loi sur les valeurs mobilières et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
BIRON, ÈVE-LYNE	INDUSTRIES LASSONDE INC.	20160015935-1	2016-08-12	600,00 \$
LØNNUM, TOR MAGNE	AIMIA INC.	20160016034-1	2016-08-16	3 600,00 \$
LILLEY, DAVID DAWSON	THERATECHNOLOGIES INC.	20160016352-1	2016-08-22	100,00 \$
SECTION ROUGE MEDIA INC.	SECTION ROUGE MEDIA INC.	20160016353-1	2016-08-22	300,00 \$

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
UBBEN, JEFFREY W.	VALEANT PHARMACEUTICALS INTERNATIONAL, INC.	20160016398-1	2016-08-22	5 000,00 \$
WARD, CHUCKIE J.	LES VETEMENTS DE SPORT GILDAN INC.	20160016351-1	2016-08-22	5 000,00 \$
WYSE, EDWARD	LES INDUSTRIES DOREL INC.	20160016350-1	2016-08-22	5 000,00 \$

6.4.3 - Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 - Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
----------	--------------	---------------------	-----------------------------------	-------------------

6.4.3.2 - Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

6.5 INTERDICTIONS

6.5.1 Interdictions d'effectuer une opération sur valeurs

Corporation pharmaceutique Nymox

Le 22 août 2016

Corporation pharmaceutique Nymox (« l'émetteur »)

INTERDICTION D'OPÉRATIONS En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec (la « législation »)

Contexte

- 1. La présente décision est celle de l'Autorité des marchés financiers (le « décideur »).
- 2. L'émetteur n'a pas déposé les documents d'information périodique suivants prévus par la législation :
 - le rapport financier intermédiaire non audité, le rapport de gestion intermédiaire et l'attestation des documents intermédiaires pour la période intermédiaire terminée le 30 juin 2016.
- 3. En raison de cette décision, si l'émetteur est émetteur assujetti dans un territoire où s'applique le *Multilateral Instrument 11-103 Failure-to-File Cease trade Orders in Multiple Jurisdictions*, une personne ne peut effectuer d'opérations sur un titre de l'émetteur dans ce territoire ni en acquérir, sauf aux conditions prévues par la présente décision, s'il y a lieu, tant que celle-ci est en vigueur.
- 4. En outre, la présente décision entre en vigueur automatiquement dans chaque territoire du Canada qui a une disposition législative sur la réciprocité automatique, sous réserve de la législation en valeurs mobilières locale.

Interprétation

Les expressions définies dans la législation, dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, dans le *Règlement 14-501Q sur les définitions* ou dans l'*Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires* ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles reçoivent une autre définition.

Décision

- 5. Le décideur estime que la décision respecte les critères prévus par la législation qui lui permet de la rendre.
- 6. Il est ordonné en vertu de la législation que toute activité en vue d'effectuer une opération sur valeurs cesse à l'égard de chaque titre de l'émetteur.
- 7. Malgré la présente décision, un porteur véritable de titres de l'émetteur qui n'est ou n'était pas, à la date de la présente décision, une personne participant au contrôle de l'émetteur ou un initié à son égard, peut vendre des titres de l'émetteur qu'il a acquis avant la date de la présente décision si les deux conditions suivantes sont remplies :

- a) la vente est réalisée par l'entremise d'un « marché organisé réglementé étranger », au sens de l'article 1.1 des Règles universelles d'intégrité du marché de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières;
- b) la vente est réalisée par l'entremise d'un courtier en placement inscrit dans un territoire du Canada conformément à la législation applicable en valeurs mobilières.

Lucie J. Roy

Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2016-CEI-0007

6.5.2 Révocations d'interdiction

Corporation Pharmaceutique Nymox

Le 23 août 2016

Corporation Pharmaceutique Nymox

LEVÉE

En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec (la « législation »)

Contexte

- Corporation Pharmaceutique Nymox (l'« émetteur ») fait l'objet d'une interdiction d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt (l'« interdiction d'opérations ») prononcée par l'Autorité des marchés financiers (l'« autorité principale ») le 22 août 2016.
- 2. L'émetteur a déposé tous les documents d'information continue périodique prévus par la législation.

Interprétation

Les expressions définies dans le Règlement 14-101 sur les définitions, dans le Règlement 14-501Q sur les définitions ou dans l'Instruction générale 11-207 relative aux interdictions d'opérations pour manquement aux obligations de dépôt et à leur levée dans plusieurs territoires ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles reçoivent une autre définition.

Décision

- 3. L'autorité principale estime que la décision de lever l'interdiction d'opérations respecte les critères prévus par la législation qui lui permet de la rendre.
- 4. La décision de l'autorité principale en vertu de la législation est de lever l'interdiction d'opérations.

Lucie J. Roy

Directrice principale du financement des sociétés

Décision n°: 2016-CEI-0008

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Aritzia Inc.	17 août 2016	Colombie-Britannique
BMG Silver BullionFund	17 août 2016	Ontario
Brookfield Office Properties Inc.	18 août 2016	Ontario
Chemtrade Logistics Income Fund	19 août 2016	Ontario
Enerflex Ltd.	22 août 2016	Alberta
Maple Leaf Short Duration 2016-II Flow- Through Limited Partnership – catégorie nationale	22 août 2016	Colombie-Britannique
Maple Leaf Short Duration 2016-II Flow- Through Limited Partnership – catégorie Québec		
Middlefield Healthcare & Wellness Dividend Fund	23 août 2016	Alberta
Solution de revenu de retraite RBC Portefeuille de retraite 2020 RBC Portefeuille de retraite 2025 RBC Portefeuille de retraite 2030 RBC Portefeuille de retraite 2035 RBC Portefeuille de retraite 2040 RBC Portefeuille de retraite 2040 RBC Portefeuille de retraite 2045 RBC Portefeuille de retraite 2050 RBC	17 août 2016	Ontario
Sprott 2016-II Flow-Through Limited Partnership	23 août 2016	Ontario

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille Méritage actions canadiennes (parts de séries Conseillers, F, F5, O etT5) Portefeuille Méritage actions mondiales (parts de séries Conseillers, F, F5, O etT5) Portefeuille Méritage actions américaines (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5) Portefeuille Méritage actions internationales (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5) Portefeuille Méritage Conservateur (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5) Portefeuille Méritage Modéré (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5) Portefeuille Méritage Équilibré (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5) Portefeuille Méritage Croissance (parts de séries Conseillers, F, F5, O et T5) Portefeuille Méritage Croissance (parts de séries Conseillers, F, F5, O et T5) Portefeuille Méritage Croissance dynamique (auparavant Portefeuille Méritage Actions) (parts de séries Conseillers, F, F5, O et T5) Portefeuille Méritage revenu fixe diversifié (part de séries Conseillers, F, O) Portefeuille Méritage revenu Conservateur (part de séries Conseillers, F, O) Portefeuille Méritage revenu Modéré (part de séries Conseillers, F, O) Portefeuille Méritage revenu Équilibré	23 août 2016	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve et Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Nom de l'émetteur Date du visa Autorité principale¹

(part de séries Conseillers, F, O)

Portefeuille Méritage revenu Croissance (part de séries Conseillers, F, O)

Portefeuille Méritage revenu Croissance dynamique (*auparavant Portefeuille Méritage revenu Actions*) (part de séries Conseillers, F, O)

Portefeuille Méritage mondial Conservateur (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)

Portefeuille Méritage mondial Modéré (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)

Portefeuille Méritage mondial Équilibré (auparavant Portefeuille Méritage revenu et croissance mondial)

(parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)

Portefeuille Méritage mondial Croissance (parts de séries Conseillers, F, F5, O et T5)

Portefeuille Méritage mondial Croissance dynamique

(parts de séries Conseillers, F, F5, O et T5)

Portefeuille Méritage FNB tactique revenu fixe

(parts de séries Conseillers, F, T et FT)

Portefeuille Méritage FNB tactique Modéré (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)

Portefeuille Méritage FNB tactique Équilibré

(parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)

Portefeuille Méritage FNB tactique Croissance (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)

Portefeuille Méritage FNB tactique Actions (parts de séries Conseillers, F, F5 et T5)

Catégorie d'actions de Corporation Fonds Banque Nationale :

Portefeuille Méritage Catégorie actions canadiennes (actions de séries Conseillers, F, F5 et T)

Portefeuille Méritage Catégorie actions mondiales

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
(actions de séries Conseillers, F, F5 et T)		
Portefeuille Méritage Catégorie Croissance (actions de séries Conseillers, F, F5 et T)		
Portefeuille Méritage Catégorie Croissance dynamique (<i>auparavant Portefeuille</i> <i>Méritage Catégorie Actions</i>) (actions de séries Conseillers, F, F5 et T)		
Portefeuille Méritage mondial Catégorie Croissance (actions de séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Portefeuille Méritage mondial Catégorie Croissance dynamique (actions de séries Conseillers, F, F5 et T5)		
Enbridge Inc.	19 août 2016	Alberta
Fonds Anchor géré de revenu défensif Fonds Anchor géré de croissance des dividendes Fonds Anchor géré de revenu élevé	18 août 2016	Ontario
John Deere Canada Funding Inc.	17 août 2016	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport :

ité principale ¹
io

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Canada		
Catégorie Fidelity Dividendes		
Catégorie Fidelity Canada Plus		
Catégorie Fidelity Situations spéciales		
Catégorie Fidelity Frontière Nord MD		
Catégorie Fidelity Dividendes Plus		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} Amérique – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Petite Capitalisation Amérique – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Toutes Capitalisations Amérique		
Catégorie Fidelity Toutes Capitalisations Amérique – Devises Neutres		
Catégorie Fidelity Actions Américaines		
Catégorie Fidelity Actions américaines – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Événements opportuns		
Catégorie Fidelity Chine		
Catégorie Fidelity Mondiale		
Catégorie Fidelity Discipline Actions ^{MD} Mondiales		
Catégorie Fidelity Dividendes mondiaux		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation mondiale		
Catégorie Fidelity Grande Capitalisation mondiale – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Étoile du Nord ^{MD}		
Catégorie Fidelity Étoile du Nord ^{MD} – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Actions mondiales – Concentré		
Catégorie Fidelity Croissance internationale		
Catégorie Fidelity Valeur intrinsèque mondiale		

Catégorie Fidelity Valeur intrinsèque

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
mondiale – Devises neutres		
Catégorie Fidelity Soins de la santé Mondiaux		
Catégorie Fidelity Immobilier mondial		
Catégorie Fidelity Répartition d'actifs canadiens		
Catégorie Fidelity Équilibre Canada		
Catégorie Fidelity Revenu mensuel		
Catégorie Portefeuille Fidelity Revenu mondial		
Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre		
Catégorie Portefeuille Fidelity Équilibre mondial		
Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance		
Catégorie Portefeuille Fidelity Croissance mondiale		
Catégorie Fidelity Obligations de sociétés		
Fonds Fidelity Expansion Canada	23 août 2016	Ontario
Fonds Fidelity Grande Capitalisation Canada		
Fonds Fidelity Potentiel Canada		
Fonds Fidelity Canada Plus		
Fonds Fidelity Dividendes Plus		
Fonds Fidelity Situations spéciales		
Fonds Fidelity Frontière Nord ^{MD}		

Fonds Fidelity Mondial Fidelity Discipline Actions^{MD} mondiales

Fonds Fidelity Grande Capitalisation

mondiale

Fonds Fidelity Actions américaines Fonds Fidelity Petite Capitalisation

Fonds Fidelity Dividendes américains Fonds Fidelity Dividendes américains -

Amérique

Devises neutres

Fonds Fidelity Chine

Fonds Fidelity Actions mondiales –

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Concentré		
Fonds Fidelity Petite Capitalisation Mondiale		
Fonds Fidelity Discipline Actions ^{MD} internationales		
Fonds Fidelity Étoile du Nord ^{MD}		
Fonds Fidelity Répartition d'actifs canadiens		
Fonds Fidelity Équilibre Canada		
Fonds Fidelity Répartition mondiale		
Fonds Fidelity Stratégies et tactiques		
Fonds Fidelity Revenu mensuel américain – Devises neutres		
Fonds Fidelity Revenu élevé tactique – Devises neutres		
Fonds Fidelity Étoile du Nord ^{MD} – Équilibre		
Fonds Fidelity Étoile du Nord ^{MD} – Équilibre – Devises neutres		
Fonds Fidelity Revenu conservateur		
Portefeuille Fidelity Revenu mondial		
Portefeuille Fidelity Équilibre		
Portefeuille Fidelity Équilibre mondial		
Portefeuille Fidelity Croissance mondiale		
Portefeuille Fidelity Passage ^{MD} 2005		
Portefeuille Fidelity Passage ^{MD} 2010		
Portefeuille Fidelity Passage ^{MD} 2020		
Portefeuille Fidelity Passage ^{MD} 2040		
Fonds Fidelity Obligations canadiennes		
Fonds Fidelity Revenu fixe tactique		
Fonds Scotia équilibré	23 août 2016	Ontario
Fonds Scotia de dividendes américains		
Fonds Scotia de dividendes mondiaux		
Portefeuille de croissance Sentry	17 août 2016	Ontario
Portefeuille de croissance et de revenu Sentry		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
Portefeuille de revenu équilibré Sentry		
Portefeuille de revenu prudent Sentry		
Catégorie Mandat de croissance réelle Sentry		
Catégorie de revenu réel 1941-1945 Sentry		
Catégorie de revenu réel 1946-1950 Sentry		
Catégorie de revenu réel 1951-1955 Sentry		

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque Canadienne Impériale de Commerce	2016-08-17	2015-10-19
Banque de Montréal	2016-08-17	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-08-18	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-08-19	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-08-19	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-08-19	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-08-19	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-08-19	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-08-19	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-08-22	2016-05-17

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
Banque de Montréal	2016-08-22	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-08-22	2016-05-17
Banque de Montréal	2016-08-22	2016-05-17
Banque Nationale du Canada	2016-08-17	2016-07-04
Banque Nationale du Canada	2016-08-18	2016-07-04
Banque Nationale du Canada	2016-08-19	2016-07-04
Banque Nationale du Canada	2016-08-22	2016-07-04
Banque Nationale du Canada	2016-08-22	2016-07-04
Banque Royale du Canada	2016-08-16	2016-01-21
Banque Royale du Canada	2016-08-17	2016-01-21
Fonds de placement immobilier RioCan	2016-08-23	2016-08-10
La Banque de Nouvelle-Écosse	2016-08-17	2014-12-19
La Banque de Nouvelle-Écosse	2016-08-17	2014-12-19
La Banque de Nouvelle-Écosse	2016-08-18	2014-12-19
La Banque de Nouvelle-Écosse	2016-08-22	2014-12-19
La Banque de Nouvelle-Écosse	2016-08-22	2014-12-19
True North Commercial Real Estate Investment Trust	2016-08-18	2016-04-27
Westcoast Energy Inc.	2016-08-23	2016-03-18

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR à l'adresse : www.sedar.com.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Corporation Tomagold	2016-06-15	294 350 \$
Entreprises Minières du Nouveau-Monde inc.	2016-06-15	2 301 060 \$
Formation Metals Inc.	2016-06-01	4 426 560 \$
Groupe Radiologix inc.	2016-06-15	221 760 \$
Groupe Santé Devonian inc.	2016-06-20	220 400 \$
Immobilier HayesCor inc.	2016-05-19	100 000 \$
Immobilier HayesCor inc.	2016-06-28	300 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
InvestX SPV 21 – FHGD Limited Partnership	2016-06-14	93 054 \$
MDN inc.	2016-06-22	250 000 \$
Micrex Development Corp.	2016-06-15	185 678 \$
Nighthawk Gold Corp.	2016-06-29	6 000 000 \$
OK Tire Real Estate Trust	2016-06-22 et 2016-06-28	3 385 537 \$
Pharmacielo Ltd.	2016-06-23	1 552 437 \$
Quantum US Healthcare Corp	2016-06-20	110 000 \$
Ressources Nippon Dragon inc.	2016-05-19	78 992 \$
Ressources Sphinx Ltée	2016-06-20	50 000 \$
Rockhaven Resources Ltd.	2016-06-23	726 270 \$
Rockspring Capital Texas Real Estate Trust III	2016-06-16	2 600 753 \$
Rye Patch Gold Corp.	2016-06-16	19 141 616 \$
Savaria Corporation	2016-06-16	20 280 000 \$
Scollard Energy Ltd.	2016-06-16 et 2016-06-21	3 094 748 \$
Seventh Generation, Inc.	2016-06-17	6 116 965 \$
Solegear Bioplastic Technologies Inc.	2016-06-28	395 940 \$
Tarku Resources Ltd.	2016-06-24	355 200 \$
Thérapeutique Knight inc.	2016-06-16	2 072 500 \$
Timbercreek UVAF (Feeder) Limited Partnership	2016-06-14	11 551 500 \$
TransDigm Inc.	2016-06-09	7 956 875 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Trez Capital Yield Trust	2016-06-13, 2016-06-15, 2016-06-16 et 2016-06-20	580 623 \$
Trez Capital Yield Trust US	2016-05-04 et 2016-05-13	151 100 \$
UBS AG, Jersey Branch	2016-06-08 au 2016-06-10 et 2016-06-14	9 691 147 \$
UBS AG, Jersey Branch	2016-06-15 au 2016-06-17, 2016-06-20 et 2016-06-21	8 398 959 \$
United States Steel Corporation	2016-05-10	17 494 650 \$
Victoria Gold Corp.	2016-06-16 et 2016-06-17	2 850 000 \$
Walton FLA Seaton Oaks Investment Corporation	2016-06-16	163 000 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Aucune information.

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Brookfield Office Properties inc.

Vu la demande présentée par Brookfield Office Properties inc. (l'« émetteur ») auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») le 12 août 2016 (la « demande »):

Vu les articles 40.1 et 263 de la Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1 (la « Loi »);

Vu les articles 2.2(2) et 19.1 du Règlement 41-101 sur les obligations générales relatives au prospectus (le « Règlement 41-101 »);

Vu le Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue (le « Règlement 51-102 »);

Vu le Règlement 14-101 sur les définitions et les termes définis suivants :

- « annexes » : les annexes aux formulaires américains 20-F de BPY, ainsi que les annexes à tout autre document américain de BPY préparé conformément à la Loi de 1934, lesquelles seront intégrées par renvoi dans le prospectus;
- « BPY »: Brookfield Property Partners L.P.:
- « dispense permanente » : la dispense de l'obligation prévue à l'article 40.1 de la Loi et à l'article 2.2(2) du Règlement 41-101 d'établir une version française des annexes;
- « prospectus » : le prospectus préalable de base provisoire que l'émetteur prévoit déposer auprès de l'Autorité le ou vers le 17 août 2016, lequel vise un placement d'un montant global de 1 000 000 000 \$ US d'actions privilégiées de catégorie AAA et de titres d'emprunt non garantis, le prospectus préalable de base et les suppléments s'y rapportant, ainsi que toute version modifiée de ceux-ci;

Vu les pouvoirs délégués conformément à l'article 24 de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2;

Vu la demande visant à obtenir la dispense permanente;

Vu les considérations suivantes :

- 1. L'émetteur est une société constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions;
- 2. L'émetteur est un émetteur assujetti dans chacune des provinces du Canada;
- 3. BPY est assujetti à la Loi de 1934 et se conforme à celle-ci;
- 4. L'émetteur est dispensé de certaines obligations d'information continue prévues au Règlement 51-102 pourvu qu'il dépose auprès de l'Autorité tous les documents que BPY doit déposer aux termes de la Loi de 1934;
- 5. Le dépôt par l'émetteur des documents de BPY exigés en vertu de la Loi de 1934 a pour conséquence d'intégrer les annexes par renvoi dans le prospectus;
- 6. Tout document intégré par renvoi dans un prospectus fait partie intégrante de celui-ci;
- 7. Du fait de leur intégration par renvoi dans le prospectus, les annexes doivent être établies en français ou en français et en anglais;
- 8. En vertu de la législation en valeurs mobilières du Québec, les documents contenus aux annexes n'auraient pas eu à être intégrés par renvoi dans le prospectus, n'eût été l'intégration par renvoi dans le prospectus des documents exigés en vertu de la Loi de 1934;

9. Tous les documents pour lesquels une version française est exigée par la législation en valeurs mobilières du Québec seront traduits:

Vu les déclarations faites par l'émetteur.

En conséquence, l'Autorité accorde la dispense permanente.

Fait à Montréal, le 16 août 2016.

Gilles Leclerc Surintendant des marchés de valeurs

Décision n°: 2016-SMV-0034

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.7 AGRÉMENTS ET AUTORISATIONS DE MISE EN MARCHÉ DE DÉRIVÉS

6.8 OFFRES PUBLIQUES

6.8.1 Avis

Aucune information.

6.8.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.8.3 Refus

Aucune information.

6.8.4 Divers

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

6.9.1 Actions déposées entre les mains d'un tiers

Aucune information.

6.9.2 Dispenses

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du Règlement 11-102 sur le régime du passeport ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

Si vous désirez consulter les décisions rendues depuis la publication du dernier numéro du bulletin, vous n'avez qu'à suivre les indications suivantes : rendez-vous à l'adresse Internet www.canlii.org/fr/advancedsearch.html, à l'étape 3 - Date de décision, inscrivez la date du dernier bulletin et la date du jour, à l'étape 4 – Collections, sous la section Compétences, vérifiez que toutes les compétences sont sélectionnées, sous la section Législation, cocher le choix « aucune », sous la section Cours, cocher le choix « aucune », sous la section Tribunaux administratifs, cocher le choix « valeurs mobilières » et lancer la recherche en cliquant le bouton « chercher ».

6.9.3 Refus

Aucune information.

6.9.4 Révocations de l'état d'émetteur assujetti

Aucune information.

6.9.5 Divers

6.10 AUTRES DÉCISIONS

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION

RAPPORTS TRIMESTRIELS	
	Date du document
ADVANTEX MARKETING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
BANQUE DE MONTREAL	2016-01-31
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2016-01-31
BANQUE ROYALE DU CANADA	2016-01-31
CAPITAL KNOWLTON INC.	2015-12-31
DIAGNOS INC.	2015-12-31
EXPLORATION MIDLAND INC.	2015-12-31
FIDUCIE D'ACTIFS BNC	2016-01-31
FIDUCIE DE BILLETS SECONDAIRE BMO	2016-01-31
FIDUCIE DE CAPITAL BNC	2016-01-31
FIDUCIE DE CAPITAL RBC	2016-01-31
FIRST TRUST SHORT DURATION HIGH YIELD BOND ETF (CADHEDGED)	2015-12-31
FONDS CENTRAL DU CANADA LIMITEE	2016-01-31
MACLOS CAPITAL INC.	2015-12-31
NEWCO BANCORP INC.	2015-12-31
OCEANIC IRON ORE CORP.	2015-12-31
PANGOLIN DIAMONDS CORP.	2015-12-31
RESSOURCES SIRIOS INC.	2015-12-31
URBANIMMERSIVE INC.	2015-12-31
YOHO RESOURCES INC.	2015-12-31
27 RED CAPITAL INC.	2015-06-30
27 RED CAPITAL INC.	2015-09-30
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	2015-06-30
4 TOUCHDOWNS CAPITAL INC.	2015-09-30

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du
	document
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2015-12-26
AIMIA INC.	2015-12-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2015-12-31
ALTUS GROUP LIMITED	2015-12-31
AURQUEST RESOURCES INC.	2015-10-31
BIG 8 SPLIT INC.	2015-12-15
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2015-12-31
CANFOR CORPORATION	2015-12-31
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2015-12-31
CAPITAL POWER CORPORATION	2015-12-31
CENTERRA GOLD INC.	2015-12-31
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2015-12-31
CHORUS AVIATION INC.	2015-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du
	document
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	2015-12-31
CLARKE INC.	2015-12-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2015-12-31
COMPAGNIE MINIERE NORTH AMERICAN PALLADIUM	2015-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2015-12-31
DUNDEE ENERGY LIMITED	2015-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2015-12-31
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2015-12-31
ENERPLUS CORPORATION	2015-12-31
EXCHANGE INCOME CORPORATION	2015-12-31
FIDUCIE D'ACTIFS DURABLES NON TRADITIONNELS DREAM	2015-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM	2015-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
FIRST QUANTUM MINERALS LTD.	2015-12-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2015-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	2015-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FORTIS INC.	2015-12-31
FORTISALBERTA INC.	2015-12-31
FORTISBC ENERGY INC.	2015-12-31
FORTISBC INC.	2015-12-31
GENESIS TRUST II	2015-10-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2015-12-31
HECLA MINING COMPANY	2015-12-31

ETATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du
	document
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.	2015-12-31
HUDBAY MINERALS INC.	2015-12-31
IMAX CORPORATION	2015-12-31
IMMEUBLES DE BUREAUX BROOKFIELD (CANADA)	2015-12-31
INNERGEX ENERGIE RENOUVELABLE INC.	2015-12-31
INTER PIPELINE LTD.	2015-12-31
LAKE SHORE GOLD CORP.	2015-12-31
LUCARA DIAMOND CORP.	2015-12-31
LUNDIN MINING CORPORATION	2015-12-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS	
	Date du
	document
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2015-12-31
MANULIFE FINANCE (DELAWARE), L.P.	2015-12-31
MINES RICHMONT INC.	2015-12-31
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2015-12-31
NEXJ SYSTEMS INC.	2015-12-31
NGEX RESOURCES INC.	2015-12-31
NOVADAQ TECHNOLOGIES INC.	2015-12-31
OCEANAGOLD CORPORATION	2015-12-31
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2015-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2015-12-31
PRIMERO MINING CORP.	2015-12-31
PROGRESSIVE WASTE SOLUTIONS LTD.	2015-12-31
SECOND CUP LTD. (THE)	2015-12-26
SHIRE PLC	2015-12-31
SIENNA SENIOR LIVING INC.	2015-12-31
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2015-12-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2015-12-31
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	2016-01-02
SOCIETE DH	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE	2015-12-31
SUPREMEX INC.	2015-12-31
TASEKO MINES LIMITED	2015-12-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2015-11-30
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2015-12-31
TIMBERCREEK SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2015-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2015-12-31
TREE ISLAND STEEL LTD.	2015-12-31
XEROX CORPORATION	2015-12-31
5BANC SPLIT INC.	2015-12-15
5N PLUS INC.	2015-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du
	document
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2015-12-26
AIMIA INC.	2015-12-31
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2015-12-31
ALTUS GROUP LIMITED	2015-12-31
AURQUEST RESOURCES INC.	2015-10-31
BIG 8 SPLIT INC.	2015-12-15
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2015-12-31
CANFOR CORPORATION	2015-12-31
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2015-12-31
CAPITAL POWER CORPORATION	2015-12-31
CENTERRA GOLD INC.	2015-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du
	document
CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND	2015-12-31
CHORUS AVIATION INC.	2015-12-31
CIPHER PHARMACEUTICALS INC.	2015-12-31
CLARKE INC.	2015-12-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2015-12-31
COMPAGNIE MINIERE NORTH AMERICAN PALLADIUM	2015-12-31
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2015-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2015-12-31
DUNDEE ENERGY LIMITED	2015-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2015-12-31
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2015-12-31
ENERPLUS CORPORATION	2015-12-31
EXCHANGE INCOME CORPORATION	2015-12-31
FIDUCIE D'ACTIFS DURABLES NON TRADITIONNELS DREAM	2015-12-31
FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER DE BUREAUX DREAM	2015-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
FIRST QUANTUM MINERALS LTD.	2015-12-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2015-12-31
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE CANADIEN GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE ET DE REVENU GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE CROISSANCE INTERNATIONAL GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER CROMBIE	2015-12-31
FONDS DE PLACEMENT IMMOBILIER RIOCAN	2015-12-31
FONDS MARCHE MONETAIRE GBC (LE) (#8981)	2015-12-31
FORTIS INC.	2015-12-31
FORTISALBERTA INC.	2015-12-31
FORTISBC ENERGY INC.	2015-12-31
FORTISBC INC.	2015-12-31
GENESIS TRUST II	2015-10-31
GOLDEN STAR RESOURCES LTD.	2015-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du
	document
HECLA MINING COMPANY	2015-12-31
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.	2015-12-31
HUDBAY MINERALS INC.	2015-12-31
IMAX CORPORATION	2015-12-31
IMMEUBLES DE BUREAUX BROOKFIELD (CANADA)	2015-12-31
INNERGEX ENERGIE RENOUVELABLE INC.	2015-12-31
INTER PIPELINE LTD.	2015-12-31

RAPPORTS ANNUELS	
	Date du
	document
LAKE SHORE GOLD CORP.	2015-12-31
LUCARA DIAMOND CORP.	2015-12-31
LUNDIN MINING CORPORATION	2015-12-31
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2015-12-31
MANULIFE FINANCE (DELAWARE), L.P.	2015-12-31
MINES RICHMONT INC.	2015-12-31
NEWFOUNDLAND POWER INC.	2015-12-31
NEXJ SYSTEMS INC.	2015-12-31
NGEX RESOURCES INC.	2015-12-31
NOVADAQ TECHNOLOGIES INC.	2015-12-31
OCEANAGOLD CORPORATION	2015-12-31
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2015-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2015-12-31
PRIMERO MINING CORP.	2015-12-31
PROGRESSIVE WASTE SOLUTIONS LTD.	2015-12-31
SECOND CUP LTD. (THE)	2015-12-26
SHIRE PLC	2015-12-31
SIENNA SENIOR LIVING INC.	2015-12-31
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2015-12-31
SOCIETE AURIFERE BARRICK	2015-12-31
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	2016-01-02
SOCIETE DH	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE FIRST NATIONAL	2015-12-31
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE	2015-12-31
SUPREMEX INC.	2015-12-31
TASEKO MINES LIMITED	2015-12-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2015-11-30
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2015-12-31
TIMBERCREEK SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2015-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2015-12-31
TREE ISLAND STEEL LTD.	2015-12-31
XEROX CORPORATION	2015-12-31
5BANC SPLIT INC.	2015-12-15
5N PLUS INC.	2015-12-31

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION	
	Date du document
BANQUE TORONTO-DOMINION (LA)	
CORPORATION DE CAPITAL DE RISQUE WODEN	
FIDUCIE DE CAPITAL TD III	
FIDUCIE DE CAPITAL TD IV	
FONDS DE CROISSANCE AMERICAIN GBC INC. (LE) (#8981)	
HP INC.	
LAMELEE MINERAIS DE FER LTEE.	
RDM CORPORATION	

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION Date du document RESSOURCES THREEGOLD INC. (LES) RESSOURCES THREEGOLD INC. (LES) VALENER INC.

NOTICE ANNUELLE	
	Date du
ADVANCED MICRO DEVICES INC	document
ADVANCED MICRO DEVICES, INC.	2015-12-26
ALGOMA CENTRAL CORPORATION	2015-12-31
BIG 8 SPLIT INC.	2015-12-15
BOARDWALK REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2015-12-31
CANFOR CORPORATION	2015-12-31
CANFOR PULP PRODUCTS INC.	2015-12-31
CLARKE INC.	2015-12-31
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.	2015-12-31
COMPAGNIE PETROLIERE IMPERIALE LTEE	2015-12-31
DEVON ENERGY CORPORATION	2015-12-31
DUNDEE ENERGY LIMITED	2015-12-31
E*TRADE FINANCIAL CORPORATION	2015-12-31
ENBRIDGE GAS DISTRIBUTION INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INC.	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND	2015-12-31
ENBRIDGE INCOME FUND HOLDINGS INC.	2015-12-31
ENERPLUS CORPORATION	2015-12-31
FINNING INTERNATIONAL INC.	2015-12-31
FIRSTSERVICE CORPORATION	2015-12-31
FORTIS INC.	2015-12-31
GENESIS TRUST II	2015-10-31
HECLA MINING COMPANY	2015-12-31
HORIZON NORTH LOGISTICS INC.	2015-12-31
IMAX CORPORATION	2015-12-31
MACDONALD DETTWILER AND ASSOCIATES LTD	2015-12-31
MANULIFE FINANCE (DELAWARE), L.P.	2015-12-31
NEXJ SYSTEMS INC.	2015-12-31
PENGROWTH ENERGY CORPORATION	2015-12-31
PIPELINES ENBRIDGE INC.	2015-12-31
SHIRE PLC	2015-12-31
SLEEP COUNTRY CANADA HOLDINGS INC.	2015-12-31
SOCIETE CANADIAN TIRE, LIMITEE (LA)	2016-01-02
SOCIETE FINANCIERE MANUVIE	2015-12-31
THERATECHNOLOGIES INC.	2015-11-30
THOMPSON CREEK METALS COMPANY INC.	2015-12-31
TIMBERCREEK SENIOR MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2015-12-31
TRANSALTA CORPORATION	2015-12-31
TREE ISLAND STEEL LTD.	2015-12-31
XEROX CORPORATION	2015-12-31
AEROA GORFORATION	2010-12-31

NOTICE ANNUELLE	
	Date du
	document
5BANC SPLIT INC.	2015-12-15
5N PLUS INC.	2015-12-31

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI

- Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres 46 : Contrepartie de services
- Filiale de l'émetteur assujetti
- ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur Dérivés émis par l'émetteur assujetti (Loi sur les valeurs mobilières du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation
- 4: Administrateur d'un émetteur assujetti
- 5: Dirigeant d'un émetteur assujetti
- 6: Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3
- 7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de 59 : Exercice au comptant l'émetteur assuietti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6
- 8 : Initié présumé six mois avant de devenir initié

NATURE DE L'OPÉRATION Généralités

- 00 : Solde d'ouverture Déclaration initiale format SFDI
- 10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché
- 11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément
- 15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus
- 16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus
- 22: Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition
- 30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat
- 35 : Dividende en actions
- 36: Conversion ou échange
- 37: Division ou regroupement d'actions
- 38: Rachat annulation
- 40 : Vente à découvert

- 45 : Contrepartie d'un bien
- 47: Acquisition ou aliénation par don
- Porteur de titres qui détient en propriété véritable 48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs

- 50: Attribution d'options
- 51: Levée d'options
- 52: Expiration d'options
- 53: Attribution de bons de souscription
- 54: Exercice de bons de souscription
- 55: Expiration de bons de souscription
- 56: Attribution de droits de souscription
- 57: Exercice de droits de souscription
- 58: Expiration de droits de souscription

Dérivés émis par un tiers

- 70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
- 71: Exercice d'un dérivé émis par un tiers
- 72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
- 73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers

Divers

- 90 : Changements relatifs à la propriété
- 97: Autres
- 99: Correction d'information

NATURE DE L'EMPRISE

- Propriété directe
- Propriété indirecte
- Contrôle C :

AUTRES MENTIONS

- Opération originale
- Première modification
- M': Deuxième modification
- M": Troisième modification, etc.
- Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de cinq jours, sauf dans certains cas précis.

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
27 Red Capital Inc.								
Actions ordinaires								
Spellman, Neil	4	0	2016-04-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		0	2016-02-12	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	3	0.0200	ВС
37 Capital Inc.								
Actions ordinaires								
Spellman, Neil	4	0	2016-08-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
4 Touchdowns Capital Inc.								
Actions ordinaires								
Spellman, Neil	4	0	2016-04-08	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		0	2016-02-12	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	3	0.0200	вс
49 North Resources Inc.					rogroupement ou doquieum			
Actions ordinaires								
Davidson, Andrew	4, 5	_	0040 00 47		44 Association as all facilities officially for each forward	550,000	0.4000	014
101260386 Sask. Ltd.	PI	0	2016-08-17	1	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	550 000	0.1000	SK
MacNeill, Tom	4, 7, 5 3		2016-08-17		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	890 000	0.1000	SK
TMM Portfolio Management Inc. Bons de souscription Expire June 15, 2018	PI	0	2016-08-17	1	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	750 000	0.1000	SK
MacNeill, Tom	4, 7, 5 3	0	2005-07-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			SK
	3	0	2016-08-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	890 000	0.1500	SK
TMM Portfolio Management Inc.	PI	0	2005-07-19		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	030 000	0.1300	SK
TWINT T ORIGINO INIANAGEMENT INC.		Ö	2016-08-17		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	750 000	0.1500	SK
Bons de souscription June 15, 2018		-		-	The state of the s			
Davidson, Andrew	4, 5							
101260386 Sask. Ltd.	PI	0	2016-08-17	1	50 - Attribution d'options	550 000	0.1500	SK
Options								
Davidson, Andrew	4, 5	0	2016-08-23	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.1000	SK
MacNeill, Tom	4, 7, 5	0	2016-08-23	D	50 - Attribution d'options	500 000	0.1000	SK
A.I.S. Resources Limited	<u> </u>							
Options	_	_	0040 00 00		00 0 11 11 1 2 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			50
Enright-Morin, Marc Roland	5	0	2016-08-09		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	450.000	0.4500	BC
A.I.S. Resources Limitee		0	2016-08-12	U	50 - Attribution d'options	450 000	0.1500	BC
Actions ordinaires Element, Martyn	4	0	2016-08-18	D	10 Acquisition ou aliánation affectuée our le marché	6 000	0.1500	ВС
Element, Martyn	4	0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.1600	BC
		ŏ	2016-08-17		46 - Contrepartie de services	262 000	0.1500	BC
Smith, Kiriaki	5	Ö	2014-04-30		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	202 000	0.1500	BC
		Ö	2016-08-17		46 - Contrepartie de services	300 000	0.1500	BC
Options			0010 55 75		50 Au II d	105		
Element, Martyn	4	0	2016-08-12		50 - Attribution d'options	165 000		BC
Smith, Kiriaki Acasti Pharma Inc.	5	0	2016-08-12	ט	50 - Attribution d'options	150 000		ВС
Options								
Denis, Ronald	6	0	2016-07-13	D	52 - Expiration d'options	(2 500)	2.5000	QC
Denis, Noridiu	0	0	2016-07-13		52 - Expiration dioptions 52 - Expiration dioptions	(2 500)	12.0000	QC
Fitzgibbon, Pierre	4	0	2016-07-13		52 - Expiration d'options 52 - Expiration d'options	(7 500)	12.0000	QC
Added Capital Inc.	7		2010-01-13		OL EXPIRATION & OPTIONS	(1 300)	12.0000	QC
Options								
Alboini, Victor Philip Michael	4, 7, 5	0	2016-08-24	D	50 - Attribution d'options	100 000		ON
Hilton, Andrew	5	ŏ	2016-08-24		50 - Attribution d'options	100 000		ON
	3	-		-		.00 000		٠.٠

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp-	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou valeur	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit								
Advantage Oil & Gas Ltd.								
Actions ordinaires	_	_		_		//		
Mah, Andy	5	0	2016-08-16	ט	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	9.1500	AB
Agellan Commercial Real Estate Investment Trust								
Parts Attard, Terra	7	0	2016-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	10.1600	ON
Aimia Inc.		0	2010-00-10	ט	10 - Acquisition ou alienation effectuee sur le marche	500	10.1600	ON
Actions ordinaires								
Lønnum, Tor Magne	5							
Thermopylae AS	PI	0	2016-08-23	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	8.2598	QC
AIRBOSS OF AMERICA CORP.			2010 00 20		7 Addiction of discharge endouge out to majorio	10 000	0.2000	<u> </u>
Actions ordinaires								
Dodd, Robert William	5	0	2016-08-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	13.3600	ON
Akita Drilling Ltd.						, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	-	
Actions sans droit de vote								
Coleman, Raymond	5	0	2016-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	283	8.2200	AB
Hensel, Fred	5	0	2016-08-12		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	206	8.2200	AB
Reynolds, Darcy	5	0	2016-08-12	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	83	8.2200	AB
Alexandria Minerals Corporation								
Actions ordinaires								
Miranda, Mario Alejandro	5	_		_				<u> </u>
Finterra Consulting Inc.	PI	0	2016-08-17	С	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.1100	ON
AltaGas Ltd.								
Actions ordinaires	_	•	2012 20 17	_	54 5 1 11 11	40.000	00 0000	
Karl, Peter Lauren	5	0	2016-08-17		51 - Exercice d'options	12 000	28.8600	AB
		0	2016-08-22 2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000) (5 000)	34.5590 34.6042	AB AB
Options at \$28.86 expiring September 6, 2016		U	2016-08-22	U	10 - Acquisition ou alienation effectuee sur le marche	(5 000)	34.6042	AB
Karl, Peter Lauren	5	0	2016-08-17	D	51 - Exercice d'options	(12 000)	28.8600	AB
Altus Group Limited	3	0	2010-00-17	U	31 - Exercice a options	(12 000)	20.0000	AD
Actions ordinaires								
Eisen, Barry Isaac	5							
RESP	PI	0	2016-07-31	1	35 - Dividende en actions	60		ON
NEO!	• • •	Õ	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 230)		ON
Anderson Energy Inc.						(= ==+)		
Actions ordinaires								
Mitchell, Bruce	3	0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	2.1600	AB
		0	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 800	2.2000	AB
		0	2016-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	2.1700	AB
Andrew Peller Limitée (auparavant Les Vins Andrés Ltée.)								
Class B Voting Shares								
Kernaghan, Edward James	3	_						
Kernwood Limited	PI	0	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	28.8100	ON
		0	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	28.7700	ON
Artestas Diseitas and Company in		0	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	28.7600	ON
Arbutus Biopharma Corporation								
Options	4	0	2040 00 42	_	C4 Francisco diametros	(075)	0.4444	DC
Abrams, Michael Jeffery	4	0	2016-08-16 2016-08-16		51 - Exercice d'options 51 - Exercice d'options	(675) (13 503)	0.4444 0.4444	BC BC
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 503)	0.4444	BC
		M	2016-08-16		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(675) 675	0.4444	BC
		O	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 503)	0.4444	BC
		M	2016-08-16		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	13 503	0.4444	BC
				_	10 / logalolilor ou diloridilor oriootado dar lo marollo	10 000	U. 1 1 T	50

25 août 2016 - Vol. 13, n° 34 207

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principal
		•			шо торошион	valeur		pe.p
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit								
Holmes, Glenn	4, 5	0	2016-08-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	188 333	0.0600	BC
van Hoof, Johannes Henricus Cornelis	4, 5, 3	3						
Van Hoof Industrial Holdings Ltd.	PI	0	2016-08-16	1	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	416 666	0.0600	BC
Bons de souscription					prospectus			
Holmes, Glenn	4, 5	0	2011-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		0	2016-08-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	188 333		ВС
van Hoof, Johannes Henricus Cornelis	4, 5, 3	1			prospectus			
Van Hoof Industrial Holdings Ltd.	PI	0	2011-08-09	1	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ВС
3 3		0	2016-08-16		16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	416 666		ВС
			2010-00-10	<u>'</u>	prospectus	410 000		ьс
Arianne Phosphate Inc.								
Actions ordinaires David, Jean-Sébastien	5	0	2016-08-15	D	59 - Exercice au comptant	(13 014)	0.9800	QC
Davia, odan odbadaon	Ū	M	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(13 014)	0.9800	QC
		0	2016-08-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	1.0200	QC
ATCO LTD.								
Actions sans droit de vote Class I	5	0	0040 00 40	_	54 Econolis disertions	000	00.0400	4 D
Kiefer, Erhard M.	5	0	2016-08-16 2016-08-16		51 - Exercice d'options 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800 (800)	22.9400 48.1500	AB AB
		Ö	2016-08-10		51 - Exercice d'options	1 200	22.9400	AB
		Ö	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	47.9000	AB
		Ö	2016-08-17		51 - Exercice d'options	2 000	28.3200	AB
		0	2016-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	47.9200	AB
		0	2016-08-17		 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	(500)	47.9100	AB
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	47.9000	AB
Warkentin, Clinton Droits 45.88 (SAR)	5	0	2016-08-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 027)	48.6300	AB
Kiefer, Erhard M.	5	0	2016-08-16	n	59 - Exercice au comptant	(2 000)	22.9400	AB
Droits 56.63 (SAR)	J		2010 00 10		55 Exercises au comptant	(2 000)	22.5400	7.0
Kiefer, Erhard M.	5	0	2016-08-16	D	59 - Exercice au comptant	(2 000)	28.3150	AB
Options 45.88								
Kiefer, Erhard M.	5	0	2016-08-16		51 - Exercice d'options	(800)		AB
Options 56.63		0	2016-08-17	ט	51 - Exercice d'options	(1 200)		AB
Kiefer, Erhard M.	5	0	2016-08-17	D	51 - Exercice d'options	(2 000)		AB
Athabasca Oil Corporation			2010 00 11		or Exclude a spheric	(2 000)		,,,,
Deferred Share Units								
McRae, Marshall L.	4	0	2016-08-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	28 125		AB
Atlantic Gold Corporation (previously Spur Ventures Inc.)								
Actions ordinaires Siemens, Donald	4	0	2016-08-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.9200	ВС
Sierrieris, Doriaid	4	Ö	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.9200	BC
AuRico Metals Inc.						()		
Actions ordinaires								
Colterjohn, Richard Mark	4	0	2016-08-22		15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	130 000	1.0000	ON
Fitzgerald, John Michael	5	0	2016-08-22		15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	50 000	1.0000	ON
Flahr, David William	5 5	0	2016-08-22 2016-08-22		15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	25 000	1.0000	ON ON
Miniotis, John Richter, Christopher Hans	5 4, 5	0	2016-08-22		15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus 15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	50 000 150 000	1.0000 1.0000	ON
Rockingham, Christopher John	4, 5 5	0	2016-08-22		15 - Acquisition ou alienation au moyen d'un prospectus	50 000	1.0000	ON
Spiteri, Joseph George	4	Ö	2016-08-22		15 - Acquisition ou alienation au moyen d'un prospectus	20 000	1.0000	ON
		Ö	2016-08-22			25 000	1.0000	ON

					Opération			
Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	•	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
Actions ordinaires								
Belot, Neil	5	0	2016-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Booth, Terry	4							
Chinuke Investments Ltd.	PI	0	2016-08-17		97 - Autre	80 000		BC
Lola Ventures Inc.	PI	0	2016-08-17		36 - Conversion ou échange	2 038 500		BC
		0	2016-08-17		97 - Autre	(1 000 000)		BC
Dahlar Ctanhan	4	0	2016-08-17	1	97 - Autre	5 450 000		BC
Dobler, Stephen 1771472 Alberta Ltd.	PI	0	2016-08-17		36 - Conversion ou échange	2 486 000		ВС
1771472 Alberta Ltu.	PI	0	2016-08-17		97 - Autre	6 450 000		BC
Lesack, Dale	7	Ö	2016-08-17		97 - Autre	1 000 000		BC
Mayerson, Christopher	7	Ö	2016-08-17		97 - Autre	1 000 000		BC
Bons de souscription	•	-	2310 00 17			1 000 000		50
Belot, Neil	5	0	2016-06-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
,		ŏ	2016-08-17		36 - Conversion ou échange	31 250	0.5500	BC
Booth, Terry	4	-						_
Lola Ventures Inc.	PI	0	2014-12-09	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		0	2016-08-17		36 - Conversion ou échange	1 019 250	0.5500	BC
Dobler, Stephen	4				v			
1771472 Alberta Ltd.	PI	0	2014-12-09		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		0	2016-08-17	1	36 - Conversion ou échange	1 243 000	0.5500	BC
Subscription Receipts								
Belot, Neil	5	0	2016-08-17		36 - Conversion ou échange	(62 500)		BC
		0	2016-08-17	D	36 - Conversion ou échange	(31 250)		BC
Booth, Terry	4	_				()		
Lola Ventures Inc.	PI	0	2016-08-17		36 - Conversion ou échange	(2 038 500)		BC
D.11 0: 1		0	2016-08-17	1	36 - Conversion ou échange	(1 019 250)		BC
Dobler, Stephen	4	0	0040 00 47		00 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	(0.400.000)		DO
1771472 Alberta Ltd.	PI	0	2016-08-17 2016-08-17		36 - Conversion ou échange 36 - Conversion ou échange	(2 486 000)		BC BC
Badger Daylighting Ltd.		U	2010-00-17	ı	36 - Conversion ou echange	(1 243 000)		ВС
Actions ordinaires								
Vanderberg, Paul James	4. 5							
Joint Account	4, 5 PI	0	2016-08-15	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Joint Account	- ''	Ö	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	26.1000	AB
		Ö	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	26.4920	AB
RSP	PI	ŏ	2016-08-15		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	0 000	20.1020	AB
1.0.		Ö	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 600	26.1000	AB
		Ö	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	26.1000	AB
Banque Canadienne Imperiale de Commerce								
Actions ordinaires								
Kramer, Christina Charlotte	5	0	2016-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	100.9225	ON
BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA					•	` '		
Actions ordinaires								
Wener, Jonathan I.	4	0	2015-03-03	D	46 - Contrepartie de services	360	49.1245	QC
		M	2015-03-03	D	46 - Contrepartie de services	359	49.1245	QC
Banque Nationale du Canada								
Unités d'actions assujetties à des restrictions (UAR) /(RSU)								
Gagnon, Martin	5	0	2016-08-02		35 - Dividende en actions	106		QC
Girouard, Denis	7	0	2016-06-01		99 - Correction d'information	54 113		QC
		M	2016-06-01		99 - Correction d'information	75 968		QC
		0	2016-08-02	D	35 - Dividende en actions	1 683		QC
Unités d'actions assujetties à un critère de performance	-	^	0040.00.05	_	OF Dividends on other			00
Dagenais, Jean	5	0	2016-08-02		35 - Dividende en actions	38		QC
	_		2010 20 22		OF Dividends on actions			
Gagnon, Martin Giard, Diane	5 5	0	2016-08-02 2016-08-02		35 - Dividende en actions 35 - Dividende en actions	36 931		QC QC

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp-	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
		•		1100	ue i operation	valeur	umumo	principal
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit				_				
Girouard, Denis	7	0	2016-08-02		35 - Dividende en actions	22		QC
Hanczakowski, Jean-François	5	0	2016-08-02		35 - Dividende en actions	29		QC
Jeanniot, Lynn	5	0	2016-08-02		35 - Dividende en actions	354		QC
Leggett, Karen	5	0	2016-08-02		35 - Dividende en actions	512		QC QC
Legris, Alain	5	0	2016-08-02		35 - Dividende en actions	32		QC QC
Marchand, Elaine Parent, Ghislain	5 5	0	2016-08-02 2016-08-02		35 - Dividende en actions 35 - Dividende en actions	13 461		QC QC
Vachon, Louis	4, 5	0	2016-08-02		35 - Dividende en actions	2 674		QC
Unités d'actions différées (UAD) / (DSU)	4, 5	U	2010-00-02	D	33 - Dividende en actions	2014		QC
Dagenais, Jean	5	0	2016-08-02	D	35 - Dividende en actions	220		QC
Gagnon, Martin	5	ŏ	2016-08-02		35 - Dividende en actions	75		QC
Giard, Diane	5	Ö	2016-08-02		35 - Dividende en actions	316		QC
Hanczakowski, Jean-François	5	Ö	2016-08-02		35 - Dividende en actions	96		QC
Jeanniot, Lynn	5	ŏ	2016-08-02		35 - Dividende en actions	133		QC
Leggett, Karen	5	ŏ	2016-08-02		35 - Dividende en actions	140		QC
Legris, Alain	5	Ö	2016-08-02		35 - Dividende en actions	231		QC
Marchand, Elaine	5	0	2016-08-02		35 - Dividende en actions	33		QC
Parent, Ghislain	5	0	2016-08-02		35 - Dividende en actions	301		QC
Banque Royale du Canada								
Actions ordinaires								
McKay, David Ian	4, 5	0	2016-08-22	D	51 - Exercice d'options	1 446	54.9900	QC
		0	2016-08-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 446)	80.5924	QC
Tory, Jennifer Anne	5	0	2016-08-22		51 - Exercice d'options	1 033	54.9900	QC
		0	2016-08-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(818)	80.5900	QC
Options								
McKay, David Ian	4, 5	0	2016-08-22		51 - Exercice d'options	(1 446)	54.9900	QC
Tory, Jennifer Anne	5	0	2016-08-22	D	51 - Exercice d'options	(1 033)	54.9900	QC
Baylin Technologies Inc.								
Actions ordinaires		_		_				
Wolkin, Harold Morton	4	0	2016-08-17	ט	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	13 669	1.7000	ON
Bellatrix Exploration Ltd.								
Actions ordinaires	_	_	0040 00 45	_			4.0550	4.5
BLAIR, TIMOTHY	5	0	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnari		1.3558	AB
Danim Edinard Jahra	5	0	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription	18 621	1.0200	AB
Brown, Edward John	5	0	2016-08-15 2016-08-19		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnarie	at 23 677 37 424	1.3558 1.0200	AB AB
Kathy Brown - RRSP	PI	0	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription			AB
Curry, Christopher Dale	5 5	0	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaria30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaria		1.3558 1.3558	AB
Curry, Christophier Dale	J	0	2016-08-13		57 - Exercice de droits de souscription	1 386	1.0200	AB
Eshleman, Brent Andrew	5	0	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaria		1.3558	AB
Estileman, Brent Andrew	J	0	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription	37 424	1.0200	AB
Gress-Blue, Leanne K.	5	0	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaria		1.3558	AB
Cicas Blue, Ecumic it.	3	ŏ	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription	14 363	1.0200	AB
Kraus, Charles R.	5	0	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaria		1.3558	AB
ritato, Ottanos IV.	3	Ö	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription	1 733	1.0200	AB
Laing, David	5	0	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaria		1.3558	AB
		ŏ	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription	16 554	1.0200	AB
Oicle, Russell G.	5	Ŏ	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnarie		1.3558	AB
,		ŏ	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription	28 774	1.0200	AB
Smith, Raymond George	4	Ö	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnaria		1.3558	AB
. , . ,		Ö	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription	3 140	1.0200	AB
		Ö	2016-08-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.0117	AB
Stephen, Mark Lindsay	5	ō	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnari		1.3558	AB
		Ö	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription	9 313	1.0200	AB
Toth, Steve	5	0	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnarie		1.3558	AB
		0	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription	1 300	1.0200	AB

Emetteur Titre tion opé- ration l'opération Porteur inscrit Ulmer, Garrett Ulmer, Garrett 5 0 2016-08-15 0 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un rég 0 2016-08-19 Deferred Share Units Baker, Douglas N 4 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	Nombre de titres ou valeur nominale gime d'actionnariat 25 855 20 259 98 039	Prix unitaire	Autorité principale
Initié ration l'opération Porteur inscrit Ulmer, Garrett 5 O 2016-08-15 D 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un rég Deferred Share Units Tation l'opération 0 2016-08-15 D 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un rég 0 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription	valeur nominale gime d'actionnariat 25 855 20 259		principale
Porteur inscrit Ulmer, Garrett 5 O 2016-08-15 D 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un rég O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription Deferred Share Units	nominale gime d'actionnariat 25 855 20 259	1 3558	
Ulmer, Garrett 5 O 2016-08-15 D 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un rég O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription Deferred Share Units	gime d'actionnariat 25 855 20 259	1 3558	
O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription Deferred Share Units	20 259	1 3558	
O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription Deferred Share Units	20 259		AB
	98 039	1.0200	AB
Baker, Douglas N 4 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	98 039		
		1.0200	AB
Cobbe, Murray Lynn 4 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription Cuthbertson, John 4 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	98 039	1.0200	AB
Considering Communication and Considering Computer and Considering Consi	98 039 98 039	1.0200 1.0200	AB AB
Dunn, William Carmichael 4 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription Hawkrigg, Melvin M. 4 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	98 039	1.0200	AB
Macdonald, Keith Elliott 4 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	98 039	1.0200	AB
Macdonian, retini Emilia 4 0 2016-08-19 D 36 - Attribution de droits de souscription Pully, Steven J. 4 0 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	98 039	1.0200	AB
Todd, Murray B. 4 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	98 039	1.0200	AB
Turnbull, Keith Stewart 4 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	98 039	1.0200	AB
Droits Performance Units			
BLAIR, TIMOTHY 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	34 191		AB
O 2016-08-19 D 59 - Exercice au comptant	(13 349)	1.0200	AB
O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription	(13 651)	1.0200	AB
Brown, Edward John 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	84 706		AB
O 2016-08-19 D 59 - Exercice au comptant	(28 082)	1.0200	AB
O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription	(28 718)	1.0200	AB
Curry, Christopher Dale 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	35 294		AB
Eshleman, Brent Andrew 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	84 706	4 0000	AB
O 2016-08-19 D 59 - Exercice au comptant	(28 082)	1.0200	AB
O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription Gress-Blue, Leanne K. 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	(28 718) 35 294	1.0200	AB
		4 0000	AB
O 2016-08-19 D 59 - Exercice au comptant O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription	(8 900) (9 100)	1.0200 1.0200	AB AB
Kraus, Charles R. 5 O 2016-08-19 D 56 - Exercise de utilis de souscription Kraus, Charles R. 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	(9 100)	1.0200	AB
Natus, Orialies N. 3 - Zolfo-08-19 D 36 - Attribution de droits de souscription Laing, David 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	36 397		AB
O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription	(6 800)	1.0200	AB
Oicle, Russell G. 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	45 221	1.0200	AB
O 2016-08-19 D 59 - Exercice au comptant	(21 754)	1.0200	AB
O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription	(22 246)	1.0200	AB
Smith, Raymond George 4 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	117 647		AB
O 2016-08-19 D 59 - Exercice au comptant	(79 200)	1.0200	AB
Stephen, Mark Lindsay 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	40 441		AB
O 2016-08-19 D 59 - Exercice au comptant	(3 758)	1.0200	AB
O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription	(3 842)	1.0200	AB
Toth, Steve 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	33 088		AB
Ulmer, Garrett 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	38 603		AB
O 2016-08-19 D 59 - Exercice au comptant	(14 461)	1.0200	AB
O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription Droits RSU	(14 789)	1.0200	AB
	11 397		AB
BLAIR, TIMOTHY 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription O 2016-08-19 D 59 - Exercice au comptant	(3 840)	1.0200	AB
O 2016-08-19 D 57 - Exercice du comprant	(4 160)	1.0200	AB
Brown, Edward John 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	21 176	1.0200	AB
O 2016-08-19 D 59 - Exercice au comptant	(6 465)	1.0200	AB
O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription	(7 002)	1.0200	AB
Curry, Christopher Dale 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	11 765		AB
O 2016-08-19 D 59 - Exercice au comptant	(1 280)	1.0200	AB
O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription	(1 386)	1.0200	AB
Eshleman, Brent Andrew 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	21 176		AB
O 2016-08-19 D 59 - Exercice au comptant	(6 465)	1.0200	AB
O 2016-08-19 D 57 - Exercice de droits de souscription	(7 002)	1.0200	AB
Gress-Blue, Leanne K. 5 O 2016-08-19 D 56 - Attribution de droits de souscription	11 765		AB
O 2016-08-19 D 59 - Exercice au comptant	(4 360)	1.0200	AB

		÷	5 .	_	Opération			
Émetteur	Rela-	État	Date .	Emp		Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit						Hommaio		
		0	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription	(4 723)	1.0200	AB
Kraus, Charles R.	5	0	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	14 706	4 0000	AB
		0	2016-08-19 2016-08-19		59 - Exercice au comptant57 - Exercice de droits de souscription	(1 600) (1 733)	1.0200 1.0200	AB AB
Laing, David	5	Ö	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	12 132	1.0200	AB
		0	2016-08-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(9 550)	1.0200	AB
Oicle, Russell G.	5	0	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	15 074		AB
		0	2016-08-19		59 - Exercice au comptant	(4 808)	1.0200	AB
Smith, Raymond George	4	0	2016-08-19 2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription 56 - Attribution de droits de souscription	(5 208) 29 412	1.0200	AB AB
Simili, Raymond George	7	Ö	2016-08-19		59 - Exercice au comptant	(15 592)	1.0200	AB
		0	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription	(3 140)	1.0200	AB
Stephen, Mark Lindsay	5	0	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	13 480		AB
		М	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	13 480	4 0000	AB
		0	2016-08-19 2016-08-19		59 - Exercice au comptant57 - Exercice de droits de souscription	(4 840) (5 243)	1.0200 1.0200	AB AB
Toth, Steve	5	0	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	11 029	1.0200	AB
Touri, Otovo	<u> </u>	Ö	2016-08-19		59 - Exercice au comptant	(1 200)	1.0200	AB
		0	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription	(1 300)	1.0200	AB
Ulmer, Garrett	5	0	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	12 868		AB
		0	2016-08-19		59 - Exercice au comptant	(4 240)	1.0200	AB
Options		0	2016-08-19	ט	57 - Exercice de droits de souscription	(4 593)	1.0200	AB
BLAIR, TIMOTHY	5	0	2016-08-22	D	52 - Expiration d'options	(200 000)	5.3300	AB
BE and, more than	•	ŏ	2016-08-19		50 - Attribution d'options	147 000	1.0200	AB
Brown, Edward John	5	0	2016-08-22		52 - Expiration d'options	(200 000)	5.3300	AB
		0	2016-08-19		50 - Attribution d'options	231 000	1.0200	AB
Curry, Christopher Dale	5	0	2016-08-19		50 - Attribution d'options	147 000	1.0200	AB
Eshleman, Brent Andrew Gress-Blue, Leanne K.	5 5	0	2016-08-19 2016-08-22		50 - Attribution d'options 52 - Expiration d'options	231 000 (50 000)	1.0200 5.3300	AB AB
Gless-blue, Leallie N.	5	0	2016-08-22		50 - Attribution d'options	147 000	1.0200	AB
Kraus, Charles R.	5	Ö	2016-08-19		50 - Attribution d'options	168 000	1.0200	AB
Laing, David	5	0	2016-08-22	D	52 - Expiration d'options	(100 000)	5.3300	AB
		0	2016-08-19		50 - Attribution d'options	147 000	1.0200	AB
Oicle, Russell G.	5	0	2016-08-22		52 - Expiration d'options	(200 000)	5.3300	AB
Smith, Raymond George	4	0	2016-08-19 2016-08-22		50 - Attribution d'options 52 - Expiration d'options	147 000 (200 000)	1.0200 5.3300	AB AB
Smith, Raymond George	4	0	2016-08-22		50 - Attribution d'options	294 000	1.0200	AB
Stephen, Mark Lindsay	5	Ö	2016-08-22		52 - Expiration d'options	(120 000)	4.7300	AB
· · ·		0	2016-08-19		50 - Attribution d'options	147 000	1.0200	AB
Toth, Steve	5	0	2016-08-19		50 - Attribution d'options	147 000	1.0200	AB
Ulmer, Garrett	5	0	2016-08-22		52 - Expiration d'options	(50 000)	5.3300	AB
BlackBerry Limited (formerly Research In Motion Limited)		0	2016-08-19	ט	50 - Attribution d'options	147 000	1.0200	AB
Actions ordinaires								
Chennakeshu, Sandeep	5	0	2016-08-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	442 478		ON
		0	2016-08-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	221 239		ON
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(190 165)	7.9417USD	ON
Foirfox Financial Holdings Limited	2	0	2016-08-18	ט	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(95 084)	7.9417USD	ON
Fairfax Financial Holdings Limited Brit Syndicates Limited	3 Pl	0	2016-08-18	1	90 - Changements relatifs à la propriété	611 400	8.1800USD	ON
Zenith Insurance	PI	0	2016-08-18		90 - Changements relatifs à la propriété	(611 400)	8.1800USD	ON
Performance Restricted Share Units		-	11 11 00 10			(511.100)	,	
Chennakeshu, Sandeep	5	0	2014-08-18		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2014-08-18		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	(440.455)		ON
		0	2016-08-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(442 478)		ON

.		±			Opération			
Emetteur	Rela-		Date	Emp-	·	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
Restricted Share Units								
Chennakeshu, Sandeep	5	0	2014-08-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 769 912		ON
		M	2014-08-18		56 - Attribution de droits de souscription	884 956		ON
		0	2016-08-18	D	57 - Exercice de droits de souscription	(221 239)		ON
Boardwalk Real Estate Investment Trust								
Deferred Units (Convert to TU and/or cash)				_		/		
DEWALD, James Richard	4	0	2016-08-22		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 564)	50.0900	AB
Goodman, Gary Michael	4	0	2016-08-22		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 954)	50.0900	AB
Mawani, Al	4	0	2016-08-22		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 672)	50.0900	AB
Wong, William	5	0	2016-08-22		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(503)	50.0900	AB
Connor Novak Wong	PI	0	2004-12-15		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	500	F0 0000	AB
		0	2016-08-22		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	500	50.0900	AB
MICHAEL KRISTOPHER ALLEN FOSTER	PI	0	2016-08-22 2004-12-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(500)	50.0900	AB
MICHAEL KRISTOPHER ALLEN FOSTER	PI				00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	500	F0 0000	AB
		0	2016-08-22		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	500	50.0900	AB
7'	_	0	2016-08-22		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(500)	50.0900	AB
Zigomanis, William	5	0	2016-08-22	ט	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(926)	50.0900	AB
Parts de fiducie	4	^	2040 00 00	_	20 Apprinting an eliforeting an under allow of since allocations and	4.504	F0 0000	A D
DEWALD, James Richard	4	0	2016-08-22		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 564	50.0900	AB
Goodman, Gary Michael Mawani. Al	·		2016-08-22 2016-08-22		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 954 1 672	50.0900	AB
	4	0			30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat		50.0900	AB
Wong, William	5	0	2016-08-22		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	503	50.0900	AB
Connor Novak Wong MICHAEL KRISTOPHER ALLEN FOSTER	PI PI	0	2016-08-22		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	500	50.0900	AB
MICHAEL KRISTOPHER ALLEN FOSTER	PI	0	2004-12-15 2016-08-22		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	500	50.0900	AB AB
Zinamania Milliam	5	0	2016-08-22		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	926	50.0900	AB
Zigomanis, William Brookfield Infrastructure Partners L.P.	5	U	2010-00-22	ע	30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un regime d'actionnanat	920	50.0900	AD
Parts de société en commandite								
Varma, Danesh Kumar	4	0	2016-08-16	D	20 Acquisition ou aliénation on vertu d'un régime d'actionnariet	50	49.8400	ON
	4	0	2010-00-10	U	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	50	49.0400	ON
Brownstone Energy Inc.								
Actions ordinaires Inwentash, Sheldon	4.6.5							
	4, 6, 5 PI	0	2016-06-23		27 Division ou regroupement diactions	(4 002 097)		ON
Self Directed RRSP of Sheldon Inwentash	PI	M	2016-06-23		37 - Division ou regroupement d'actions 37 - Division ou regroupement d'actions	(4 002 097)		ON
DCM Technologica Inc		IVI	2010-00-23	ı	37 - Division ou regroupement d'actions	(4 002 096)		ON
BSM Technologies Inc. Restricted Share Units								
	5	0	2016-08-17	_	TC Attribution de ducite de conservation	225 000		ON
De Jong, Louis Anthony Hoxha, Alban	5	0	2016-08-17		56 - Attribution de droits de souscription 56 - Attribution de droits de souscription	100 000		ON
Juba, Lawrence Gerald	5 5	0	2015-08-17		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	100 000		ON
Juba, Lawrence Geraid	5	0	2015-09-30		56 - Attribution de droits de souscription	100 000		ON
Rahemtulla, Aly	4	0	2016-08-17		56 - Attribution de droits de souscription	275 000		ON
Caldwell U.S. Dividend Advantage Fund	4		2010-00-17		56 - Attribution de droits de souscription	275 000		ON
Parts								
Caldwell US Dividend Advantage Fund	1	0	2016-08-22	n	38 - Rachat ou annulation	2 000	9.4300	ON
	ı	0	2010-00-22	U	30 - Nacrial ou arriulation	2 000	9.4300	ON
Calian Group Ltd. Actions ordinaires								
Actions ordinaires Basler, Raymond Gregory	4	0	2016-08-16	D	51 - Exercice d'options	2 000	20.5400	ON
loeb, kenneth jeffrey	4	0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	23.1500	ON
loeb, kelilletii jelliey	4	0	2016-08-19		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(2 000)	23.1500	ON
		0	2016-08-22		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(2 000)	23.2400	ON
Tkachuk, David Goorge	4	0	2016-08-23		51 - Exercice d'options	1 500	20.5400	ON
Tkachuk, David George	4	0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	22.8900	ON
Vickers, Richard Allan	4	0	2016-08-16		51 - Exercice d'options	2 500	20.5400	ON
VICKEIS, KICHAIU Allan	4	0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	23.2000	ON
		0	2016-08-18		51 - Exercice d'options	2 500)	23.2000	ON
Options		J	2010-00-23	U	31 - Everence a obtions	∠ 500	20.3400	ON
Οριισιο								

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emn	Opération	Nombre de	Prix	Autorité
				Emp	·			
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
Basler, Raymond Gregory	4	0	2016-08-16	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	20.5400	ON
Tkachuk, David George	4	0	2016-08-16	D	51 - Exercice d'options	(1 500)	20.5400	ON
Vickers, Richard Allan	4	0	2016-08-17		51 - Exercice d'options	(2 500)	20.5400	ON
		0	2016-08-23	D	51 - Exercice d'options	(2 500)	20.5400	ON
Callidus Capital Corporation								
Deferred Share Units (DSUs) Ashley, Bradley Wayne	4	0	2016-08-22	_	56 - Attribution de droits de souscription	1		ON
Donath, Tibor	4	0	2016-08-22		56 - Attribution de droits de souscription	25		ON
sutin. david earl	4	0	2016-08-22		56 - Attribution de droits de souscription	25 25		ON
Options	4	U	2010-00-22	U	50 - Attribution de droits de souscription	25		ON
Nohdomi, Dan	5	0	2016-08-22	D	50 - Attribution d'options	3 443		ON
Reese, David Michael	5	Ö	2016-08-22		50 - Attribution d'options	3 256		ON
Canadian Energy Services & Technology Corp.	<u> </u>		20:0 00 22		or management	0 200		0.1
Actions ordinaires								
West, Jason H.	4	0	2016-08-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	160 983	4.2644	AB
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 753)	4.6386	AB
Zaid, Gene H.	7	0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(34 000)	4.4400	AB
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	4.7657	AB
		0	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription	160 983	4.2644	AB
Zinger, Kenneth Earl	5	0	2016-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 462)	4.5700	AB
Restricted Share Units								
West, Jason H.	4	0	2016-08-19		57 - Exercice de droits de souscription	(160 983)	4.2644	AB
Zaid, Gene H.	7	0	2016-08-19	D	57 - Exercice de droits de souscription	(160 983)	4.2644	AB
Canadian Natural Resources Limited								
Actions ordinaires		_		_				
Edwards, Norman Murray	4, 5	0	2016-08-16		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(100 000)	41.5600	AB
		0	2016-08-18		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(50 000)	41.9000	AB
5 1: All 5	_	0	2016-08-19	ט	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(5 400)	42.1000	AB
Frankiw, Allan E	5 Pl	^	0040 00 47		40. Association assault for the effects for some language for	F 000	44 4000	4.0
Solium Capital	PI	0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	41.4200	AB
Options		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.4200	AB
Frankiw, Allan E	5	0	2016-08-17	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	41.4200	AB
Canadian Oil Recovery & Remediation Enterprises Ltd.	<u> </u>		2010-00-17		51 - Exercice d options	(3 000)	41.4200	
Actions ordinaires								
Lorenzo, John Michael	4							
Bourgnine Holdings Ltd.	PI	0	2016-08-15	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0350	ON
Dourgi mio i iolamigo Etal		Ö	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	55 000	0.0350	ON
Canadian Utilities Limited					<u>'</u>			
Actions sans droit de vote Class A								
Kiefer, Erhard M.	5	0	2016-08-17	D	51 - Exercice d'options	3 000	22.1700	AB
		0	2016-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	38.5400	AB
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	38.5300	AB
		0	2016-08-17		51 - Exercice d'options	2 000	24.7400	AB
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	38.5300	AB
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	38.5200	AB
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	38.5100	AB
1 1 1 1 2 1 1 1	_	0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	38.5000	AB
Lambright, Roberta L.	5	0	2016-08-15		51 - Exercice d'options	6 000	23.9200	AB
Washington Officer	_	0	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	39.0000	AB
Warkentin, Clinton	5	0	2016-08-15	υ	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 155)	38.9800	AB
Droits 44.34 (SAR)	-	0	2016 00 10	D	E7 Evereine de dreite de courseileties	(2.000)	22 4700	AD
Kiefer, Erhard M.	5	0	2016-08-16	υ	57 - Exercice de droits de souscription	(3 000)	22.1700	AB
Droits 49.47 (SAR) Kiefer, Erhard M.	5	0	2016-08-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 000)	24.7400	AB
Options 44.34	5	J	2010-00-16	U	or - Exercice de droits de souscription	(2 000)	24.7400	AD
Ομισιο 11 .0 1								

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp-	Opération Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit						Hommaic		
Kiefer, Erhard M.	5	0	2016-08-17	D	51 - Exercice d'options	(3 000)		AB
Options 47.84			20.000		2. Exercise a sprience	(0 000)		
Lambright, Roberta L.	5	0	2016-08-15	D	51 - Exercice d'options	(6 000)		AB
Options 49.47								
Kiefer, Erhard M.	5	0	2016-08-17	D	51 - Exercice d'options	(2 000)		AB
Canadian Western Bank								
Actions ordinaires	_	_		_				
Bowling, James Jeffrey	5 Pl	0	2016-08-15		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
TFSA Droits Restricted Share Units	PI	0	2016-08-15		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Bowling, James Jeffrey	5	0	2016-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Options	3	0	2010-06-15	U	00 - Solde d'ouverture-Declaration initiale en format SEDI			AB
Bowling, James Jeffrey	5	0	2016-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Canexus Corporation			20.000 10		The state of the s			. 10
Actions ordinaires								
Beacon, Dean	5	0	2016-08-16	D	97 - Autre	5 689		AB
,		0	2016-08-16	D	97 - Autre	(2 731)		AB
Houston, Nancy Patricia	5	0	2016-08-16		57 - Exercice de droits de souscription	1 189		AB
		0	2016-08-16		97 - Autre	(571)		AB
Wonnick, Ross Gordon Campbell	5	0	2016-08-16		57 - Exercice de droits de souscription	11 376		AB
5		0	2016-08-16	D	97 - Autre	(5 461)		AB
Restricted Share Units	_	_	0040 00 40	_	07. Auto-	(F. 000)		AB
Beacon, Dean	5 5	0	2016-08-16 2016-08-16		97 - Autre	(5 689) (1 189)		AB AB
Houston, Nancy Patricia Wonnick, Ross Gordon Campbell	5 5	0	2016-08-16		57 - Exercice de droits de souscription 57 - Exercice de droits de souscription	(1 189)		AB
Cardinal Energy Ltd.	<u> </u>		2010-06-10		57 - Exercice de droits de souscription	(11376)		Ab
Actions ordinaires								
Hyde, Tim	5	0	2016-08-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	9.9000	AB
Audra Hyde	PI	Ō	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	9.9000	AB
Choice Properties Real Estate Investment Trust								
Options								
Williams, David Evan	5	0	2016-08-17		51 - Exercice d'options	(5 000)	11.5100	ON
		0	2016-08-23	D	51 - Exercice d'options	(2 000)	10.6100	ON
Parts de fiducie								
Williams, David Evan	5	0	2016-08-17		51 - Exercice d'options	5 000	11.5100	ON
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	14.4000	ON
		0	2016-08-23 2016-08-23		51 - Exercice d'options	2 000	10.6100	ON ON
Cinhar Dharmanarticala Inc		U	2016-08-23	ט	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	14.5000	ON
Cipher Pharmaceuticals Inc. Actions ordinaires								
Actions ordinaries Aigner, Stefan	4	0	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 556	5.3400	ON
Bohrer, Ralph	5	Ö	2016-08-15		30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un régime d'actionnariat	270	4.0900USD	ON
Chypyha, Joan	5	ŏ	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	150	5.3400	ON
O'Brien, Shawn Patrick	5	Ö	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	429	5.3400	ON
Spina, Mark	7	Ö	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	224	4.0900USD	ON
Options								
Godin, Christian	4	0	2016-08-08		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-15		50 - Attribution d'options	20 000	6.1900	ON
Wolkin, Harold Morton	4	0	2016-08-08		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	00.000	0.4000	ON
Destricted Chara Units		0	2016-08-15	ט	50 - Attribution d'options	20 000	6.1900	ON
Restricted Share Units Godin, Christian	4	0	2016-08-08	D	00 Soldo d'auverture Déclaration initiale en formet SEDI			ON
Gouin, Gillistian	4	0	2016-08-08		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 56 - Attribution de droits de souscription	1 500		ON
Wolkin, Harold Morton	4	0	2016-08-15		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	1 300		ON
o, i laroid morton	7	ŏ	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	1 500		ON
Clarke Inc.		_	11.1.00.10	_		. 555		<u> </u>

25 août 2016 - Vol. 13, n° 34 215

Emetteur Emetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp-	Opération Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principa
		•	llonáration			valeur		
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit								
Actions ordinaires Rapps, Michael	4. 6	0	2016-08-17	n	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	9.2500	NS
Cleghorn Minerals Ltd.	4, 6	U	2016-06-17	ט	To - Acquisition ou alleriation effectuee sur le marche	(4 500)	9.2500	INS
Actions ordinaires								
Groia, Joseph	4, 3	0	2016-08-18	D	45 - Contrepartie d'un bien	2 625 000	0.0500	QC
Mullan, Glenn J	4, 5, 3	0	2016-08-18	D	45 - Contrepartie d'un bien	3 613 928	0.0500	QC
		0	2016-08-18	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.1000	QC
Pepper, Andrew Turcotte	4	0	2015-06-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		0	2016-08-18	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.1200	QC
		М	2016-08-18	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	125 000	0.1200	QC
Bons de souscription					p. 00p 00.00			
Mullan, Glenn J	4, 5, 3	0	2010-08-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		0	2016-08-18	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	200 000		QC
Dannas Andrew Tweette	4				prospectus	200 000		
Pepper, Andrew Turcotte	4	0	2015-06-25		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de			QC
		0	2016-08-18	D	prospectus	125 000		QC
		М	2016-08-18	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	62 500		QC
CO2 Solutions Inc.								
Actions ordinaires	_		0010 00 10			00.000	0.4700	00
Carley, Jonathan Restricted Share Units	5	0	2016-08-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	66 662	0.1700	QC
Carley, Jonathan	5	0	2016-08-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(66 662)	0.1700	QC
Cogeco Communications Inc.			2010 00 12		Exercise de droite de sedeciripatori	(00 002)	0.1700	<u> </u>
Options								
Noiseux, Luc	5	0	2016-08-22		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		0	2016-08-22	D	50 - Attribution d'options	3 100	62.6900	QC
Performance Share Units / Unite d'action performance Noiseux, Luc	5	0	2016-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Noiseux, Luc	3	0	2016-08-22		56 - Attribution de droits de souscription	500	62.6900	QC
Cogeco Inc		0	2010 00 22		7 Kanbaton de dreite de sedecirpiton	000	02.0000	QU_
Incentive Units/Unités incitatives								
Noiseux, Luc	5	0	2016-08-22		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		0	2016-08-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	600	51.5900	QC
Performance Share Units / Unite d'action performance Noiseux, Luc	5	0	2016-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Noiseux, Luc	5	0	2016-08-22		56 - Attribution de droits de souscription	600	51.5900	QC
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada			2010 00 22		7 Milibation de droite de dedecimption	000	01.0000	<u> </u>
Actions ordinaires	_	^	2040 00 47	D	40. Association on alliforation affects to a unla parent ((4.000)	04.0500	00
Cory, Michael A Finn, Sean	5 5	0	2016-08-17 2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 51 - Exercice d'options	(4 838) 25 000	81.6528 47.1800USD	QC QC
i iiii, Geall	J	0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	82.7900	QC
Ruest, Jean-Jacques	5	Ö	2016-08-17		51 - Exercice d'options	4 700	25.6200USD	
		0	2016-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 700)	82.7500	QC
		0	2016-08-18		51 - Exercice d'options	74 100	25.6200USD	
Ontions		0	2016-08-18	ט	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(74 100)	82.7526	QC
Options	5	0	2016-08-18	n	51 - Exercice d'options	(25 000)	47.1800USD	QC
Finn Sean								, QC
Finn, Sean Ruest, Jean-Jacques	5	ŏ	2016-08-17		51 - Exercice d'options	(4 700)	25.6200USD	QC

25 août 2016 - Vol. 13, n° 34 216

F	D.I.	Ė	D-/-	-	Opération	Nambas da	Dula	A
Emetteur	Rela-		Date	Emp-	Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
COMPASS Income Fund	1	0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	11.2850	AB
		0	2016-08-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	11.3500	AB
Concordia International Corp. (formerly Concordia Healthcare Corp.) Actions ordinaires								
Thompson, Mark Laurence	4, 5							
2496544 Ontario Ltd.	PI	0	2016-08-12	1	97 - Autre	(35 000)	13.0000	ON
		0	2016-08-15		97 - Autre	(215 994)	12.1700	ON
		0	2016-08-16	1	97 - Autre	(254 006)	11.9900	ON
Condor Petroleum Inc.								
Actions ordinaires Streu, Donald James	4, 5	0	2016-08-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.9600	AB
Continental Precious Minerals Inc.	4, 3		2010-00-24	<u> </u>	10 - Acquisition ou alienation enectuee sur le marche	2 000	0.9000	<u> </u>
Actions ordinaires								
Ashworth, Gordon Roy	4	0	2015-11-16		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2015-11-16		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Gordon Ashworth RRSP	PI	0	2015-11-16		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Copper North Mining Corp.								
Actions ordinaires Meade, Harlan Donnley	4, 5	0	2016-08-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1550	ВС
Medac, Harian Bornicy	٦, ٥	0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	0.1550	BC
Corporation Aurifère Monarques (auparavant RESSOURCES MONARQUES INC.) Options								
McEwen, Robert R.	3	0	2016-08-08	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.5000	QC
Evanachan Limited	PI	M	2016-08-08		50 - Attribution d'options	250 000	0.5000	QC
		0	2016-05-26		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI		0.000	QC
Corporation Cott								
Actions ordinaires		_		_				
Rosenfeld, Eric Stuart	4	0	2016-08-15 2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	17.0200USD 17.0500USD	
		0	2016-08-15		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(6 666) (5 945)	17.0600USD	
		Ö	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 607)	17.0700USD	
		Ŏ	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	17.0750USD	
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	17.0000USD	
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	17.0050USD	
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	17.0100USD	
		0	2016-08-16 2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000) (100)	17.0150USD 17.0175USD	
		Ö	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	17.0200USD	
		Ō	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	17.0250USD	
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.0275USD	
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	17.0600USD	ON
		0	2016-08-16 2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	17.0630USD	ON ON
		0	2016-08-19		99 - Correction d'information 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	17.0900USD	
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(200)	17.09000SD	ON
		Ö	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.0850USD	
		0	2016-08-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 900)	17.0800USD	ON
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	17.0550USD	
Cayaga Craham William	4	0	2016-08-18 2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 082)	17.0500USD 21.5700	ON ON
Savage, Graham William	4	0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 300) (400)	21.5700	ON
		Ö	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	21.5900	ON
						()		
Corporation Ressources Nevado								
Actions ordinaires laberge, sylvain	4	0	2001-08-01		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	200 000	0.0500	QC

					Opération			
Emetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur		
		ration	roperation			nominale		
Porteur inscrit					16. Acquisition ou aliénation on vertu d'une dispense de			
		М	2016-08-10	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.0500	QC
Communications Financières S.D.N.L.	PI	M'	2016-08-10	1	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000	0.0500	QC
		0	2016-07-14	1	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Bons de souscription		0	0040 00 40	_	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	200 200		OC
laberge, sylvain	4	U	2016-08-10	D	prospectus 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	200 000		
Communications Financières S.D.N.L.	PI	M	2016-08-10	I	prospectus	200 000		QC
		0	2016-07-14	1	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Crescent Point Energy Corp.								
Actions ordinaires Toews, Steven George	5	0	2016-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	21.2100	AB
1 00WS, Steven George	5	0	2016-08-23		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(3 200)	21.2100	AB
Crius Energy Trust		_	20			(====)		
Parts de fiducie								
Fallquist, Michael	4, 5	_						211
Michael and Kelly Fallquist	PI	0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	6.8054USD	ON
DAVIDSTEA INC. Actions ordinaires								
Toutant, Sylvain	4, 5							
9222-2116 Québec Inc.	PI	0	2016-08-15	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 111)	13.9089USD	QC
		ō	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	13.9235USD	
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(380)	13.9226USD	
		0	2016-08-19	ı	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 400)	13.7170USD	QC
Delphi Energy Corp.								
Actions ordinaires Batteke, Hugo	5	0	2016-08-16	D	20 Acquisition ou cliénation on vertu d'un régime d'actionnariet	5 625	1.0400	AB
Galvin, Michael	5	0	2016-08-16		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	5 890	1.0400	AB
Galvin, Michael	3	0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(27 400)	1.0500	AB
Hume, Rod Allan	5	ŏ	2016-08-16		30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 545	1.0400	AB
Kohlhammer, Brian	5	Ö	2016-08-16		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	6 955	1.0400	AB
Reid, David James	4, 5	0	2016-08-16		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	8 182	1.0400	AB
DIRTT Environmental Solutions Ltd.					•			
Actions ordinaires								
McGinley, Christine Ellen	4	0	2016-08-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 800	5.5000	AB
Smed, Mogens Falk	4, 5	0	2016-08-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(196 000)	5.4100	AB
Dominion Citrus Income Fund Parts de fiducie								
Blair, John Edward	7	0	2016-08-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 000	0.4800	ON
Diali, John Edward	,	Ö	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 500	0.4800	ON
DREAM Unlimited Corp.			_3.0 00 10			2 223	3333	<u> </u>
Actions à droit de vote subalterne Class A								
Cooper, Michael	4, 7, 5							
Sweet Dream Corp.	PI	0	2016-08-18		57 - Exercice de droits de souscription	2 670 813		ON
Owner Livelie d Deute eachin	DI	0	2016-08-18		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(2 805 084)		ON
Sweet Limited Partnership	PI	0	2013-05-30 2016-08-18		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 805 084		ON ON
Actions ordinaires Class B			2010-00-10		7. Adjustion of alienation enectuee privement	2 000 004		ON
Cooper, Michael	4, 7, 5							
Sweet Dream Corp.	PI	0	2013-05-30	1	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-18	1	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	647 379	9.4070	ON
Sweet Limited Partnership	PI	0	2013-05-30		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-18		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 439 204		ON
Goodman, Ned	4, 3	0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	(647 379)	9.4070	ON

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp-	Opération Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
· · · · ·		•				valeur		
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit								
					regroupement ou acquisition 22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,			
Caylee Development Corporation	PI	0	2016-08-18	1	regroupement ou acquisition	(2 439 204)	9.4070	ON
Class A Units of Sweet Limited Partnership					.3 .1			
Goodman, Ned	4, 3	_	0040 05 00		OO Ookla dispersions Dispersion in the section of OFDI			ON
Caylee Development Corporation	PI	0	2013-05-30		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI70 - Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un			ON
		0	2016-08-18	1	tiers	2 805 084	8.1800	ON
Exchange Rights								
Cooper, Michael	4, 7, 5		0040 05 00		50 40 7 2 1 1 2 1 1 2 1	0.4.400.000		011
Sweet Dream Corp.	PI	O M	2013-05-30 2013-05-30		56 - Attribution de droits de souscription 56 - Attribution de droits de souscription	34 123 890 34 204 495		ON ON
		O	2016-08-18		57 - Exercice de droits de souscription	(2 670 813)		ON
Dundee Precious Metals Inc.			2010 00 10		2.0.0.00 do diono do obdomption	(2 0.0 0 10)		J14
Actions ordinaires								
GMT Capital Corp	3							,
Bay II Resource Partners LP	PI	0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	19 400	2.8300USD	ON
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 600	2.8300USD	ON
Bay Resource Partners LP	PI	0	2016-08-19 2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 400 21 200	2.7200USD 2.8300USD	ON ON
Day Nesource Faithers LF	FI	0	2016-08-17		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	14 800	2.8300USD	ON
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	17 900	2.7200USD	ON
Bay Resource Partners Offshore Master Fund LP	PI	ŏ	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	31 900	2.8300USD	ON
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	22 400	2.8300USD	ON
		0	2016-08-19	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 900	2.7200USD	ON
Lyxor/Bay Resource Partners Offshore Fund Ltd	PI	0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 800	2.8300USD	ON
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	2.8300USD	ON
F	51	0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	2.7200USD	ON
Thomas Claugus	PI	0	2016-08-16 2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 900 2 000	2.8300USD 2.8300USD	ON ON
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	2.7200USD	ON
Dundee, Technologies Durables Inc.			2010 00 13	•	7. Acquisition ou alichation chectage sur le maiorie	2 300	Z.120000D	011
Actions à droit de vote subalterne								
Howlett, Brian	4	0	2016-08-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0550	QC
DXI Energy Inc.								
Actions ordinaires	_	_		_				
Hodgkinson, Robert	3	0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	0.1200	BC
		0	2016-08-16 2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	35 000 20 000	0.1050 0.1100	BC BC
		0	2016-08-17		 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	40 200	0.1100	BC
		ŏ	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 000	0.1000	BC
Eastmain Resources Inc.			_0.0 00 10				3000	
Actions ordinaires								
Schultz, Blair	4	0	2016-08-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 000	0.7700	ON
Echelon Financial Holdings Inc.								
Performance Share Units			2011.05.55		00 011 11 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2			011
Lavoie, Serge	4	0	2014-05-08 2016-08-18		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 50 - Attribution d'options	8 000	12.1000	ON ON
EcoSynthetix Inc.		U	2010-08-18	ט	50 - Attribution d'options	0 000	12.1000	UN
Actions ordinaires								
Lucas, Paul	4	0	2016-08-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	1.7200	ON
E-L Financial Corporation Limited	•		,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,		The state of the s			
Actions ordinaires								
Dominion and Anglo Investment Corporation Limited	3	0	2016-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 300	680.0000	ON
Emera Incorporated								

- Emetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principal
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit			•			nominale		
Huskilson, Christopher	4, 5	0	2016-08-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	47.6300	NS
Empire Company Limited	4, 5		2010-00-13		10 - Acquisition ou alienation enectuee sur le marche	2 000	47.0300	INO
Droits DSU (Deferred Share Unit)								
Levesque-Castonquay, Lyne Diane	5	0	2016-06-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
Levesque-Castoriguay, Lyrie Diane	3	ŏ	2016-08-16		56 - Attribution de droits de souscription	23 560		NS
Vimard, Francois	4, 5	Ö	2003-05-10		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	20 000		NS
Timara, Francoic	., 0	Õ	2016-08-02		56 - Attribution de droits de souscription	63 859		NS
Droits PSU (Performance Share Units)				_				
Levesque-Castonguay, Lyne Diane	5	0	2016-06-27	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NS
3,, ,		0	2016-08-16		56 - Attribution de droits de souscription	209 497		NS
Vimard, Francois	4, 5	0	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	48 355		NS
Options								
Vimard, Francois	4, 5	0	2016-08-02	D	50 - Attribution d'options	216 261		NS
Endeavour Silver Corp.								
Actions ordinaires								
Szotlender, Mario	4	0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	7.3600	BC
		0	2016-08-18	D	51 - Exercice d'options	28 500	2.6500	BC
Options								
Szotlender, Mario	4	0	2016-08-18	D	51 - Exercice d'options	(28 500)		BC
Enercare Inc. (formerly The Consumers' Waterheater Income Fund)								
Actions ordinaires								
Macdonald, John	5	0	2016-08-23	D	51 - Exercice d'options	30 000	8.8800	ON
Options								
Macdonald, John	5	0	2016-08-23	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	8.8800	ON
Performance Units								
Macdonald, John	5	0	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	32 459		ON
Sutherland, Evelyn Louise	5	0	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	13 633		ON
Toffoletto, John	5	0	2016-08-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 549		ON
Enerflex Ltd.								
Droits Cash Performance Target Plan 2016								
Kossman, Anna	7	0	2016-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 630		AB
Droits Performance Share Units		_		_				
Beebe, Bradley	5	0	2016-08-12		56 - Attribution de droits de souscription	11 869		AB
Goertzen, John Blair	4, 5	0	2016-08-12		56 - Attribution de droits de souscription	40 693		AB
Harbilas, James	5	0	2016-08-12		56 - Attribution de droits de souscription	18 615		AB
Martinez, Patricia	5	0	2016-08-12		56 - Attribution de droits de souscription	14 607		AB
Pyle, Phillip	5	0	2016-08-12		56 - Attribution de droits de souscription	9 738		AB
Rossiter, Marc Edward	5	0	2016-08-12		56 - Attribution de droits de souscription	17 041		AB
Stewart, Gregory Dean Droits Phantom Share Entitlement	5	0	2016-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 173		AB
Khalik. Toufic	7	0	2016-08-12	_	FC Attaileution de ducite de couperinties	62 711		AB
McCullough, Shaun	7	0	2016-08-12		56 - Attribution de droits de souscription 56 - Attribution de droits de souscription	48 336		AB
Pyle, Phillip	5	0	2016-08-12		56 - Attribution de droits de souscription	45 661		AB
Droits Restricted Share Units	5	U	2010-00-12	U	56 - Attribution de droits de souscription	40 00 1		AD
Breedlove, Warren Kent	5	0	2016-08-12	n	56 - Attribution de droits de souscription	2 849		AB
Funk, Laurelle	5	0	2016-08-12		56 - Attribution de droits de souscription	2 257		AB
Options	J	0	2010-00-12	0	7 Authorition de divito de souscription	2 201		AD
Beebe, Bradley	5	0	2016-08-12	D	50 - Attribution d'options	55 654		AB
Breedlove, Warren Kent	5	0	2016-08-12		50 - Attribution d'options	6 678		AB
Goertzen, John Blair	4, 5	0	2016-08-12		50 - Attribution d'options	190 813		AB
Harbilas, James	5	0	2016-08-12		50 - Attribution d'options	87 285		AB
Martinez, Patricia	5	ő	2016-08-12		50 - Attribution d'options	68 491		AB
Rossiter, Marc Edward	5	Ö	2016-08-12		50 - Attribution d'options	79 906		AB
Stewart, Gregory Dean	5	0	2016-08-12		50 - Attribution d'options	47 703		AB
Energy Fuels Inc.		J	2010 00 12	_	oo ,autori a optiono	11 100		70

25 août 2016 - Vol. 13, n° 34 220

Èmetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
nue		•			ao i operation	valeur	umumo	principalo
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit								
Catchpole, Glenn	4	0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 000)	2.4500USD	ON
		0	2016-08-18 2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000) (20 000)	2.5100USD 2.5200USD	ON ON
Enerplus Corporation			2010-00-19	U	TO - Acquisition ou alleriation effectuee sur le marche	(20 000)	2.520003D	ON
Actions ordinaires (Performance Share Unit Plan ("PSU"))								
Fitzgerald, Daniel John	5	0	2015-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		М	2015-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Actions ordinaires (Restricted Share Unit Plan ("RSU"))		_		_				
Fitzgerald, Daniel John	5	0	2015-09-16		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Ower, Lisa Marie	5	M O	2015-09-16 2014-06-05		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 56 - Attribution de droits de souscription	3 221	25.2300	AB AB
Ower, Lisa Marie	3	M	2014-06-05		56 - Attribution de droits de souscription	3 221	25.2300	AB
		M'	2014-06-05		56 - Attribution de droits de souscription	6 194	25.2300	AB
Ensign Energy Services Inc.					The state of the s			
Actions ordinaires								
Kautz, Edward	5	0	2016-08-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 095	7.3600	AB
Equitable Group Inc.								
Actions ordinaires	_	_	0040 00 40		54 E : 11 C	4.000	0.4.7500	011
Malozewski, Tamara	7	0	2016-08-19	ט	51 - Exercice d'options	1 000	24.7500	ON
Options Options granted Malozewski, Tamara	7	0	2016-08-19	n	51 - Exercice d'options	(1 000)	24.7500	ON
Equitorial Exploration Corp.			2010-00-13	<u> </u>	31 - Exercice d options	(1 000)	24.7300	OIV
Actions ordinaires								
Bal, Jatinder Singh	1	0	2016-08-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	0.0650	BC
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(75 000)	0.0650	BC
Jassal, Brijender (Binny) Jassal	4, 5	0	2016-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	0.0650	BC
Erdene Resource Development Corporation								
Actions ordinaires	4, 5	0	2016-08-24	D	10. Acquisition ou cliénation effectuée our le marché	5 000	0.3100	NC
Akerley, Peter Eros Resources Corp.	4, 5		2010-00-24	U	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3100	NS
Actions ordinaires								
MacNeill, Tom	4							
49 North Resources Inc.	PI	0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	0.2170	BC
		0	2016-08-18	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	123 000	0.2200	BC
Options		_		_				
MacNeill, Tom	4	0	2016-08-17	ט	50 - Attribution d'options	150 000	0.2000	BC
Everton Resources Inc. Options								
Di Paola, Sabino Roberto	5	0	2016-08-15	D	50 - Attribution d'options	200 000	0.1300	QC
Exco Technologies Limited			20.000.0		Tallibation a options	200 000	0.1000	
Actions ordinaires								
ROBBINS, PAUL	5	0	2016-08-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 000)	12.2860	ON
Exploration Dios Inc.								
Actions ordinaires								
Girard, Marie-José	4, 5	0	2016-08-18	ט	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	0.1600	QC
Exploration Khalkos Inc.								
Options Gagnon, Robert	4, 5	0	2016-08-23	D	50 - Attribution d'options	250 000	0.1600	QC
Tremblay Paradis, Eliane	4, 5 5	0	2016-08-23		50 - Attribution d'options	100 000	0.1600	QC
Exploration Knick inc.							5555	~~
Actions ordinaires								
Mersereau, Jeremy	3	0	2016-08-23		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		M	2016-08-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		0	2016-08-23	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	6 000 000	0.0500	QC
					prospectus			

	D.I.	Ė	D-11-	-	Opération	Nambar da	Dol.	A
Emetteur	Rela-		Date	Emp-	•	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
Bons de souscription		_	0040 00 00	_	00 0 11 11 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1			00
Mersereau, Jeremy	3	0	2016-08-23		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		0	2016-08-23	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	6 000 000		QC
Exploration Puma Inc.					1 - 2			
Actions ordinaires								
Gagné, Dominique	5	_	0040 00 40		40. Association as allifornian affects for some bounds of	E0 000	0.0750	00
REER Robillard, Marcel	PI 4, 5	0	2016-08-19	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0750	QC
REER	4, 5 Pl	0	2016-08-17	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.0700	QC
Extendicare Inc.			2010-00-17	<u> </u>	10 - Acquisition od allenation effectuee sur le marche	30 000	0.0700	<u>QC</u>
Droits share appreciation rights								
Everson, Elaine E.	5	0	2016-08-23	D	59 - Exercice au comptant	(18 000)	6.5200	ON
Lukenda, Timothy Louis	4, 5	0	2016-08-23		59 - Exercice au comptant	(50 000)	6.5200	ON
Fairfax India Holdings Corporation						,		
Options								
Kumar-Sinha, Punita	4	0	2015-08-24		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2015-08-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 208	10.8600USD	ON
Filo Mining Corp.								
Actions ordinaires	4	^	2040 00 40	_	00 Colda disconstituta Déclaration initials on format CEDI			DC
Bitelli, Alessandro Heppenstall, C. Ashley	4	0	2016-08-16 2016-08-16		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC BC
Lorito Holdings S.à.r.l.	3	0	2016-08-16		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lundin, Lukas Henrik	4. 5	Ö	2016-08-16		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Zebra Holdings and Investments S.à.r.l.	3	0	2016-08-23		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Options	0	•	2010 00 20		O Odde d ouvoitate Dociaration mitiale on format OEDI			50
Bitelli, Alessandro	4	0	2016-08-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Lundin, Lukas Henrik	4, 5	0	2016-08-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Finning International Inc.								
Actions ordinaires								
Villegas, Juan Carlos	5	0	2016-08-19		51 - Exercice d'options	9 489	17.4300	BC
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(89)	23.6000	BC
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	23.6200	BC
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	23.6100	BC
		0	2016-08-19 2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	23.6100 23.6300	BC BC
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200) (5 500)	23.6000	BC
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	23.6300	BC
		Ö	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	23.6000	BC
		Ö	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	23.6200	BC
		Ö	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	23.6000	BC
		Ŏ	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	23.6800	BC
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	23.6900	BC
		Ō	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	23.6900	BC
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	23.6800	BC
		0	2016-08-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	23.7400	BC
Options								
Villegas, Juan Carlos	5	0	2016-08-19	D	51 - Exercice d'options	(34 160)	17.4300	BC
First Capital Realty Inc. Actions ordinaires								
ACTIONS OFFICIALIES			2040 00 47	D .	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	700	22.6000	ON
	405			11	15 - Acquisition ou alienation au moven d'un prospectus	700	// 0000	ON
Segal, Dori	4, 6, 5		2016-08-17					ON
Segal, Dori Erica Segal	PI	0	2016-08-17	С	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	700	22.6000	ON
Segal, Dori		0	2016-08-17 2016-08-17	C D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus 51 - Exercice d'options	700 5 265	22.6000 17.9000	ON
Segal, Dori Erica Segal	PI	0	2016-08-17	C D D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	700	22.6000	

					Opération			
Emetteur	Rela-	Etat	Date	Emp	•	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur		
Porteur inscrit			•			nominale		
1 Orteur institu		0	2016-08-17	D	51 - Exercice d'options	1 800	17.9000	ON
		0	2016-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 800)	22.6000	ON
		0	2016-08-17		51 - Exercice d'options	6 000	15.7000	ON
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 000)	22.6000	ON
		0	2016-08-17 2016-08-17		51 - Exercice d'options	5 700	18.9700	ON ON
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché51 - Exercice d'options	(5 700) 2 400	22.6000 18.9700	ON
		Õ	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 400)	22.5900	ON
		Ö	2016-08-17		51 - Exercice d'options	3 400	17.7700	ON
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	22.6000	ON
		0	2016-08-17		51 - Exercice d'options	600	17.7700	ON
		0	2016-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(600)	22.5900	ON
Options Shpigel, Jodi	7, 5	0	2016-08-17	n	51 - Exercice d'options	(5 265)		ON
Sripigei, Joui	7,5	0	2016-08-17		51 - Exercice d'options 51 - Exercice d'options	(3 800)		ON
		ŏ	2016-08-17		51 - Exercice d'options	(1 800)		ON
		Ö	2016-08-17		51 - Exercice d'options	(6 000)		ON
		M	2016-08-17		51 - Exercice d'options	(6 000)		ON
		0	2016-08-17		51 - Exercice d'options	(5 700)		ON
		0	2016-08-17		51 - Exercice d'options	(2 400)		ON
		0	2016-08-17		51 - Exercice d'options	(3 400)		ON
Fonds de placement immobilier Crombie		0	2016-08-17	ט	51 - Exercice d'options	(600)		ON
Parts de fiducie								
Clow, Donald Everett	4, 5	0	2016-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44 646)	15.3000	NS
Shelley Clow	Ρĺ	0	2016-07-20	T	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	755	13.5959	NS
		0	2016-08-16	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 354)	15.3000	NS
Fonds de placement immobilier d'immeubles résidentiels Canadien								
Parts de fiducie	4.5	_	0040 00 40	_	47 Association and Principal and Association	(45.000)	00.0400	ON
Stein, Michael	4, 5	O M	2016-08-12 2016-08-12		47 - Acquisition ou aliénation par don 47 - Acquisition ou aliénation par don	(15 000) (15 000)	30.9400 30.9400	ON ON
		O	2016-08-12		47 - Acquisition ou alienation par don	15 000)	31.0000	ON
		M	2016-08-15		47 - Acquisition ou alienation par don	15 000	31.0000	ON
Fonds de Placement Immobilier H&R								-
Options								
Gilbert, Edward Allen	4	0	2016-08-23	D	51 - Exercice d'options	(40 000)	15.5000	ON
Parts Cilbert Edward Allen	4	0	2016 00 22	_	E1 Evereine d'entione	40.000	15 5000	ON
Gilbert, Edward Allen Fonds de Placement Immobilier InnVest	4	0	2016-08-23	ט	51 - Exercice d'options	40 000	15.5000	ON
Débentures convertibles 6.25 Series G								
Nappert, Chantal	5	0	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 10.00)		ON
Droits Deferred Units						(: /		
Boomer, Edward	4	0	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	189		ON
		0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	(41 366)	7.2500	ON
Invin Heather Ann	4	0	2016-08-15		regroupement ou acquisition	231		ON
Irwin, Heather-Ann	4	_			30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	-		
		0	2016-08-18	D	regroupement ou acquisition	(50 560)	7.2500	ON
Love, Jon E.	4	0	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	197		ON
		М	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	196		ON
		0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	(43 078)	7.2500	ON
McFedera Rehad Ocados					regroupement ou acquisition	` '		
McFarlane, Robert Gordon	4	0	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	248	7.2500	ON
		0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(54 572)	7.2500	ON
Pitoniak, Edward Baltazar	5	0	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	165		ON
	-	-		_	1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1			-

metteur	Rela-	État	Date	Emp	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principal
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit						Hommale		
		0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(36 247)	7.2500	ON
Wolf, Robert Thomas	4	0	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	224		ON
		0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(49 131)	7.2500	ON
Droits Restricted Units (Trust Units)	_	_	2012 20 15	_				011
Coles, Andrew	5	0	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	414		ON
		0	2016-08-18		regroupement ou acquisition	(90 569)	7.2500	ON
Conway, Lisa Karen	5	0	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	39		ON
		0	2016-08-18		regroupement ou acquisition	(8 703)	7.2500	ON
Nappert, Chantal	5	0	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	102		ON
		0	2016-08-18		regroupement ou acquisition	(22 657)	7.2500	ON
Pollock, Brad	7	0	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	161		ON
		0	2016-08-18	D	regroupement ou acquisition	(35 638)	7.2500	ON
Parts de fiducie					22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,			
Boomer, Edward	4	0	2016-08-18	D	regroupement ou acquisition	(4 141)	7.2500	ON
Coles, Andrew	5	0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(161 599)	7.2500	ON
Glenn, Sara Ann	5	0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(804)	7.2500	ON
Irwin, Heather-Ann	4	0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(10 628)	7.2500	ON
KingSett Real Estate Growth LP No. 5	3	0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 464 838)	7.2500	ON
Kosziwka, George	5	0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(26 354)	7.2500	ON
Love, Jon E.	4	0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(27 200)	7.2500	ON
KingSett Capital	PI	0	2016-08-18	С	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(25 464 838)	7.2500	ON
McFarlane, Robert Gordon	4	0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(341 512)	7.2500	ON
Nappert, Chantal	5	0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(18 626)	7.2500	ON
Pitoniak, Edward Baltazar	5	0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(70 028)	7.2500	ON
Pollock, Brad	7	0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(1 794)	7.2500	ON
Wolf, Robert Thomas	4	0	2016-08-18	D	22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(54 052)	7.2500	ON
Parts de fiducie (CEO Compensation Units) Coles, Andrew	5	0	2015-01-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Coles, Alfulew	5				22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	(240,000)	7.0500	ON
Protein della		0	2016-08-18	D	regroupement ou acquisition	(240 000)	7.2500	ON
Restricted Units Kosziwka, George	5	0	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	338		ON
<u> </u>		0	2016-08-18		22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat,	(74 481)	7.2500	ON
FONDS D'OBLIGATIONS CANADIENNES DE QUALITÉ SUPÉRIEURE		-	10		regroupement ou acquisition	(,	000	<u> </u>

RIDGEWOOD

Parts

Trice tion Opé de rise de l'opération valeur valeur valeur Valeur valeur				Opération					
Initio	Autorité	Prix	Nombre de	·	Emp-	Date	État	Rela-	Émetteur
Protest inscrit Protest in	principa	unitaire		de l'opération	rise	de	opé-	tion	Titre
Ridgewood Capital Asset Management S						l'opération	ration		Initié
Ridge-Wood Capital Asset Management 7 000 14 000 15 000 16 000			Hommale						Porteur inscrit
Managed Accounts								3	
Potress Paper Ltd. Potress	ON	14.5000						PI	
Fortress Paper Ltd.	ON	14.5000							
Debenturies conventibles FTP_DB.A 7.0 Debentures Portress Faper Ltd. Debentures Debent	ON	14.5000	787	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	<u>C</u>	2016-08-22	0		
Fortuse Raper Ltd.									
Portune Minerais Limited	ВС	77.5000	\$ 120 000 00	38 - Rachat ou annulation	D	2016-08-17	0	1	
Portune Minerals Limited Actions ordinaries Ramsay, Yazmarn David 4								•	1 0111000 1 apor 21a
Actions ordinaires Ramsay, Yazmarr David 4	ВС			38 - Rachat ou annulation	ט	2016-08-18	U		
Ramsay, Yazmarr David									
Bansay, Yazmarr David	ON	0.4000	000 000	AA A A a with the area of the time of the test of a section of the test of the	_	0040 00 45	^		
Ramsay, Yazmarr David	ON	0.1000	200 000	11 - Acquisition ou alienation effectuee privement	ט	2016-08-15	U	4	
Preshold Royalties Ltd.	ON			00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	D	2016-04-18	0	4	
Record Royalties Ltd.	ON	0.1500	100 000					•	Hambay, Talinan barra
BUGEAUD, GARY RONALD JOSEPH									
C 2016-05-18 D 30 - Acquisition ou aliénation en vertur d'un régime d'actionnariat 56 10.830									
Comparison	AB							4	BUGEAUD, GARY RONALD JOSEPH
C 2016-07-19 D 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 54 11.140	AB AB								
Comparison	AB								
Reciptions privilégiées Series 1	AB	10.7000					-		
Dart, Robert John			-						George Weston Limitee
Communications DATA Corp. Débentures convertibles 6.00 Convertible Unsecured Subordinated Debenture Communications Debenture Communications Com									
Debentures convertibles 6.00 Convertible Unsecured Subordinated Debenture	ON	25.8500					-	6	Dart, Robert John
Débentures convertibles 6.00 Convertible Unsecured Subordinated Convertible Sur le marché Convertibl	ON	25.8100	1 000	10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	ט	2016-08-22	0		Continu Des Communications DATA Com
Debenture ST Industries Inc I									
KST Industries Inc									
O 2016-08-22 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (\$ 50 000.00) 99.2500	ON	99.0000	(\$ 90 000.00)	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	D	2016-08-22	0	3	
Coltable	ON	98.0000							
M 2016-08-23 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché \$20 000.00 99.7500	ON	99.2500							
Gibson Energy Inc. Actions ordinaires Van Aken, Samuel 5	ON ON								
Actions ordinaires van Aken, Samuel 5 0 2016-08-18 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (20 000) Glacier Media Inc. Actions ordinaires Actions ordinaires McElvaine, Timothy Andrew 4 4 500 0.6100 Hakuna Matata Holdings Ltd. PI 0 2016-08-16 1 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 500 0.6100 Clen Eagle Resources Inc. 0 2016-08-17 1 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 4 250 0.6300 Glen Eagle Resources Inc. Actions ordinaires 4 2016-08-19 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (34 000) 0.1200 Lavigueur, Denis 3 0 2016-08-19 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (34 000) 0.1200	UN	99.7500	(\$ 20 000.00)	10 - Acquisition ou allenation effectuee sur le marche	U	2016-08-23	IVI		Gibson Energy Inc
van Aken, Samuel 5 0 2016-08-18 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (20 000) Glacier Media Inc. Actions ordinaires Actions ordinaires Actions ordinaires Value of the properties									
Color Media Inc. Actions ordinaires Actions	AB		(20 000)	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	D	2016-08-18	0	5	
McElvaine, Timothy Andrew 4 Hakuna Matata Holdings Ltd. PI O 2016-08-16 I 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 5 000 0.6100 Co 2016-08-17 I 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 5 000 0.6100 Glen Eagle Resources Inc. 4 250 0.6300 Actions ordinaires 5 00 2016-08-19 ID 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (34 000) 0.1200 Lavigueur, Denis 3 0 2016-08-19 ID 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (34 000) 0.1200 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (34 000) 0.1200 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (34 000) 0.1200 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (31 000) 0.1200			,						Glacier Media Inc.
Hakuna Matata Holdings Ltd.									
O 2016-08-17 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 500 0.6100	50	0.0400		40 4 12		0040 00 40	_		
Glen Eagle Resources Inc. Value of the properties of the prope	BC BC							PI	Hakuna Matata Holdings Ltd.
Glen Eagle Resources Inc. Actions ordinaires Javigueur, Denis 3 O 2016-08-19 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (34 000) 0.1200 0 2016-08-19 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (31 000) 0.1250	BC								
Actions ordinaires Lavigueur, Denis 3 O 2016-08-19 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (34 000) 0.1200 O 2016-08-19 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (31 000) 0.1250		3.0003	. 200		_				Glen Eagle Resources Inc.
O 2016-08-19 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (31 000) 0.1250									Actions ordinaires
	QC	0.1200						3	Lavigueur, Denis
0 0040 00 40 D 40 A mileties and the first transfer of the first t	QC								
	QC QC	0.1300 0.1350							
	QC	0.1350							
	QC	0.1230					-		
Global Diversified Investment Grade Income Trust II									Global Diversified Investment Grade Income Trust II
Parts de fiducie									
	QC	0.1900						4	Dalphond, Claude
	QC	0.1900							
O 2016-08-17 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 500 0.1900	QC	0.1900	500	ro - Acquisition ou allenation effectuee sur le marche	ט	2010-08-17	U		

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp-	Opération Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principal
		•		1100	ao reperation	valeur	umumo	principal
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit		0	2016 00 10	D	10. Acquisition ou aliánation effectuée our la marché	2 000	0.1900	QC
Global Real Estate Dividend Growers Corp.		U	2016-08-18	ט	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.1900	QC
Actions ordinaires Equity Shares								
Global Real Estate Dividend Growers Corp.	1	0	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	900	8.5200	AB
goeasy Ltd. (formerly, easyhome Ltd.) Restricted Share Unit								
Khatib, Shadi	5	0	2016-08-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	5 000		ON
Tribuib, Oriadi	•	M	2016-08-02		56 - Attribution de droits de souscription	5 000		ON
Goldcorp Inc.								
Actions ordinaires								
Attew, Jason Mark	5	0	2016-08-15		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
BERGERON, BRENT	5	0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	24.0000	BC
Crill, Bernerd Lee	7	0	2016-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Droits	5	0	2016-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ВС
Attew, Jason Mark Crill, Bernerd Lee	7	0	2016-08-13		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Options	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	U	2010-00-22	U	00 - Soide d'ouverture-Declaration initiale en format SEDI			ьс
Attew, Jason Mark	5	0	2016-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ВС
Crill, Bernerd Lee	7	Ŏ	2016-08-22		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Performance Share Units (Cash Settled)		-		_				
Attew, Jason Mark	5	0	2016-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Crill, Bernerd Lee	7	0	2016-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
RURs								
Crill, Bernerd Lee	7	0	2016-08-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Golden Star Resources Ltd.								
Actions ordinaires		_		_				
Walsh, Karen Denise	5	0	2016-08-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.9400	ON
Goldgroup Mining Inc.								
Actions ordinaires	4.5.0	_	0040.07.04	_	40 4 12 11 11 11 11	(00.500)		50
Piggott, Keith	4, 5, 3		2016-07-21		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 500)	0.3600	BC BC
		0	2016-07-21 2016-07-22		 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	(187 500) (82 000)	0.3400 0.3300	BC
Great Canadian Gaming Corporation			2010-07-22		10 - Acquisition ou alienation ellectuee sur le marche	(82 000)	0.3300	ВС
Actions ordinaires								
Ennis, Patrick Stephen	5	0	2016-08-19	D	51 - Exercice d'options	5 000	9.1100	BC
=		Ō	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	20.8000	BC
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	20.9000	BC
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 500)	21.0500	BC
		0	2016-08-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	20.9800	BC
		0	2016-08-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	21.0000	BC
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	21.1000	BC
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	21.1500	BC
Phouikhoune-Phinith, Chindavone	5	0	2016-08-17		51 - Exercice d'options	2 500	9.1100	BC
		0	2016-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	20.5400	BC
Options	_	_	0040 00 45	_	E4. Evening displace	(F. 222)	0.4400	50
Ennis, Patrick Stephen	5	0	2016-08-19		51 - Exercice d'options	(5 000)	9.1100	BC
Higgins, Marlene Yvonne	5	0	2016-08-19		50 - Attribution d'options	30 000	21.0200	BC
		M	2016-08-19		50 - Attribution d'options	30 000	21.0200	BC BC
Monteiro, Roland Josef	5	M' O	2016-08-19 2016-08-19		50 - Attribution d'options 51 - Exercice d'options	30 000	21.0200 13.6400	BC BC
Phouikhoune-Phinith, Chindavone	5	0	2016-08-19		51 - Exercice d'options 51 - Exercice d'options	(6 666) (2 500)	9.1100	BC BC
Groupe Aecon Inc.	J	0	2010-00-17	J	o i - Exercice a options	(2 500)	9.1100	ВС
Actions ordinaires								
Palma, Paula	5	0	2016-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 775)	18.5100	ON
i airid, i adia	J	_	~U 10.00-11	_	10 AUGUSTION OF ANCHARON CHECKIES OF IS HAIGHT	(3113)	10.0100	OIN

Actions à droit de vote subalterne Classe A

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp-	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorité
					•			
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
Hearn, Timothy James	4							
CIBC Wood Gundy	PI	0	2016-08-22	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	62.5208	QC
Groupe DMD connexions santé numériques inc. (anciennement Aptilon Corporation)								
Actions ordinaires								
Benthin, Mark	4	0	2016-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 500)	0.1750	QC
Linda Palmer - POA	PI	0	2016-08-11		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	0.1750	QC
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	0.1750	QC
Martineau, Denis	4	Ö	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.1750	QC
Groupe SNC-Lavalin Inc.		-						
Restricted Share Units/Unités d'actions incessibles								
Adler, Martin	5	0	2016-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
, www., , and the		ŏ	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	3 441	56.4800	QC
Ryan, Erik J.	5	0	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	3 984	56.4800	QC
Suarez, Jose Joaquin	5	0	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	840	56.4800	QC
Swafford, Preston	5	Ö	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	5 312	56.4800	QC
Unités de participation en actions/Performance Share Units	J	U	2010-00-13	D	30 - Attribution de droits de souscription	3 312	30.4000	QU
Adler, Martin	5	0	2016-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Aulei, Martin	J	ŏ	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	5 162	56.4800	QC
Suarez, Jose Joaquin	5	0	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	1 260	56.4800	QC
Groupe TMX Limitee	5	0	2010-00-13	ט	30 - Attribution de droits de souscription	1 200	30.4600	QC
Actions ordinaires	,	_	0040 00 00		AO Association and it can be a first to be a supplemental.	470.000	50,0000	ON
Bertrand, Luc	4	0	2016-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	170 000	56.8800	ON
Droits Performance Share Units	_	_	0040 00 00	_	00 0 11 11 1 1 10 1 10 1 10 1 10 10 10 1			011
Fortin, Luc	5	0	2016-08-02		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	100	00 7000	ON
D % D *** 100 H %		0	2016-08-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	408	60.7300	ON
Droits Restricted Share Units	-	^	0040 00 40	_	50 A ((1) (2) 1 1 2 1 1 2 1	100	00 7000	011
Fortin, Luc	5	0	2016-08-12	ט	56 - Attribution de droits de souscription	408	60.7300	ON
Options	-	^	0040 00 00	_	00 0 11 11 1 1 10 11 11 11 1 1 10 10 10			011
Fortin, Luc	5	0	2016-08-02		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	0.000	00 7000	ON
		0	2016-08-12	ט	50 - Attribution d'options	3 806	60.7300	ON
Groupe Vision New Look Inc. (auparavant Lunetterie New Look Inc.)								
Actions ordinaires Class A								
Cherney, Richard	4	0	2016-08-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 500	28.0000	QC
Guyana Goldfields Inc.								
Actions ordinaires								
Caldwell, Scott Andrew	4	0	2016-08-16		51 - Exercice d'options	375 700	1.5800	ON
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(317 662)	9.2000	ON
Ferry, Alan Louis Henry	4	0	2016-08-16		51 - Exercice d'options	100 000	100000.0000	
		M	2016-08-16		51 - Exercice d'options	100 000	1.4800	ON
		0	2016-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	9.4100	ON
Murphy, Paul	5	0	2016-08-18	D	51 - Exercice d'options	110 000	1.4800	ON
		0	2016-08-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(110 000)	9.2800	ON
Options								
Caldwell, Scott Andrew	4	0	2016-08-16	D	51 - Exercice d'options	(375 700)	1.5800	ON
Kei, Wendy Wai Ting	4	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	20 000	9.1700	ON
Murphy, Paul	5	0	2016-08-18	D	51 - Exercice d'options	(110 000)	1.4800	ON
Halogen Software Inc.								
Options								
Besemer, Deborah Millar	4	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	12 300	9.5500	ON
Gruner, Harry Siegfried	4							
JMI Equity Fund VI, L.P.	PI	0	2016-08-16	С	50 - Attribution d'options	12 300	9.5500	ON
Restricted Share Units		-	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	-		.= 230		
Besemer, Deborah Millar	4	0	2016-08-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 100		ON
Gruner, Harry Siegfried	4		00 70					
JMI Equity Fund VI, L.P.	PI	0	2016-08-16	С	56 - Attribution de droits de souscription	2 100		ON
17			00 70		The state of the s			,

É	Dala	Ė4-4	Data	F	Opération Description	Nambus da	Duise	A 4 = w!4 £
Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	•	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
Home Capital Group Inc.								
Actions ordinaires								
Eprile, Brenda	4	0	2016-05-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Brenda Eprile RRSP	PI	0	2016-05-11	1	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	28.9800	ON
		0	2016-08-18	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	28.9600	ON
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	28.9500	ON
Home Capital Group Inc.	1	0	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	29.1356	ON
		0	2016-08-17		38 - Rachat ou annulation	(50 000)	29.1356	ON
		Ö	2016-08-18		38 - Rachat ou annulation	50 000	28.6675	ON
		Ö	2016-08-18		38 - Rachat ou annulation	(50 000)	28.6675	ON
		0	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	28.0847	ON
		Ö	2016-08-19		38 - Rachat ou annulation	(50 000)	28.0847	ON
		Ö	2016-08-22		38 - Rachat ou annulation	40 000	27.9950	ON
		Ö	2016-08-22		38 - Rachat ou annulation	(40 000)	27.9950	ON
		Ö	2016-08-23		38 - Rachat ou annulation	40 000	27.2616	ON
		Ŏ	2016-08-23		38 - Rachat ou annulation	(40 000)	27.2616	ON
Droits Deferred Share Units		_	20			()		سينتر والمراجع
Beaurivage, Jacqueline	4	0	2016-08-15	D	35 - Dividende en actions	45	29.0300	ON
Blowes, Robert	4	Ö	2016-08-15		35 - Dividende en actions	11	29.0300	ON
Eprile, Brenda	4	Ŏ	2016-08-15		35 - Dividende en actions	2	29.0300	ON
Falk, William	4	Ö	2016-08-15		35 - Dividende en actions	101	29.0300	ON
Keohane, James	4	ŏ	2016-08-15		35 - Dividende en actions	4	29.0300	ON
Marsh, John M.	4	Ö	2016-08-15		35 - Dividende en actions	94	29.0300	ON
Mitchell, Robert A.	4	Ŏ	2016-08-15		35 - Dividende en actions	90	29.0300	ON
Smith, Kevin	4	Ö	2016-08-15		35 - Dividende en actions	349	29.0300	ON
Walker, William James	4	ŏ	2016-08-15		35 - Dividende en actions	14	29.0300	ON
Horizon North Logistics Inc.	<u> </u>		2010 00 10		Dividende en detiene		20.0000	
Actions ordinaires								
Newmark, Russell	4	0	2016-08-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(46 100)	1.8400	AB
Howhait, Rabbin	•	ŏ	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(33 900)	1.7600	AB
RRSP	PI	Ö	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	21 000	1.7800	AB
TUTO	• • •	ŏ	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	59 000	1.8000	AB
		Ö	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	1.8000	AB
HPQ-Silicon Resources Inc.			20.0 00 .0	•	70 7 to quotien eu anonation enoctade du 10 maiorie	0 000	1.0000	
Actions ordinaires								
Fancamp Exploration Ltd.	3	0	2016-08-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	0.2400	QC
Tancamp Exploration Etc.		Ö	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	0.2300	QC
		ŏ	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	0.2200	QC
		Ö	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	0.2050	QC
		Õ	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	0.2000	QC
		ŏ	2016-08-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 000)	0.2000	QC
Tourillon, Bernard J.	4, 5	•	2010 00 20			(33 000)	0.2000	QU
3245004 Canada Inc.	PI	0	2016-08-16	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 500	0.2100	QC
3243004 Callada IIIC.		Ö	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.1950	QC
Indigo Books & Music Inc.			2010-00-17		7. Mayaratron ou allemation effectuee out le materie	3 000	0.1330	<u> </u>
Options								
Carr, Laura	5	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	40 000	18.0000	ON
Flynn, Kathleen	5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	40 000	18.0000	ON
Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc.	J		2010-00-10		oo manaation a options	40 000	10.0000	OIN
Actions ordinaires								
Stickney, Michael Lee	5	0	2016-08-17	n	51 - Exercice d'options	2 500	19.2300	QC
Stickliey, wildlider Lee	5	0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	44.4000	QC
Tremblay, Michel	5	0	2016-08-17		51 - Exercice d'options	8 100	26.0300	QC
Trembiay, wither	5	0	2016-08-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 100)	44.9812	QC
		0	2016-08-23		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(5 000)	44.9812	QC QC
		U	2010-00-24	U	10 - Acquisition ou allenation effectuee sur le marche	(5 000)	45.4512	QU

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération		·	valeur		
Porteur inscrit			·			nominale		
Options								
Laflamme, Renée	5	0	2016-08-09		51 - Exercice d'options	(5 000)	19.2300	QC
	_	M	2016-08-09		51 - Exercice d'options	(5 000)	19.2300	QC
Stickney, Michael Lee Tremblay, Michel	5 5	0	2016-08-17 2016-08-23		51 - Exercice d'options 51 - Exercice d'options	(2 500) (8 100)	19.2300 26.0300	QC QC
Information Services Corporation	<u> </u>		2010 00 23		51 Exercise d options	(0 100)	20.0000	<u> </u>
Droits Deferred Share Units								
Emsley, Doug	4	0	2016-08-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 437	17.4000	SK
Innova Gaming Group Inc.								
Options Eyk, Paul van	4	0	2016-08-15	D	50 - Attribution d'options	20 000		ON
Somer, Jason	5	0	2016-08-15		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	20 000		ON
		Ŏ	2016-08-15		50 - Attribution d'options	35 000	1.1000	ON
Stanek, Edward	4	0	2016-08-15	D	50 - Attribution d'options	20 000		ON
Zidenberg, Aubrey	4, 6	0	2016-08-15	D	50 - Attribution d'options	20 000		ON
Integra Gold Corp.								
Actions ordinaires	,	_	0010 00 00	-	10 1 11 11			
de Jong, John	4	0	2016-08-23 2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000 6 000	0.8200	BC BC
Salamis, George	4	0	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 500	0.8100 0.8000	BC
INTEGRATED ASSET MANAGEMENT CORP.			2010 00 22		70 Acquisition of alleriation electroe our le maiorie	0 300	0.0000	ВО
Actions ordinaires								
Robson, Philip Spencer	7							
RSP - iTrade	PI	0	2003-03-24		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	1.1500	ON
Inter Pipeline Ltd.		0	2016-08-22	ı	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	1.1400	ON
Actions ordinaires								
Dusevic Oliva, Anita Elizabeth	5	0	2016-08-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 430	27.8297	AB
Love, Alison Taylor	4	Ö	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	27.4400	AB
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	700	27.4630	AB
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	27.4800	AB
Neufeld, Cory Wade	5	0	2016-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 600	27.1500	AB
Droits Restricted Share Units Perron, Bernard	5	0	2016-08-17	n	57 - Exercice de droits de souscription	(11 781)	27.3140	AB
Intermap Technologies Corporation			2010-06-17	U	57 - Exercice de droits de souscription	(11701)	27.3140	AB
Options								
Blott, Patrick	4	0	2016-07-12		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	74 151	0.2300	AB
		0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	49 656	0.2300	AB
Ludtke, Cary William	4	0	2016-07-12 2016-08-16		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	74 454	0.2300	AB AB
		0	2016-08-16		50 - Attribution d'options 50 - Attribution d'options	74 151 49 656	0.2300	AB
Jaguar Mining Inc.			2010 00 10			10 000	0.2000	,\U
Actions ordinaires								
Sprott, Eric S.	3	0	2016-08-19	D	36 - Conversion ou échange	46 978 350		ON
Débentures convertibles 2015						/A =		
Sprott, Eric S.	3	0	2016-08-19	D	36 - Conversion ou échange	(\$ 5 350 000.00)		ON
Kelt Exploration Ltd.						,		
Débentures convertibles				_				
Lalani, Sadiq	5	0	2016-08-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	\$ 68 000.00	122.0000	AB
Keyera Corp.								
Actions ordinaires Balzun, Graham Charles	5	0	2016-08-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 082	39.0700	AB
Bertram, James Vance	4, 5	0	2016-08-16		57 - Exercice de droits de souscription	50 462	39.0700	AB
	1, 0	-	_0.0 00 10	_	2 Side de diene de dedecription	30 102	55.57.00	

Pare						Opération			
Intitle	Émetteur	Rela-	État	Date	Emp	- Description	Nombre de	Prix	Autorité
Portical Fraction	Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Portugal Infance S	v me			a=4=a+!a=			valeur		
Beatliny, James	Initié		ration	roperation			nominale		
Freemain, Michael Andriew			_						
Hefthaway, Suzanne									
Halbaway, Suzanne	Freeman, Michael Andrew	5							
Nositivic Disno Otto	Hathaway Suzanna	5							
Lock, Bradley Wayne									
Seriopublic (units bean 5 0 2016-09-16 D 57 - Exercice de troits de souscription 16 763 39,0700 AB									
Drois Share Awards									
Batzun, Graham Charletes 5	Smith, David G.	5	0	2016-08-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	42 721	39.0700	AB
Bentram, James Vance									
Bezilny, Jarrod									
Freeman, Michael Andrew									
Hathaway, Suzanne									
Hunter, James Richard									
Roselus, Extern Barney									
Kinesker, Steven Barney									
Lock Bradley Wayne			-						
Martin, Eileen									
Setoquichi, Curtis Dana 5		5	0	2016-08-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 067)		AB
Smith, David G. Smith, Dav						57 - Exercice de droits de souscription	(5 600)		
Name									
Actions ordinaires Colbeth Douglas Prototo Colbeth Douglas Colbeth and Margaret Colbeth as Trustees of the Colbeth Clinic PI O 2016-08-22 C 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (50 000) 59.2156 ON Charitable Remainder Trust Source Charitable Remainder Charitabl		5	0	2016-08-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(36 700)		AB
Cobeth, Douglas Proctor A Douglas Colbeth and Margaret Colbeth as Trustees of the Colbeth Clinic PI O 2016-08-22 C 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (50 000) 59.2156 ON Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (37 300) 3.2000USD ON Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (37 300) 3.2000USD ON ON ON ON ON ON ON O									
Douglas Colbeth and Margaret Colbeth Colleth Colleth Charitable Remainder Trust Charitable Remainder Trust Johnson, Jeffrey George		1							
Charitable Remainder Trust File O		•							
Johnson, Jeffrey George		PI	0	2016-08-22	С	 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	(50 000)	59.2156	ON
O 2016-08-23 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (37 300) 60.0000 ON		5	Ω	2016-08-23	D	51 - Exercice d'options	37 300	3 2000USD	ON
O 2016-08-23 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (30 000) 60.0000 ON	comment of congr								
Options			0	2016-08-23	D			9.7500USD	ON
Johnson, Jeffrey George			0	2016-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	60.0000	ON
Name									
Actions ordinaires	Johnson, Jeffrey George	5	-						
Actions ordinaires	10		O	2016-08-23	ט	51 - Exercice d'options	(30 000)	9.7500USD	ON
Fitzgerald, John Taylor Maloney Fitzgerald									
Company Comp		4.5	0	2016 09 17	D	10. Acquicition ou aliánation offactuáe cur la marchá	100	E 4500LISD	ON
La Banque Toronto-Dominion Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9 Chauvin, Mark Russell 5 0 2015-10-13 1 90 - Changements relatifs à la propriété 10 52.9300 ON The Canada Trust Company PI 0 2015-10-13 1 90 - Changements relatifs à la propriété 10 52.9300 ON The Canadian Tire Limitee Actions sans droit de vote Class A Canadian Tire Corporation, Limited 1 0 2016-08-15 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 142.1039 ON O 2016-08-16 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 139.4069 ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) I38.5090 ON	Fitzgeralu, John Taylor Maioriey Fitzgeralu	4, 5	-						
La Banque Toronto-Dominion									
Actions ordinaires CUSIP 891160 50 9 Chauvin, Mark Russell 5 0 2015-10-13 D 90 - Changements relatifs à la propriété 10 52.9300 ON The Canada Trust Company PI O 2015-10-13 I 59 - Exercice au comptant (10) 52.9300 ON La Societe Canadian Tire Limitee Actions sans droit de vote Class A Canadian Tire Corporation, Limited 1 0 2016-08-15 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-15 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-16 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON	La Banque Toronto-Dominion			20	_			21.123000B	
The Canada Trust Company									
La Societe Canadian Tire Limitee M 2015-10-13 I 90 - Changements relatifs à la propriété (10) 52.9300 ON La Societe Canadian Tire Limitee Actions sans droit de vote Class A Service Canadian Tire Corporation, Limited 1 O 2016-08-15 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 142.1039 DN ON Canadian Tire Corporation, Limited 1 O 2016-08-15 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) DN ON O 2016-08-16 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) DN ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) DN ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) DN ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) DN ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) DN ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) DN ON	Chauvin, Mark Russell			2015-10-13	D	90 - Changements relatifs à la propriété	10		
La Societe Canadian Tire Limitee Actions sans droit de vote Class A 1 0 2016-08-15 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 142.1039 ON Canadian Tire Corporation, Limited 1 0 2016-08-15 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON 0 2016-08-16 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 140.8952 ON 0 2016-08-16 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON 0 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 139.4069 ON 0 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON 0 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON 0 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON 0 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON 0 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON	The Canada Trust Company	PI					(- /		
Actions sans droit de vote Class A Canadian Tire Corporation, Limited 1			M	2015-10-13	1	90 - Changements relatifs à la propriété	(10)	52.9300	ON
Canadian Tire Corporation, Limited 1 O 2016-08-15 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 142.1039 ON O 2016-08-15 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-16 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON									
O 2016-08-15 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-16 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 140.8952 ON O 2016-08-16 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 139.4069 ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 139.0087 ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 138.5090 ON		4	^	2040 00 45	_	20. Dacket au annulation	45.000	440 4000	ON
O 2016-08-16 D D 38 - Rachat ou annulation 15 000 140.8952 ON O 2016-08-16 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 139.4069 ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) 139.0087 ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON	Canadian Tire Corporation, Limited	1						142.1039	
O 2016-08-16 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 139.4069 ON O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 139.0087 ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 138.5090 ON			-					140 8952	
O 2016-08-17 D D 38 - Rachat ou annulation 15 000 139.4069 ON 0N			-					140.0332	
O 2016-08-17 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 139.0087 ON ON O 2016-08-18 D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON ON O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 138.5090 ON								139,4069	
O 2016-08-18 D D 38 - Rachat ou annulation 15 000 139.0087 ON O 2016-08-18 D D 38 - Rachat ou annulation (15 000) ON O 2016-08-19 D D 38 - Rachat ou annulation 15 000 138.5090 ON									
O 2016-08-19 D 38 - Rachat ou annulation 15 000 138.5090 ON							15 000	139.0087	
			-						
O 2016-08-10 D 38 - Pachet ou annulation (15 000) ON								138.5090	
O 2010-00-19 D 30 - Natural ou aminutation (13 000) ON			0	2016-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	(15 000)		ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
La Societe de Gestion AGF Limitee								
Actions ordinaires Class B								
Goldring, Blake Charles	4, 5	_						
BCG HOLDING CORPORATION	PI	0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 700	5.0000	ON
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 300	5.0000	ON
		M O	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 800	5.0000	ON ON
		0	2016-08-19 2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000 39 500	5.0000 5.0000	ON
les aliments High Liner incorporee		U	2010-06-22		10 - Acquisition ou alienation enectuee sur le marche	39 300	5.0000	ON
Actions ordinaires								
Decker, Keith	5	0	2016-08-18	D	51 - Exercice d'options	2 360	5.8400	NS
Options			2010 00 10		CT Exoroice a optionic	2 000	0.0 100	110
Decker, Keith	5	0	2016-08-18	D	51 - Exercice d'options	(2 360)	5.8400	NS
=····, · ·-····		Ö	2016-08-18		59 - Exercice au comptant	(1 940)	5.8400	NS
Les Compagnies Loblaw Limitee						, , , , ,		
Actions ordinaires								
Loblaw Companies Limited	1	0	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	275 000	69.1497	ON
		0	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	(275 000)		ON
Les Explosies Nordex Ltee								
Actions ordinaires								
9867228 Canada Ltd.	3	0	2016-08-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-18		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	41 445 449	0.1200	ON
Hunnisett, Joseph Charlton	4	0	2016-08-19		 11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément 	(66 000)	0.2500	ON
Taylor, James Craig	5	0	2016-08-19		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(120 000)	0.2500	ON
The Article 6 Marital Trust created under the First Amended	3	0	2016-08-19		22 - Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, regroupement ou acquisition	(2 930 000)	0.2500	ON
Options								
Hunnisett, Joseph Charlton	4	0	2016-08-18		52 - Expiration d'options	(180 000)		ON
Luciani, Lee	4	0	2016-08-18		52 - Expiration d'options	(230 000)		ON
O'Reilly, James P.	4	0	2016-08-18		52 - Expiration d'options	(230 000)		ON
Taylor, James Craig	5	0	2016-08-18	D	52 - Expiration d'options	(230 000)		ON
Les Métaux Canadiens Inc.								
Actions ordinaires	_							
Lessard, Louis	3	^	0040 00 00		40. Association and all for all and office to for a small and and for	405.000	0.4400	00
Investissement MSL Inc	PI	0	2016-08-22	l	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	195 000	0.1400	QC
Les Ressources Komet Inc.								
Actions ordinaires	4. 5							
Gagne, Andre 2846-2059 Québec inc.	4, 5 Pl	0	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 000	0.4300	QC
Liquor Stores N.A. Ltd.	FI	0	2010-00-22	ı	To - Acquisition ou alienation enectuee sur le marche	16 000	0.4300	QC
Droits Restricted Share Units								
Gordey, David Nathan	5	0	2016-08-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	31 278	9.5900	AB
Hewson, Matthew	7	0	2016-03-14		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	31 270	3.3300	AB
	,	ŏ	2016-08-22		56 - Attribution de droits de souscription	2 554	9.5900	AB
Proctor, Gerald James	5	Ö	2015-06-01		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	_ 50 1	0.0000	AB
		ŏ	2016-08-22		56 - Attribution de droits de souscription	2 573	9.5900	AB
Rop, Steve	5	Ö	2016-08-22		56 - Attribution de droits de souscription	31 278	9.5900	AB
Rudd, Robin Matthew	5	Ö	2014-10-06		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		0	2016-08-22		56 - Attribution de droits de souscription	4 920	9.5900	AB
Droits Rights Performance Share Units								
Hewson, Matthew	7	0	2016-03-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		0	2016-08-22		56 - Attribution de droits de souscription	2 554	9.5900	AB
Proctor, Gerald James	5	0	2015-06-01		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		0	2016-08-22		56 - Attribution de droits de souscription	2 573	9.5900	AB
Rudd, Robin Matthew	5	0	2014-10-06		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		0	2016-08-22	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 920	9.5900	AB

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp-	Opération Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou valeur	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit								
Lucara Diamond Corp.								
Actions ordinaires Lamb, William	4. 5	0	2016-08-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	4.3489	ВС
MacDonald, Dettwiler and Associates Ltd.	4, 5	0	2010-00-10	ט	To - Acquisition ou alienation enectuee sur le marche	(100 000)	4.3469	ВС
Actions ordinaires								
Friedmann, Daniel	4	0	2016-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 147)	86.6467	ВС
Magellan Aerospace Corporation								
Actions ordinaires								
Winegarden, Larry Anson	5	0	2016-08-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12	16.5500	ON
MBN Corporation								
Parts MRN Corporation	1	0	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	500	5.6000	AB
MBN Corporation	ı	0	2016-08-17		38 - Rachat ou annulation	(500)	5.6000	AB
		ŏ	2016-08-18		38 - Rachat ou annulation	900	5.6000	AB
		Ö	2016-08-18		38 - Rachat ou annulation	(900)	0.0000	AB
MCAN Mortgage Corporation Actions ordinaires						,		
Bouganim, Jeffrey Joseph	5	_						
Computershare (ESOP)	PI	0	2016-07-04		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	68	14.6000	ON
		0	2016-07-18 2016-07-29		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 70	14.0800 14.0945	ON ON
		0	2016-07-29		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	69	14.0945	ON
		0	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 166)	14.4591	ON
Patel, Dipti	5	•	2010 00 10	•	7 oquolion od anonation onootace our le marche	(0 100)	11.1001	0.1
Computershare (ESOP)	PI	0	2016-01-19	1	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24	11.6043	ON
,		0	2016-02-01	1	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	23	12.1600	ON
		0	2016-03-01		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	12.5671	ON
		0	2016-03-01		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	12.6000	ON
		0	2016-03-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	12.9477	ON
		0	2016-03-31		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	14	12.6083	ON
		0	2016-03-31 2016-04-18		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22 21	12.9877 13.1408	ON ON
		0	2016-04-18		30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	13.6000	ON
		Õ	2016-05-16		30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	13.3500	ON
		Ō	2016-06-01		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	14.3901	ON
		0	2016-06-30		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15	14.3205	ON
		0	2016-06-16		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	14.1900	ON
		0	2016-07-04		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	14.6000	ON
		0	2016-07-18		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20	14.0800	ON
		0	2016-07-29 2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	20 20	14.0945 14.4054	ON ON
Tyas, John	5	0	2016-08-18		90 - Changements relatifs à la propriété	955	14.4054	ON
Computershare	PI	Ö	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	41	14.4100	ON
Compationard		ŏ	2016-08-18		90 - Changements relatifs à la propriété	(955)	11.1100	ON
MDN INC.						(555)		
Actions ordinaires								
Dufresne, Claude	4, 5							
4425502 Canada Inc	PI	0	2016-08-18	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1700	QC
Metro inc.								
Actions ordinaires		^	0040 00 55	_	OO Deskat as a saidation	005.000	40.0000	00
Metro inc.	1	0	2016-08-23	ט	38 - Rachat ou annulation	365 000	42.3800	QC
MFC Bancorp Ltd.								
Actions ordinaires Miller, III, Lloyd I.	3							
Trust A-4	PI	0	2016-08-17	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	2.2995USD	ВС
		0	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 058	2.2000USD	BC
		•	_5.0 00 22	•	10 / 10 quiestion ou differentiation office de la fila fila folia	10 000	2000000	50

metteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principal
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
MINT Income Fund								
Parts de fiducie								
MINT Income Fund	1	0	2016-08-16		38 - Rachat ou annulation	800	7.0000	AB
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 500)	7.0000	AB
		0	2016-08-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 100)	7.0000	AB
Mitel Networks Corporation								
Actions ordinaires		_	0040 00 47		00 01 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	(4 500 040)		211
Arsenal HoldCo I, S.a.r.I., (Arsenal)	3	0	2016-08-17		90 - Changements relatifs à la propriété	(1 586 010)		ON
Francisco Partners GP II (Cayman), L.P.	PI	0	2010-04-29		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	(4 507 775)		ON
AIII-IIOII O (AII)	0	0	2016-08-17		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(1 537 775)		ON
Arsenal HoldCo II, S.a.r.I., (Arsenal)	3	0	2016-08-17		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(585 752)		ON
F	DI	0	2016-08-17		90 - Changements relatifs à la propriété	(20 613)		ON
Francisco Partners Parallel Fund II, L.P.	PI	-	2016-08-17		90 - Changements relatifs à la propriété	20 613		ON
Ball, Benjamin	4.6	0	2016-08-17	1	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(20 613)		ON
Arsenal HoldCo I S.a.r.l.	4, 6 Pl	0	2016-08-17		00. Changamenta relatifa à la propriété	(1 586 010)		ON
Arsenal HoldCo II S.a.r.l.	PI PI	0	2016-08-17		90 - Changements relatifs à la propriété			ON
Alserial HoldCo II S.a.t.i.	FI	0	2016-08-17		90 - Changements relatifs à la propriété 11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(20 613) (585 752)		ON
Francisco Partners GP II (Cayman), L.P.	PI	0	2010-04-29		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	(565 752)		ON
Francisco Partifers GP II (Cayman), L.P.	FI	0	2010-04-29		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(4 527 775)		ON
Francisco Partners Parallel Fund II. L.P.	PI	0	2010-04-29		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	(1 537 775)		ON
Francisco Partifers Parallel Fund II, L.P.	PI PI	0	2016-04-29		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(20.612)		ON
Kanata Research Park Corporation	3	0	2016-08-17		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(20 613) (618 610)	9.9500	ON
Matthews, Terence Hedley			2016-08-17		57 - Exercice de droits de souscription	2 047	9.9500	ON
Mauriews, referice fledley	4, 5, 3	0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(982)	7.6800USD	
Kanata Research Park Corporation	PI	0	2016-08-17		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(618 610)	9.9500	ON
McHugh, John	4	0	2016-08-17		57 - Exercice de droits de souscription	1 124	9.9300	ON
Droits Restricted Stock Units	4	U	2010-00-17	D	57 - Exercice de dioits de souscription	1 124		ON
Matthews, Terence Hedley	4, 5, 3	0	2016-08-17	n	57 - Exercice de droits de souscription	(2 047)		ON
McHugh, John	4, 5, 5	Ö	2016-08-17		57 - Exercice de droits de souscription	(1 124)		ON
Mogo Finance Technology Inc.	4		2010-00-17	<u> </u>	57 - Exercice de dioits de souscription	(1 124)		ON
Actions ordinaires								
Feller, David Marshall	4, 5, 3	0	2016-08-17	n	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 500	1.6500	ВС
Felier, David Marshall	4, 5, 5	Ö	2016-08-18		30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 000	1.5000	BC
		0	2016-08-18		30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 500	1.5500	BC
		ŏ	2016-08-18		30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 500	1.6000	BC
Montana Exploration Corp.			2010 00 10		30 Acquisition of alienation en verta a un regime a actionnanat	2 300	1.0000	
Actions ordinaires								
Collins, James William	4							
ANG Partners Ltd.	PI	0	2016-08-17	1	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	500 000		AB
Selby, Charles Vincent	4	Ö	2016-08-03		37 - Division ou regroupement d'actions	(157 979)		AB
Charles V. Selby	PI	ŏ	2016-08-03		37 - Division ou regroupement d'actions	(44 640)		AB
Ikon Strategies Inc.	PI	Ö	2016-08-03		37 - Division ou regroupement d'actions	(4 494)		AB
Jocelyn Selby	PI	ŏ	2016-08-03		37 - Division ou regroupement d'actions	(119 157)		AB
Morguard Real Estate Investment Trust			2010 00 00		57 Etvicion da regreapement à detiene	(110 101)		7.5
Parts								
Morguard Real Estate Investment Trust	1	0	2016-08-17	D	38 - Rachat ou annulation	50 000	16.0000	ON
		ŏ	2016-08-17		38 - Rachat ou annulation	(50 000)	10.0000	ON
Walker, Timothy James	4	Ö	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	15.9680	ON
MRF 2016 Resource Limited Partnership	•	~	20.0 00 11	_		(. 000)	.0.000	011
Parts de société en commandite								
Brasseur, Jeremy	6							
MFL Management Limited	PI	0	2016-08-16	С	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(4 000)	25.0000	AB
Middlefield Capital Corporation	PI	ŏ	2016-02-25		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	(1000)	20.0000	AB
		_						
Middleffeld Capital Corporation		0	2016-08-16	С	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 000	25.0000	AB

É metteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp-	Opération Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principal
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
Nemaska Lithium Inc.								
Actions ordinaires								
godin, francois	5	0	2016-08-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
Options achat d'actions		_		_				
godin, francois	5	0	2016-08-09		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		0	2016-08-19		50 - Attribution d'options	166 667	1.2000	QC
		0	2016-08-19 2016-08-19		50 - Attribution d'options	166 667 666 666	1.2000 1.2000	QC
New Flyer Industries Inc.		0	2016-08-19	ט	50 - Attribution d'options	000 000	1.2000	QC
Actions ordinaires								
Gray, Adam L.	4							
Coliseum Capital Management, LLC	PI	0	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(181 400)	44.5000	ON
Joseph, Wayne Ray	5	0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	34.0341USD	ON
Joseph, Wayne Kay	3	Ö	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	33.9875USD	ON
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	34.0497USD	ON
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	34.0031USD	ON
		Õ	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	34.1662USD	ON
		ŏ	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	34.1429USD	ON
		Ö	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	33.9953USD	ON
		Ŏ	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	34.1196USD	ON
		Ö	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	34.0264USD	ON
Pewarchuk, Colin Michael	5	Ō	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(44 890)	43.4756	ON
		Ō	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	43.1856	ON
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	43.1600	ON
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 500)	43.1193	ON
Sardo, Vincent James	4	0	2016-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	44.0000	ON
Stoddart, Christopher James	5	0	2016-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 090)	43.5800	ON
Tobin, Brian Vincent	4	0	2016-08-18	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(2 300)		ON
Newfoundland Capital Corporation Limited								
Actions à droit de vote subalterne Class A								
Newfoundland Capital Corporation Limited	1							
Newfoundland Capital Corporation Limited	PI	0	2016-08-22		38 - Rachat ou annulation	1 000	9.0000	NS
		0	2016-08-22		38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.0000	NS
		0	2016-08-23		38 - Rachat ou annulation	1 000	9.1000	NS
		0	2016-08-23		38 - Rachat ou annulation	(1 000)	9.1000	NS
Warr, Donald James	4	0	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	9.0000	NS
		0	2016-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	9.1000	NS
NGEx Resources Inc.								
Options	_	_		_		/		
Carmichael, Robert Gordon	5	0	2016-08-22	ט	52 - Expiration d'options	(30 000)		BC
Northern Blizzard Resources Inc.								
Actions ordinaires		•	2212 22 22	_		24.442		
Artindale, James Stanton	4, 5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	24 410		AB
Daliantaha Timatha Famili	_	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	24 410		AB
Bokenfohr, Timothy Frank	5	0	2016-08-22 2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	3 986 3 986		AB
During Inn	4	-			57 - Exercice de droits de souscription			AB
Bruce, Ian	4	0	2016-08-22 2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	812 812		AB AB
Figher Gory Douglas	5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	2 364		AB
Fisher, Gary Douglas	5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription 57 - Exercice de droits de souscription	2 364 2 364		AB
Kvisle, Harold N.	4	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription 57 - Exercice de droits de souscription	2 364 812		AB
rvisie, fidiulu iv.	4	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription 57 - Exercice de droits de souscription	812 812		AB
Makinson, Michael James	5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription 57 - Exercice de droits de souscription	9 763		AB AB
	3							
Makinson, Michael James		\cap	2016-00 22	ח	57 - Evergice de droite de souscription	0.762		
Manner, Douglas Glenn	4	0	2016-08-22 2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription 57 - Exercice de droits de souscription	9 763 1 383		AB AB

metteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp-	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorite
	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principa
Titre	tion	•		1156	de l'operation	valeur	umane	principa
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit								
McKenna, Cindi Lou Margaret	5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	2 696		AB
		0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	2 696		AB
Mullane, Wendy Anne	5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	2 365		AB
NGP IX Northern Blizzard S.A. R.L.	2	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	2 365 435 527		AB AB
	3 5	0	2016-08-17 2016-08-22		35 - Dividende en actions	3 986		AB
Pewar, Larry Lewis	3	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription57 - Exercice de droits de souscription	3 986	3986.0000	AB
		M	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	3 986	3300.0000	AB
		M'	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	3 986		AB
R/C Canada Cooperatief U.A.	3	0	2016-08-17		35 - Dividende en actions	296 279		AB
Rooney, John Ross	4, 5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	24 410		AB
•		0	2016-08-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	24 410		AB
Will, Robert George	5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	3 986		AB
		0	2016-08-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 986		AB
Performance Awards								
Artindale, James Stanton	4, 5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(19 500)		AB
		0	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(18 000)		AB
Bokenfohr, Timothy Frank	5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(3 185)		AB
		0	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(2 825)		AB
Bruce, lan	4	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(663)		AB
Fisher Con Pourles	_	0	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(587)		AB
Fisher, Gary Douglas	5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(1 889)		AB
Kuiala Harald N	4	0	2016-08-22 2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(1 675) (663)		AB AB
Kvisle, Harold N.	4	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription 59 - Exercice au comptant	(587)		AB
Makinson, Michael James	5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(7 800)		AB
Wakiison, Wichaci barries	3	Ö	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(7 200)		AB
Manner, Douglas Glenn	4	ŏ	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(1 106)		AB
mainel, boughe olerni		Ö	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(144)		AB
McKenna, Cindi Lou Margaret	5	Ō	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(2 156)		AB
3		0	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(1 911)		AB
Mullane, Wendy Anne	5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(1 891)		AB
· •		0	2016-08-22	D	59 - Exercice au comptant	(1 676)		AB
Pewar, Larry Lewis	5	0	2016-08-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 185)		AB
		0	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(2 825)		AB
Rooney, John Ross	4, 5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(19 500)		AB
		0	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(18 000)		AB
Will, Robert George	5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(3 185)		AB
		0	2016-08-22	D	59 - Exercice au comptant	(2 825)		AB
Time-based Awards		•	0040 00 00	_		(40.500)		4.5
Artindale, James Stanton	4, 5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(19 500)		AB
Delegately Tarathy Freels	-	0	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(18 000)		AB
Bokenfohr, Timothy Frank	5	0	2016-08-22 2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(3 185) (2 825)		AB AB
Pruse Ion	4	0	2016-08-22		59 - Exercice au comptant57 - Exercice de droits de souscription	(663)		AB
Bruce, lan	4	0	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(587)		AB
Fisher, Gary Douglas	5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(1 889)		AB
ribilot, Gary Douglas	3	0	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(1 675)		AB
Kvisle, Harold N.	4	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(663)		AB
Tationo, riardia 14.	7	Ö	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(587)		AB
Makinson, Michael James	5	Ö	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(7 800)		AB
		ŏ	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(7 200)		AB
Manner, Douglas Glenn	4	Ŏ	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(1 106)		AB
. ,		ŏ	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(144)		AB
McKenna, Cindi Lou Margaret	5	Ö	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(2 156)		AB
		Ō	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(1 911)		AB

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp-	Opération Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
		•		1100	ao i opolición	valeur	umumo	principal
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit								
Mullane, Wendy Anne	5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(1 891)		AB
Dowar Lorry Louis	5	0	2016-08-22 2016-08-22		59 - Exercice au comptant 57 - Exercice de droits de souscription	(1 676) (3 185)		AB AB
Pewar, Larry Lewis	5	0	2016-08-22		59 - Exercice au comptant	(2 825)		AB
Rooney, John Ross	4, 5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(19 500)		AB
	, -	0	2016-08-22	D	59 - Exercice au comptant	(18 000)		AB
Will, Robert George	5	0	2016-08-22		57 - Exercice de droits de souscription	(3 185)		AB
		0	2016-08-22	D	59 - Exercice au comptant	(2 825)		AB
Northview Apartment Real Estate Investment Trust								
Parts de fiducie Nash, Melvin	5							
Off The Wall Investments	PI	0	2012-02-24	1	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
C 1 Trail involutions		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250	19.9040	AB
Novanta Inc.								
Actions ordinaires								
Chang, Peter	5	0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	17.1330USD	
		0	2016-08-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	17.1370USD	NB NB
NUVISTA ENERGY LTD. Actions ordinaires								
MacPhail, Keith A.J.	4, 5	0	2016-08-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	7.1600	AB
Options	4, 5	0	2010-00-13		10 - Acquisition ou alienation enectuee sur le marche	(20 000)	7.1000	70
Andreachuk, Ross Lloyd	5	0	2016-08-18	D	59 - Exercice au comptant	(7 300)	7.0000	AB
McDavid, Douglas Christopher	5	0	2016-08-11		59 - Exercice au comptant	(10 000)	6.7500	AB
Truba, Joshua Thomas	5	0	2016-08-11	D	59 - Exercice au comptant	(8 470)	6.8600	AB
OceanaGold Corporation								
Actions ordinaires CHAMBERLAIN, MARK NORMAN	5	0	2016-05-26	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	63 209		ON
CHAMBEREAIN, MARK NORMAN	3	M	2016-05-26		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	(63 209)		ON
Orezone Gold Corporation			2010 00 20		7 to quotien ou anomation oncotago our le maiorie	(66 266)		0.1
Actions ordinaires								
Little, Ron	4, 5							
Ronald Little	PI	0	2016-08-24	-	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	70 000	0.5800	ON
One ion Haldham by Warman Inform Tankardan One		0	2016-08-24		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	0.5900	ON
OrganiGram Holdings Inc. (formerly, Inform Exploration Corp.) Actions ordinaires								
Amirault, Peter	4	0	2016-06-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NB
Annauk, i cici		Ö	2016-08-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.3000	NB
		M	2016-08-23		15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	100 000	1.3000	NB
Hanson, Peter Ralph	5	0	2016-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NB
		M	2016-03-17		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NB
		0	2015-03-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.4400	NB
0-1		0	2015-09-30	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 400	0.2400	NB
Options Hanson, Peter Ralph	5	0	2016-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NB
Harison, Fotol Italph	J	0	2014-08-22		50 - Attribution d'options	40 000		NB
		Ö	2015-10-16		50 - Attribution d'options	40 000		NB
Orosur Mining Inc.					,			
Actions ordinaires								
Marcet, Pablo	4	0	2016-08-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000 000)	0.3150	BC
Pan American Silver Corp.								
Actions ordinaires	5	0	2016 00 17	n	51 Evereine d'entions	10 665	18.5300	ВС
Busby, Steven	5	0	2016-08-17 2016-08-17		51 - Exercice d'options 51 - Exercice d'options	12 665 18 189	18.5300	BC
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 854)	26.5136	BC
Steinmann, Michael	5	0	2016-08-17		51 - Exercice d'options	19 808	11.4900	BC
		_	2016-08-18	_	ono.o.o a optiono	10 000	27.1976	BC

Émattour	Dol-	Ėtat	Doto	Emr	Opération Description	Nombre de	Prix	Autorité
Emetteur	Rela-		Date .	Emp-	•			
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principal
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
Options Busby, Steven	5	0	2016-08-17	D	51 - Exercice d'options	(12 665)	18.5300	ВС
Dusby, Steven	3	Ö	2016-08-17		51 - Exercice d'options	(18 189)	11.4900	BC
Steinmann, Michael	5	0	2016-08-18	D	51 - Exercice d'options	(19 808)	11.4900	BC
Pangolin Diamonds Corp.								
Actions ordinaires Penny, Gareth Peter Herbert	4	0	2016-08-15	n	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Bons de souscription	7	0	2010 00 13		O Code d'advertare Deciaration initiale en format de Di			OIV
Penny, Gareth Peter Herbert	4	0	2016-08-15	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Options		•	2012 20 15	-	00 0 11 11 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2			011
Penny, Gareth Peter Herbert Papiers Tissu KP Inc.	4	0	2016-08-15	ט	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Actions ordinaires								
Angel, David	6	0	2016-08-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	13.8200	ON
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	13.5000	ON
Marcus, Nancy	7	0	2016-08-15	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	12.9500	ON
Paramount Resources Ltd.								
Actions ordinaires Class A Knott, David M.	4							
Dorset Energy Fund Limited	PI	0	2016-07-20	T	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	9.4605USD	AB
3,		М	2016-07-20		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	9.4605USD	AB
		M'	2016-08-18	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	9.4605USD	AB
Billets 7.625 Senior Unsecured Notes due December 2019						(C 4 5 4 C		
Lee, Bernard K.	5	0	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 1 540 000.00)		AB
Children	PI	0	2016-08-18	1	38 - Rachat ou annulation	(\$ 60 000.00)		AB
Spouse	PI	0	2016-08-18	1	38 - Rachat ou annulation	(\$ 300 000.00)	AB
Riddell, James H. T.	4, 5	0	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 1 000 000.00)		AB
Parex Resources Inc.								
Actions ordinaires	4	_	0040 00 40	_	EA Establish distribute	40.000		4.0
Bechtold, John Frederick	4	0	2016-08-18 2016-08-18		51 - Exercice d'options 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000 (10 000)	15.1978	AB AB
Options		O	2010-00-10	D	10 - Acquisition ou alleriation effectuee sur le marche	(10 000)	13.1976	\D
Bechtold, John Frederick	4	0	2016-08-18	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	6.0700	AB
Partners Real Estate Investment Trust								
Parts								
Tawse, Moray 801420 Ontario Limited	3 Pl	0	2016-08-17		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	9 440	3.5437	ON
Bunky Holdings Limited	PI	0	2016-08-17		30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 815	3.5437	ON
Joanne Tawse RSP	PI	Ö	2016-08-17		30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un régime d'actionnariat	544	3.5437	ON
Moray Tawse RSP	PI	0	2016-08-17		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	720	3.5437	ON
Webcom Inc.	PI	0	2016-08-17		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 213	3.5437	ON
Webcom Pension Plan	PI	0	2016-08-17	С	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 203	3.5437	ON
Pathfinder Income Fund Parts de fiducie								
Parts de liducie Pathfinder Convertible Debenture Fund	1	0	2016-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	700	8.7100	AB
	-	0	2016-08-17		38 - Rachat ou annulation	900	8.6422	AB
		0	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	8.6800	AB
		0	2016-08-19		38 - Rachat ou annulation	1 100	8.7109	AB
Dodionhorm Inc		0	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	900	8.7167	AB
Pediapharm Inc. Actions ordinaires								
Boivin, Roland	5	0	2016-08-18	D	46 - Contrepartie de services	28 333	0.3000	QC
Chretien, Sylvain	4, 5, 3		2016-08-18		46 - Contrepartie de services	61 666	0.3000	QC
Hébert, Benoît	5	0	2016-08-18	D	46 - Contrepartie de services	54 166	0.3000	QC

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principal
nue	11011	•		1130	de l'operation	valeur	umanc	principal
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit								
Labelle, Richard	5	0	2016-08-18	D	46 - Contrepartie de services	52 500	0.3000	QC
Pembina Pipeline Corporation								
Actions ordinaires								
Gordon, Lorne	4							
Joelle Gordon Trust	PI	0	2016-08-18	ı	90 - Changements relatifs à la propriété	(8 335)		AB
Options	_	_		_				
Andersen, Harold	5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	7 943	39.6300	AB
Burrows, J. Scott	5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	17 220	39.6300	AB
Charlesworth, Allan	5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	6 065	39.6300	AB
Dilger, Michael H.	5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	85 108	39.6300	AB
D'Orazio, Claudia	5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	6 065	39.6300	AB
Gruszecki, Andrew W.	5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	7 448	39.6300	AB
Jones, Robert M. Lock, Robert Duncan	5 5	0	2016-08-16 2016-08-16		50 - Attribution d'options 50 - Attribution d'options	7 448 9 573	39.6300 39.6300	AB AB
	5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options 50 - Attribution d'options	20 480		AB
Murphy, Paul John Smith, Brad	5 5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options 50 - Attribution d'options	4 700	39.6300 39.6300	AB AB
Sprott, Jaret	5 5	0	2016-08-16		50 - Attribution dioptions 50 - Attribution d'options	6 385	39.6300	AB
Sulkers, Deborah Ann	5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	6 598	39.6300	AB
Taylor, Stuart	5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	20 480	39.6300	AB
Wiun, Jason Travis	5	Ö	2016-08-16		50 - Attribution d'options	6 385	39.6300	AB
Pengrowth Energy Corporation	<u> </u>		2010-00-10		50 - Attribution a options	0 303	39.0300	Ab
Actions ordinaires								
Schulich, Seymour	3							
The Schulich Foundation	PI	0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000 000	2.0422	AB
Perpetual Energy Inc.	ГІ		2010-00-10		10 - Acquisition ou alleriation effectuee sur le marche	2 000 000	2.0422	Ab
Options								
Benoit, Vicki Lynn	5	0	2016-08-18	D	52 - Expiration d'options	(1 125)	8.5600	AB
	5	U	2010-00-10	ט	52 - Expiration d options	(1 125)	0.3000	AD
PHX Energy Services Corp.								
Actions ordinaires Ritchie, Cameron Michael	5							
Cam Ritchie Trust	o Pl	0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 909)	2.7000	AB
	FI	U	2010-00-17	ı	10 - Acquisition ou alienation effectuee sur le marche	(2 909)	2.7000	AD
Pizza Pizza Royalty Corp. Actions ordinaires								
	4	0	2045 44 02	_	00 Calda diamentura Déalaration initiale en format CEDI			ON
Savoy, Michelle Renee	4	0	2015-11-02 2016-08-22		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	14 0000	ON
Plaza Retail REIT		U	2010-00-22	ט	10 - Acquisition ou alienation effectuee sur le marche	1 000	14.9900	ON
Obligations 5.0 Mortgage Bonds (Series XI)	_	0	2011 01 01	_	00 Calda diamentura Déalaration initiale en fermat CEDI			ND
Strange, Kimberly A.	5		2014-01-01	ט	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			NB
		0	2016-08-15	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	\$ 10 000.00		NB
Polorio Motoriolo Corneration /formarly Polorio Minerale Corneration					prospectus			
Polaris Materials Corporation (formerly Polaris Minerals Corporation) Deferred Share Units								
Boggio, Lenard	4	0	2013-04-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ВС
Boggio, Lenard	4	0	2013-04-01			65 000		BC BC
Lucas Tamasas	4	0	2016-06-09		56 - Attribution de droits de souscription 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	65 000		BC
Lyons, Terrence	4	0	2005-12-22		56 - Attribution de droits de souscription	65 000	1.3200	BC
		M	2016-08-17		56 - Attribution de droits de souscription	65 000	1.3200	BC
Options		IVI	2010-00-18	U	50 - Attribution de droits de souscription	00 000	1.3200	ьс
Dryden, Scott William	5	0	2016-08-09	Ь	50 Attribution d'antions	150 000	1.3500	ВС
McDonald, Darren Kelly	5	0	2016-08-09		50 - Attribution d'options 50 - Attribution d'options	150 000	1.3500	BC
Palko, Kenneth Michael	5	0	2016-08-09		50 - Attribution d'options 50 - Attribution d'options	250 000	1.3500	BC
i aino, neililetti iviiolidei	J	M	2016-08-09		50 - Attribution d'options 50 - Attribution d'options	250 000	1.3500	BC
Van Dyk, Nicholas Matthew	5	O	2016-08-12		50 - Attribution d'options	100 000	1.3500	BC
van byn, micholas matriew	J	M	2016-08-09		50 - Attribution d'options	100 000	1.3500	BC
Wilson, Herbert Godfrey Anthony	4, 5	O	2016-08-12		50 - Attribution d'options	150 000	1.3500	BC
Premier Gold Mines Limited			2010-00-09		оо жиновион и орноно	130 000	1.0000	ВС

	Rela-	État	Date	Emp-	Description	Nombre de	Prix	Autorité
netteur Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Titre	tion	•		1136	de l'operation	valeur	uiiitaiie	principale
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit								
Actions ordinaires Filipovic, Steven John	5	0	2016-08-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	4.8510	ON
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	4.8205	ON
		0	2016-08-18 2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000) (2 500)	4.8300 4.8400	ON ON
		Ö	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	4.8500	ON
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	4.8600	ON
		0	2016-08-18 2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000) (4 000)	4.8800 4.8519	ON ON
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	4.8600	ON
		Ö	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 000)	4.8800	ON
McGibbon, Stephen John	5	0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100 000)	4.8105	ON
Options		0	2016-08-17	D	51 - Exercice d'options	100 000	1.7900	ON
McGibbon, Stephen John	5	0	2016-08-17	D	51 - Exercice d'options	(100 000)		ON
Primero Mining Corp.								
Actions ordinaires Toner, Louis	5	0	2016-08-16	n	57 - Exercice de droits de souscription	26 000		ON
Toner, Louis	3	Ö	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 290)	2.3352	ON
Droits Phantom Share Units						, i		
Toner, Louis	5	0	2016-08-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	(26 000)		ON
Probe Metals Inc. Actions ordinaires								
Dessureault, Yves	5	0	2016-08-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	30 000	0.9500	ON
Dessureauit, TVes	3	O	2010-00-17	D	prospectus	30 000	0.3300	ON
Gagnon, Marco	4, 5	0	2016-08-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	45 000	0.9500	ON
Haymann, Basil Anthony	4	0	2016-08-17	n	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	250 000	0.9500	ON
		O	2010-00-17	D	prospectus	230 000	0.9300	ON
Langlois, Patrick Spouse	5 Pl	0	2015-03-13	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Opoulo		0	2016-08-17		16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	30 000	0.9500	ON
		U	2010-06-17		prospectus	30 000	0.9300	ON
McCreary, Gordon A	4	0	2016-08-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	100 000	0.9500	ON
Palmer, David Alexander Stephen	4, 5	0	2016-08-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	67 480	0.9500	ON
Fairtier, David Alexander Stephen	4, 5				prospectus		0.9300	
		0	2016-08-17		99 - Correction d'information 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	20		ON
Sokalsky, Jamie Calvin	4	0	2016-08-17	D	prospectus	250 000	0.9500	ON
Bons de souscription	_			_				
Dessureault, Yves	5	0	2015-03-13		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de			ON
		0	2016-08-17	D	prospectus	15 000	1.7500	ON
Gagnon, Marco	4, 5	0	2016-06-22	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	22 500	1.7500	ON
Haymann, Basil Anthony	4	0	2015-03-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-17		16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	125 000	1.7500	ON
Longlein Datrick	E	9	2010 00-17	5	prospectus	120 000	1.7000	014
Langlois, Patrick Spouse	5 Pl	0	2015-03-13	С	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-17		16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	15 000	1.7500	ON
McCreary, Gordon A					prospectus	15 000	1.7300	
	4	0	2015-03-13	U	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON

		.		_	Opération			
Emetteur	Rela-		Date	Emp	·	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou valeur	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit								
Palmer, David Alexander Stephen	4, 5	0	2015-03-13	D	prospectus 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
	, -	0	2016-08-17		16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	33 740	1.7500	ON
Sokalsky, Jamie Calvin	4	0	2015-03-13	D	prospectus 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
,,		0	2016-08-17		16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	125 000	1.7500	ON
Quinsam Captial Corporation					prospectus			
Actions ordinaires								
Szustak, Eric	3	0	2016-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(69 000)	0.0800	ON
Raging River Exploration Inc.								
Actions ordinaires	4	_	2040 00 45	_	E4 Evenine disentions	0.407	2.5200	AD
Pearce, David Lawrence Options	4	0	2016-08-15	U	51 - Exercice d'options	9 167	3.5300	AB
Pearce, David Lawrence	4	0	2016-08-15		51 - Exercice d'options	(9 167)		AB
		M	2016-08-15	D	51 - Exercice d'options	(9 167)	3.5300	AB
Rambler Metals and Mining plc Options								
Mercer, Peter	5	0	2016-08-22	D	50 - Attribution d'options	2 500 000	0.0781	AB
Sanford, Timothy Neil	5	Ŏ	2012-10-05		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	2 000 000	0.0701	AB
· •		0	2016-08-22		50 - Attribution d'options	1 750 000	0.0781	AB
Redknee Solutions Inc.								
Actions ordinaires	•	•	2212 22 22	_	00 0 11 11 1 1 10 11 11 11 1 1 10 10 10			211
ESW Capital, LLC REIT INDEXPLUS Income Fund	3	0	2016-08-08	ט	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Parts de fiducie								
REIT INDEXPLUS Income Fund	1	0	2016-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 400)	12.9919	AB
		Ō	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 000)	12.9500	AB
Ressources Sirios Inc.								
Actions ordinaires		_	0040 00 45	_	40. Association and it for the affect of a south association	(55.000)	4.4400	00
Guilbaud, Christian	5	0	2016-08-15 2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(55 000) (45 000)	1.1100 1.3200	QC QC
		ŏ	2016-08-10		51 - Exercice d'options	100 000	0.1200	QC
Options								
Guilbaud, Christian	5	0	2016-08-12	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.1200	QC
Ressources Sphinx Itée								
Actions ordinaires Champigny, Normand	4, 5	0	2016-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 500	0.0700	QC
Richards Packaging Income Fund	ч, о		2010 00 23		70 Acquisition on allemation encouree sur le maiorie	10 000	0.0700	<u> QO</u>
Parts de fiducie								
Edwards, Terry	5							
RRSP	PI	0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	800	24.2000	ON
Mal/amaga Timathu		0	2016-08-19	ı	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	24.1800	ON
McKernan, Timothy McKernan Arnold Family Trust	5 PI	0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.4200	ON
Micheman Amold Family Trust	''	Ö	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	24.4200	ON
		Ō	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	24.3020	ON
RIOCAN REAL ESTATE INVESTMENT TRUST						,		
Parts de fiducie		•	0040 07	_	00 0 11 11 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2			011
Vanneste, Luc Andre	4	0	2013-07-30 2016-08-23		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	1 400	20.0100	ON
		0	2016-08-23		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 400	28.8100 28.8050	ON ON
		ŏ	2016-08-23		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	500	28.8000	ON
Sandvine Corporation								
Actions ordinaires								
Caputo, David	4	0	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	608	3.4500	ON

Émetteur Rela- État Date Emp- Description Nombre de Prix Autorité						Opération			
Postus P	Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp	·	Nombre de	Prix	Autorité
Profise Prof	Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Posterio Posterio	Initié		ration	l'opération					
Donnelly, Tom Laminos, Scott As 20 2016-08-16 D 30 - Acquisation ou silentation on vertur durin degrine discionariaties 43 3,4500 ON Name Control Cont							nominale		
Hamilton, Scott 4		5	0	2016 09 15	D	20 Acquisition ou aliánation on vertu d'un régime d'actionnariet	112	2.4500	ON
Signate Page Page									
Septic inc.									
Contract A termer d'rachat hors bourse 100000 actions exp. 25 août 2016 2023 0 2016-09-23 0 100		<u> </u>							
March Marc									
No.	Saputo inc.	1	0	2016-02-23	D		1		QC
Secure Energy Services Inc.			М	2016-02-23	n		1		OC
Actions cordinaires	Socure Energy Services Inc		101	2010 02 25		tiers	<u>'</u>		<u> </u>
Aminuti, Rene									
Carasch, Allen Peter		4, 5, 3	0	2016-08-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 062	9.1429	AB
Gransch, Allen Peter		., ., .							
McGurk, Brian Kenneth Stanley	Gransch, Allen Peter	5	0	2016-08-22	D			9.1429	AB
Steinke, Daniel	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,		0	2016-08-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 049)	9.1429	AB
Steinke, Daniel	McGurk, Brian Kenneth Stanley	5	0	2016-08-22	D			9.1429	AB
MADSWORTH, GEORGE 0 0 2016-08-22 0 10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché (10 00) 9.4470 AB 0 2016-08-22 0 7 7 Exercice de droits de souscription 2 2538 9.1429 AB 2 2 2 2 2 2 2 2 2	•		0	2016-08-22	D		(1 027)	9.1429	AB
MADSWORTH, GEORGE	Steinke, Daniel	5	0	2016-08-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 538	9.1429	AB
Company			0				(1 027)	9.1429	
Actions ordinaires Employee Share Ownership Plan Sheinke, Daniel Sheinke, Dani	WADSWORTH, GEORGE	7					(10 000)	9.4470	
Actions ordinaires Employee Share Ownership Plan Steinke, Daniel S									
Steinke, Daniel Steinke, D			0	2016-08-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 027)	9.1429	AB
Parts Restricted Share Units									
Amirault, Rene		5	0	2016-08-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	73	9.3400	AB
Gransch, Allen Peter									
McGurk, Brian Kenneth Stanley									
Steinke Daniel 5									
MADSWORTH, GEORGE 7									
Seven Generations Energy Ltd.									
Actions ordinaires Class A Haysom, Steven John S O 2016-08-18 D 54 - Exercice de bons de souscription 40 860 4,5000 AB O 2016-08-18 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (40 860) 28,9706 AB O 2016-08-18 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (40 860) 28,9706 AB O 2016-08-18 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (58 440) 22,9706 AB O 2016-08-18 D 0 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (58 440) 22,9706 AB O 2016-08-19 D 54 - Exercice de bons de souscription 110 300 28,9879 AB O 2016-08-19 D 0 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (110 300) 28,9879 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription 35 562 5,2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription 35 562 5,2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription 35 562 5,2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription 135 502 6,000 AB O 2016-08-22 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (135 502) 29,0169 AB O 2016-08-22 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (135 502) 29,0169 AB O 2016-08-22 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (135 502) 29,0169 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (136 502) 29,0169 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (136 502) 29,0169 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (136 502) 25,000 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (136 502) 2,5500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (136 502) 2,5500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (136 502) 2,5500 AB O 2,5500 AB		7	0	2016-08-22	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 538)	9.1429	AB
Haysom, Steven John									
O 2016-08-18 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (48 860) 28.9706 AB O 2016-08-18 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (58 440) 5.2500 AB O 2016-08-19 D 54 - Exercice de bons de souscription (58 440) 5.2500 AB O 2016-08-19 D 54 - Exercice de bons de souscription (110 300) 5.2500 AB O 2016-08-19 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (110 300) 5.2500 AB O 2016-08-20 D 54 - Exercice de bons de souscription (110 300) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (110 300) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (110 300) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (110 300) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (135 562) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (135 502) 29.0169 AB O 2016-08-22 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (135 502) 29.0169 AB O 2016-08-20 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (135 502) 29.0169 AB O 2016-08-22 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (135 502) 29.0169 AB O 2016-08-22 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (135 502) 29.0169 AB O 2016-08-22 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (135 502) 29.0169 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (136 502) 29.0169 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (136 502) 29.0169 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (135 502) 5.000 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (135 502) 5.000 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (135 502) 5.000 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (135 502) 5.000 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (135 502) 5.000 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (135 502) 5.0000 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (135 502) 5.0000 AB O 2016-08-22 D		_	_	0010 00 10	_		40.000	4 5000	
Company	Haysom, Steven John	5	-						
Company									
Name									
C 2016-08-19 D 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (110 300) 28.9879 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription 35 562 5.2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (35 562 29.0169 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (135 502 29.0169 AB O 2016-08-22 D 0 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (135 502 29.0169 AB O 2016-08-22 D 0 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (135 502 29.0169 AB O 2016-08-22 D 0 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (135 502 29.0169 AB O 2016-08-22 D 0 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (135 502 29.0169 AB O 2016-08-18 D 54 - Exercice de bons de souscription (40 860) 4.5000 AB O 2016-08-18 D 54 - Exercice de bons de souscription (58 440) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (110 300) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (35 562) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (35 562) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (35 562) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (35 562) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 51 - Exercice de bons de souscription (35 562) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 51 - Exercice de bons de souscription (35 562) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 51 - Exercice de bons de souscription (35 562) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 51 - Exercice de bons de souscription (35 562) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 51 - Exercice de bons de souscription (35 562) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 51 - Exercice de bons de souscription (35 562) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 51 - Exercice de bons de souscription (35 562) 51 - Exercice de bons de souscription (35 562) 51 - Exercice de bons de sou									
O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription 35 562 5.2500 AB									
Name									
Shopify Inc. Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares Forsyth, Brittany Jean Soulting Stares Soulting Sta			-						
Bons de souscription Performance Haysom, Steven John 5									
Bons de souscription Performance									
Haysom, Steven John	Bons de souscription Performance		0	2010 00 22	<i>D</i>	76 Acquisition ou allemation enectace sur le marche	(100 002)	23.0103	AD
O 2016-08-18 D 54 - Exercice de bons de souscription (58 440) 5.2500 AB O 2016-08-19 D 54 - Exercice de bons de souscription (110 300) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (35 562) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (135 502) 6.0000 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (135 502) 6.0000 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (135 502) 6.0000 AB O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options (135 502) 6.0000 O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options (135 502) 6.0000 O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options (135 502) O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options (135 502) O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options (135 502) O N O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options (135 502) O N O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options (135 502) O N O O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options (135 502) O N O O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options (135 502) O N O O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options (135 502) O N O O O O O O O O O O O O O O O O O		5	0	2016-08-18	D	54 - Exercice de hons de souscription	(40.860)	4 5000	AR
O 2016-08-19 D 54 - Exercice de bons de souscription (110 300) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (35 562) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (135 502) 5.2500 AB O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (135 502) 6.0000 AB	riayooni, otovon oonii	U							
O 2016-08-22 D 54 - Exercice de bons de souscription (35 562) 5.2500 AB									
Shopify Inc. Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares 5 O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options 24 333 D 0.1600 ON									
Shopify Inc. Actions à droit de vote multiple Class B Multiple Voting Shares 5									
Forsyth, Brittany Jean 5 O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options 24 333 0.1600 ON O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options 7708 0.7400USD ON O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options 2959 4.2200USD ON O 2016-08-22 D 36 - Conversion ou échange (35 000) ON Frasca, Joseph Andrew 5 O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options 15 000 4.2200USD ON						, -			
O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options 7 708 O.7400USD ON ON O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options 2 959 4.2200USD ON ON Frasca, Joseph Andrew 5 O 2016-08-22 D 36 - Conversion ou échange (35 000) ON ON Frasca, Joseph Andrew 5 O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options 15 000 4.2200USD ON									
O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options 2 959 4.2200USD ON O 2016-08-22 D 36 - Conversion ou échange (35 000) ON Frasca, Joseph Andrew 5 O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options 15 000 4.2200USD ON	Forsyth, Brittany Jean	5							
O 2016-08-22 D 36 - Conversion ou échange (35 000) ON Frasca, Joseph Andrew 5 O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options 15 000 4.2200USD ON									
Frasca, Joseph Andrew 5 O 2016-08-22 D 51 - Exercice d'options 15 000 4.2200USD ON			-					4.2200USD	
O 2016-08-22 D 36 - Conversion ou échange (15 000) ON	Frasca, Joseph Andrew	5						4.2200USD	
			0	2016-08-22	D	36 - Conversion ou échange	(15 000)		ON

Emetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp-	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principa
Initié		ration	l'opération			valeur		
Porteur inscrit		ration	roporation			nominale		
	_	^	2040 00 00	_	54 Eversies destines	04.004	0.4500110D	ON
Jones, Russell Norman	5	0	2016-08-22		51 - Exercice d'options	21 884	0.1520USD	ON
Ludia Tabias Albia	4 5	U	2016-08-22	D	36 - Conversion ou échange	(100 000)		ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5	^	2040 00 22		ac Carrarain an fahana	(500,000)		ON
7910240 Canada Inc.	PI	0	2016-08-22		36 - Conversion ou échange	(500 000)	0.4500110D	
Miller, Craig Stuart	5	0	2016-08-22		51 - Exercice d'options	100 000	0.1520USD	ON
Actions à droit de vote exhalterne Class A Suberdinete Veting Charge		U	2016-08-22	U	36 - Conversion ou échange	(100 000)		ON
Actions à droit de vote subalterne Class A Subordinate Voting Shares Finkelstein, Harley Michael	E							
2480447 Ontario Inc.	5 Pl	0	2016-08-22		45 Appriliation or allifornian or marrian allum proportion	(400,000)	38.2500USD	ON
	5 5				15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(100 000)		
Forsyth, Brittany Jean	5	0	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(1 900)	39.1958USD	
			2016-08-19		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(2 167)	42.3800USD	
		0	2016-08-22		36 - Conversion ou échange	35 000	00.05001100	ON
	_	0	2016-08-22		15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(35 000)	38.2500USD	
Frasca, Joseph Andrew	5	0	2016-08-22		36 - Conversion ou échange	15 000	00.05001100	ON
	_	0	2016-08-22		15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(15 000)	38.2500USD	
Jones, Russell Norman	5	0	2015-05-20		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-22		36 - Conversion ou échange	100 000		ON
		0	2016-08-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(100 000)	38.2500USD	ON
Lutke, Tobias Albin	4, 5							
7910240 Canada Inc.	PI	0	2016-08-15		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(9 800)	39.1434USD	
		0	2016-08-22		36 - Conversion ou échange	500 000		ON
		0	2016-08-22		15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(500 000)	38.2500USD	
Miller, Craig Stuart	5	0	2016-08-22		36 - Conversion ou échange	100 000		ON
		0	2016-08-22	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(100 000)	38.2500USD	ON
Weinand, Peter Daniel	5							
1950016 Ontario Inc.	PI	0	2016-08-19		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	(15 000)	42.0000USD	
		0	2016-08-22	I	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	(100 000)	38.2500USD	ON
Options								
Forsyth, Brittany Jean	5	0	2016-08-22	D	51 - Exercice d'options	(24 333)	0.1600	ON
		0	2016-08-22	D	51 - Exercice d'options	(7 708)	0.7400USD	ON
		0	2016-08-22	D	51 - Exercice d'options	(2 959)	4.2200USD	ON
Frasca, Joseph Andrew	5	0	2016-08-22	D	51 - Exercice d'options	(15 000)	4.2200USD	ON
Jones, Russell Norman	5	0	2016-08-22	D	51 - Exercice d'options	(21 884)	0.1520USD	ON
Miller, Craig Stuart	5	0	2016-08-22	D	51 - Exercice d'options	(100 000)	0.1520USD	ON
Sierra Metals Inc. (formerly Exploration Dia Bras Inc.)					<u>'</u>	,		
Actions ordinaires								
Brennan, Mark Peter	5	0	2016-08-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	33 500	1.8757	ON
Linear Capital Corp.	PI	Ō	2015-10-08		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		Ö	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	1.8000	ON
McAllister, Michael	5	Ō	2016-07-15		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Restricted Share Unit		-		_				
Babcock, Gordon	5	0	2015-07-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Dabootti, Doracii	Ū	Õ	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	93 441		ON
Brennan, Mark Peter	5	Ö	2015-10-08		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	00		ON
Bronnan, Mark Fotor	U	ŏ	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	465 898		ON
Cater, Douglas Frederick	4	Ö	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	73 684		ON
Dean, Steven G	4	ŏ	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	40 789		ON
Gonzales, Igor	4	Ö	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	73 684		ON
Guimaraes, Edmundo Gontardo	5	Ö	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	133 501		ON
McAllister, Michael	5 5	0	2016-06-19		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	133 30 1		ON
IVICALISTEI, IVIICITÄEL	5	0	2016-07-15		56 - Attribution de droits de souscription	42 082		ON
Noff III	5	0	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription 56 - Attribution de droits de souscription	42 082 31 854		ON
Neff, Jill								
Renaud, Philip	4	0	2016-08-19		56 - Attribution de droits de souscription	40 789		ON
Romero, Dionisio	4	0	2015-11-16		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	70.001		ON
		0	2016-08-19	υ	56 - Attribution de droits de souscription	73 684		ON

.		÷	- .	_	Opération			
Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	•	Nombre de		Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit						nominale		
Actions ordinaires								
Dodson, Bill Gary	5	0	2016-08-19	D	51 - Exercice d'options	2 176		ВС
		0	2016-08-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 176)	18.7700	BC
Options	_			_		/- /·		
Dodson, Bill Gary	5	0	2016-08-19	D	51 - Exercice d'options	(2 176)		BC
Silver Wheaton Corp. Actions ordinaires								
Charpentier, Bettina Joan	5	0	2016-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(92)	39.9106	ВС
Charpentier, Bettina doan	3	Õ	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(589)	39.9202	BC
		Ö	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	39.9266	BC
		Ö	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	39.9300	BC
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 511)	39.9302	BC
		0	2016-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	39.9404	ВС
		0	2016-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	39.9468	BC
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 100)	39.9500	BC
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(800)	39.9600	BC
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 430)	39.9604	BC
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	39.9605	BC
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 979)	39.9606	BC
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	39.9668	BC
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	39.9700	BC
		0	2016-08-16 2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 700)	39.9800	BC BC
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 498) (3 201)	39.9805 39.9806	BC
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	39.9850	BC
Tatarkin, Nikola	5	0	2016-08-16		51 - Exercice d'options	15 000	23.2700USD	BC
i ataikiii, ivikola	3	ŏ	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 000)	31.0000USD	BC
		Ö	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	31.0100USD	BC
		ŏ	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(700)	31.0150USD	BC
		Ö	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	31.0175USD	BC
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	31.0200USD	BC
		0	2016-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(900)	31.0300USD	BC
		0	2016-08-16	D	 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	(200)	31.0360USD	BC
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.0390USD	BC
		0	2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.0500USD	BC
		0	2016-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	31.0550USD	BC
Options	-	^	0040 00 40	_	E4. Exercise discribera	(45.000)	00.07001100	DO.
Tatarkin, Nikola	5	0	2016-08-16	ט	51 - Exercice d'options	(15 000)	23.2700USD	BC
SIR Royalty Income Fund								
Actions échangeables Class A GP Units SIR CORP.	3	0	2016-08-18	D	36 - Conversion ou échange	(750 000)	14.1500	ON
Société DH (Anciennement Société Davis + Henderson)	3		2010-00-10		30 - Conversion ou echange	(750 000)	14.1500	ON
Actions ordinaires								
Hannay, Alfred Duncan	7	0	2014-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Tiamay, Amou Bunoan	•	ŏ	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	28.6000	ON
LRRSP account	PI	Ö	2014-03-17		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	28.5709	ON
RRSP - 839041	PI	0	2014-03-17	1	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-22	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 600	28.5709	ON
		0	2016-06-22	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	240	32.2068	ON
Options								
Cumming, Hugh William	5	0	2016-08-05	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Société Financière Manuvie								
Actions ordinaires				_				
Kalita von dem Hagen, Halina	5	0	2016-08-23		51 - Exercice d'options	5 549	15.5200	ON
		0	2016-08-23	D	51 - Exercice d'options	7 417	12.6400	ON

Émetteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorité
	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	
Titre	tion	ope-	ue	rise	de i operation		umtaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
		0	2016-08-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 766)	17.3500	ON
Options		0	2016-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 200)	17.3400	ON
Kalita von dem Hagen, Halina	5	0	2016-08-23	D	51 - Exercice d'options	(5 549)	15.5200	ON
rama von aom nagon, nama	ū	Ö	2016-08-23		51 - Exercice d'options	(7 417)	12.6400	ON
SouthGobi Resources Ltd.					·			
Actions ordinaires	0	^	0040 00 47	_	40. Association as all for the effect of a contract of	(007.000)	0.0000	DO.
Turquoise Hill Resources Ltd.	3	0	2016-08-17 2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(287 900) (374 150)	0.2230 0.2215	BC BC
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(375 000)	0.2213	BC
		Ö	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(334 800)	0.2248	BC
		0	2016-08-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(125 000)	0.2198	BC
Summit Industrial Income REIT								
Parts de fiducie	A							
Maroun, Louis Sigma I Barbados Trust (2015)	4 Pl	0	2016-08-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 000	6.4200	ON
Morassutti, Lawrence	4		2010-00-19	0	10 / logalonion ou alienation eneetuee our le maione	7 000	0.7200	OIN
Caren Morassutti - RRSP	PI	0	2016-08-15	С	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	339	6.0800	ON
Travi Inc.	PI	0	2016-08-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	11 314	6.0800	ON
Superior Plus Corp.								
Droits Deferred Share Units		•	0040 00 47	_	50 Au 7 C 1 1 1 1 1 1 1 1 1	075		211
BRADEEN, RICHARD	4	0	2016-08-17 2016-08-17		56 - Attribution de droits de souscription	875 875		ON ON
Findlay, Randall J.	4	0	2016-08-17		56 - Attribution de droits de souscription 56 - Attribution de droits de souscription	438		ON
i iliulay, ixaliuali 5.	4	0	2016-08-17		56 - Attribution de droits de souscription	438		ON
Jordan, Mary	4	Ö	2016-08-17		56 - Attribution de droits de souscription	875		ON
, , , , , ,		0	2016-08-17		56 - Attribution de droits de souscription	875		ON
Surge Energy Inc.								
Actions ordinaires		•	0010 00 15	_		7.000	0.4400	4.5
Bennett, Michael James	5	0	2016-08-15 2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription 35 - Dividende en actions	7 960 913	2.4100 2.4100	AB AB
		0	2016-08-15		97 - Autre	4 654	2.4100	AB
		M	2016-08-15		97 - Autre	(4 654)	2.4500	AB
		0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	7 960	2.4100	AB
Brown, Daniel Curt	5	0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	67 997	2.4100	AB
		0	2016-08-15		35 - Dividende en actions	4 243	2.4100	AB
	_	0	2016-08-15		97 - Autre	(34 350)	2.4500	AB
Bye, Murray	5	0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	61 208	2.4100	AB
		0	2016-08-15 2016-08-15		35 - Dividende en actions 97 - Autre	3 742 (30 884)	2.4100 2.4500	AB AB
Colborne, Paul	4	ŏ	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	970	2.4010	AB
Colbonio, i aui	,	Ö	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	32	2.4010	AB
		0	2016-07-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	799	2.4500	AB
		0	2016-07-29		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	647	2.3198	AB
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	39 500	2.4900	AB
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	2.4850	AB
		0	2016-08-15 2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	121 692	2.4100 2.4100	AB
		0	2016-08-15		35 - Dividende en actions 97 - Autre	7 130 (62 089)	2.4100	AB AB
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	2.4300	AB
Janice RRSP	PI	ŏ	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	962	2.4010	AB
		Ŏ	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	2.5342	AB
Joint Account	PI	0	2016-08-15	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	87	2.4010	AB
Davies, Colin William Graham	4	0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	12 962	2.4100	AB
	-	0	2016-08-15		35 - Dividende en actions	1 266	2.4100	AB
de Leeuw, Gerard A.	5	0	2016-08-15	ט	57 - Exercice de droits de souscription	97 143	2.4100	AB

metteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principal
		•		1100	de l'opsidation	valeur	umumo	principa
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit		_						
		0	2016-08-15		35 - Dividende en actions	10 057	2.4100	AB
Elakoa Margarat Ann	5	0	2016-08-15 2016-08-15		97 - Autre	(50 972) 59 633	2.4500	AB AB
Elekes, Margaret Ann	5	0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription 35 - Dividende en actions	3 633	2.4100 2.4100	AB
		0	2016-08-15		97 - Autre	(30 083)	2.4500	AB
Ferguson, Gordon Paul	5	Ö	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	69 978	2.4100	AB
r organori, portani r adi	G	Ŏ	2016-08-15		35 - Dividende en actions	3 233	2.4100	AB
		Ō	2016-08-15		97 - Autre	(34 812)	2.4500	AB
Gilbert, Daryl Harvey	4	0	2016-08-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	12 962	2.4100	AB
		0	2016-08-15	D	35 - Dividende en actions	1 267	2.4100	AB
Leach, Robert Allen	4	0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	12 962	2.4100	AB
		0	2016-08-15		35 - Dividende en actions	1 266	2.4100	AB
O'Neil, Peter Dan	5	0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	12 962	2.4100	AB
Desire James Manner		0	2016-08-15		35 - Dividende en actions	1 266	2.4100	AB
Pasieka, James Murray	4	0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	18 865	2.4100	AB
		0	2016-08-15		35 - Dividende en actions	1 807	2.4100	AB
Conitle Manager Davids	4	0	2016-08-15		97 - Autre	(10 333)	2.4500	AB
Smith, Murray Douglas	4	0	2016-08-15 2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription 35 - Dividende en actions	12 962 1 266	2.4100 2.4100	AB AB
		0	2016-08-15		97 - Autre	(6 765)	2.4100	AB
Droits Performance Share Awards		U	2010-00-15	U	97 - Autre	(6 705)	2.4500	AD
Brown, Daniel Curt	5	0	2016-08-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	272 152	2.3700	AB
Bye, Murray	5	Ö	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	254 746	2.3700	AB
Colborne, Paul	4	Ö	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	422 152	2.3700	AB
de Leeuw, Gerard A.	5	ŏ	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	237 341	2.4100	AB
Elekes, Margaret Ann	5	Ö	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	237 341	2.3700	AB
Ferguson, Gordon Paul	5	Ō	2015-09-25		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Droits Restricted Share Awards								
Bennett, Michael James	5	0	2016-08-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 960)	2.4100	AB
Brown, Daniel Curt	5	0	2016-08-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(67 997)	2.4100	AB
		0	2016-08-15	D	56 - Attribution de droits de souscription	90 717	2.3700	AB
Bye, Murray	5	0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	(61 208)	2.4100	AB
		0	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	84 916	2.3700	AB
Colborne, Paul	4	0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	(121 692)	2.4100	AB
		0	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	281 434	2.3700	AB
Davies, Colin William Graham	4	0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	(12 962)	2.4100	AB
do I acres Carard A	F	0	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	31 645	2.3700	AB
de Leeuw, Gerard A.	5	0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	(97 143) 79 114	2.4100	AB
Elekes, Margaret Ann	5	0	2016-08-15 2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription57 - Exercice de droits de souscription	(59 633)	2.3700 2.4100	AB AB
Elekes, Margaret Ariir	5	0	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	79 114	2.3700	AB
Ferguson, Gordon Paul	5	0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	(69 978)	2.4100	AB
r erguson, Gordon r adi	9	Ö	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	87 289	2.3700	AB
Gilbert, Daryl Harvey	4	Ö	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	(12 962)	2.4100	AB
Chibort, Baryt Harvoy	•	ŏ	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	31 645	2.4100	AB
Leach, Robert Allen	4	Ö	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	(12 962)	2.4100	AB
		Ō	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	31 645	2.3700	AB
O'Neil, Peter Dan	5	0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	(12 962)	2.4100	AB
		0	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	31 645	2.3700	AB
Pasieka, James Murray	4	0	2015-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	2 596	2.5200	AB
		M	2015-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	2 596	2.5200	AB
		M'	2015-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	18 254	2.5200	AB
		0	2015-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	3 041	2.5200	AB
		M	2015-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	3 041	2.5200	AB
		M'	2015-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	21 429	2.5200	AB
		0	2016-08-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	(18 865)	2.4100	AB

Èmetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp	Opération Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
Smith, Murray Douglas	4	0	2016-08-15 2016-08-15 2016-08-15	D	56 - Attribution de droits de souscription 57 - Exercice de droits de souscription 56 - Attribution de droits de souscription	42 194 (12 962) 31 645	2.3700 2.4100 2.3700	AB AB AB
Tahoe Resources Inc. Actions ordinaires					·			
Joseph, Cassandra	5							
Cassandra Joseph Family Trust	PI	0	2016-08-16	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Deferred Share Awards								
Joseph, Cassandra	5	0	2016-08-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Options Joseph, Cassandra	5	0	2016-08-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ВС
Tech Achievers Growth & Income Fund			2010 00 10		Colds dedicates Decidration Initials of format GEDI			
Parts								
Tech Achievers Growth & Income Fund	1	0	2016-08-18		38 - Rachat ou annulation	9 900		ON
Technologies D Pey inc		0	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	(9 900)		ON
Technologies D-Box inc Deferred Share Units								
Bernier, Louis	4	0	2016-08-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 000	0.6600	QC
Collins, Gary	4	Ö	2016-08-17		56 - Attribution de droits de souscription	40 000	0.6600	QC
Dalaroy, Kit	4	0	2016-08-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 000	0.6600	QC
Lafrance, Sylvain	4	0	2016-08-17		56 - Attribution de droits de souscription	40 000	0.6600	QC
Lamarre, Jean	4	0	2016-08-17		56 - Attribution de droits de souscription	80 000	0.6600	QC
PHĖNIX, ĖLAINE C.	4	0	2016-08-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	40 000	0.6600	QC
Technologies Interactives Mediagrif Inc.								
Actions ordinaires		^	0040 00 00	_	40. Association and Program of the training and the second	7.000	40.0000	00
Laporte, Gilles Ten Peaks Coffee Company Inc.	4	0	2016-08-23	ט	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 600	18.0000	QC
Actions ordinaires								
Close, Barry	5	0	2016-08-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	6.9800	ВС
Tryssenaar, Sherry Diane	5	Ö	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 200	7.0000	BC
Veit, Roland	4	Ö	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	7.0390	BC
TeraGo Inc.								
Performance Share Units								
Stephens, Michael	5	0	2016-03-31		59 - Exercice au comptant	(7 502)	4.7700	ON
		M	2016-04-15		38 - Rachat ou annulation	(7 502)		ON
Themsen Deviters Corneration		M'	2016-03-31	ט	59 - Exercice au comptant	(7 502)		ON
Thomson Reuters Corporation Actions ordinaires								
Craig, David William Ian	7, 5	0	2016-08-19	D	51 - Exercice d'options	561	37.1500USD	ON
orang, parta rrimani tan	., 0	Ö	2016-08-19		51 - Exercice d'options	1 115	23.2500USD	
		Ö	2016-08-19		51 - Exercice d'options	19 123	28.3600USD	ON
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 487)	41.5600USD	ON
The Woodbridge Company Limited	3	_						
Thomfam Nominees	PI	0	2016-08-17		47 - Acquisition ou aliénation par don	(18 862)	53.0500	ON
Ontions		0	2016-08-17	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 862	53.0500	ON
Options Craig, David William Ian	7, 5	0	2016-08-19	D	51 - Exercice d'options	(9 400)	37.1500USD	ON
Orang, David William Iam	7, 5	0	2016-08-19		51 - Exercice d'options	(4 730)	23.2500USD	ON
		ŏ	2016-08-19		51 - Exercice d'options	(111 770)	28.3600USD	ON
ThreeD Capital Inc. (formerly Brownstone Energy Inc.)					, 	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Actions ordinaires								
1313366 Ontario Inc.	3	0	2016-08-17		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-17		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000 000	0.0500	ON
Feldman, Gerald Morris	5	0	2016-08-17		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	900 000	0.0500	ON
Inwentash, Jakson Samuel	3	0	2016-08-17		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	1 200 000	0.0500	ON ON
		U	2016-08-17	ט	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 200 000	0.0500	UN

Emetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorité
	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Titre	tion	ope-	ue	1136	de i operation		uiiitaiie	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit								
Inwentash, Sheldon	4, 6, 5	0	2016-08-17	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 800 000	0.0500	ON
Kopman, Jeff	6							
1313366 Ontario Inc.	PI	0	2016-08-17	С	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-17	С	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000 000	0.0500	ON
1350659 Ontario Inc.	PI	0	2016-08-17	С	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Palisade Global Investments Ltd.	3	0	2016-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 500 000	0.0500	ON
Bons de souscription					prospectus			
1313366 Ontario Inc.	3	0	2016-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		Ö	2016-08-17		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000 000		ON
Feldman, Gerald Morris	5	0	2016-08-17		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	900 000		ON
Inwentash, Jakson Samuel	3	0	2016-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
,		Ö	2016-08-17		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 200 000		ON
Inwentash, Sheldon	4, 6, 5	0	2016-08-17		11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 800 000		ON
Kopman, Jeff	6							
1313366 Ontario Inc.	PI	0	2016-08-17	С	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-17	С	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 000 000		ON
Palisade Global Investments Ltd.	3	0	2016-08-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	2 500 000		ON
Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd.					prospectus			
Actions ordinaires								
Ketch, Jeffery	5	0	2016-08-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 381	1.4788	AB
Macdonald, Greg	5	ŏ	2016-08-18		30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un régime d'actionnariat	2 705	1.4788	AB
MacLeod, Joel	4, 3	0	2016-08-18		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	30 430	1.4788	AB
1080766 Alberta Ltd.	PI	ŏ	2016-08-19		10 - Acquisition ou alienation effectuée sur le marché	75 000	1.5000	AB
1000700 Alberta Eta.		Ö	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	144 900	1.4700	AB
Mckenna, Tobias John	4. 5	ŏ	2016-08-18		30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 143	1.4788	AB
Vorra, Joel Kyle	5	Ö	2016-08-18		30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un régime d'actionnariat	15 000	1.4788	AB
vona, coortyio	•	M	2016-08-18		30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 143	1.4788	AB
Williams, Jarvis	5	Ö	2016-08-18		30 - Acquisition ou alienation en vertu d'un régime d'actionnariat	10 143	1.4788	AB
Wright, David Robert	4	ŏ	2016-08-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	1.4200	AB
Options	·		20.00020	_	7. To quickien ou anonadon onocidos our lo maiono	.2 000	200	,
Fraser, Douglas Scott	4	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	15 000	1.3900	AB
Holyoake, Stephen John	4	Ö	2016-08-16		50 - Attribution d'options	15 000	1.3900	AB
Ketch, Jeffery	5	Ō	2016-08-16		50 - Attribution d'options	25 000	1.3900	AB
Macdonald, Greg	5	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	15 000	1.3900	AB
MacLeod, Joel	4, 3	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	60 000	1.3900	AB
Mckenna, Tobias John	4, 5	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	40 000	1.3900	AB
Vorra, Joel Kyle	5	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	40 000	1.3900	AB
Williams, Jarvis	5	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	40 000	1.3900	AB
Wright, David Robert	4	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	15 000	1.3900	AB
Restricted Share Units								
Fraser, Douglas Scott	4	0	2016-08-16	D	46 - Contrepartie de services	15 000	1.3900	AB
Holyoake, Stephen John	4	0	2016-08-16		46 - Contrepartie de services	15 000	1.3900	AB
Ketch, Jeffery	5	0	2016-08-16		46 - Contrepartie de services	40 000	1.3900	AB
Macdonald, Greg	5	0	2016-08-16		46 - Contrepartie de services	50 000	1.3900	AB
MacLeod, Joel	4, 3	0	2016-08-16		46 - Contrepartie de services	125 000	1.3900	AB
Mckenna, Tobias John	4, 5	0	2016-08-16		46 - Contrepartie de services	125 000	1.3900	AB
Vorra, Joel Kyle	5	0	2016-08-16		46 - Contrepartie de services	125 000	1.3900	AB
Williams, Jarvis	5	0	2016-08-16		46 - Contrepartie de services	125 000	1.3900	AB
Wright, David Robert	4	0	2016-08-16	D	46 - Contrepartie de services	15 000	1.3900	AB
Timbercreek Financial Corp.								
Actions ordinaires								
JONES, Andrew Alexander			2016-06-30					ON

Tritle Profit P	Prix Autorité	Prix	Nombre de	Opération - Description	Emp-	Date	Ėtat	Rela-	Emetteur
Protection Pro	nitaire principal	unitaire		de l'opération	rise		•	tion	Titre
Tork Gold Resources Inc. Archines or officiaries Society S						l'opération	ration		Initié
Actions ordinaries									
Battoff, Many Deliones									
Proudfoot, Dawson McNabb									
2016-08-17 D 10 - Acquisition ou altination effectuée sur le marché (400) 32,9900	ON								
Sanchez, Gabriela Micaela 5 0 2016-88-15 0 10 - Acquisition ou alténation effectuée sur le marché (375) 32,9600	ON							5	Proudfoot, Dawson McNabb
Sanchez, Gabriela Micaela 5									
Simpson, Jason Douglas		32.9600		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché					
Stanford, Frederick McLae	ON			57 - Exercice de droits de souscription	D				
Stanford, Frederick McLae								5	Simpson, Jason Douglas
Stanford, Frederick MicLae									
Stephen, Anne Elizabeth 5 0 2016-08-15 0 57 - Exercise de droits de souscription 668		32.0600							
Stephen, Anne Elizabeth	ON							4, 5	Stanford, Frederick McLae
Swinoga, Jeffrey Anthony 5 0 2016-08-15 D 10 Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché (379) 32,1200 32,1000 32,1000 11,5000 11,5000 12,5000	ON								
Swinoga, Jeffrey Anthony	ON							5	Stephen, Anne Elizabeth
D 11-5000								5	Swinoga, Jeffrey Anthony
Droits Performance Share Units under Employee Share Unit Plan Batoff, Mary Delores Sance Units under Employee Share Units Units Units Units under Employee Share Units Unit									
Drits Performance Share Units under Employee Share Unit Plan									
Batoff, Mary Delores S		32.5400							
Batoff, Mary Delores	ON		1 312	57 - Exercice de droits de souscription	D	2016-08-15	0		
Loyer, Harold Bernard									
Loyer, Harold Bernard	ON			00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI				5	Batoff, Mary Delores
Proudfoot, Dawson McNabb 5 0 2016-08-15 0 56 - Attribution de droits de souscription 9 449	ON		6 289						
Proudfoot, Dawson McNabb	ON							6	Loyer, Harold Bernard
Sanchez, Gabriela Micaela 5 0 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription 5 484	ON		9 449						
Sanchez, Gabriela Micaela	ON			00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	D	2014-07-01		5	Proudfoot, Dawson McNabb
Simpson, Jason Douglas	ON		8 714	56 - Attribution de droits de souscription	D	2016-08-15	0		
Simpson, Jason Douglas	ON			00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	D	2010-01-21	0	5	Sanchez, Gabriela Micaela
Stanford, Frederick McLae	ON		5 484	56 - Attribution de droits de souscription	D	2016-08-15	0		
Stanford, Frederick McLae	ON			00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	D	2013-01-15	0	5	Simpson, Jason Douglas
Stanford, Frederick McLae	ON		26 325	56 - Attribution de droits de souscription	D	2016-08-15	0		
Stephen, Anne Elizabeth	ON					2009-11-16	0	4, 5	Stanford, Frederick McLae
Stephen, Anne Elizabeth	ON		54 305	56 - Attribution de droits de souscription	D	2016-08-15	0		
O 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription 6 728	ON					2013-06-19	0	5	Stephen, Anne Elizabeth
Swinoga, Jeffrey Anthony 5	ON		6 728			2016-08-15	0		
Thorpe, Mark Bramley	ON							5	Swinoga, Jeffrey Anthony
Thorpe, Mark Bramley	ON		17 063				0		
Droits Restricted Share Units ("RSU's") Batoff, Mary Delores 5	ON							5	Thorpe, Mark Bramley
Batoff, Mary Delores 5 0 2016-08-15 D 57 - Exercice de droits de souscription (3 665)	ON		8 512					المراث	
Batoff, Mary Delores									Droits Restricted Share Units ("RSU's")
Proudfoot, Dawson McNabb 5	ON		(3 665)	57 - Exercice de droits de souscription	D	2016-08-15	0	5	
Sanchez, Gabriela Micaela Sanchez, Gabriela Micaela Sanchez, Gabriela Micaela Sanchez, Gabriela Micaela Sanchez, William M 4 0 2016-08-15 D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	ON								
Shaver, William M	ON								
Stanford, Frederick McLae	ON		(/						
Stephen, Anne Elizabeth Stephen, Anne El	ON		(544)						
Stephen, Anne Elizabeth 5 O 2016-08-15 D 57 - Exercice de droits de souscription (666) Swinoga, Jeffrey Anthony 5 O 2016-08-15 D 57 - Exercice de droits de souscription (1 312) Droits Restricted Share Units under Employee Share Unit Plan 8 0 2014-07-14 D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI Batoff, Mary Delores 5 O 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription 4 193 Loyer, Harold Bernard 6 O 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription 6 299 Proudfoot, Dawson McNabb 5 O 2014-07-01 D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI For Outfoot, Dawson McNabb 5 O 2014-07-01 D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI For Outfoot, Dawson McNabb 5 O 2014-07-01 D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	ON							., -	,
Swinoga, Jeffrey Anthony 5 O 2016-08-15 D 57 - Exercice de droits de souscription (1 312) Droits Restricted Share Units under Employee Share Unit Plan 5 O 2014-07-14 D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI Batoff, Mary Delores 0 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription 4 193 Loyer, Harold Bernard 6 O 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription 6 299 Proudfoot, Dawson McNabb 5 O 2014-07-01 D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	ON							5	Stephen, Anne Elizabeth
Droits Restricted Share Units under Employee Share Unit Plan Batoff, Mary Delores 5 0 2014-07-14 D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI Loyer, Harold Bernard 6 0 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription 4 193 Loyer, Harold Bernard 6 0 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription 6 299 Proudfoot, Dawson McNabb 5 0 2014-07-01 D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI O 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription 5 809	ON								
Batoff, Mary Delores 5 O 2014-07-14 Doctored D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI Loyer, Harold Bernard 6 O 2016-08-15 Doctored D 56 - Attribution de droits de souscription 4 193 Loyer, Harold Bernard O 2016-08-15 Doctored D 56 - Attribution de droits de souscription 6 299 Proudfoot, Dawson McNabb 5 O 2014-07-01 Doctored D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI Proudfoot, Dawson McNabb 5 O 2016-08-15 Doctored D 56 - Attribution de droits de souscription 5 809	311		(. 3.2)	2. 2 20 di ono do doddon priori	_				
Column	ON			00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	D	2014-07-14	0	5	
Loyer, Harold Bernard 6 O 2016-08-04 D D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI Proudfoot, Dawson McNabb 5 O 2014-07-01 D D 56 - Attribution de droits de souscription 6 299 Proudfoot, Dawson McNabb 5 O 2014-07-01 D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 5 O 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription and d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	ON		4 193						20.01, 110.7 2 0.0100
Proudfoot, Dawson McNabb 5 O 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription 6 299 9 O 2014-07-01 D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI 0 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription 5 809	ON		7 100					6	Lover Harold Bernard
Proudfoot, Dawson McNabb 5 O 2014-07-01 D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI O 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription 5 809	ON		6 200					J	Loyor, Flatola Bornara
O 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription 5 809	ON		0 200					5	Proudfoot Dawson McNahh
	ON		5 200					J	i iouuloot, Dawsoli iyiciyabb
Sanchez, Gabriela Micaela 5 O 2010-01-21 D 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	ON		3 009					5	Sanchez Gahriela Micaela
O 2016-08-15 D 56 - Attribution de droits de souscription 3 656	ON		3 656					J	Garionoz, Gabriela Miloaela

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp	Opération - Description	Nombre de	Prix	Autorité
	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Titre	tion	ope-	ue	1156	de i operation	valeur	unitane	principale
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit								
Simpson, Jason Douglas	5	0	2013-01-15		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Stanford, Frederick McLae	4, 5	0	2016-08-15 2009-11-16		56 - Attribution de droits de souscription 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	17 550		ON ON
Stanioru, Frederick McLae	4, 5	0	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	36 203		ON
Stephen, Anne Elizabeth	5	Ö	2013-06-19		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	00 200		ON
		0	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	4 485		ON
Swinoga, Jeffrey Anthony	5	0	2014-04-07		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	44.075		ON ON
Thorpe, Mark Bramley	5	0	2016-08-15 2015-01-19		56 - Attribution de droits de souscription 00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI	11 375		ON
morpo, mark branney		Ö	2016-08-15		56 - Attribution de droits de souscription	5 675		ON
Options					·			
Shaver, William M	4	0	2016-08-10		00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Simpson, Jason Douglas	5	0	2016-08-15 2016-08-15		50 - Attribution d'options 51 - Exercice d'options	5 002 (30 000)	32.0200	ON ON
Simpson, Jason Douglas	3	Ö	2016-08-15		51 - Exercice d'options	(30 000)		ON
Swinoga, Jeffrey Anthony	5	Ö	2016-08-15		51 - Exercice d'options	(10 000)		ON
		0	2016-08-16		51 - Exercice d'options	(10 000)		ON
Wademan, Elizabeth Anne	4	0	2016-08-15	D	50 - Attribution d'options	5 002	32.0200	ON
Toromont Industries Ltd. Actions ordinaires								
Medhurst, Scott	4, 5	0	2016-08-19	D	51 - Exercice d'options	7 000	17.1000	ON
	-, -	0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 700)	39.2500	ON
		0	2016-08-19		 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	(200)	39.1500	ON
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	39.1000	ON
Options		0	2016-08-22	ט	51 - Exercice d'options	3 000	17.1000	ON
Medhurst. Scott	4. 5	0	2016-08-19	D	51 - Exercice d'options	(7 000)	17.1000	ON
mountain, cont	., 0	Ö	2016-08-22		51 - Exercice d'options	(3 000)	17.1000	ON
Total Energy Services Inc.					·	` ,		
Actions ordinaires		_						
Kwasnicia, Randy	4	0	2016-08-22 2016-08-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 1 500	12.9700 12.9700	AB AB
Trez Capital Senior Mortgage Investment Corporation		U	2010-00-23	ט	10 - Acquisition ou alleriation effectuee sur le marche	1 500	12.9700	AD
Class A Shares								
ROBERTSON, STEWART JAMES LANDERS	4							
Crerar Development Corp.	PI	0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 000)	8.5500	BC
RRSP	PI	0	2016-08-18	<u> </u>	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 400)	8.5500	BC
Trinidad Drilling Ltd. Actions ordinaires								
Halford, David William	4	0	2016-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(23 000)		AB
U.S. Dividend Growers Income Corp.					•	, , ,		
Actions ordinaires Equity Shares								
U.S. Dividend Growers Income Corp.	1	0	2016-08-22	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	8.2708	AB
Uni-Sélect Inc. Actions ordinaires								
Buzzard, James E.	4							
Marital Trust Under Section VI of the Clay and Rita Buzzard Revocable	PI	0	2016 00 16		10. Acquisition ou aliánation affactuée our la marché	(250,000)	20 2220	00
Trust	ri		2016-08-16		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	30.3228	QC
United Corporations Limited								
Actions ordinaires E-L Financial Corporation Limited	3	0	2016-08-17	n	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	93.5300	ON
Vanadiumcorp Resource Inc.	3	U	2010-00-17	ט	10 - Acquisition ou alienation enectuee sur le marche	300	93.3300	ON
Actions ordinaires								
Hewlett, John	4	0	2016-08-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de	300 000	0.0500	ВС
i iewieit, John	4	0	2010-00-17	ט	prospectus	300 000	0.0000	ьс
Bons de souscription								

Emottour	Bala	Ėtat	Doto	Emn	Opération Proprietien	Nombro do	Deiv	Autoritá
Emetteur	Rela-		Date .	Emp-	·	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit						Hommale		
Hewlett, John	4	0	2016-08-17	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	300 000	0.0500	вс
Veresen Inc.					production			
Actions ordinaires								
Jang, Theresa	5	0	2016-08-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	1 281	12.3700	AB
King, Kevan Scott	5							
BMO Nesbitt Burns	PI	0	2016-08-23		30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	27	11.5436	AB
BMO Nesbitt Burns RRSP	PI	0	2016-08-23	1	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	22	11.5436	AB
Vermilion Energy Inc.								
Actions ordinaires								
Engbloom, Robert John	5							
Robert J. Engbloom Professional Corp.	PI	0	2016-08-17		 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	(600)	49.5200	AB
		0	2016-08-17		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	49.5000	AB
Madison, William F.	4	0	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 450)	38.2600USD	AB
SEP	PI	0	2016-08-18	<u> </u>	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 450	38.9700USD	AB
Vista Gold Corp.								
Actions ordinaires								
Eppler, W. Durand	7	0	2016-08-19	D	 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	(30 000)	1.0930USD	BC
Sun Valley Gold LLC	3							
Client Accounts	PI	0	2016-08-18	С	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	1.0950USD	BC
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 100	1.0923USD	BC
		0	2016-08-19	С	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	1.0959USD	BC
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	145 000	1.0933USD	BC
		0	2016-08-22		 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	177 800	1.0639USD	BC
		0	2016-08-23	С	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	135 201	1.0890USD	BC
Sun Valley Gold Master Fund, Ltd.	3	0	2016-08-18		 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	86 900	1.0950USD	BC
		0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	86 987	1.0923USD	BC
		0	2016-08-19		 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	43 150	1.0959USD	BC
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	125 135	1.0933USD	BC
		0	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	156 997	1.0639USD	BC
		0	2016-08-23		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	119 392	1.0890USD	BC
		M	2016-08-23	D	 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	119 382	1.0890USD	BC
RSU								
Clark, John	4	0	2016-08-18		56 - Attribution de droits de souscription	24 000		BC
Earnest, Frederick H.	5	0	2016-08-18		56 - Attribution de droits de souscription	29 279		BC
		0	2016-08-18		56 - Attribution de droits de souscription	142 000		BC
Engele, John	5	0	2016-08-18		56 - Attribution de droits de souscription	61 000		BC
Eppler, W. Durand	7	0	2016-08-18		56 - Attribution de droits de souscription	24 000		BC
Ogryzlo, Charles Thomas	4	0	2016-08-18		56 - Attribution de droits de souscription	24 000		BC
Richings, Michael	4	0	2016-08-18		56 - Attribution de droits de souscription	24 000		BC
Rozelle, John W.	5	0	2016-08-18		56 - Attribution de droits de souscription	39 000		BC
Stevenson, Tracy	4	0	2016-08-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	24 000		BC
Wallbridge Mining Company Limited								
Options								
Kord-Gharachorloo, Faramarz	5	0	2016-08-18	D	52 - Expiration d'options	(1 250 000)	0.2200	ON
Waste Connections, Inc. (formerly Progressive Waste Solutions Ltd.)								
Actions ordinaires								
Chambliss, Darrell W.	5	0	2016-08-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	77.4158USD	ON
West Fraser Timber Co. Ltd.								
Actions ordinaires								
West Fraser Timber Co. Ltd.	1	0	2016-08-18	D	38 - Rachat ou annulation	62 247	42.9046	BC
		0	2016-08-19		38 - Rachat ou annulation	62 247	41.7552	BC
		0	2016-08-22		38 - Rachat ou annulation	62 247	40.9286	BC
		0	2016-08-23	D	38 - Rachat ou annulation	62 247	41.0755	BC
Western Energy Services Corp.								

Western Energy Services Corp.

Actions ordinaires

netteur	Rela-	État	Date	Emp-	Opération Description	Nombre de	Prix	Autorit
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	princip
Initié		ration	l'opération			valeur nominale		
Porteur inscrit						Hommaie		
Copeland, Donald Darrell	4	0	2016-08-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 036		AB
Copeland, Bondid Barren	7	Õ	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	2 158		AB
		Ö	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 973)	3.2240	AB
Mathison, Ronald	4	Õ	2016-08-14		57 - Exercice de droits de souscription	5 324	0.22 10	AB
manifori, remain	•	Ö	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	2 875		AB
		Ö	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 959)	3.2240	AB
Rooney, John Ross	4	0	2016-08-14	D	57 - Exercice de droits de souscription	4 036		AB
···· , , ···		0	2016-08-15	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 158		AB
Options								
, Balkwill, Peter John	5	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	60 500		AB
Bowers, Jeffrey Keith	5	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	150 000		AB
Copeland, Donald Darrell	4	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	11 500	3.3000	AB
Gartner, Lorne	4	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	11 500		AB
Harrison, Richard Merle	5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	85 500		AB
MacAusland, Alexander Roland Neil	4, 5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	199 500		AB
Mathison, Ronald	4	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	11 500	3.3000	AB
Reinboldt, Darcy Donald	5	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	85 500		AB
Rooney, John Ross	4	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	11 500	3.3000	AB
Sebastian, Timothy John	5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	60 500		AB
Trann, David George	5	0	2016-08-16		50 - Attribution d'options	60 500		AB
Vathje, Jeffery Allen	5	0	2016-08-16	D	50 - Attribution d'options	60 500		AB
Restricted Share Unit								
Balkwill, Peter John	5	0	2016-08-16		56 - Attribution de droits de souscription	6 500		AB
Bowers, Jeffrey Keith	5	0	2016-08-16		56 - Attribution de droits de souscription	13 000		AB
Copeland, Donald Darrell	4	0	2016-08-14		57 - Exercice de droits de souscription	(4 036)		AB
		0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	(2 158)		AB
		0	2016-08-16		56 - Attribution de droits de souscription	8 000		AB
Gartner, Lorne	4	0	2016-08-16		56 - Attribution de droits de souscription	8 000		AB
Harrison, Richard Merle	5	0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	(5 066)		AB
		M	2016-08-14		57 - Exercice de droits de souscription	(5 066)		AB
		0	2016-08-16		56 - Attribution de droits de souscription	9 000		AB
MacAusland, Alexander Roland Neil	4, 5	0	2016-08-16		56 - Attribution de droits de souscription	18 000		AB
Mathison, Ronald	4	0	2016-08-14		57 - Exercice de droits de souscription	(5 324)		AB
		0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	(2 874)		AB
D : 1 1 1 1 D D 11	_	0	2016-08-16		56 - Attribution de droits de souscription	10 500		AB
Reinboldt, Darcy Donald	5	0	2016-08-16		56 - Attribution de droits de souscription	9 000		AB
Rooney, John Ross	4	0	2016-08-14		57 - Exercice de droits de souscription	(4 036)		AB
		0	2016-08-15		57 - Exercice de droits de souscription	(2 158)		AB
Och astina Timetha Isha	_	0	2016-08-16		56 - Attribution de droits de souscription	8 000		AB
Sebastian, Timothy John	5	0	2016-08-16		56 - Attribution de droits de souscription	6 500		AB
Trann, David George Vathje, Jeffery Allen	5 5	0	2016-08-16 2016-08-16		56 - Attribution de droits de souscription 56 - Attribution de droits de souscription	6 500 6 500		AB AB
	5	0	2016-08-16	ט	56 - Attribution de droits de souscription	6 500		AB
Vestern Uranium Corporation (formerly known as Homeland Uranium								
Actions ordinaires								
Skutezky, Ernest Michael Rhodes	4							
Rhodes Capital Corporation	PI	0	2014-11-20	1	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-19	1	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 000	1.7000	ON
Bons de souscription					proopooluo			
Skutezky, Ernest Michael Rhodes	4							
Rhodes Capital Corporation	PI	0	2014-11-20	1	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		0	2016-08-19	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	5 000	2.8000	ON

Émetteur	Rela-	Ėtat	Date	Emp-	Opération Description	Nombre de	Prix	Autorité
Titre	tion	opé-	de	rise	de l'opération	titres ou	unitaire	principale
		•				valeur		,
Initié		ration	l'opération			nominale		
Porteur inscrit								
Matheson, Joseph Lee Grant	4							
Broadview Dark Horse LP	PI	0	2016-08-11	С	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		M	2016-08-11	С	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
WesternZagros Resources Ltd.								
Options								
Kraljic, Anton	5	0	2016-08-19	D	52 - Expiration d'options	(400 000)		AB
WestJet Airlines Ltd.								
Actions ordinaires - Variable Voting								
Wiggins, Rocky	5	0	2016-08-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 496)	24.7411	AB
Westshore Terminals Investment Corporation								
Actions ordinaires								
Pattison, James A.	3							
Great Pacific Capital Corp.	PI	0	2016-08-19		 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 	250 000	20.6400	BC
		0	2016-08-22		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	13 000	20.9278	BC
		0	2016-08-23	1	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	551 100	21.1354	BC
Wi-LAN Inc.								
Actions ordinaires								
Skippen, James	4, 5							
PJ Realty Inc.	PI	0	2016-08-18		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(109 400)	2.3000	ON
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 300)	2.2900	ON
		0	2016-08-19		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 700)	2.3000	ON
Wi-LAN Inc.	1	0	2016-08-15		10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	2.3320	ON
		0	2016-08-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 200	2.3437	ON
Yieldplus Income Fund								
Parts de fiducie		_		_				
YIELDPLUS Income Fund	1	0	2016-08-16		38 - Rachat ou annulation	900	5.8422	AB
		0	2016-08-17		38 - Rachat ou annulation	1 000	5.8520	AB
		0	2016-08-22	ט	38 - Rachat ou annulation	300	5.8800	AB

ANNEXE 3 LISTE DES OPÉRATIONS D'INITIÉS DÉCLARÉES HORS DÉLAI (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Vous y trouverez une liste des opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») agit à titre d'autorité principale. Ces opérations sont codifiées « R ». Veuillez accéder à SEDI (www.sedi.ca) pour consulter les opérations d'initiés assujettis déclarées hors délai pour lesquels l'Autorité n'agit pas à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle aux initiés assujettis qu'ils doivent, en vertu de la Loi sur les valeurs mobilières, RLRQ, c. V-1.1 (« LVM »), déclarer en format SEDI leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti de façon exacte et claire, et ce, dans un délai de cinq jours, sauf dans certains cas précis.

L'initié assujetti qui ne respecte pas le délai prescrit pour déposer une déclaration d'initié peut être tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire. La sanction administrative pécuniaire est prévue à l'article 274.1 de la LVM et à l'article 271.14 du *Règlement sur les valeurs mobilières*, RLRQ, c. V-1.1, r. 50. Une sanction administrative pécuniaire est imposée aux initiés assujettis pour lesquels l'Autorité agit à titre d'autorité principale.

L'Autorité rappelle qu'elle prendra les mesures appropriées envers les initiés récidivistes, notamment au moyen de poursuites pénales à l'égard de ces derniers. Un initié qui ne dépose pas sa déclaration en temps opportun commet une faute grave, puisqu'il prive ainsi les investisseurs de renseignements pouvant influencer leur décision d'investissement.

Opérations d'initiés déclarées hors délai							
Initié	Émetteur	Date de l'opération	Date de réception	Autorité principale			
Benthin, Mark							
	Groupe DMD connexions santé numériques inc. (anciennement Aptilon Corporation)	2016-08-11	2016-08-22	QC			

ANNEXE 4 - LISTE DES TITRES POUVANT CONSTITUER DES ACTIONS VALIDES POUR L'APPLICATION DU RÉGIME D'ÉPARGNE-ACTIONS II

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Acasti Pharma Inc.	Actions inscrites	2014-01-24	Actions ordinaires	2017-12-31
Clifton Star Resources Inc.	Actions inscrites	2013-11-22	Actions ordinaires	2016-12-31
CO ₂ Solution inc.	Actions inscrites	2014-11-03	Actions ordinaires	2017-12-31
DEQ Systèmes Corp.	Actions inscrites	2013-06-17	Actions ordinaires	2016-12-31
Diagnocure Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
DIAGNOS inc.	Actions inscrites	2013-12-05	Actions ordinaires	2016-12-31
Groupe d'Alimentation MTY Inc.	Actions inscrites	2013-01-14	Actions ordinaires	2016-12-31
Groupe CVTech inc.	Actions inscrites	2014-08-12	Actions ordinaires	2017-12-31
H ₂ O Innovation inc.	Actions inscrites	2013-09-25	Actions ordinaires	2016-12-31
Intema Solutions inc.	Actions inscrites	2013-12-20	Actions ordinaires	2016-12-31
Junex inc.	Actions inscrites	2014-10-16	Actions ordinaires	2017-12-31
Les Technologies Clemex Inc.	Actions inscrites	2013-04-17	Actions ordinaires	2016-12-31
Manac Inc.	Actions inscrites	2013-11-20	Actions ordinaires	2016-12-31
Lumenpulse inc.	Actions inscrites	2014-03-19	Action ordinaires	2017-12-31
Medicago Inc.	Actions inscrites	2013-02-28	Actions ordinaires	2016-12-31
Mines Richmont Inc.	Actions inscrites	2014-04-10	Actions ordinaires	2017-12-31
Mines Virginia inc.	Actions inscrites	2013-11-29	Actions ordinaires	2016-12-31
Neptune Technologies et Bioressources Inc.	Actions inscrites	2014-01-01	Actions ordinaires	2017-12-31
Novik inc.	Actions inscrites	2013-12-01	Actions ordinaires	2016-12-31
Opsens inc.	Actions inscrites	2014-01-21	Actions ordinaires	2017-12-31
Orbite Aluminae Inc.	Actions inscrites	2013-07-19	Actions ordinaires	2016-12-31

Dénomination	Mode de placement	Date du placement ou de la décision anticipée	Titres	Date maximale d'admissibilité
Pediapharm inc.	Actions inscrites	2013-11-26	Actions ordinaires	2016-12-31
Pétrolia Inc.	Actions inscrites	2014-02-21	Actions ordinaires	2017-12-31
ProMetic Sciences de la Vie inc.	Actions inscrites	2013-09-27	Actions ordinaires	2016-12-31
Technologies D-Box inc.	Placement privé	2013-12-04	Actions ordinaires	2016-12-31

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autoréglementation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
- 7.2 Réglementation de l'Autorité
- 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
- 7.4 Autres consultations
- 7.5 Autres décisions

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

7.3 RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES **ENTITÉS RÉGLEMENTÉES**

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Entreprises de services monétaires et Contrats publics

- 8.1 Avis et communiqués
- 8.2 Réglementation
- 8.3 Permis d'exploitation d'entreprises de services monétaires
- 8.4 Autorisation de contracter / sous-contracter avec un organisme public
- 8.5 Autres décisions

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

8.2 RÉGLEMENTATION

8.3 PERMIS D'EXPLOITATION D'ENTREPRISES DE SERVICES MONÉTAIRES

8.4 AUTORISATION DE CONTRACTER / SOUS-CONTRACTER AVEC UN ORGANISME PUBLIC

8.5 AUTRES DÉCISIONS



Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
- 9.2 Réglementation
- 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite
- 9.4 Autres décisions

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

9.2 RÉGLEMENTATION

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-**RETRAITE**

9.4 AUTRES DÉCISIONS